

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

المدرسة الوطنية العليا للفلاحة
Ecole Nationale Supérieure Agronomique

Département d'Economie Rurale
القسم علم الاقتصاد الريفي



THESE

En vue de l'obtention du diplôme de
DOCTORAT EN SCIENCES AGRONOMIQUES

Spécialité : Economie Rurale
Option : Développement Rural

Sur le thème :

Gouvernance territoriale en zone de montagne :
Cas du massif des Bibans dans la wilaya de Béjaïa, Commune d'Ighil Ali.

Réalisée par :
Salah CHOUAKI

Présentée et soutenue publiquement devant le jury composé de :

M. Ali DAOUDI	Professeur, ENSA, Alger	Président de Jury
M. Foued CHEHAT	Professeur, ENSA, Alger	Directeur de thèse
Mme. BRABEZ Fatima	Professeur, ENSA, Alger	Examinatrice
M. Ahmed BENMIHOUB	Directeur de recherche, CREAD	Examinateur
Mme BOUZID Amel	Directrice de recherche, CREAD	Examinatrice
M. MERADI Ouari	Professeur, Université de Bejaïa,	Examinateur
M. DJENANE Abdelmadjid	Professeur, Université de Sétif	Invité

Année universitaire 2025 / 2026

DEDICACES

A mes parents, source de mes racines et de ma force, dont l'amour et les sacrifices silencieux m'ont appris la persévérance. C'est dans la lumière de vos prières et de vos espoirs que j'ai puisé le courage d'aller au bout de ce chemin.

A mon épouse, compagne de route et de lumière, qui a su porter avec moi le poids des jours et des nuits de travail. Dans les moments d'effort comme dans les instants de doute, ton soutien discret mais indéfectible a été l'ancre qui m'a maintenu debout.

A nos trois princesses, Mériem, Amina et Sara, trésors de mon existence et joie de notre foyer. Vous avez grandi avec patience aux côtés de mes piles de livres et de mes heures d'absence, respectant mes silences et illuminant mes journées. J'espère que ce travail sera pour vous une preuve que les rêves, même les plus longs à réaliser, méritent toujours d'être poursuivis.

A mon frère de cœur, Dahmane, compagnon de confidences et de complicité, dont l'amitié sincère a été une respiration précieuse dans les moments les plus lourds, à son épouse Naïma et le petit adorable petit prince Amayas.

A mes sœurs Houria, l'aînée, dont la sagesse et la bienveillance demeurent une source d'équilibre et de réconfort pour toute la famille et Maya la benjamine de la famille, qui avec courage fait ses premiers pas dans l'apiculture aux côtés de notre mère, et qui nous accompagne avec enthousiasme dans chacune de nos entreprises.

A la mémoire de ceux qui nous ont quittés et qui ont marqué positivement ma vie tout au long de mon parcours

A mon défunt père, décédé le 02 janvier 2024, qui fut à la fois mon ami, mon frère et mon confident. Autodidacte convaincu que l'instruction est l'arme la plus sûre et la plus redoutable, il a tout mis en œuvre pour que je réussisse. Je lui dédie cette thèse. Que ta place soit au paradis, père bien-aimé. Tu as accompli ta mission avec honneur et dignité. Tu demeures à jamais présent dans mon cœur et dans mes pensées.

A ma défunte grand-mère paternelle, décédée le 16 juin 1978, qui m'a élevé à un âge critique. Les trois années passées à ses côtés, de mes 11 à 14 ans, au village, m'ont appris l'autonomie et l'amour de la vie rurale. J'y ai appris à concilier études et travail aux champs. Femme remarquable, analphabète mais d'une sagesse et d'une éloquence rares, elle maniait avec poésie le kabyle, le français et l'arabe. Elle fut l'épouse du premier instituteur kabyle.

A mon défunt oncle maternel, Ahmed Aït-Ahmed, ami fidèle dont je garde la mémoire des longues discussions sur la sociologie, la ruralité et l'avenir. Ton absence laisse un grand vide.

A mes défunts grands-parents maternels, couple jovial d'une générosité inestimable et d'un humour inoubliable. Leur affection et leur amour des autres étaient leur leitmotiv. Exemple de bonté et de partage, que le paradis soit votre demeure.

A mon défunt beau-père, homme discret et observateur. Tout au long de sa vie, il a témoigné d'un respect profond et d'une attention particulière envers ses parents. Travailleur acharné, il a su concilier l'éducation de ses enfants à Alger avec les soins apportés à ses parents restés au village.

A feu Docteur Mohamed Laarbi Cherfaoui, mon aîné, auprès de qui j'ai fait mes premiers pas dans la recherche et qui m'a accompagné et soutenu tout au long de ma carrière. Nous avons partagé ensemble cette aventure dans les Bibans et d'autres régions d'Algérie. Homme d'une générosité exemplaire, d'un calme olympien et d'une endurance sans égale, tu restes inoubliable. Repose en paix cher ami, ton œuvre demeure immortelle.

A feu Docteur Sid Ahmed Ferroukhi, ami de longue date et compagnon de promotion, travailleur acharné et visionnaire. Il a grandement contribué à la mise en œuvre d'actions dans le massif des Bibans. Ton engagement reste gravé dans la mémoire de tous.

A feu Professeure Merieme Louanchi, fervente militante pour la préservation de la biodiversité et du développement durable, dont le combat témoigne d'un attachement profond à la nature et aux générations futures.

A feu Professeur Aïssa Abdelguerfi, mon maître et initiateur à la préservation de la biodiversité. Sa lutte et son œuvre continueront de vivre et d'inspirer les générations futures.

Je dédie également cette thèse

A ma grande famille :

A ma grande famille paternel et maternel chacun en son nom.

A ma mère, qui a peiné toute sa vie pour nous. Longue vie à toi, maman.

A ma sœur Mériama, la benjamine de la famille, qui avec courage fait ses premiers pas dans l'apiculture aux côtés de notre mère et nous accompagne dans tout ce que nous entreprenons.

A ma sœur Houria, l'aînée de la famille : les mots ne suffisent pas à exprimer son affection, son dévouement, son courage et sa patience, qui parlent d'eux-mêmes. A ses enfants, chacun en son nom, ainsi qu'à ses adorables petits-enfants Ouardia et Massi, sans oublier ceux qui vivent aux Etats-Unis.

A mon unique et cher frère, **Dahmane**, avec qui je partage tant de choses et une complicité sincère et profonde. Que Dieu le protège. A son épouse Naïma et à leur magnifique et adorable petit prince, Amayas.

A mes oncles et tantes et toutes mes cousines et cousins.

A ma belle-famille :

A ma belle-mère, avec qui je m'entends merveilleusement bien. Son intelligence, sa bravoure et son discernement ont fait de son foyer un véritable havre de paix. Toute sa vie, elle a su concilier les épreuves avec sagesse et patience. Que Dieu lui prête longue vie.

A mes beaux-frères et belle-sœur : Sadek, et sa petite famille tranquille ; Abdeslam, travailleur acharné, d'une gentillesse et d'une générosité avérées, doté d'un grand cœur où chacun trouve refuge ; Mourad, l'agronome et chercheur de la famille, jeune philosophe, médiateur et conciliateur au grand cœur. A ma belle-sœur Yasmina et à sa famille.

A ma petite famille :

A mon épouse, compagne de route et de ténèbre, qui a su porter avec moi le poids des jours et des nuits de travail. Dans les moments d'effort comme dans les instants de doute, ton soutien discret mais indéfectible a été l'ancre qui m'a maintenu debout.

A nos trois princesses, **Mériem, Amina et Sara**, éclats de joie et trésors de tendresse, qui sont le bonheur vivant de notre foyer. Elles ont su, avec patience et douceur, respecter mes silences et mes heures d'étude, tout en guettant avec espoir la fin de ce long voyage. A travers leurs regards et leurs sourires, j'ai puisé la force d'aller jusqu'au bout.

Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à :

Monsieur le Professeur Ali Daoudi, qui a bien voulu présider le jury de ma soutenance. Je le remercie également pour ses rappels bienveillants, à chaque rencontre, de poursuivre et de finaliser ma thèse.

Monsieur le Professeur Foued Chehat, mon directeur de thèse. J'ai eu l'honneur et le privilège de travailler plusieurs années à ses côtés. Véritable école, il m'a guidé par son calme, sa ténacité et sa persévérance. Ses rappels à l'ordre, son soutien indéfectible, ses conseils et ses orientations ont été pour moi d'un intérêt intellectuel inestimable. Si cette thèse a pu aboutir, c'est en grande partie grâce à lui.

Madame le Professeur Fatima Brabez, qui a bien voulu consacrer de son temps à l'examen de cette thèse et qui m'honore par sa présence en tant qu'examinatrice au sein du jury.

Madame la Directrice de Recherche Amel Bouzid, qui a bien voulu consacrer de son temps à l'examen de cette thèse et qui m'honore par sa présence en tant qu'examinatrice au sein du jury.

Monsieur le Professeur Ouari Méradi, qui a accepté avec bienveillance d'examiner ce travail et de siéger en tant qu'examineur au jury de cette soutenance.

Monsieur le Directeur de Recherche Ahmed Benmihoub, qui a accepté avec bienveillance d'examiner ce travail et de siéger en tant qu'examineur au jury de cette soutenance.

Monsieur le Professeur Abdelmadjid Djenane, qui a aimablement accepté notre invitation à faire partie du jury en tant qu'invité malgré ces nombreuses occupations.

A mes ami(e)s et compagnons de route

Aux amis véritables, ceux qui jalonnent le chemin de vie comme des étoiles dans la nuit, éclairant l'horizon des jours sombres et rendant plus lumineux les instants de joie.

A **Monsieur le Professeur Abdelmadjid Djenane**, ami sûr et fidèle, dont les conseils précieux résonnent encore depuis les années 1980, du temps où il enseignait à l'INAA. Ses paroles furent souvent des balises rassurantes dans les moments d'hésitation.

A **mon ami et frère, Mourad Hannachi**, dont l'encouragement constant et la présence apaisante m'ont accompagné comme une douce mélodie. Son savoir, sa générosité légendaire et son sourire inaltérable sont de ces trésors humains qui rendent la vie plus belle et plus supportable.

A **Monsieur Abdelmadjid Boulassel**, compagnon de recherche, avec qui j'ai partagé cette aventure faite d'efforts et de découvertes. Son aide précieuse dans les travaux sur le captage des sources et l'économie de l'eau, aux côtés de **Monsieur Belkhiri Farrouk Eddine** et **Monsieur Belahreche Abderrahmane**, restera à jamais gravée comme une main tendue dans le labeur.

Remerciements

A **Monsieur Ali Ferrah**, ami de toujours, dont la fidélité traverse le temps comme un roc immuable. Plus de quarante années d'amitié, de complicité et de rêves partagés, à refaire le monde encore et encore, sans jamais perdre la sincérité des premiers jours.

A toutes mes amies et tous mes amis, anciens et présents, avec qui j'ai travaillé et avec qui je continue d'œuvrer. Chacun, chacune, porte en lui une part de ce chemin parcouru. Une mention particulière à la **division « Agrosystèmes de montagne » de l'INRAA**, où le travail collectif s'est toujours mêlé à l'amitié.

Et enfin, à **mon ami d'enfance, Monsieur Fodil Touzene**, compagnon des années de jeunesse, celles où nous partagions la littérature, la poésie et le sport. Même si le temps a tracé ses sillons et mis entre nous des distances, les souvenirs restent vivants, comme des feuillets indélébiles de mémoire que rien ne peut effacer.

Table des matières

Liste des tableaux	4
Liste des figures	4
Liste des abréviations	5
Liste des Annexes	7
PREAMBULE.....	8
Préambule.....	8
INTRODUCTION GENERALE	11
I. Introduction générale.....	11
1.1. Un paradoxe fondateur.....	11
1.2. Contexte critique : l'héritage de la centralisation.....	11
1.3. Problématique et question de recherche	11
1.4. Objectifs de la recherche	12
1.5. Hypothèses de recherche	12
1.6. Structure de la thèse	13
PREMIERE PARTIE CONCEPTS ET OUTILS METHODOLOGIQUES	14
CHAPITRE 1.....	15
CHAPITRE I : La gouvernance territoriale, ses dimensions et ses outils.....	16
Introduction : La gouvernance territoriale, ses dimensions et ses outils	16
I. Le territoire : un construit social et politique.....	16
1.1. Définitions et approches du territoire.....	16
1.2. Territoire et rapports de pouvoir	16
1.3. Le territoire comme objet d'action publique	17
II. La gouvernance territoriale : émergence et définitions	17
2.1. Genèse du concept.....	17
2.2. Définitions et principes fondateurs	17
2.3. Gouvernance territoriale et développement durable	17
III. Les grandes approches théoriques de la gouvernance territoriale	18
3.1. Les approches centrées sur les ressources.....	18
3.2. Les approches centrées sur les acteurs et les réseaux.....	18
3.3. L'approche centrée sur les institutions	19
3.4. Synthèse : vers des modèles hybrides et polycentriques.....	19
IV. La dimension politique et institutionnelle : l'articulation multi-niveaux.....	19
4.1. Le rôle des institutions à différentes échelles.....	19
4.1.1. Institutions locales : laboratoires de démocratie proximale.....	19

4.1.2.	Institutions régionales : médiation des échelles de gouvernance.....	20
4.1.3.	Institutions nationales : cadre régulateur et tensions centralisatrices	20
4.2.	Les défis de la gouvernance multi-niveaux.....	20
V.	Une mise en perspective maghrébine	21
5.1.	Configurations institutionnelles comparées	21
5.2.	Enseignements pour une gouvernance intégrée	22
VI.	Les limites et controverses de la gouvernance territoriale.....	22
6.1.	Le risque d'instrumentalisation et de reproduction des inégalités	22
6.2.	La tension entre standardisation et contextualisation.....	22
6.3.	Les défis de la participation effective	22
	Conclusion du Chapitre I.....	23
	CHAPITRE II : La dEcentralisation comme levier de gouvernance territoriale	25
	Introduction	25
I.	Fondements conceptuels de la décentralisation.....	25
1.1.	Centralisation et décentralisation : définitions et enjeux.....	25
1.1.1.	Centralisation et décentralisation : une tension constitutive	26
1.1.2.	Les risques de la décentralisation	26
1.2.	Formes et niveaux de la décentralisation	27
1.3.	Articulation entre décentralisation, participation citoyenne et territorialisation.....	28
1.4.	Participation citoyenne et gouvernance territoriale	29
1.4.1.	Analyse critique des dispositifs participatifs	30
1.5.	Enjeux de la décentralisation pour les territoires ruraux et marginalisés	31
II.	La décentralisation en Algérie : un processus inachevé.....	32
2.1.	Cadre législatif de la décentralisation en Algérie.....	32
2.2.	Obstacles institutionnels à la gouvernance locale en Algérie.....	32
2.3.	Synthèse : les défis de la décentralisation algérienne	33
III.	Regards croisés - Enseignements du benchmarking international	33
3.1.	Expériences de réussite de la décentralisation.....	34
3.1.1.	Bolivie : la force de la participation communautaire	34
3.1.2.	Inde : la force de l'architecture institutionnelle.....	34
3.1.3.	France : la force de la progressivité et de l'autonomie fiscale	35
3.2.	Analyse des facteurs de réussite et d'échec	36
3.2.1.	Transfert de compétences et de ressources financières	36
3.2.2.	Dépendance financière des collectivités locales.....	36
3.2.3.	Faible capacité fiscale locale	36

3.2.4.	Participation citoyenne	37
3.2.5.	Capacités institutionnelles	37
3.3.	Leçons pour l'Algérie	37
IV.	Vers une décentralisation transformative	38
4.1.	Conditions de réussite d'une décentralisation en contexte montagnard	38
4.2.	Pistes de réforme pour une décentralisation transformative	39
	Conclusion du Chapitre II	39
	CHAPITRE III	41
	CHAPITRE III : L'approche des Moyens d'Existence Durables (MED) : un cadre d'analyse intEgrateur	42
	Introduction	42
I.	Fondements et cadre conceptuel du MED	42
1.1.	Genèse et définitions de l'approche MED	42
1.2.	Les éléments clés du cadre MED	43
1.2.1.	Contexte de vulnérabilité et facteurs d'influence	43
1.2.2.	Les cinq types de capital	44
1.2.3.	Structures et processus de transformation	45
1.2.4.	Stratégies des moyens d'existence	46
1.2.5.	Résultats des moyens d'existence	47
1.2.6.	Interactions entre les capitaux et la résilience	47
II.	Les approches complémentaires au sein du MED	48
2.1.	L'approche institutionnaliste	48
2.2.	L'approche participative	49
2.3.	L'approche réseau	49
2.4.	L'analyse multi-niveaux	49
2.5.	L'approche de la résilience	49
2.6.	L'approche genre	49
2.7.	Les outils méthodologiques	50
2.7.1.	Diagnostic territorial participatif	50
2.7.2.	Utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG)	50
III.	Le capital social au cœur du MED	50
3.1.	Définition et typologies du capital social	50
3.1.1.	Capital social de liaison (bonding)	50
3.1.2.	Capital social de pont (bridging)	51
3.2.	Perspectives théoriques sur le capital social	51
3.3.	Application du capital social à la gouvernance territoriale	52

3.4.	Inclusion sociale, participation citoyenne et renforcement des capacités locales	53
3.4.1.	Intégration des populations marginalisées dans la gouvernance	53
3.4.2.	Politiques d'inclusion sociale	54
3.4.3.	Mécanismes de participation citoyenne	54
3.4.4.	Renforcement des capacités locales	55
IV.	Portée et limites de l'approche MED	55
4.1.	L'utilité du cadre conceptuel MED	55
4.2.	Les limites de l'approche MED	56
4.3.	L'apport complémentaire de l'approche par les capacités	57
	Conclusion du Chapitre III	58
	CHAPITRE IV	59
	Chapitre IV : Les zones de montagnes en Algérie : Spécificités, Politiques et Dynamiques	60
	Introduction	60
I.	Contraintes structurelles et marginalisation des territoires de montagne	60
1.1.	Contraintes naturelles et écologiques	60
1.2.	Marginalisation socio-économique et institutionnelle	60
II.	Un cadre juridique spécifique : entre avancées et ineffectivité	61
2.1.	La loi n° 04-03 et ses instruments	61
2.2.	Les blocages de la mise en œuvre	61
2.2.1.	Des comités de massif sans effectivité	61
2.2.2.	La contradiction institutionnelle	62
2.3.	Le Fonds National de la Montagne : une architecture budgétaire inopérante	62
2.4.	L'exemple de l'ANCC : techno-centralisme et effacement territorial	62
2.5.	Des expérimentations locales prometteuses mais sans essaimage	63
III.	Dynamiques communautaires et résilience territoriale	63
3.1.	Initiatives locales et savoirs endogènes	63
3.2.	Le capital social comme ressource face aux défaillances institutionnelles	64
IV.	Le massif des Bibans : un terrain d'étude représentatif	64
	Conclusion du chapitre IV	64
	DEUXIEME PARTIE	66
	LECONS D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF EN MILIEUR MONTAGNARD	66
	Introduction A la deuxième partie : Leçons d'un diagnostic territorial participatif en milieu montagnard ...	67
II.	Dispositif méthodologique du diagnostic de terrain	67
2.1.	Outils méthodologiques mobilisés	67
2.2.	Objectifs poursuivis	68

2.3.	Données clés de l'enquête	68
2.4.	Démarche d'analyse : triangulation et validation	69
2.5.	Posture de recherche	69
2.6.	Synthèse du dispositif méthodologique	69
III.	Cadre méthodologique : l'approche MED comme grille de lecture	70
IV.	Objectifs spécifiques du diagnostic	71
V.	Présentation des résultats et validation participative	72
VI.	Structure de la deuxième partie	72
	Chapitre I : Monographie de la Commune d'Ighil Ali	74
	Introduction	74
I.	Cadre naturel et contraintes morphoclimatiques	74
1.1.	Localisation et configuration géographique	74
1.2.	Climat et saisonnalité agricole	75
1.3.	Organisation écologique du territoire.....	75
1.4.	Synthèse des contraintes naturelles.....	75
II.	Dynamique démographique et organisation sociale.....	75
2.1.	Evolution et répartition de la population.....	75
2.2.	Structure par sexe et âge	76
2.3.	Emploi, chômage et vulnérabilité socioéconomique.....	76
2.4.	Dynamiques migratoires et exode rural	76
2.5.	Cohésion communautaire et capital social	77
III.	Accès aux services publics et équipements collectifs.....	77
3.1.	Habitat et logement	77
3.2.	Infrastructures sociales	77
3.3.	Équipements économiques et commerces.....	77
3.4.	Services administratifs et gestion locale	77
3.5.	Gestion environnementale et hygiène	77
IV.	Organisation productive locale.....	78
4.1.	Le système agricole	78
4.2.	L'élevage : un secteur en déclin	78
4.3.	Artisanat local : potentiel sous-exploité	78
4.4.	Tissu industriel embryonnaire	78
4.5.	Gestion des ressources naturelles	78
V.	Politiques publiques et dispositifs d'intervention	79
5.1.	Structures locales de gouvernance	79

5.2.	Le PNDAR et ses déclinaisons locales.....	79
5.3.	Les Projets de Proximité de Développement Rural (PPDR)	79
5.4.	Stratégie de la wilaya et absence de déclinaison territoriale	79
VI.	Synthèse des enjeux et potentialités	79
6.1.	Potentiels territoriaux sous-exploités.....	79
6.2.	Obstacles à la transformation territoriale.....	80
	Conclusion du Chapitre I.....	80
	CHAPITRE II.....	81
	DIAGNOSTIC VILLAGE : HETEROGENEITE ET SPECIFICITES LOCALES	81
	CHAPITRE II : Diagnostic village - HETerogEnEitE et SpEcificitEs Locales	82
	Introduction	82
I.	Contexte historique : le poids du passé dans la résilience présente.....	83
II.	Diagnostic comparatif des quatre villages.....	84
2.1.	Kalâa : le paradoxe d'un capital social exceptionnel dans un environnement dégradé.....	84
2.2.	Tazla : l'extrême vulnérabilité d'un village isolé.....	87
2.3.	Tiniri : la désorganisation sociale face à la dégradation écologique	89
2.4.	Belayel : un capital physique à consolider par une gouvernance communautaire	91
III.	Analyse transversale des politiques, institutions et processus (PIP)	93
3.1.	Un déficit d'information et une faible insertion institutionnelle	93
3.2.	Une perception d'abandon et une méfiance envers les institutions	93
3.3.	Une gouvernance locale dominée par les normes traditionnelles, mais affaiblie.....	93
3.4.	Des politiques publiques peu lisibles et peu efficaces	93
IV.	Synthèse comparative : leçons du diagnostic participatif.....	94
4.1.	Analyse du contexte de vulnérabilité	94
4.2.	Analyse des capitaux.....	95
4.3.	Stratégies des moyens d'existence.....	96
4.4.	Enseignements pour la gouvernance territoriale	97
	Conclusion du Chapitre II	100
	CHAPITRE III.....	101
	STRATEGIES DES MENAGES ET ECONOMIE DOMESTIQUE EN MILIEU MONTAGNARD :	101
	ENSEIGNEMENT D'UN DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DANS QUATRE VILLAGES D'IGHIL ALI	101
	CHAPITRE III : STRATEGIES DES MENAGES ET ECONOMIE DOMESTIQUE – UNE ANALYSE TRANSVERSALE .	102
	Introduction	102
I.	Cadre d'analyse et méthodologie	102
II.	Profil foncier et accès aux ressources productives	103

2.1.	Taille des exploitations et inégalités d'accès	103
2.2.	Morcellement foncier et contraintes spatiales.....	103
2.3.	Statuts juridiques et incertitudes foncières.....	104
III.	Profils démographiques des ménages.....	106
3.1.	Genre et statut des chefs de ménage.....	106
3.2.	Viellissement de la population active	106
3.3.	Présence des jeunes et sous-emploi rural	107
IV.	Dotations en moyens de production et infrastructures agricoles.....	107
4.1.	Faible équipement et disparités inter-village	107
4.2.	Motorisation quasi absente.....	108
4.3.	Infrastructures de stockage et de transformation.....	108
4.4.	Accès à l'eau et systèmes d'irrigation.....	108
4.5.	Services agricoles et accès aux intrants.....	108
V.	Activités agricoles et orientations productives.....	108
5.1.	Un système agraire de subsistance	108
5.2.	Spécialisations villageoises.....	108
5.3.	Pratiques culturelles et limites techniques.....	108
5.4.	L'élevage : pilier économique domestique	109
5.5.	Filières alternatives et diversification émergente.....	109
5.6.	Verrouillage commercial et absence de filières organisées.....	109
VI.	Revenus des ménages et structure économique.....	109
6.1.	Faible contribution de l'agriculture au revenu monétaire	109
6.2.	Poids dominant des revenus non agricoles.....	109
6.3.	La pluriactivité comme stratégie d'adaptation.....	110
6.4.	Vulnérabilités économiques et dépendance externe.....	110
VII.	Typologie des profils économiques et résilience des ménages	111
7.1.	Ménages "sécurisés par transferts"	111
7.2.	Ménages "agro-dépendants à faible productivité".....	111
7.3.	Ménages "pluriactifs adaptatifs"	111
7.4.	Ménages "précaires et dépendants"	111
7.5.	Synthèse : une typologie fonctionnelle	112
VIII.	Enseignements transversaux : leviers de résilience et apprentissages collectifs	112
IX.	Discussion : ce que les stratégies des ménages nous disent de la gouvernance territoriale	113
9.1.	Retour sur H1 : le blocage de la conversion des capitaux.....	113
9.2.	Retour sur H2 : le rôle central du capital social	113

9.3.	Retour sur H3 : les conditions d'une gouvernance participative	114
9.4.	Les défis pour l'action publique	114
	Conclusion du Chapitre III	114
	CHAPITRE IV	116
	DIAGNOSTIC GENRE EN MILIEU MONTAGNARD : REPRESENTATIONS, ROLES ET INEGALITES DANS LES COMMUNAUTES D'IGHIL ALI	116
	CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC GENRE EN MILIEU MONTAGNARD – REPRESENTATIONS, RÔLES ET INEGALITES	117
	Introduction	117
I.	Méthodologie spécifique au diagnostic genre	117
1.1.	Adaptation de la démarche.....	117
1.2.	Outils : focus groupes et guide d'entretien	118
1.3.	Conduite des focus groupes et traitement des données	118
II.	Résultats du diagnostic genre	118
2.1.1.	Profils d'activités féminines et masculines	118
2.1.2.	Activités reproductives : le fardeau invisible des femmes.....	119
2.1.3.	Activités productives : une contribution centrale mais dévalorisée.....	119
2.1.4.	Activités artisanales et communautaires : un savoir-faire en déclin.....	119
2.1.5.	Accès aux ressources et contrôle des bénéfiques	119
2.1.6.	Inégalités dans l'accès à la terre et aux ressources productives	120
2.1.7.	Asymétrie dans le contrôle des revenus.....	120
2.1.8.	Cas des ressources partagées	120
2.1.9.	Niveaux de prise de décision	121
2.1.10.	Décisions quotidiennes : une concertation équilibrée	121
2.1.11.	Décisions économiques et communautaires : un monopole masculin.....	121
2.2.	Savoirs et savoir-faire féminins : héritages et pratiques résilientes	121
2.2.1.	Agroalimentaire : un savoir-faire enraciné	121
2.2.2.	Artisanat : entre déclin et potentiel de relance.....	121
2.3.	Besoins pratiques et intérêts stratégiques exprimés par les femmes	121
2.4.	Aspirations différenciées selon l'âge.....	122
2.4.1.	Jeunes filles (15-25 ans) : émancipation et mobilité.....	122
2.4.2.	Femmes mariées (30-60 ans) : autonomie productive encadrée	122
III.	Analyse transversale et discussion	122
3.1.	Synthèse des inégalités structurelles	122
3.2.	Lecture intersectionnelle : genre, âge et classe	122
3.3.	Retour sur les hypothèses de recherche.....	123

3.4. Enjeux pour la gouvernance territoriale	124
Conclusion du Chapitre IV	124
Conclusion de la deuxième partie : Enjeux croisés du développement territorial en zone de montagne	124
CONCLUSION GENERALE	128
I. Bilan de la recherche	128
II. Apports de la thèse	129
2.1. Apports théoriques	129
2.2. Apports méthodologiques	129
III. Recommandations opérationnelles	130
3.1. Pour une gouvernance territoriale repensée	130
3.2. Synthèse des leviers par échelle d'action	131
3.3. Schéma d'intégration des cinq capitaux	131
IV. Limites et controverses	132
V. Perspectives de recherche	132
VI. Mot de la fin	133
Références bibliographiques	136
ANNEXES	156

ABSTRACT

This thesis focuses on territorial governance in mountainous regions of Algeria, through an in-depth study of the Bibans massif in the wilaya of Béjaïa, Municipality of Ighil Ali. The central objective is to understand to what extent institutional frameworks, participatory practices, and local resources can contribute to sustainable development adapted to the specificities of mountain areas. Set within a context marked by a historically centralized state, the research questions the ability of local authorities to actively participate in managing their territory, even as they face multiple vulnerabilities: geographic isolation, poverty, environmental pressures, and limited access to basic infrastructure and services.

The thesis adopts a methodological approach based on the Sustainable Livelihoods Framework (SLF), combined with participatory tools (interviews, mapping, gender diagnostics, historical transects) and a multi-level analysis. Fieldwork was conducted in four representative villages of the massif: Kalâa, Tazla, Tiniri, and Bélayel. This approach enabled a detailed diagnosis of local vulnerability contexts and highlighted the resilience strategies developed by communities.

The results show that territorial governance in Algeria remains largely theoretical and poorly implemented, particularly in mountainous regions. Despite announced reforms and initiatives such as the Rural Renewal Policy (PRR) and Integrated Proximity Rural Development Projects (PPDRI), local authorities struggle to play an active role due to limited devolution of powers, inadequate financial resources, and an unclear institutional framework. Local participation, though emphasized in official discourse, remains weak and often tokenistic. Community social capital—solidarity, support networks, local knowledge—is underutilized, even though it could offset some structural weaknesses.

The research highlights that the sustainability of public policies relies on better coordination between levels of governance, recognition of territorial resources (natural, social, cultural), and institutionalized mechanisms for consultation and mediation. It recommends effectively strengthening decentralization, targeted training for local actors, integrating social capital into planning tools, and promoting adapted economic strategies (diversification, terroir products, sustainable tourism). Drawing on the works of scholars such as Elinor Ostrom, Van der Ploeg, Chambers, and Perucca, the thesis advocates for polycentric, resilient governance centered on local dynamics.

A paradigm shift is required for territorial governance to become a real driver of sustainable development in mountainous areas, one grounded in participation, local autonomy, the valorization of endogenous knowledge, and territorial justice.

Key Words: Territorial governance, Decentralization, Mountain areas, Bibans Massif, Sustainable Livelihoods (SL), Community resilience, Social capital, Participatory diagnosis, Algeria, Rural development.

ملخص

تركز هذه الأطروحة على موضوع الحوكمة الترابية في المناطق الجبلية بالجزائر، من خلال دراسة ميدانية معمقة لمنطقة جبال الببيان بولاية بجاية. ويكمن الهدف الرئيسي في فهم مدى إمكانية مساهمة الأطر المؤسساتية، والممارسات التشاركية، والموارد المحلية في تحقيق تنمية مستدامة تتلاءم مع خصوصيات المناطق الجبلية. وتُطرح هذه الإشكالية في سياق يتسم بتاريخ طويل من المركزية الشديدة للدولة، مما يحدّ من قدرة الجماعات المحلية على إدارة أراضيها، بالرغم من أنها تواجه هشاشة متعددة الأبعاد: العزلة الجغرافية، الفقر، الضغوط البيئية، وضعف الولوج إلى البنية التحتية والخدمات الأساسية

، وتدمج أدوات تشاركية مثل المقابلات، رسم الخرائط، التشخيص (MED) تعتمد هذه الدراسة منهجية تستند إلى مقارنة سبل العيش المستدامة القائم على النوع الاجتماعي، والترانزيت التاريخي، إلى جانب تحليل متعدد المستويات. وقد تم تطبيق هذه المنهجية على أربع قرى تمثيلية في منطقة الدراسة: القلعة، تازلا، تينيري، وبلابل. وقد مكّنت هذه المقاربة من بناء تشخيص دقيق للهشاشة المحلية وإبراز استراتيجيات الصمود والتأقلم التي طورتها الساكنة

كشفت النتائج أن الحوكمة الترابية لا تزال في الجزائر مفهوماً نظرياً أكثر منه ممارسة عملية، خاصة في المناطق الجبلية. فبالرغم من إطلاق ، لا تزال البلديات عاجزة عن لعب دور (PPDRI) ومشاريع التنمية الريفية المتكاملة القريبة (PRR) إصلاحات مثل سياسة التجديد الريفي فعال، بسبب ضعف نقل الصلاحيات، وقلة الموارد المالية، وغموض الإطار المؤسساتي. أما المشاركة المحلية، فرغم التأكيد عليها في الخطاب الرسمي، فإنها تبقى سطحية في كثير من الأحيان. كما أن رأس المال الاجتماعي (التضامن، المعارف المحلية، شبكات الدعم) لا يُستثمر كما ينبغي، رغم أهميته في تعويض القصور المؤسسي

وتؤكد الأطروحة أن استدامة السياسات العمومية تتطلب تنسيقاً فعلياً بين مستويات الحوكمة، والاعتراف بالموارد الترابية (الطبيعية، الاجتماعية، الثقافية)، وإرساء آليات دائمة للتشاور وحل النزاعات. ومن بين التوصيات التي تقدمها: تعزيز اللامركزية الفعلية، تأهيل الفاعلين المحليين، إدماج رأس المال الاجتماعي في أدوات التخطيط، وتشجيع استراتيجيات اقتصادية بديلة مثل تنويع الأنشطة، وتنمين المنتجات المحلية، والسياحة البيئية. وترتكز الأطروحة في مرجعيتها النظرية على أعمال باحثين مثل إيلينور أوستروم، فان دير بلوغ، تشامبرز، وبيروكا، داعية إلى حوكمة متعددة المراكز، مرنة، ومبينة على الديناميات المحلية

وبذلك، تقدم هذه الأطروحة قراءة نقدية وبنّاءة للسياسات الترابية في الجزائر، وتُظهر أن الانتقال نحو حوكمة ترابية فعّالة في المناطق الجبلية يتطلب تحوُّلاً في النموذج التنموي، يقوم على المشاركة، والتمكين المحلي، وتنمين المعارف المحلية، وتحقيق العدالة الترابية

كلمات مفاتيح :

الحوكمة الإقليمية، اللامركزية، المناطق الجبلية، سلسلة جبال الببيان، سبل العيش المستدامة، مرونة المجتمع، رأس المال الاجتماعي، التشخيص التشاركي، الجزائر، التنمية الريفية

Résumé

Cette thèse porte sur la gouvernance territoriale en milieu montagnard en Algérie, à travers une étude approfondie du massif des Bibans dans la wilaya de Béjaïa, Commune d'Ighil Ali. L'objectif central est de comprendre dans quelle mesure les dispositifs institutionnels, les pratiques participatives et les ressources locales peuvent contribuer à un développement durable adapté aux spécificités des zones de montagne. En s'inscrivant dans un contexte marqué par une centralisation historique de l'Etat, la recherche interroge la capacité des collectivités locales à participer activement à la gestion de leur territoire, alors même qu'elles sont confrontées à de multiples vulnérabilités : isolement géographique, pauvreté, pression environnementale, faible accès aux infrastructures et aux services de base.

La thèse adopte une approche méthodologique fondée sur le cadre des Moyens d'Existence Durable (MED), combinée à des outils participatifs (entretiens, cartes, diagnostics de genre, transects historiques, focus groups, MARP) et à une analyse multi-niveaux. Elle repose sur une enquête de terrain menée dans quatre villages représentatifs du massif : Kalâa, Tazla, Tiniri et Bélayel. Cette approche permet de dresser un diagnostic précis des contextes de vulnérabilité et de mettre en évidence les stratégies de résilience développées localement.

Les résultats montrent que la gouvernance territoriale en Algérie reste largement théorique et peu opérationnelle, particulièrement dans les régions montagneuses. Malgré les réformes annoncées et les dispositifs tels que la Politique du Renouveau Rural (PRR) ou les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), les collectivités locales peinent à jouer un rôle actif, faute de compétences transférées, de moyens financiers suffisants et d'un cadre institutionnel clair. La participation locale, bien que présente dans les discours, reste faible et souvent instrumentalisée. Le capital social des communautés, solidarité, réseaux d'entraide, savoirs locaux, n'est pas suffisamment mobilisé comme levier de développement, alors qu'il pourrait compenser certaines faiblesses structurelles.

La recherche souligne que la durabilité des politiques publiques repose sur une meilleure articulation entre les échelles de gouvernance, sur une reconnaissance des ressources territoriales (naturelles, sociales, culturelles) et sur l'institutionnalisation de mécanismes de concertation et de médiation. Elle recommande un renforcement effectif de la décentralisation, une formation ciblée des acteurs locaux, l'intégration du capital social dans les outils de planification, et la promotion de stratégies économiques adaptées (diversification, produits de terroir, tourisme durable). Inspirée par les travaux de chercheurs, la thèse plaide pour une gouvernance polycentrique, résiliente et centrée sur les dynamiques locales.

Un changement de paradigme est nécessaire pour que la gouvernance territoriale devienne un levier réel de développement durable dans les zones de montagne : un paradigme fondé sur la participation, l'autonomie locale, la valorisation des savoirs endogènes et la justice territoriale.

Mots clés : Gouvernance territoriale, Décentralisation, Zones de montagne, Massif des Bibans, Moyens d'Existence Durables (MED), Résilience communautaire, Capital social, Diagnostic participatif, Algérie, Développement rural.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Articulation des hypothèses avec le cadre MED.....	13
Tableau 2 : Indicateurs comparés d'autonomie territoriale au Maghreb	21
Tableau 3 : Contexte de Vulnérabilité	44
Tableau 4 : Les sept principes directeurs de l'approche des Moyens d'Existence Durable	56
Tableau 5 : Récapitulatif de la méthodologie de recherche	70
Tableau 6 : Synthèse du transect historique du massif des Bibans	83
Tableau 7 : Profil synthétique des quatre villages.....	84
Tableau 8 : Score des capitaux de Kalâa	85
Tableau 9 : Score des capitaux de Tazla	87
Tableau 10 : Score des capitaux de Tiniri.....	89
Tableau 11 : Score des capitaux de Belayel	91
Tableau 12 : : Scores comparés des capitaux.....	95
Tableau 13 : : Moyens de production.....	107
Tableau 14 : Typologie fonctionnelle des profils de résilience.....	112
Tableau 15 : Répartition genrée des activités dans les quatre villages d'Ighil Ali	119
Tableau 16 : Accès, contrôle et bénéfices des ressources selon le genre	120
Tableau 17 : Répartition des décisions selon le genre au sein des ménages	121
Tableau 18 : Aspirations différenciées selon les générations	123
Tableau 19 : Formes différenciées de vulnérabilité et de résistance	123
Tableau 20 : Leviers de gouvernance territoriale par échelle d'action	131

Liste des figures

Figure 1 : Pentagone des avoirs	45
Figure 2 : Structures et processus de transformation.....	46
Figure 3 : Cadre conceptuel de l'approche MED	48
Figure 4 : Articulation théorique MED-Gouvernance	71
Figure 5 : Pentagone des avoirs du village de Kalâa]	85
Figure 6 : Contexte de vulnérabilité du village de Kalâa.....	86
Figure 7 : Stratégies des moyens d'existence à Kalâa	87
Figure 8 : Pentagone des avoirs du village de Tazla	88
Figure 9 : Contexte de vulnérabilité du village de Tazla	88
Figure 10 : Stratégies des moyens d'existence à Tazla.....	89
Figure 11 : Pentagone des avoirs du village de Tiniri.....	90
Figure 12 : Contexte de vulnérabilité du village de Tiniri	90
Figure 13 : Stratégies des moyens d'existence à Tiniri	91
Figure 14 : Pentagone des avoirs du village de Belayel	92
Figure 15 : Représentation systémique du contexte de vulnérabilité à Belayel.....	92
Figure 16 : Synthèse des Politiques, Institutions et Processus (PIP)	94
Figure 17 : Synthèse du contexte de vulnérabilité des quatre villages	95
Figure 18 : Pentagone des avoirs des quatre villages	96
Figure 19 : Stratégies des moyens d'existence et perspectives	97
Figure 20 : Cadre global des Moyens d'Existence Durable des quatre villages du Massif des Bibans	99
Figure 21 : Répartition des ménages selon la taille de l'exploitation (SAU en ha)	103
Figure 22 : Dotation en terre et morcellement.....	104
Figure 23 : Statut des terres.....	104
Figure 24 : Terres dans l'indivision	105
Figure 25 : Terres en association	105
Figure 26 : Terres à statut familial	106

Figure 27 : Répartition des chefs de ménage selon la tranche d'âge	106
Figure 28 : Nombre de garçons en âge de travailler	107
Figure 29 : Revenu moyen annuel par communauté	109
Figure 30 : Structure des revenus selon leurs sources	110
Figure 31 : Statut du chef de ménage et pluriactivité	110
Figure 32 : Modèle intégré des cinq capitaux du MED	131

Liste des abréviations

ADDMB : Association de Développement Durable du Massif des Bibans
AEP : Alimentation en Eau Potable
AGIR : Agence de Gestion Intégrée de la Ressource en eau
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AMG : Antenne de Médecine Générale
ANCC : Agence Nationale des Changements Climatiques
ANDI : Agence Nationale du Développement des Investissements
ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
APC : Assemblée Populaire Communale
APS : Algérie Presse Service
APW : Assemblée Populaire de Wilaya
AREA-ED : Association de Réflexion et d'Action pour l'Environnement et le Développement
BDL : Banque de Développement Local
BNEDER : Bureau National d'Etude pour le Développement Rural
CAW : Chambre d'Agriculture de Wilaya
CCP : Compte Chèque Postal
CDN : Contribution Déterminée au niveau National
CEM : Cours d'Etudes Moyen
CF : Conservation des Forêts
CGL : Comité de Gouvernance Local
CLEG : Compte de liaison électronique du gouvernement
CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CTAP : Conférences Territoriales de l'Action Publique
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DFID : Departement for International Development
DGF : Direction Générale des Forêts
DRS : Défense et Restauration des Sols
DSA : Direction des Services Agricoles
EDIED: Entreprise de Distribution des Equipements Domestiques
ENPI : European Neighbourhood and Partnership instrument
ERIAD: Entreprise des industries alimentaires céréalieres et dérivés
ESS : Economie Sociale et Solidaire
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDRI : Fonds de développement des régions industrielles
FEM : Fonds de l'Environnement mondial
FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FFN : Fonds Forestier National
FIDA : Fonds International de Développement Agricole
FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
FMI : Fonds Monétaire International

FNM : Fonds National de la Montagne
 FONAL : Fonds National du Logement
 GCF : Green Climate Fund (Fonds vert pour le climat)
 GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société Allemande de Coopération Internationale)
 ICCA : Aires et Territoires Autochtones et Communautaires Conservés
 IIED : International Institute for Environment and Development
 INRAA : Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie
 LPP : Ley de Participación Popular (Loi de participation populaire)
 MAPTAM : Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
 MARP : Méthodes de Recherche-Action Participative
 MATE : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (Actuellement Ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie)
 MED : Moyens d'Existence Durable
 NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
 OCBs : Organisations Communautaires de Base
 OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
 ONG : Organisation Non Gouvernementale
 PACT : Plan d'Adaptation Climatique Territorial
 PAM : Plantes Médicinales et Aromatiques
 PAMA : Plans d'Aménagement de Massif
 PCC : Plans Communaux Climat
 PCD : Plans Communaux de Développement
 PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
 PER : Projet de l'Emploi Rural
 PIP : Politiques, institutions et processus
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 PNAE-DD : Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable
 PNC : Plan National Climat
 PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rural
 PNDA : Plan National de Développement Agricole
 PNUD : Programme de Développement des Nations Unies
 PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
 PAC : Politique Agricole Commune
 PLACC : Plan Local d'Adaptation au Changement Climatique
 POS : Plan d'Occupation du Sol
 PPDRI : Projets de Proximité de Développement Rural Intégré
 PPP : Partenariat Public-Privé
 PRAR : Politique du Renouveau Agricole et Rural
 PRIs : Panchayati Raj Institutions
 PRR : Politique du Renouveau Rural
 PSRE : Plan Spécial de Relance Economique
 RSE : Responsabilité Sociale
 SAU : Surface Agricole Utile
 SCoT : Schémas de Cohérence Territoriale
 SDAZM : Schéma Directeur d'Aménagement des Zones de Montagne
 SECI : Socialisation, Externalisation Combinaison, Internalisation
 SIG : Systèmes d'Information Géographique
 SIGC : Système d'Information Géographique communautaire

SLA : Sustainable Livelihoods Approach
SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNDRD : Stratégie Nationale de Développement Rural Durable
SRAT : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TIOC : Territoires Indigènes d'Origine Paysanne
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Liste des Annexes

ANNEXE 1 : Encadré 2 – Focus sur des travaux d'Amartia Sen.....	156
ANNEXE 2 : Encadré 2 - Analyse approfondie des Moyens d'Existence Durable	157
ANNEXE 3 : Encadré : Les sept principes de l'Approche MED.....	158
ANNEXE 4 : Figure 1- Carte de localisation de la zone d'étude	158
ANNEXE 5 : Tableau 1- Synthèse des massifs montagneux	159
ANNEXE 6 : Figure 2-Répartition des massifs montagneux	160
ANNEXE 7 : Tableau 3-Principaux sommets des Bibans-altitudes-localisations	161
ANNEXE 8 : Figure 3-Carte du réseau hydrographique.....	161
ANNEXE 9 : Figure 4-Carte d'affectation des terres.....	161
ANNEXE 10 : Figure 5-Carte des pentes.....	162
ANNEXE 11 : Photographies des réalités de la zone d'étude.....	162

PREAMBULE

Préambule

Le travail de recherche présenté dans cette thèse s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif de plus grande ampleur intitulé « *Renforcement des moyens d'existence des ménages et développement rural : Cas de quatre villages du massif des Bibans (Commune d'Ighil Ali - Wilaya de Béjaïa)* ». Ce projet a été mené par l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA), en partenariat avec l'International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA) et avec le soutien financier de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (SDC).

L'objectif principal de ce programme de recherche-développement, qui couvrait également des sites au Maroc et en Tunisie, était d'améliorer durablement les conditions de vie des communautés rurales et la gestion des ressources naturelles dans les régions montagneuses du Maghreb. Dans ce cadre, un diagnostic territorial approfondi a été conduit entre décembre 2008 et juillet 2009 dans quatre villages de la commune d'Ighil Ali (Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel). Ce diagnostic, fondé sur une approche participative et le cadre des Moyens d'Existence Durables (MED), a mobilisé une équipe pluridisciplinaire de chercheurs et a donné lieu à un rapport de synthèse collectif, publié en 2010 sous ma direction Salah Chouaki *et al.*, dont je suis co-auteur.

Sur le plan méthodologique, mon implication personnelle dans ce projet a été directe et substantielle. J'ai personnellement animé l'ensemble des focus groupes dans les quatre villages (hors diagnostic genre, confié à une chercheuse de l'INRAA) et supervisé l'élaboration des guides d'entretien, assurant la cohérence méthodologique de la collecte. J'ai également mené une partie significative des enquêtes par questionnaire auprès des 77 ménages, et réalisé la majorité des entretiens semi-directifs avec les acteurs publics (élus locaux, services techniques de l'agriculture, des forêts et de l'hydraulique) et privés (commerçants, représentants d'associations) du territoire. Cette immersion prolongée sur le terrain a été déterminante pour instaurer un climat de confiance avec les communautés et pour acquérir une compréhension fine des dynamiques sociales et institutionnelles à l'œuvre.

La présente thèse doctorale repose sur les données empiriques collectées lors de cette phase de diagnostic du projet. Cependant, elle s'en distingue fondamentalement par plusieurs aspects qui en constituent l'originalité et l'apport personnel.

Premièrement, cette thèse propose une réinterrogation théorique et problématique des données. Alors que le rapport de projet visait principalement un état des lieux descriptif, ce travail doctoral construit une problématique originale centrée sur les causes de l'inopérance de la gouvernance territoriale. Il mobilise, au-delà du seul cadre MED, les concepts de gouvernance territoriale, de décentralisation et de capital social, pour proposer une grille de lecture intégrée et critique des blocages observés.

Deuxièmement, elle développe une **analyse transversale et approfondie** qui dépasse la simple restitution des constats par village. L'élaboration d'une typologie des ménages, l'analyse systémique des stratégies de résilience et le décryptage des jeux d'acteurs à différents niveaux (du ménage à l'institution) constituent un travail d'interprétation et de synthèse personnel, qui n'était pas présent dans le rapport initial.

Troisièmement, la thèse **confronte explicitement les résultats du diagnostic aux trois hypothèses de recherche** (H1, H2, H3) formulées en introduction. Cette démarche hypothético-déductive, qui structure l'ensemble de la démonstration, est le fruit d'un travail analytique et rédactionnel personnel.

Enfin, les **recommandations stratégiques** formulées dans la conclusion générale, notamment le concept de « gouvernance de la reliance », et la portée critique de la thèse vis-à-vis des politiques publiques de décentralisation et de développement des zones de montagne, relèvent d'une prise de position intellectuelle et d'une contribution scientifique originales.

Ainsi, si ce travail doctoral est redevable au projet collectif de l'INRAA/ICARDA/SDC pour l'accès aux données de terrain et aux premiers échanges qu'il a suscités, l'analyse, la problématisation, l'argumentation et la rédaction finales sont le fruit d'un travail personnel et constituent une contribution scientifique distincte et originale.

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

I. Introduction générale

1.1. Un paradoxe fondateur

Lorsqu'on aborde le massif des Bibans, en Kabylie, on est d'abord frappé par un paradoxe. D'un côté, ce territoire concentre des atouts indéniables : des paysages d'une grande richesse, une histoire prestigieuse marquée par le Royaume des Ath Abbas, un capital social exceptionnel fondé sur des solidarités communautaires anciennes, et des savoir-faire locaux précieux dans l'oléiculture, l'agroalimentaire et l'artisanat. De l'autre côté, derrière cette façade de vitalité, les habitants expriment une défiance profonde envers les institutions. Les politiques publiques, malgré des décennies d'efforts et de programmes, peinent à produire des effets tangibles. La dévitalisation, l'exode rural et le chômage, en particulier chez les jeunes, sont le quotidien d'une grande partie de la population.

Pourquoi ce paradoxe ? Pourquoi un territoire si riche en ressources humaines et naturelles reste-t-il structurellement marginalisé ? La réponse à cette question constitue le point de départ de cette thèse. Elle postule que ce blocage est d'abord un **“blocage de gouvernance”**.

1.2. Contexte critique : l'héritage de la centralisation

Les zones montagneuses algériennes subissent une marginalisation historique qui s'enracine dans l'héritage d'un Etat centralisé. Depuis l'indépendance, la concentration du pouvoir répondait à des impératifs de construction nationale et de contrôle politique (Bennoune, 1988), mais elle s'est faite au détriment de la prise en compte des spécificités locales. Ce modèle jacobin, conçu pour uniformiser le territoire, est profondément inadapté aux réalités des massifs comme les Bibans (Akerkar, 2015 ; Addi, 1999).

Malgré la mise en œuvre d'initiatives structurantes comme le Programme de Renouveau Rural (PRR) ou les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), les résultats sont restés largement en deçà des ambitions. L'échec de projets emblématiques, tel le projet FIDA dans les Traras avec un taux d'exécution de seulement 10%, ou les difficultés du projet FFEM/FAO à Chréa, illustrent un **“dysfonctionnement systémique”**. Ces échecs ne sont pas ponctuels ; ils révèlent la persistance d'un paradigme de développement descendant, qui ignore les dynamiques sociales locales et ne parvient pas à mobiliser les acteurs de terrain.

1.3. Problématique et question de recherche

Face à ce constat d'échec répété et de blocage persistant, cette thèse pose la question centrale suivante:

“Pourquoi la gouvernance territoriale reste-t-elle inopérante dans un massif comme les Bibans, et comment l'approche des Moyens d'Existence Durables (MED) peut-elle constituer une réponse adaptée pour construire un projet de territoire résilient” ?

Cette question interroge à la fois les **“structures”** (pourquoi les institutions bloquent-elles ?) et les **“acteurs”** (comment les populations composent-elles avec ces blocages ?).

1.4. Objectifs de la recherche

Pour répondre à cette question, la thèse poursuit trois objectifs principaux :

1. **Diagnostiquer les causes de l'inopérance** : Analyser les causes structurelles de l'inefficacité de la gouvernance territoriale dans les Bibans. Il s'agit de comprendre comment la centralisation et le caractère inachevé de la décentralisation entravent le développement local et limitent l'autonomie des collectivités (Faguet, 2012 ; Cheema & Rondinelli, 2007).
2. **Décrypter les verrous institutionnels** : Etudier les contradictions du cadre institutionnel algérien et identifier les obstacles administratifs, financiers et culturels qui empêchent les acteurs locaux d'exercer pleinement leurs prérogatives et de participer à la co-construction des politiques publiques.
3. **Proposer un modèle alternatif via l'approche MED** : Opérationnaliser l'approche des Moyens d'Existence Durables (Scoones, 1998 ; DFID, 1999) comme levier pour analyser, comprendre et renforcer les stratégies de résilience des communautés, en valorisant les ressources endogènes et en favorisant une gouvernance participative (Ostrom, 1990 ; Sen, 1999).

1.5. Hypothèses de recherche

Afin de guider l'analyse, trois hypothèses complémentaires sont formulées. Elles sont articulées autour du cadre d'analyse des cinq capitaux du MED.

- **H1 - Le déficit d'autonomie financière et de décision** : En contrôlant l'essentiel des ressources financières et en imposant une logique de redistribution verticale, la centralisation prive les acteurs locaux des Bibans des moyens d'investir dans leurs propres priorités. Ce déficit d'autonomie budgétaire empêche la conversion des atouts locaux (savoir-faire, ressources naturelles) en projets de développement durable, maintenant le territoire dans une situation de dépendance plutôt que d'émancipation.
- **H2 - La compensation par le capital social** : Face aux déficits institutionnels et à la faiblesse des autres capitaux, le capital social (solidarités communautaires, réseaux d'entraide, savoirs locaux) joue un rôle central de compensation et de maintien de la résilience des communautés montagnardes.
- **H3 - Le levier de la gouvernance participative** : L'opérationnalisation de l'approche MED, à travers des mécanismes de gouvernance participative, permet de valoriser les synergies entre les différents capitaux (notamment naturel et social) et contribue ainsi à renforcer durablement la résilience des territoires.

Ces trois hypothèses (tab 1), articulées autour du cadre des cinq capitaux du MED, peuvent être synthétisées dans le tableau suivant, qui précise leurs fondements théoriques et leur contribution analytique.

Tableau 1 : Articulation des hypothèses avec le cadre MED

Hypothèse	Articulation aux capitaux du MED	Fondements théoriques	Contribution analytique
H1 : La centralisation excessive inhibe l'adaptation locale	<ul style="list-style-type: none"> • Capital financier : restriction des transferts budgétaires • Capital physique : inadéquation des infrastructures • Capital humain : sous-utilisation des compétences 	Faguet (2012) ; Rondinelli (1981)	Identifie les déficits structurels bloquant l'accès aux ressources
H2 : Le capital social compense les déficits institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Capital social : activation des réseaux communautaires • Capital humain : valorisation des savoirs endogènes • Capital naturel : gestion collective des ressources 	Putnam (1993) ; Ostrom (1990)	Montre les mécanismes de résilience par les actifs immatériels
H3 : L'opérationnalisation du MED optimise la valorisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Capital naturel : préservation/valorisation écosystémique • Capital humain : renforcement des capacités • SYNERGIE : interactions inter-capitaux (Scoones, 2009) 	Sen (1999) ; Perrier-Cornet (1996)	Modélise les boucles de rétroaction positive

1.6. Structure de la thèse

Pour mener cette démonstration, la thèse est organisée en deux grandes parties.

La “**première partie**” pose les fondements conceptuels et contextuels de la recherche. Elle comprend trois chapitres. Le “**Chapitre I**” définit la gouvernance territoriale, ses dimensions et ses approches. Le “**Chapitre II**” analyse la décentralisation comme levier potentiel de gouvernance, en s'appuyant sur un benchmark international. Enfin, le **Chapitre 4** propose une contextualisation nécessaire en présentant les spécificités des zones de montagne en Algérie, le cadre juridique qui leur est dédié, et les dynamiques paradoxales qui les traversent, entre blocages institutionnels persistants et résilience communautaire.

La “**deuxième partie**” est consacrée aux enseignements du diagnostic territorial participatif mené dans le massif des Bibans. Après un “**chapitre méthodologique**” (Chapitre I) détaillant le terrain, les outils et la démarche, le “**Chapitre II**” propose une analyse comparative des moyens d'existence dans les quatre villages étudiés (Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel). Le “**Chapitre III**” approfondit la dimension du genre, révélant des inégalités structurelles mais aussi des savoir-faire et des potentiels de résilience trop souvent invisibilisés. Enfin, la “**conclusion générale**” synthétise les apports de la recherche et formule des recommandations stratégiques pour une gouvernance territoriale renouvelée, celle d'un "territoire habité".

PREMIERE PARTIE CONCEPTS ET OUTILS METHODOLOGIQUES

CHAPITRE 1

**LA GOUVERNANCE TERRITORIALE, SES
DIMENSIONS ET SES OUTILS**

CHAPITRE I : LA GOUVERNANCE TERRITORIALE, SES DIMENSIONS ET SES OUTILS

Introduction : La gouvernance territoriale, ses dimensions et ses outils

Face à la montée des déséquilibres territoriaux, des inégalités sociales et des défis environnementaux, la gouvernance territoriale s'impose comme un cadre analytique et opérationnel central pour comprendre les transformations des modes de régulation à l'échelle locale, régionale et nationale. Ce concept, à la fois multidimensionnel et évolutif, s'inscrit dans un contexte de remise en question des modèles de planification centralisée et de recherche de nouvelles formes de coordination plus souples, participatives et contextualisées.

Ce chapitre vise à établir les fondements conceptuels et théoriques de la gouvernance territoriale. Dans un premier temps, il clarifie le concept de territoire et retrace l'émergence de la gouvernance territoriale, en soulignant les débats critiques qui l'entourent. Il identifie ensuite les grandes approches théoriques permettant d'éclairer la pluralité des logiques d'acteurs et des modèles de régulation. La troisième partie est consacrée à la dimension politique et institutionnelle, en analysant le rôle des institutions à différentes échelles et les défis de leur articulation. Enfin, une dernière partie synthétise les limites et controverses de la gouvernance territoriale, avant d'ouvrir sur les chapitres suivants.

I. Le territoire : un construit social et politique

1.1. Définitions et approches du territoire

Le concept de territoire, central en géographie, désigne un espace délimité et approprié par un groupe social ou une entité politique. Selon Leloup et al. (2005), il s'agit d'un **construit social en constante évolution**, façonné par les rapports de pouvoir, les représentations collectives et les pratiques d'appropriation. Santamaria et Elissalde (2018) précisent que cette appropriation peut être formelle ou informelle, portée par des institutions ou des acteurs non institutionnels, et qu'elle donne lieu à des formes variables d'organisation sociale et politique.

1.2. Territoire et rapports de pouvoir

Cette conception du territoire fait l'objet de critiques importantes. Harvey (2005) met en garde contre une **instrumentalisation du territoire par les institutions** au service d'une rationalité néolibérale, qui tend à renforcer les rapports de domination sous couvert de gouvernance. Selon lui, la territorialisation peut masquer des intérêts économiques dominants, en dissimulant les inégalités sociales derrière une apparente cohérence spatiale. Dans cette logique, Lovering (1999) souligne que la mobilisation du territoire dans les politiques locales sert souvent à légitimer des formes de compétitivité régionale qui aggravent les disparités. Il conteste notamment l'idée de "compétition équitable" entre territoires, soulignant l'asymétrie des dynamiques globales.

Loin d'être un espace neutre, le territoire est donc un **objet stratégique** pour les institutions, les acteurs politiques et économiques. Il constitue un levier d'action publique permettant de concentrer les efforts, d'attribuer des ressources et de structurer des logiques d'intervention différenciées. Toutefois, comme l'ont montré Torre et Rallet (2005), les approches dominantes du développement local tendent à idéaliser les interactions de proximité, en ignorant leurs effets négatifs ou les conflits d'usage qu'elles peuvent engendrer.

1.3. Le territoire comme objet d'action publique

Santamaria et Elissalde (2018) insistent sur le fait que l'appropriation territoriale reflète des **jeux d'acteurs souvent antagonistes**, aux compétences et intérêts divergents. Chaque projet de développement territorial porte une idéologie implicite et traduit des rapports de pouvoir sous-jacents (D'Aquino, 2002). Dès lors, penser le territoire revient à interroger les modalités concrètes de sa gouvernance et les effets produits sur les dynamiques locales.

II. La gouvernance territoriale : émergence et définitions

2.1. Genèse du concept

La gouvernance territoriale est un concept multidimensionnel qui s'est construit à l'intersection de plusieurs champs disciplinaires, dont la gestion publique (Osborne, 2010), la science politique (Rhodes, 1996) et la géographie politique (Brenner, 2004). Elle repose sur une logique de **coordination et d'interaction entre acteurs**, en réaction aux limites des approches descendantes et centralisées du développement. Elle vise à intégrer les dynamiques économiques, sociales et environnementales à travers une approche collaborative (Jessop, 2002 ; Swyngedouw, 2005).

Son émergence historique remonte aux réformes de la Nouvelle Gestion Publique dans les années 1980 et 1990 (Pierre et Peters, 2000), suite aux crises économiques et à la montée du néolibéralisme. Les Etats ont dû décentraliser leurs compétences, donnant lieu à de nouvelles formes de **gouvernance multi-niveaux**. Ostrom (1990) a marqué ce tournant en mettant en évidence la pertinence de l'action collective et de la gestion locale des ressources. Elle a démontré que les communautés locales peuvent construire des règles durables pour la gestion de leurs biens communs, en opposition à la logique de privatisation ou de centralisation étatique.

2.2. Définitions et principes fondateurs

La gouvernance territoriale opère à deux niveaux complémentaires :

- **Dimension horizontale** : la coordination entre acteurs au sein d'un même territoire (collectivités locales, acteurs économiques, société civile).
- **Dimension verticale** : l'articulation entre les différents niveaux institutionnels (local, régional, national).

Ce double niveau est essentiel pour analyser les systèmes de décision et identifier les bonnes pratiques territoriales (Elissalde et Santamaria, 2020). Dans le domaine du développement rural notamment, il s'articule avec les notions de **participation, subsidiarité et résilience** (Santamaria et Elissalde, 2018).

2.3. Gouvernance territoriale et développement durable

La gouvernance territoriale joue un rôle clé dans la promotion du développement durable en adaptant les politiques aux spécificités locales, en renforçant la cohésion sociale, et en assurant une gestion intégrée des ressources. Selon Leloup et *al.* (2005), elle repose sur des partenariats complexes entre acteurs et sur la coordination entre différents niveaux institutionnels. Cette approche favorise l'intégration des politiques économiques, sociales et environnementales et permet de limiter les incohérences entre les stratégies sectorielles.

Fukuyama (1995) souligne l'importance du **capital social et de la confiance** comme fondement de la coopération territoriale. Toutefois, Le Galès (2002) met en garde contre les effets pervers de la multiplication des niveaux de gouvernance, qui peuvent entraîner des tensions et une complexité accrue. Pecqueur (2000) insiste sur l'approche holistique et intégrée que doit adopter la gouvernance territoriale pour prendre en compte les enjeux économiques, sociaux, culturels et écologiques. Cette vision systémique implique la coordination des politiques sectorielles, l'implication explicite des populations dans la gestion des ressources, et le renforcement des capacités locales, la justice sociale et l'équilibre écologique (Casteigts, 2003 ; Van der Ploeg, 2008 ; Le Galès, 2002 ; Chambers, 1983 ; Ostrom, 1990 ; Sachs, 2015 ; Harvey, 1996).

Dans ce cadre, la gestion durable des ressources naturelles s'appuie sur des mécanismes de participation locale (Ostrom, 1990 ; Chambers, 1983). Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT, 2010), en lien avec le Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), prône une territorialisation de la durabilité, intégrant à la fois la préservation et la valorisation économique des patrimoines naturels et culturels, et appelle à la construction de nouveaux équilibres territoriaux adaptés à la gestion soutenable des ressources, capables de réduire les déséquilibres spatiaux et de susciter une nouvelle culture de l'aménagement.

Face aux défis climatiques, la gouvernance territoriale permet de mobiliser les savoirs locaux pour favoriser l'adaptation et renforcer la résilience. Van der Ploeg (2008) souligne le rôle central de l'autonomie locale et des pratiques agricoles durables dans cette perspective. Les Accords de Paris (2015) ont consacré le rôle central des territoires dans l'adaptation aux changements globaux. Au Maghreb, cette territorialisation des enjeux climatiques prend des formes spécifiques. Par exemple, en Algérie, le PNAE-DD décline les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) via des Plans Communaux Climat (PCC), combinant savoirs locaux sur l'eau et technologies d'alerte précoce (MATE, 2022).

III. Les grandes approches théoriques de la gouvernance territoriale

3.1. Les approches centrées sur les ressources

La gouvernance endogène valorise les ressources internes du territoire : savoirs locaux, réseaux sociaux, patrimoine naturel et culturel. Moulaert et Nussbaumer (2005) insistent sur l'autonomie locale et l'innovation sociale pour développer des stratégies adaptées aux besoins du territoire. Van der Ploeg (2008) illustre cela avec les communautés paysannes, capables de concilier tradition et innovation face aux dynamiques globales.

La gouvernance exogène met l'accent sur l'influence déterminante des dynamiques extérieures (politiques nationales, investissements étrangers, agendas internationaux). Elle est souvent associée à des approches top-down. Lowe et al. (1995) préconisent une approche hybride intégrant influences internes et externes. L'OCDE (2001) appelle à une meilleure coordination multi-niveaux, tandis que Perrier-Cornet (1996) plaide pour une coopération stratégique entre territoires urbains et ruraux.

3.2. Les approches centrées sur les acteurs et les réseaux

L'approche participative repose sur l'implication directe des citoyens et parties prenantes. Pecqueur (2000) et Lévesque (2003) valorisent la co-construction des politiques locales. Moulaert et Nussbaumer (2005) et Chambers (1983) insistent sur l'intégration des groupes marginalisés et la

démocratie locale. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS), telle que décrite par Moulaert et Nussbaumer (2005), est ici un levier de gouvernance durable.

L'approche par réseaux met en avant le rôle structurant des interactions entre acteurs multi-niveaux. Les réseaux facilitent l'innovation, la mobilisation de ressources et l'adaptabilité. Pecqueur (2000) évoque les systèmes productifs locaux ; Lévesque (2003) et Le Galès (2002) mettent en lumière la diversité des acteurs impliqués. Provan et Kenis (2008) analysent les formes de gouvernance en réseau et leur efficacité selon la structure, la confiance et l'interdépendance des membres. Ces réseaux favorisent une gestion décentralisée mais coordonnée des enjeux territoriaux.

3.3. L'approche centrée sur les institutions

L'approche institutionnaliste analyse le rôle structurant des institutions, qu'elles soient formelles (lois, règlements) ou informelles (normes, coutumes). North (1990) souligne que les institutions définissent les "règles du jeu" qui orientent les comportements des acteurs et structurent les incitations. Dans le champ de la gouvernance territoriale, Pecqueur (2000) défend la territorialisation des politiques publiques, adaptée aux spécificités locales. Lévesque (2003) explore les tensions entre centralisation et décentralisation, Pasquier (2007) analyse les freins institutionnels aux réformes, et Béhar (2009) plaide pour un décloisonnement des politiques sectorielles.

3.4. Synthèse : vers des modèles hybrides et polycentriques

La gouvernance territoriale évolue vers des modèles plus flexibles et hybrides. Brenner (2020) propose le concept de "gouvernance néo-régionaliste", critiquant l'échelle nationale comme cadre unique et valorisant les "espaces de flux" transfrontaliers. Cette approche rejoint les analyses d'Ostrom (2010) sur les systèmes polycentriques de gouvernance, où la gestion des ressources combine des règles locales et des cadres globaux dans des configurations institutionnelles complexes, permettant d'articuler les échelles d'action face aux défis environnementaux.

Ces différentes approches ne sont pas mutuellement exclusives. Leur complémentarité théorique permet de construire une grille de lecture multidimensionnelle de la gouvernance territoriale, sensible à la fois aux ressources internes, aux influences externes, aux jeux d'acteurs et au cadre institutionnel.

IV. La dimension politique et institutionnelle : l'articulation multi-niveaux

La gouvernance territoriale repose sur une articulation dynamique entre institutions locales, régionales et nationales. Leur interaction, fondée sur les principes de **subsidiarité, complémentarité et coordination multi-niveaux** (Le Galès, 2002 ; Hooghe & Marks, 2001), détermine l'efficacité des politiques publiques. Cette conception s'inscrit dans une perspective plus large de **gouvernance polycentrique** telle que définie par **Ostrom (2010)**, où la multiplicité des centres de décision et leur capacité à s'autoorganiser sont essentielles pour une gestion adaptée des ressources et des territoires.

4.1. Le rôle des institutions à différentes échelles

4.1.1. Institutions locales : laboratoires de démocratie proximale

Les institutions locales jouent un rôle pivot dans l'ancrage territorial des politiques publiques. Leur proximité avec les citoyens en fait des acteurs clés pour adapter les cadres nationaux aux spécificités locales et mobiliser les savoirs endogènes (Chambers, 1983). Selon Fukuyama (1995) et Coleman

(1988), elles constituent le creuset du capital social en favorisant la confiance et la coopération communautaire. Leur capacité à initier des innovations démocratiques (Le Galès, 2002) et à structurer des réseaux de production locaux (Van der Ploeg, 2008) en fait des leviers essentiels de résilience territoriale.

Cependant, comme le souligne Mecheri (2010) dans le cas algérien, cette potentialité reste contrainte par une autonomie "formelle". La dépendance financière aux transferts de l'Etat et la limitation des prérogatives décisionnelles réduisent souvent les collectivités locales à un rôle d'exécution plutôt que de conception (Bencherif, 2015). L'étude des Plans Communaux de Développement (PCD) révèle ainsi un décalage entre leur ambition participative et leur mise en œuvre effective, marquée par une faible appropriation citoyenne.

4.1.2. Institutions régionales : médiation des échelles de gouvernance

Les institutions régionales assurent une fonction de médiation indispensable entre les dynamiques locales et les orientations nationales. Leur position intermédiaire leur permet d'harmoniser les politiques territoriales à l'échelle intercommunale tout en facilitant la diffusion d'innovations techniques et organisationnelles (Moulaert & Nussbaumer, 2005). Comme l'illustre Van der Ploeg (2008) dans le domaine agricole, elles peuvent élaborer des stratégies différenciées respectant les spécificités écologiques et socio-économiques des territoires.

Néanmoins, leur efficacité dépend de leur capacité à dépasser les logiques sectorielles. Au sein des wilayas algériennes, Bencherif (2012) observe une **fragmentation des compétences** qui entrave la coordination des politiques d'aménagement. La persistance des disparités nord-sud, malgré les Plans Nationaux, témoigne des limites d'un modèle encore trop centralisé où les instances régionales peinent à impulser des dynamiques endogènes (Laggoune, 2009).

4.1.3. Institutions nationales : cadre régulateur et tensions centralisatrices

L'Etat national demeure l'acteur clé dans l'établissement des cadres législatifs et financiers assurant la cohésion territoriale (Cheema & Rondinelli, 2007). Sa capacité à redistribuer équitablement les ressources et à corriger les déséquilibres spatiaux constitue un pilier de la gouvernance territoriale. Comme le note Van der Ploeg (2008), les politiques nationales peuvent toutefois générer des effets contradictoires : si certaines mesures (labels de qualité, soutien aux circuits courts) renforcent l'autonomie locale, d'autres (normes standardisées, conditionnalités financières) peuvent fragiliser les initiatives territoriales. En Algérie, cette ambivalence se traduit par un **écart entre les principes constitutionnels de décentralisation** et une pratique gouvernementale encore fortement centralisée, limitant l'appropriation locale des projets de développement (Mebtoul, 2013).

4.2. Les défis de la gouvernance multi-niveaux

L'articulation optimale entre ces niveaux institutionnels repose sur un modèle polycentrique (Ostrom, 1990) combinant autonomie décisionnelle locale et coordination stratégique globale. Ce système nécessite un capital relationnel solide (Coleman, 1988) permettant de dépasser les asymétries de pouvoir. Les travaux de Rezzoug (2017) sur l'Algérie identifient trois obstacles majeurs à cette synergie :

1. La persistance de **cloisonnements administratifs** (Béhar, 2009) ;
2. Des **inégalités de ressources** entre régions (Djeli, 2011) ;

3. Un déficit chronique de participation citoyenne.

La transition vers une gouvernance véritablement multi-niveaux implique dès lors des réformes structurelles : renforcement des capacités locales, création de plateformes de concertation permanentes, et institutionnalisation de mécanismes d'évaluation adaptative des politiques publiques.

V. Une mise en perspective maghrébine

5.1. Configurations institutionnelles comparées

L'analyse des trajectoires de décentralisation au Maghreb révèle des configurations institutionnelles contrastées, marquées par un écart significatif entre les cadres normatifs et leur mise en œuvre effective. Le tableau suivant (tab 2) synthétise les indicateurs clés de cette diversité.

Tableau 2 : Indicateurs comparés d'autonomie territoriale au Maghreb

Pays	Taux d'autonomie fiscale	Dispositif clé	Défis structurels
Algérie	12%	Fonds de péréquation (Loi 11-10)	Centralisation administrative persistante
Maroc	32%	Loi organique 111-14 (Régionalisation)	Fracture urbain-rural dans l'exercice des compétences
Tunisie	18%	Code des collectivités locales 2018	Héritage bureaucratique postrévolutionnaire

Source : d'après CLEG, 2023

— Algérie : le paradoxe constitutionnel

Notre recherche confirme l'existence d'une tension fondamentale entre l'affirmation constitutionnelle du principe de décentralisation (articles 16 à 18 de la Loi fondamentale de 2020) et la réalité d'une pratique administrative demeurée fortement centralisée. Notre recherche confirme l'existence d'une tension fondamentale entre l'affirmation constitutionnelle du principe de décentralisation (articles 16 à 18 de la Loi fondamentale de 2020) et la réalité d'une pratique administrative demeurée fortement centralisée. Comme l'ont établi Kais (2022) et Zerari (2017), ce 'décalage performatif' se traduit par une limitation systématique des prérogatives des assemblées locales, particulièrement dans la gestion des ressources financières et la planification territoriale. Le faible taux d'autonomie fiscale (12%) constitue à cet égard un indicateur éloquent de cette dépendance structurelle.

— Maroc : l'avancée inachevée de la régionalisation

L'étude des réformes marocaines montre que la Constitution de 2011 a certes institutionnalisé une régionalisation avancée, mais que sa mise en œuvre rencontre des obstacles substantiels. Les travaux de Hibou (2021) démontrent que les préfets conservent des pouvoirs de tutelle qui limitent concrètement l'autonomie locale, notamment dans les zones rurales périphériques. Ce constat nuance significativement le taux d'autonomie fiscale relativement élevé (32%).

— Tunisie : les héritages bureaucratiques

L'analyse du cas tunisien révèle que le Code des Collectivités Locales (2018), bien qu'ambitieux sur le papier, se heurte à des inerties administratives profondément ancrées. Comme le note Camau (2020), la persistance de pratiques centralisatrices héritées de l'ère Ben Ali explique en grande partie le décalage entre les textes et leur application effective sur le terrain.

5.2. Enseignements pour une gouvernance intégrée

La comparaison maghrébine suggère plusieurs pistes pour une gouvernance territoriale plus effective:

- **Un transfert effectif de ressources financières** aux collectivités locales, condition sine qua non de leur autonomie réelle.
- **L'institutionnalisation de mécanismes de concertation** permanents entre les différents niveaux de gouvernance.
- **La reconnaissance et l'intégration des savoirs locaux** dans l'élaboration des politiques publiques.
- **La mise en place de dispositifs d'évaluation adaptative**, permettant d'ajuster les politiques en fonction des retours du terrain.

VI. Les limites et controverses de la gouvernance territoriale

Malgré ses ambitions, la gouvernance territoriale est confrontée à plusieurs critiques.

6.1. Le risque d'instrumentalisation et de reproduction des inégalités

Malgré ses ambitions, la gouvernance territoriale est confrontée à plusieurs critiques, Goodwin (1998) remet en question sa capacité réelle d'adaptation aux besoins locaux, soulignant les contraintes structurelles imposées par les politiques nationales et internationales et Jessop (1998) affirme que l'accent mis sur les solutions locales peut occulter les inégalités systémiques, renforçant les disparités plutôt que les corriger.

De plus, Perucca (2017) note que la gouvernance inclusive peut être biaisée au profit des acteurs les plus influents, au détriment des groupes vulnérables. Moulaert et Nussbaumer (2005) insistent sur le risque d'une gouvernance localisée dominée par des enjeux économiques de court terme au détriment de la durabilité environnementale.

6.2. La tension entre standardisation et contextualisation

L'absence d'un cadre institutionnel clair, la confusion des compétences et le manque de coordination peuvent affaiblir l'efficacité des politiques publiques. Selon le SNAT, l'équilibre à atteindre ne peut opposer économie et environnement, mais nécessite de les articuler au sein de configurations territoriales renouvelées.

6.3. Les défis de la participation effective

Fukuyama (1995) et Coleman (1988) rappellent que la **confiance entre institutions et citoyens** est un facteur central. Un équilibre adapté entre centralisation et autonomie territoriale améliore l'efficacité de la gouvernance. Granovetter (1973) et Van der Ploeg (2008) insistent sur les "liens faibles" qui favorisent la diffusion de l'information, l'inclusion et l'innovation territoriale. Ces liens facilitent l'intégration de perspectives diverses dans la prise de décision.

Perucca (2017) appelle à une coordination multiniveau rigoureuse pour éviter les conflits de compétence et assurer la complémentarité des actions. Chambers (1983) et Boserup (1970) soulignent que la réussite des politiques passe par l'intégration des réalités locales dans la redistribution des

ressources. L'harmonisation entre les niveaux institutionnels est indispensable pour assurer un développement équitable et durable.

Conclusion du Chapitre I

Ce premier chapitre a établi un cadre analytique intégrateur permettant d'appréhender la gouvernance territoriale comme phénomène complexe et dynamique. Trois piliers conceptuels émergent de cette exploration :

1. **La complémentarité théorique** : La confrontation des approches (endogène, exogène, institutionnaliste, participative, réseaux) révèle leur fertile interdépendance plutôt que leur opposition. Ces perspectives convergent vers un impératif : développer des formes de gouvernance hybrides, suffisamment flexibles pour s'adapter aux spécificités contextuelles tout en répondant aux défis globaux (Le Galès, 2021).
2. **L'architecture institutionnelle polycentrique** : L'analyse démontre que l'efficacité de la gouvernance repose sur une articulation subtile des échelles, combinant autonomie locale, coordination régionale et cohésion nationale. Cette équation institutionnelle exige des conditions préalables : une réelle autonomie décisionnelle et financière des entités locales, des mécanismes de régulation négociée plutôt qu'imposée, et un capital social suffisant pour soutenir la confiance inter-niveaux (Ostrom, 2012).
3. **Les défis de l'opérationnalisation** : L'étude des cas maghrébins, et particulièrement du contexte algérien, révèle un écart persistant entre les ambitions affichées et les réalités de terrain. La persistance de la centralisation, le déficit de capacités locales et la faiblesse de la participation citoyenne constituent autant d'obstacles à l'émergence d'une gouvernance territoriale effective.

C'est précisément l'analyse approfondie de ces obstacles, et en particulier du processus de décentralisation – à la fois comme levier potentiel et comme réalité inachevée – qui fera l'objet du prochain chapitre. Nous y examinerons comment les blocages de la décentralisation en Algérie contribuent à expliquer l'inopérance de la gouvernance territoriale dans des territoires comme le massif des Bibans.

CHAPITRE II

**LA DECENTRALISATION COMME LEVIER
DE GOUVERNANCE TERRITORIALE**

CHAPITRE II : LA DECENTRALISATION COMME LEVIER DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Introduction

Le chapitre précédent a établi que la gouvernance territoriale repose sur une articulation complexe entre dimensions horizontale (coordination entre acteurs d'un même territoire) et verticale (articulation entre niveaux institutionnels). C'est précisément sur cette **dimension verticale** que la décentralisation intervient comme levier opérationnel.

En transférant des compétences, des ressources et des pouvoirs de décision de l'Etat central vers les collectivités locales, la décentralisation vise à **rapprocher l'action publique des citoyens** et à l'adapter aux spécificités des territoires. Elle apparaît ainsi comme une réponse aux limites des modèles centralisés, trop souvent aveugles aux réalités locales.

Ce chapitre analyse la décentralisation à la fois comme concept, comme processus et comme réalité contrastée. Dans une première partie, nous en clarifions les fondements conceptuels et les différentes formes. La deuxième partie est consacrée au cas algérien, où la décentralisation, bien qu'inscrite dans les textes, reste un processus inachevé. La troisième partie confronte cette expérience à des benchmarks internationaux (Bolivie, Inde, France) pour identifier les conditions de réussite. Enfin, la quatrième partie esquisse les voies d'une décentralisation transformative, capable de répondre aux défis spécifiques des territoires de montagne.

I. Fondements conceptuels de la décentralisation

1.1. Centralisation et décentralisation : définitions et enjeux

La décentralisation, en tant que mode d'organisation territoriale de l'Etat, s'inscrit dans une opposition conceptuelle à la centralisation, souvent définie comme la concentration du pouvoir décisionnel entre les mains de l'autorité centrale.

Historiquement, Alexis de Tocqueville (1835), dans *De la démocratie en Amérique*, considère la centralisation comme un mécanisme puissant de régulation des affaires locales par l'Etat, renforçant le contrôle sur l'ensemble du territoire. Il distingue toutefois entre **centralisation politique**, qu'il juge indispensable à la cohésion de l'Etat, et **centralisation administrative**, qu'il critique pour son caractère oppressif envers les autonomies locales.

Max Weber (1971) aborde la centralisation sous l'angle de la rationalité bureaucratique : il y voit une caractéristique des sociétés modernes, où l'autorité repose sur une structure hiérarchique qui permet aux échelons supérieurs de prendre les décisions essentielles. Ce modèle assure une cohérence des politiques publiques mais tend à homogénéiser l'action publique au détriment de la diversité locale.

Dans la même veine, Rondinelli (1981) définit la centralisation comme un processus par lequel le pouvoir de planification, la gestion des ressources et la prise de décision sont concentrés au niveau central. Cette forme d'organisation est souvent considérée comme nécessaire pour les Etats en développement, notamment pour éviter la fragmentation administrative et maintenir une stabilité nationale. Perry et Clegg (1987) y voient une stratégie organisationnelle destinée à réduire l'incertitude en uniformisant les processus décisionnels.

Cependant, cette vision fonctionnaliste est largement critiquée. Prud'homme (1995) qualifie la centralisation d'entrave à l'adaptation des politiques publiques aux spécificités locales. Il soutient que la concentration des décisions au niveau central crée un **décalage entre les besoins des populations et les réponses apportées**, conduisant à une inefficacité des politiques et à un sentiment d'exclusion dans les territoires périphériques. Cheema et Rondinelli (2007) prolongent cette critique en soulignant que la centralisation limite la participation des acteurs locaux, ce qui empêche une prise en compte adéquate de la diversité territoriale.

Dans cette optique, **la décentralisation est présentée comme une alternative** permettant de rapprocher la décision publique des citoyens. Elle vise à transférer des compétences – politiques, administratives ou financières – vers les niveaux infra-étatiques, dans une logique de subsidiarité. Rondinelli (1981) met en avant ses avantages en termes de réactivité, d'efficacité et de mobilisation des ressources locales.

Néanmoins, **comme nous le verrons plus en détail** (cf. section 1.1.2), la décentralisation peut aussi comporter des risques, notamment celui de renforcer les inégalités et de favoriser la capture du pouvoir par les élites locales (Prud'homme, 1995). Ces deux lectures, bien que divergentes, convergent sur un point fondamental : **l'efficacité de la décentralisation dépend des conditions concrètes de sa mise en œuvre**. Sans renforcement institutionnel, sans ressources adéquates et sans mécanismes de redevabilité, elle peut reproduire, voire aggraver, les déséquilibres territoriaux existants.

Dans une perspective complémentaire, Faguet (2012) souligne que si la centralisation permet une meilleure coordination des politiques, elle tend à inhiber l'innovation locale et à réduire la capacité des gouvernements locaux à répondre efficacement aux besoins spécifiques de leur population. Il observe que la réussite d'une décentralisation dépend en grande partie de la **qualité des institutions locales** et de la **participation citoyenne**. De son côté, Le Galès (2002) insiste sur le fait que la centralisation, bien qu'elle puisse prévenir la fragmentation politique, tend à freiner l'adaptation des politiques publiques aux dynamiques territoriales.

1.1.1. Centralisation et décentralisation : une tension constitutive

Ces différents apports théoriques montrent que la centralisation est perçue à la fois comme un levier d'efficacité administrative et comme un obstacle potentiel à l'adaptation locale et à la participation. La décentralisation apparaît alors comme une réponse aux limites de la centralisation, à condition qu'elle s'inscrive dans un processus de **renforcement des capacités locales**, d'**implication citoyenne** et de **cohérence territoriale**.

Rondinelli (1981) défend l'idée que la décentralisation vise principalement à améliorer la réactivité des gouvernements en permettant une adaptation plus fine des politiques publiques aux spécificités locales. Cheema et Rondinelli (2007) vont plus loin en insistant sur le fait qu'elle crée des **mécanismes de gouvernance de proximité**, favorisant une compréhension plus fine des défis locaux et facilitant des processus de prise de décision participatifs.

1.1.2. Les risques de la décentralisation

Cependant, cette vision optimiste est tempérée par plusieurs auteurs. Prud'homme (1995) avertit que la décentralisation, si elle est mise en œuvre sans un accompagnement financier et technique adéquat,

risque d'aggraver les inégalités entre territoires. Smoke et White (2005) confirment ce diagnostic : selon eux, la réussite de la décentralisation dépend en grande partie de la capacité des institutions locales à interagir efficacement avec les échelons supérieurs de gouvernement et à mobiliser les ressources nécessaires.

Dans une perspective critique, Bardhan (2002) met en garde contre les **risques de capture par les élites locales**. Dans les contextes marqués par une forte hiérarchisation sociale, la décentralisation peut entraîner un simple transfert du pouvoir central vers des groupes influents à l'échelle locale, sans bénéfice réel pour les populations marginalisées. Ce phénomène, particulièrement préoccupant dans les régions enclavées ou historiquement défavorisées comme les Bibans, a été souligné dans le contexte algérien par Bouarfa et Kherbouche (2016).

A l'opposé de cette lecture pessimiste, Faguet (2004) offre une perspective plus nuancée, s'appuyant sur l'exemple bolivien pour démontrer que la décentralisation peut produire des effets positifs lorsque les conditions institutionnelles sont réunies. Smoke (2003) souligne néanmoins que la décentralisation risque d'échouer si les autorités locales ne disposent pas des compétences techniques et de l'autonomie financière suffisante. Ribot (2002) plaide pour l'instauration de **mécanismes de redevabilité**, par lesquels les autorités locales seraient tenues responsables devant les citoyens.

Agrawal et Gupta (2005) insistent sur la nécessité de **renforcer les capacités institutionnelles locales**, notamment à travers des formations ciblées à destination des élus et des cadres techniques. Ce renforcement permettrait aux institutions locales de mieux gérer les ressources, de concevoir des projets cohérents et de garantir une prestation de services équitable et durable.

En définitive, la décentralisation apparaît comme un **outil à double tranchant**. D'un côté, elle constitue une opportunité majeure pour améliorer la participation citoyenne, renforcer la démocratie locale et favoriser un développement territorial plus inclusif (Rondinelli, 1981 ; Faguet, 2004 ; Ostrom, 1990). De l'autre, si elle est menée sans un cadre institutionnel adapté, elle peut entraîner une captation des ressources par les élites, une dégradation des services publics et une accentuation des inégalités (Prud'homme, 1995 ; Bardhan, 2002 ; Smoke, 2003).

1.2. Formes et niveaux de la décentralisation

La décentralisation peut revêtir plusieurs formes qui varient selon les pays, les régimes politiques et les objectifs poursuivis. Selon Cheema et Rondinelli (2007) et Faguet (2012), ce processus se décline sous trois formes principales – administrative, politique et fiscale – et vise à renforcer la démocratie locale, à améliorer l'efficacité des politiques publiques et à adapter l'action publique aux spécificités des territoires.

- **La décentralisation administrative** consiste à transférer certaines compétences de l'administration centrale vers des structures locales, sans pour autant leur accorder une autonomie politique. Elle vise une gouvernance de proximité, mieux à même de répondre aux besoins spécifiques des populations (Crook & Manor, 1998). Les collectivités locales exécutent des missions au nom de l'Etat, avec une autonomie limitée.
- **La décentralisation politique** renvoie au transfert de pouvoirs décisionnels à des autorités élues localement, renforçant ainsi la participation démocratique et la responsabilisation des gouvernements locaux (Smoke & White, 2005). Elle confère aux collectivités territoriales un

pouvoir de décision autonome dans certaines compétences. Cela suppose l'existence de conseils élus (comme les conseils municipaux ou régionaux) et la légitimité démocratique pour agir sur les politiques locales. C'est une forme plus avancée de décentralisation qui favorise la participation citoyenne et l'appropriation des politiques publiques par les populations locales.

- **La décentralisation fiscale** confère aux collectivités territoriales la capacité de lever des impôts et de gérer leurs ressources budgétaires, condition essentielle pour garantir leur autonomie financière et opérationnelle (Faguet, 2012 ; Smoke & White, 2005). Cette autonomie repose sur des mécanismes de conception technique rigoureuse, notamment l'équilibre entre recettes locales et transferts étatiques (Bird & Smart, 2002), et l'adéquation des systèmes fiscaux aux spécificités territoriales (Bahl, 2008).

Ces trois formes de décentralisation peuvent coexister dans un même système, formant ainsi un processus de **transfert progressif de responsabilités et de moyens** aux collectivités locales. Les niveaux de la décentralisation, quant à eux, peuvent être définis selon l'échelle territoriale à laquelle s'opère ce transfert : commune, département, région, etc. Une gouvernance territoriale efficace suppose une **articulation claire entre ces différents niveaux** pour éviter les chevauchements de compétences et assurer une coordination optimale des politiques publiques.

1.3. Articulation entre décentralisation, participation citoyenne et territorialisation

L'un des fondements théoriques majeurs de la gouvernance territoriale contemporaine repose sur l'articulation étroite entre **décentralisation, participation citoyenne et territorialisation** des politiques publiques. Ces trois dimensions sont interconnectées et se renforcent mutuellement dans un cadre de gouvernance démocratique et efficace.

La décentralisation, en tant que processus de transfert de compétences, de responsabilités et de ressources de l'Etat central vers les collectivités locales, vise à **rapprocher le pouvoir décisionnel des citoyens**. Ce rapprochement crée les conditions favorables à une participation citoyenne accrue, à condition que les dispositifs de gouvernance locale soient conçus pour inclure les populations dans les processus délibératifs et décisionnels.

Par ailleurs, la **territorialisation** des politiques publiques implique l'adaptation des actions et stratégies aux spécificités locales – économiques, sociales, culturelles, environnementales. Elle suppose que les politiques ne soient plus conçues uniquement selon une logique verticale descendante, mais qu'elles soient **coconstruites avec les acteurs locaux**, en fonction des besoins et des potentialités du territoire. Cette logique repose sur la mobilisation des ressources endogènes, la connaissance fine des contextes locaux, et la capacité des acteurs territoriaux à agir collectivement (Pecqueur, 2000 ; Bensahel, 2006).

Dans cette perspective, la décentralisation devient un levier fondamental pour la territorialisation, en donnant aux acteurs locaux les moyens juridiques, financiers et institutionnels de planifier et de mettre en œuvre des politiques adaptées à leurs réalités. En retour, la participation citoyenne renforce la légitimité et la pertinence de ces politiques, en garantissant une meilleure prise en compte des besoins exprimés par les communautés.

Cette articulation entre décentralisation, territorialisation et participation citoyenne constitue également un levier stratégique pour l'ancrage territorial du développement durable. Comme le soulignent Moulaert et Nussbaumer (2008), la décentralisation peut devenir un catalyseur de durabilité à condition d'être pensée dans une logique de coordination entre niveaux de gouvernance. Elle permet de contextualiser les politiques environnementales et sociales, en favorisant l'innovation locale. Perucca (2017) montre que les territoires dotés d'une autonomie institutionnelle plus poussée sont souvent mieux équipés pour expérimenter des réponses adaptées aux enjeux contemporains, comme la gestion des ressources naturelles ou la transition énergétique.

Par ailleurs, la décentralisation est aussi un **levier de développement économique**. Selon Rodríguez-Pose et Sandall (2008), donner aux régions les moyens de définir leurs politiques économiques permet d'encourager l'innovation et la compétitivité. Faguet (2012) illustre cette dynamique en montrant que la décentralisation en Bolivie a permis une allocation plus efficace des ressources et une gestion plus pertinente des projets locaux. Bird et Vaillancourt (1998) soulignent que la décentralisation fiscale permet aux gouvernements locaux de mieux investir dans les infrastructures et les services, en fonction des priorités locales.

La réussite de la décentralisation repose aussi sur l'existence d'un **capital social fort**. Putnam (2000) montre que les régions caractérisées par des réseaux sociaux denses et une forte participation civique sont mieux préparées à tirer parti de l'autonomie locale. Coleman (1988) ajoute que la confiance et la coopération entre les citoyens et les institutions renforcent la capacité des collectivités à gérer leurs ressources de manière autonome, inclusive et efficace.

Cependant, cette articulation ne va pas de soi : elle suppose la mise en place de **mécanismes concrets** – conseils de développement, budgets participatifs, diagnostics territoriaux participatifs – et un **renforcement des capacités** des élus, des citoyens et des administrations locales. Elle exige également une décentralisation réelle, fondée non seulement sur des transferts de compétences, mais aussi sur une autonomie financière suffisante pour permettre une action locale autonome et durable (Kais, 2022 ; Rahmouni & Aknine, 2022).

1.4. Participation citoyenne et gouvernance territoriale

Le concept de **participation** occupe une place centrale dans les approches contemporaines du développement territorial, en particulier dans les contextes ruraux et marginalisés. Cependant, cette notion recouvre une diversité de définitions, de pratiques et de finalités, allant d'une simple consultation symbolique à une implication active et transformative des citoyens.

L'une des typologies fondatrices est celle d'Arnstein (1969), qui propose une "échelle de participation citoyenne" (*Ladder of Citizen Participation*), classant les formes de participation en huit niveaux, de la manipulation à la délégation de pouvoir réel. Cette grille met en lumière les écarts entre une participation formelle et une participation véritablement démocratique, en posant la question du pouvoir réel exercé par les citoyens.

Dans une perspective plus émancipatrice, Chambers (1983) voit dans la participation un moyen de renverser les dynamiques de pouvoir en plaçant "les derniers en premier". Il insiste sur l'importance d'impliquer les populations rurales et marginalisées dès les premières étapes de la prise de décision, afin de garantir que les projets répondent à leurs besoins réels et spécifiques. Freire (1974), quant à lui, considère la participation comme un processus de conscientisation et de libération, dans lequel

les individus prennent conscience des structures d'oppression et deviennent acteurs de la transformation sociale.

Uphoff (1985) propose une définition plus pragmatique de la participation, la considérant comme une implication volontaire dans des processus organisationnels ou décisionnels. Il distingue plusieurs niveaux : l'information, la consultation, la prise de décision active, et la mise en œuvre. Cette gradation permet de nuancer les différentes formes que peut prendre la participation selon les contextes.

Elinor Ostrom (1990), dans ses travaux sur la gestion des biens communs, considère la participation comme un élément clé de la durabilité des ressources. Elle montre que, dans un cadre institutionnel adapté, les communautés locales peuvent efficacement gérer les ressources collectives, à condition que la gouvernance soit inclusive, transparente et fondée sur des règles coconstruites.

Sur un registre similaire, Pretty (1995) développe une typologie des formes de participation, allant de la participation passive (information descendante) à la participation interactive, dans laquelle les communautés sont véritablement engagées dans la prise de décision et la co-construction des projets. Fung (2006) complète cette approche en modélisant les "architectures participatives", distinguant les dispositifs selon leur capacité transformative : forums consultatifs versus assemblées délibératives dotées de pouvoir réel. Cette granularité est cruciale pour dépasser une participation symbolique (Gaventa, 2006) et activer l'**empowerment** des communautés marginalisées.

1.4.1. Analyse critique des dispositifs participatifs

La participation ne peut être considérée comme un concept uniforme ni intrinsèquement positif. Plusieurs auteurs mettent en garde contre ses usages ambivalents. Cornwall (2008), White (1996), ou encore Cooke et Kothari (2001) ont montré qu'elle peut être instrumentalisée, à des fins de légitimation institutionnelle ou de consolidation du pouvoir par les élites locales.

Cleaver (1999) critique le "mythe de la communauté", soulignant que des rapports de pouvoir internes, liés au genre, à la classe ou à l'âge, peuvent reproduire ou accentuer des inégalités sociales au sein même des dispositifs participatifs. Cette critique rejoint les travaux de Gaventa (2006) sur les "espaces fermés/contre-espaces", montrant que la participation formelle peut masquer des exclusions structurelles. Fung (2006) propose alors des garde-fous : rotation des délégués, tirage au sort, et contrôle citoyen sur l'agenda.

A l'inverse, une participation conçue comme un processus émancipateur (Freire, 1974 ; Chambers, 1983), encadrée par des règles coconstruites (Ostrom, 1990), et soutenue par un cadre institutionnel adapté (Pretty, 1995 ; Uphoff, 1985), peut devenir un puissant levier de transformation sociale et de durabilité territoriale.

Pour qu'elle soit effective, équitable et transformatrice, la participation doit s'appuyer sur :

- Un **diagnostic approfondi** des dynamiques sociales et des rapports de pouvoir locaux ;
- Une **définition claire** des objectifs poursuivis (information, consultation, co-construction) ;
- Des **mécanismes inclusifs et représentatifs** ;
- Un **renforcement des capacités locales** (Agrawal & Gupta, 2005) ;

- Une **vigilance critique permanente** face aux risques de manipulation ou de captation.

Dans les territoires de montagne ou ruraux marginalisés, marqués par de fortes asymétries de pouvoir et une faible présence institutionnelle, la participation ne peut être réduite à un simple outil de gestion. Elle doit être pensée comme un **vecteur stratégique d'inclusion, d'adaptation territoriale et de reconfiguration des rapports entre populations et institutions**.

1.5. Enjeux de la décentralisation pour les territoires ruraux et marginalisés

Les territoires ruraux et marginalisés se trouvent souvent confrontés à des défis structurels importants: isolement géographique, faiblesse des infrastructures, accès limité aux services publics, et marginalisation politique. Dans ce contexte, la décentralisation représente un **levier stratégique pour corriger les déséquilibres territoriaux** et promouvoir un développement local équitable et inclusif.

Premièrement, la décentralisation peut contribuer à améliorer l'accès aux services publics essentiels dans les zones rurales, en rapprochant la décision politique des citoyens et en permettant une meilleure adaptation des politiques aux spécificités locales (Kais, 2022). En transférant les compétences en matière d'éducation, de santé ou de développement rural aux collectivités locales, les autorités locales peuvent répondre plus efficacement aux besoins des populations, à condition de disposer des ressources humaines et financières nécessaires.

Deuxièmement, les dispositifs de participation citoyenne intégrés dans les processus décentralisés peuvent renforcer **l'inclusion sociale** dans les territoires marginalisés. La participation des populations locales, souvent exclues des circuits décisionnels centraux, permet de valoriser les savoirs endogènes, de rétablir la confiance entre citoyens et institutions, et de favoriser des projets de développement fondés sur les priorités locales. Selon Ribot (2004), une décentralisation démocratique réussie suppose que les décisions soient prises par des autorités redevables devant les populations locales, ce qui renforce l'ancrage des politiques publiques dans les réalités du territoire. De même, Agrawal et Gibson (1999) insistent sur la nécessité de prendre en compte les contextes sociaux et les formes d'organisation communautaire pour garantir une véritable inclusion.

Troisièmement, la décentralisation favorise la **territorialisation des politiques publiques**. En responsabilisant les élus locaux, elle encourage l'émergence de stratégies de développement endogène qui mobilisent les ressources spécifiques du territoire (agriculture, artisanat, tourisme, etc.) et renforcent la résilience des communautés face aux vulnérabilités socio-économiques et écologiques. Cette approche s'aligne sur les principes du développement territorial intégré (Pecqueur, 2000).

La décentralisation joue également un rôle important dans la construction du **développement durable territorial**. Pour Moulaert et Nussbaumer (2008), elle peut être un catalyseur de durabilité si elle est articulée avec des dispositifs de coordination entre niveaux de gouvernance. Elle permet d'élaborer des politiques environnementales contextualisées, répondant aux réalités locales. Perucca (2017) renforce cette idée en affirmant que les régions autonomes sont mieux outillées pour innover dans des domaines tels que la gestion des ressources naturelles, la planification urbaine ou la transition énergétique.

Cependant, pour que la décentralisation produise des effets positifs dans les zones rurales et marginalisées, plusieurs conditions doivent être réunies : une **véritable autonomie de décision et de gestion**, un **financement stable et équitable**, des **mécanismes de participation efficaces**, et

un **renforcement des capacités locales**. A défaut, la décentralisation risque de reproduire les inégalités existantes ou d'aggraver la fragmentation territoriale.

Ainsi, la décentralisation, lorsqu'elle est bien conçue et accompagnée, peut être un outil puissant pour transformer les territoires périphériques en **espaces d'innovation, de citoyenneté active et de développement durable**.

II. La décentralisation en Algérie : un processus inachevé

2.1. Cadre législatif de la décentralisation en Algérie

Le cadre législatif de la décentralisation en Algérie repose principalement sur deux lois fondamentales: la **loi n° 90-08 relative à la commune** et la **loi n° 90-09 relative à la wilaya**, toutes deux promulguées en 1990. Ces textes définissent les prérogatives des collectivités territoriales et les modalités de leur organisation, de leur fonctionnement, ainsi que les relations qu'elles entretiennent avec l'administration centrale.

Ces lois ont posé les bases d'un processus de décentralisation administrative, en conférant aux assemblées élues (APC et APW) un rôle dans la gestion des affaires locales. Toutefois, la portée de cette autonomie reste limitée, en raison notamment du pouvoir de tutelle exercé par les représentants de l'Etat (walis, chefs de daïra), qui conservent une autorité prépondérante sur les décisions locales.

Des révisions constitutionnelles successives, notamment celles de 1996 et de 2016, ont introduit des éléments visant à renforcer la décentralisation, notamment en consacrant la commune comme cellule de base de la gouvernance locale et en reconnaissant l'importance de la démocratie participative. Cependant, **l'effectivité de ces principes demeure faible** en pratique, faute d'un transfert réel de compétences, de ressources et d'autonomie décisionnelle.

Par ailleurs, plusieurs tentatives de réformes ont été engagées, dont la réflexion sur la révision du Code des collectivités territoriales, visant à adapter le cadre juridique aux exigences du développement local, à la modernisation de la gestion publique, et à la participation citoyenne. Néanmoins, ces réformes restent inabouties et la décentralisation algérienne demeure à ce jour **largement inachevée**, entravée par une centralisation persistante des décisions, une faiblesse des capacités locales et un cadre institutionnel rigide.

2.2. Obstacles institutionnels à la gouvernance locale en Algérie

L'Algérie se heurte à plusieurs obstacles institutionnels qui freinent la mise en œuvre d'une décentralisation effective. Malgré les réformes juridiques, les collectivités locales restent fortement dépendantes de l'administration centrale, souffrent d'un cadre réglementaire complexe, et d'un déficit de capacités humaines et de participation citoyenne.

Premièrement, le pouvoir de tutelle exercé par les représentants de l'Etat (notamment les walis) constitue un frein majeur à l'autonomie des collectivités locales. Malgré l'existence d'assemblées élues, les décisions locales sont souvent soumises à l'approbation de l'administration centrale, ce qui réduit considérablement la marge de manœuvre des élus locaux (Zérari, 2017 & Kais 2022).

Deuxièmement, la complexité et l'opacité du cadre institutionnel limitent l'efficacité de la gestion locale. Le chevauchement des compétences entre différents niveaux de gouvernance (Etat, wilayas, communes) entraîne des confusions dans la répartition des responsabilités et ralentit la mise en œuvre

des politiques publiques. Cette situation est aggravée par l'absence de mécanismes clairs de coordination interinstitutionnelle (Zerari, 2017 ; Kais, 2022 ; Harrar, 2021).

Troisièmement, les collectivités locales souffrent d'un manque de ressources humaines qualifiées. La faiblesse des dispositifs de formation continue et le manque d'expertise technique freinent la capacité des communes à planifier, mettre en œuvre et évaluer des projets de développement durable adaptés aux spécificités locales (Kara et Aknine-Souidi, 2021).

Enfin, le manque de culture de la participation citoyenne et l'absence de véritables espaces délibératifs limitent l'ancrage démocratique de la gouvernance locale. Les mécanismes consultatifs existants sont souvent formels ou inefficaces, et les citoyens restent globalement éloignés des processus décisionnels.

Pour dépasser ces obstacles, il est indispensable d'engager une **réforme structurelle** du système de gouvernance locale, incluant :

- Une **clarification des compétences** ;
- Un **renforcement des capacités locales** ;
- Une **simplification du cadre réglementaire** ;
- Une **promotion effective de la participation citoyenne**.

2.3. Synthèse : les défis de la décentralisation algérienne

L'analyse du cadre législatif et des obstacles institutionnels révèle une **décentralisation inachevée** en Algérie, caractérisée par :

- Une **autonomie locale plus formelle que réelle**, en raison de la persistance de la tutelle administrative et du contrôle financier de l'Etat.
- Une **dépendance financière chronique** des collectivités locales, qui limite leur capacité d'initiative et d'investissement.
- Un **déficit de capacités humaines et techniques**, qui entrave la planification et la mise en œuvre de projets adaptés.
- Une **participation citoyenne faible et souvent symbolique**, qui prive les politiques publiques de l'intelligence collective du terrain.

Ces défis, communs à l'ensemble du territoire national, sont **exacerbés dans les zones de montagne** comme les Bibans, où l'enclavement géographique et la marginalisation historique amplifient les effets de la centralisation.

III. Regards croisés - Enseignements du benchmarking international

La décentralisation est aujourd'hui largement reconnue comme un levier stratégique pour améliorer la qualité de la gouvernance, renforcer la participation citoyenne et promouvoir un développement territorial plus équitable. Dans cette perspective, le **benchmarking** – la comparaison systématique entre pays ou territoires – apparaît comme un outil précieux pour analyser les conditions de réussite ou d'échec des processus de décentralisation (Rondinelli et al., 1983 ; Cheema & Rondinelli, 2007).

Comparer l'Algérie à des pays ayant mis en œuvre des réformes similaires permet de tirer des enseignements concrets sur les facteurs qui influencent la performance des systèmes décentralisés. Cette approche comparative est d'autant plus pertinente que les trajectoires de décentralisation varient selon les contextes politiques, institutionnels, économiques et culturels (Smoke, 2003 ; Faguet, 2014).

3.1. Expériences de réussite de la décentralisation

3.1.1. Bolivie : la force de la participation communautaire

La Bolivie est souvent présentée comme l'un des cas emblématiques de réussite d'une décentralisation dans un contexte de forte centralisation antérieure et de marginalisation territoriale. La réforme fondatrice fut la **Ley de Participación Popular (LPP)**, adoptée en 1994, qui a introduit un tournant majeur dans la structuration de la gouvernance locale bolivienne. Cette loi a permis un **transfert important de compétences et de ressources financières** aux municipalités, tout en institutionnalisant la participation des organisations communautaires de base (OCBs) aux processus décisionnels locaux (Faguet, 2012 ; Grindle, 2000).

La réussite relative de cette réforme repose sur plusieurs facteurs :

1. **Transfert financier significatif** : près de 20 % des recettes fiscales nationales ont été allouées directement aux municipalités, selon une formule équitable fondée sur la population (Faguet, 2004).
2. **Mécanismes de reddition de comptes** et de participation communautaire intégrés dans le processus, permettant une meilleure transparence dans l'allocation des ressources.
3. **Renforcement des capacités administratives locales**, notamment par des programmes de formation et de soutien technique aux élus et aux fonctionnaires municipaux (Grindle, 2007).

Les résultats obtenus sont notables : amélioration de l'accès aux services sociaux de base, réduction des disparités territoriales, et montée en puissance des acteurs locaux dans la gestion du développement. Faguet (2012) démontre que les décisions d'investissement public sont devenues plus sensibles aux besoins locaux après la réforme, en particulier dans les zones rurales historiquement marginalisées.

Comparaison avec le cas algérien

A la lumière de l'expérience bolivienne, le modèle algérien révèle des lacunes structurelles importantes. Bien que la décentralisation soit inscrite dans plusieurs textes législatifs, sa mise en œuvre reste largement incomplète. Les communes algériennes continuent de dépendre des dotations budgétaires de l'Etat central, ce qui limite considérablement leur autonomie d'action. L'absence de mécanismes institutionnels de participation citoyenne structurée empêche une réelle responsabilisation des élus et une co-construction des politiques locales.

3.1.2. Inde : la force de l'architecture institutionnelle

L'Inde constitue un exemple majeur de décentralisation institutionnelle à large échelle, notamment en milieu rural. La 73e révision de la Constitution indienne, adoptée en 1992, a marqué un tournant en créant un système constitutionnalisé de gouvernements locaux, les Panchayati Raj Institutions (PRIs), organisés en trois niveaux (village, bloc et district). Cette réforme visait à renforcer la démocratie

locale, à améliorer la gouvernance et à favoriser l'inclusion des groupes historiquement marginalisés dans les processus décisionnels (Rondinelli, 1999 ; Mathew, 2000).

L'un des apports majeurs de la réforme est l'établissement de Gram Sabhas (assemblées de village), instances de démocratie directe où les citoyens peuvent s'exprimer sur les choix budgétaires, les priorités locales et le suivi des projets. Selon Blair (2000), ces dispositifs ont permis une meilleure responsabilisation des élus locaux et une relative amélioration dans la fourniture de services de base.

Sur le plan fiscal, les PRIs disposent de sources de financement propres ainsi que de transferts de fonds étatiques et centraux, ce qui leur confère une marge d'autonomie financière. Crook et Manor (1998) notent que cette autonomie, bien que partielle, a permis aux collectivités locales de mieux répondre aux priorités locales tout en innovant dans la gestion des ressources.

Mise en perspective avec le cas algérien

En comparaison, l'Algérie a inscrit dans sa Constitution de 2016 des principes similaires d'autonomie locale et de participation citoyenne. Toutefois, ces dispositions n'ont pas été suivies de mesures opérationnelles robustes pour les traduire dans les pratiques institutionnelles et budgétaires des collectivités locales (Kais, 2022). Contrairement à l'Inde, les communes algériennes restent fortement dépendantes de la tutelle administrative et des subventions de l'Etat central (Bouarfa et Kherbouche, 2016). La participation des citoyens demeure largement informelle ou cantonnée à des consultations symboliques.

3.1.3. France : la force de la progressivité et de l'autonomie fiscale

La France constitue un exemple emblématique de décentralisation progressive et structurée. Le tournant majeur a été amorcé avec les lois Defferre de 1982, qui ont posé les fondements juridiques de la décentralisation en transférant des compétences importantes de l'Etat vers les régions, départements et communes. Ces réformes ont été consolidées par les lois ultérieures de 2003, 2004 et 2010-2015 (lois MAPTAM et NOTRe), qui ont renforcé les responsabilités locales, notamment en matière de développement économique, de transport, d'aménagement du territoire ou de gestion des lycées et collèges (Pontier, 2016).

Un élément clé de la réussite française est l'autonomie fiscale reconnue aux collectivités territoriales, leur permettant de prélever des impôts locaux et de disposer ainsi d'une marge de manœuvre financière. Cette autonomie favorise la planification stratégique à l'échelle territoriale et soutient l'innovation locale. En parallèle, des mécanismes de péréquation ont été institués afin de limiter les disparités entre collectivités riches et pauvres (Pasquier, 2012).

Les collectivités locales françaises disposent également d'outils de concertation et de participation, comme les conseils de développement, les conférences territoriales de l'action publique (CTAP) ou encore les budgets participatifs municipaux. Ces dispositifs permettent une territorialisation plus fine des politiques publiques et un ancrage plus profond de la gouvernance dans les dynamiques locales (Pinson, 2006, 2010 ; Donzelot, 2012).

Mise en perspective avec le cas algérien

Bien que l'Algérie se soit dotée d'un cadre juridique de décentralisation dès 1990, l'application de ces textes reste entravée par une forte centralisation financière et administrative. Les ressources propres

des collectivités locales représentent généralement moins de 10 % de leurs budgets, la majeure partie des financements provenant des subventions et dotations de l'Etat (Gani, Chikhi, & Chikhi, 2019). Cette situation entrave fortement la capacité des collectivités locales à agir de manière autonome, à élaborer des stratégies territoriales cohérentes et à initier des dynamiques locales de développement.

3.2. Analyse des facteurs de réussite et d'échec

L'analyse comparative des expériences bolivienne, indienne et française permet d'identifier plusieurs facteurs clés de réussite d'une décentralisation effective, dont l'absence dans le contexte algérien explique en grande partie les blocages observés.

3.2.1. Transfert de compétences et de ressources financières

Le transfert de compétences doit impérativement être accompagné d'un transfert de ressources financières. En Bolivie, le transfert des fonds publics aux municipalités locales a permis de financer les projets locaux et d'améliorer la gouvernance (Faguet, 2012). Le soutien financier conséquent de l'Etat bolivien, conjugué à un renforcement des capacités locales, a été déterminant.

En Algérie, les collectivités locales manquent souvent de moyens financiers pour exécuter leurs compétences. Selon le rapport de la Cour des comptes (2020), la mise en œuvre des compétences transférées est souvent entravée par l'insuffisance des moyens financiers et humains à disposition des collectivités.

3.2.2. Dépendance financière des collectivités locales

Les collectivités locales en Algérie sont fortement dépendantes des subventions de l'Etat central. Cette dépendance limite leur autonomie financière et leur capacité à financer des projets de développement local. Bouarfa et Kherbouche (2016) soulignent que cette dépendance empêche les collectivités de répondre de manière adaptée aux besoins de leurs territoires. Zouaïmia (2002) va plus loin en affirmant que cette dépendance budgétaire place les collectivités locales dans une situation d'assistance permanente, réduisant ainsi leur capacité d'innovation territoriale.

Le rapport de la Cour des comptes (2020) révèle que près de 80 % des communes sont considérées comme déficitaires et ne peuvent fonctionner qu'avec l'appui de l'Etat, via le Fonds Commun des Collectivités Locales (FCCL).

3.2.3. Faible capacité fiscale locale

L'autonomie fiscale est un facteur clé dans le succès des processus de décentralisation. En France, les collectivités disposent d'une réelle autonomie fiscale, leur permettant de financer localement leurs politiques publiques (Le Galès, 2002).

En Algérie, malgré l'existence de dispositifs juridiques prévoyant des taxes et impôts locaux, leur mobilisation reste très faible. Moussaoui et Arabi (2014) montrent que la fiscalité locale est sous-exploitée, en raison d'un cadre institutionnel rigide et d'une mauvaise organisation des services fiscaux communaux. Rahmouni et Aknine (2022) notent que les communes disposent d'une faible marge de manœuvre pour diversifier leurs sources de revenus.

Les rapports de la Cour des comptes (2020) soulignent plusieurs défaillances majeures :

- Absence de recensement des bases fiscales ;

- Régies communales dysfonctionnelles ;
- Coordination insuffisante entre les directions des impôts et les collectivités locales ;
- Ignorance ou non-application de certaines taxes communales.

En conséquence, environ 87 % des ressources locales proviennent de la fiscalité locale, mais dans des proportions très faibles par rapport au potentiel fiscal réel. Seules 2 % des ressources communales sont issues de recettes non fiscales, tandis que 11 % proviennent des transferts de l'Etat, confirmant une situation de dépendance budgétaire chronique.

3.2.4. Participation citoyenne

La participation citoyenne est un levier essentiel à la réussite des politiques de décentralisation, comme l'illustre le cas de l'Inde (Rondinelli, 1999 ; Johnson, 2003). En Algérie, la Constitution de 2016 affirme l'importance de la participation citoyenne, mais dans les faits, les mécanismes restent largement symboliques. Le cadre juridique est peu opérationnel, et les espaces de concertation sont rarement institutionnalisés ou dotés de moyens réels (Bedrani, 2002). Cornwall (2008) insiste sur le fait que sans co-construction et redistribution réelle du pouvoir, la participation risque de se réduire à une simple formalité.

3.2.5. Capacités institutionnelles

Le succès des réformes de décentralisation repose en grande partie sur le renforcement des capacités institutionnelles. En France, les lois de décentralisation ont été accompagnées d'un important dispositif de formation des élus et des cadres territoriaux (Le Galès, 2002).

En Algérie, les collectivités locales souffrent d'un déficit chronique de compétences, tant sur le plan administratif que technique. La plupart des communes ne disposent pas d'ingénierie locale pour monter, piloter et évaluer les projets (Khatim et Mahmoudi, 2021). La Cour des comptes (2020) souligne que ce déficit de capacités empêche les collectivités de répondre efficacement aux attentes des citoyens et de mobiliser les financements disponibles.

3.3. Leçons pour l'Algérie

A la lumière des expériences réussies observées en Bolivie, en Inde et en France, plusieurs enseignements peuvent être tirés pour renforcer et rendre plus opérationnel le processus de décentralisation en Algérie.

Assurer un transfert de ressources adéquat

Le transfert de compétences aux collectivités locales ne peut être effectif sans un accompagnement financier conséquent. L'Algérie doit s'inspirer des modèles de fédéralisme fiscal éprouvés (Bird & Smart, 2002) et élargir la base fiscale des communes en leur permettant de percevoir une part plus significative des impôts locaux (Rahmouni & Aknine, 2022). Le renforcement des capacités de mobilisation des ressources endogènes est crucial pour sortir d'une logique de dépendance aux dotations étatiques.

Renforcer les capacités locales

Le manque de compétences techniques, administratives et managériales au sein des communes constitue un frein majeur. L'Algérie pourrait investir dans le renforcement des capacités en développant des partenariats entre les collectivités territoriales, les universités et les écoles de formation en gestion publique locale. Concrètement, cela implique de coconcevoir avec les citoyens des "arènes délibératives" (Fung, 2006) adaptées aux réalités rurales et montagneuses.

Mettre en place des mécanismes de participation réelle

La participation citoyenne ne doit pas se limiter à un principe constitutionnel abstrait, mais se traduire par des dispositifs concrets : conseils participatifs, budgets participatifs, diagnostics territoriaux partagés (Cornwall, 2008 ; Pretty, 1995). L'exemple indien des Panchayats démontre l'importance de mécanismes inclusifs pour l'implication des populations marginalisées dans les décisions locales.

Clarifier et simplifier la répartition des compétences

L'un des blocages majeurs identifiés dans le système algérien est le chevauchement de compétences entre les niveaux central, wilayal et communal. Une redéfinition claire des compétences, appuyée par des textes réglementaires opérationnels et des mécanismes de coordination, s'impose pour permettre une mise en œuvre efficace des politiques locales.

Promouvoir l'équité territoriale et la solidarité intercommunale

La décentralisation ne doit pas exacerber les inégalités régionales. Il est donc essentiel d'accompagner les communes les plus vulnérables par des fonds de péréquation transparents et équitables, à l'image des mécanismes mis en place dans certains pays européens. L'équité territoriale doit être érigée en objectif stratégique de la gouvernance locale afin d'éviter la marginalisation des zones rurales ou montagneuses (Perucca, 2017 ; Harrar, 2021).

IV. Vers une décentralisation transformative

4.1. Conditions de réussite d'une décentralisation en contexte montagnard

Les zones de montagne, par leurs spécificités géographiques, écologiques et sociales, appellent une décentralisation différenciée, capable de prendre en compte leurs contraintes particulières : enclavement, fragilité des écosystèmes, dispersion de l'habitat, faible densité démographique. Les enseignements du benchmarking international et l'analyse du cas algérien permettent d'identifier plusieurs conditions de réussite :

1. Une reconnaissance juridique de la spécificité montagnarde, à l'instar de la loi montagne française (1985) ou des zones prioritaires marocaines, permettant aux communes de montagne de bénéficier de mesures dérogatoires et de dotations budgétaires adaptées.
2. Un transfert de compétences réel accompagné de ressources financières à la hauteur des surcoûts liés à la géographie (entretien des routes, accès aux services, etc.).
3. Un renforcement des capacités locales spécifiquement adapté aux besoins des petites communes de montagne, souvent dépourvues d'ingénierie technique et administrative.

4. Des mécanismes de participation adaptés aux réalités locales, s'appuyant sur les formes d'organisation communautaire existantes (comme la *Tajmaath*, *Comités de village*, en Kabylie) tout en garantissant l'inclusion des groupes marginalisés (femmes, jeunes).

4.2. Pistes de réforme pour une décentralisation transformative

Sur la base de ces enseignements, plusieurs pistes de réforme peuvent être esquissées pour faire de la décentralisation un véritable levier de développement territorial en Algérie, et plus particulièrement dans les zones de montagne :

1. Autonomie financière réelle : élargir la base fiscale des communes, leur permettre de percevoir une part significative des impôts locaux, et instaurer des mécanismes de péréquation transparents pour réduire les inégalités territoriales.
2. Renforcement des capacités locales : développer des programmes de formation continue pour les élus et les cadres territoriaux, en partenariat avec les universités et les écoles spécialisées, et créer des pôles d'ingénierie territoriale de proximité.
3. Participation effective : institutionnaliser des espaces de concertation permanente (conseils de développement, budgets participatifs) et reconnaître les formes d'organisation communautaire existantes comme interlocuteurs légitimes dans les processus décisionnels.
4. Clarification des compétences : définir clairement les responsabilités de chaque niveau de gouvernance (commune, Daïra, wilaya, Etat) pour éviter les chevauchements et les conflits de compétence.
5. Équité territoriale : adopter une approche différenciée pour les zones de montagne, avec des dispositifs spécifiques (fonds montagne, plans de massif) et des critères d'éligibilité adaptés à leurs contraintes.

Conclusion du Chapitre II

Ce chapitre a montré que la décentralisation, loin d'être une simple réforme administrative, est un processus politique complexe dont l'effectivité dépend de conditions exigeantes : un transfert réel de ressources financières, un renforcement substantiel des capacités locales, et une participation citoyenne authentique.

L'analyse du cadre législatif et des obstacles institutionnels en Algérie révèle une décentralisation inachevée, marquée par la persistance de la tutelle administrative, une dépendance financière chronique des collectivités locales, un déficit de capacités humaines et techniques, et une participation citoyenne souvent symbolique. Ces blocages, communs à l'ensemble du territoire national, sont exacerbés dans les zones de montagne comme les Bibans, où l'enclavement géographique et la marginalisation historique amplifient les effets de la centralisation.

La confrontation avec les expériences internationales (Bolivie, Inde, France) met en lumière les leviers potentiels de transformation : transfert de ressources adéquat, autonomie fiscale, mécanismes participatifs inclusifs, renforcement des capacités institutionnelles. Ces enseignements dessinent les contours d'une décentralisation transformative, capable non seulement de corriger les déséquilibres territoriaux, mais aussi de faire des collectivités locales de véritables actrices du développement.

Chapitre II : La décentralisation comme levier de gouvernance territoriale

C'est précisément pour analyser les effets concrets de ces blocages sur les populations que le prochain chapitre mobilisera l'approche des Moyens d'Existence Durables (MED). Ce cadre d'analyse, centré sur les cinq capitaux (humain, social, naturel, physique, financier) et sur les stratégies de résilience des ménages, permettra de diagnostiquer, à l'échelle des communautés des Bibans, comment la (non-décentralisation) affecte leurs capacités à convertir leurs ressources en développement durable.

CHAPITRE III
L'APPROCHE DES MOYENS D'EXISTENCE
DURABLES (MED) : UN CADRE D'ANALYSE
INTEGRATEUR

CHAPITRE III : L'APPROCHE DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES (MED) : UN CADRE D'ANALYSE INTEGRATEUR

Introduction

Les chapitres précédents ont établi les fondements de la gouvernance territoriale (Chapitre I) et analysé la décentralisation comme levier potentiel de son opérationnalisation (Chapitre II). Il nous faut désormais un cadre d'analyse capable de **relier ces dimensions institutionnelles et politiques aux réalités vécues par les populations**.

L'approche des Moyens d'Existence Durables (MED) répond à cette exigence. Développée à partir des travaux fondateurs de Chambers et Conway (1991) et opérationnalisée par le Department for International Development (DFID, 1999), elle propose une **lecture systémique des stratégies de subsistance des ménages**, en articulant :

- Cinq types de capitaux (humain, social, naturel, physique, financier) ;
- Un contexte de vulnérabilité marqué par des chocs, des tendances et des saisonnalités ;
- Des structures de transformation (institutions, politiques, processus) qui déterminent l'accès aux ressources et leur conversion en résultats.

Ce cadre est particulièrement pertinent pour notre recherche, car il permet de **diagnostiquer finement** comment les populations des zones de montagne mobilisent (ou non) leurs ressources pour faire face aux contraintes et construire leur résilience. Il offre également une grille de lecture pour **tester nos trois hypothèses**, en reliant les blocages de la gouvernance (centralisation, décentralisation inachevée) aux stratégies concrètes des ménages.

Ce chapitre présente ce cadre d'analyse en quatre parties. La première expose les fondements et les éléments clés du MED. La deuxième détaille les approches complémentaires qui l'enrichissent. La troisième est consacrée au capital social, concept central pour notre recherche. Enfin, la quatrième partie discute de la portée et des limites de l'approche, en soulignant son articulation avec l'approche par les capacités de Sen (1999).

I. Fondements et cadre conceptuel du MED

1.1. Genèse et définitions de l'approche MED

Le cadre des Moyens d'Existence Durable (MED) est un concept développé pour analyser et renforcer la résilience des communautés rurales face aux défis socio-économiques et environnementaux. Conçu initialement par des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale, le DFID et le FMI, ce cadre a été enrichi par les contributions de nombreux auteurs¹.

¹ Bien que le cadre MED ait été formalisé par des organisations de développement, ses fondements théoriques puisent dans une réflexion plus large sur la pauvreté et les libertés individuelles. L'**Encadré 1 (Annexe 1)** propose un focus détaillé sur l'influence majeure des travaux d'Amartya Sen (notamment sur les concepts de capacités, de vulnérabilité et de justice sociale) dans la construction de cette approche.

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

Chambers et Conway (1991) sont à l'origine du concept de moyens d'existence durable, avec un accent sur l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables en intégrant les dimensions écologiques et socio-économiques². Ils mettent également l'accent sur l'empowerment des communautés locales. Scoones (1998) a contribué à l'extension et à la formalisation du cadre MED, en proposant un cadre d'analyse qui met l'accent sur l'interaction entre les actifs, les vulnérabilités et les stratégies de subsistance. Ashley et Carney (1999) ont contribué à la diffusion et à l'application pratique du cadre, en particulier dans les politiques de développement et les stratégies d'intervention des ONG et des agences de développement. Ellis (2000) a exploré la diversité des stratégies de moyens d'existence des populations rurales et a analysé les facteurs qui influencent la sécurité des moyens d'existence en tenant compte des contextes économiques et politiques³. Devereux et Sabates-Wheeler (2004) ont développé des approches innovantes de protection sociale dans le cadre de l'approche MED, en insistant sur la dimension transformative des politiques sociales et sur les mesures visant à renforcer la résilience des ménages.

L'approche MED repose sur un ensemble de principes qui soutiennent les meilleures pratiques dans toute intervention de développement : centrées sur les personnes, réactives et participatives, à niveaux multiples, menées en partenariat, durables et dynamiques⁴.

1.2. Les éléments clés du cadre MED

Le cadre MED est composé de plusieurs composantes interconnectées qui influencent directement la résilience et la durabilité des moyens de subsistance. Ces éléments sont souvent représentés à l'aide de schémas permettant de visualiser les relations entre les capitaux, le contexte de vulnérabilité et les structures institutionnelles.

1.2.1. Contexte de vulnérabilité et facteurs d'influence

Le contexte de vulnérabilité (tab 3) définit l'environnement extérieur dans lequel vivent les populations. Il inclut les **tendances**, les **chocs** et la **saisonnalité**, qui influencent les moyens d'existence et la disponibilité des avoirs. Ces facteurs, généralement hors du contrôle direct des ménages, conditionnent la stabilité et la durabilité des stratégies de subsistance (DFID, 1999 ; Ellis, 2000).

² Pour une définition approfondie du concept de moyens d'existence durables et de la résilience selon Chambers & Conway, voir **Encadré 2 (Annexe 2)**. Ce cadre a par ailleurs été influencé par les travaux fondateurs de Robert Chambers (1983) sur le développement participatif.

³ L'**Annexe 2, Encadré 2** propose une analyse détaillée des contributions de ces auteurs (Scoones, Ashley & Carney, Ellis) au cadre MED, ainsi que des concepts de capitaux (humain, social, naturel, etc.) et de vulnérabilité qui structurent cette approche.

⁴ Ces principes sont détaillés et explicités dans la liste des **sept principes de l'approche MED** présentée en **Encadré 3, (Annexe 3)**. On y retrouve notamment les notions de « vision holistique », de « flexibilité et dynamisme » et de « valorisation du capital et des gens »

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

Tableau 3 : Contexte de Vulnérabilité

Contexte de Vulnérabilité	
Chocs	Chocs de santé, chocs naturels, chocs économiques, conflit, chocs au niveau des cultures/du bétail
Tendances	Tendances démographiques, tendances au niveau des ressources, tendances économiques nationales/internationales, tendances en matière de gouvernance, tendances technologiques
Saisonnalité	Des prix, de la production, de la santé, des possibilités d'emploi

Source : DFID, 1999

Les effets de ces facteurs sont multiples :

- Les **chocs** peuvent détruire directement les avoirs (ex. inondations, conflits) ou forcer les populations à abandonner leur territoire, comme cela s'est produit dans le massif des Bibans (Chouaki et al., 2010).
- Les **tendances** influencent la rentabilité des stratégies de subsistance à moyen et long terme.
- Les **variations saisonnières** constituent une source majeure de privations récurrentes dans les pays en développement.

Si les individus ont peu de prise directe sur ce contexte, il est néanmoins possible de renforcer leur résilience à travers la diversification des moyens d'existence et le développement des capacités adaptatives (Folke, 2006 ; Béné et al., 2012).

1.2.2. Les cinq types de capital

Au cœur du MED se trouve le **pentagone des avoirs**, qui illustre la combinaison et l'équilibre entre cinq capitaux essentiels. Aucune catégorie ne suffit à elle seule : les ménages combinent plusieurs capitaux pour atteindre leurs objectifs de subsistance, souvent en innovant face aux contraintes (Bebbington, 1999 ; Scoones, 1998).

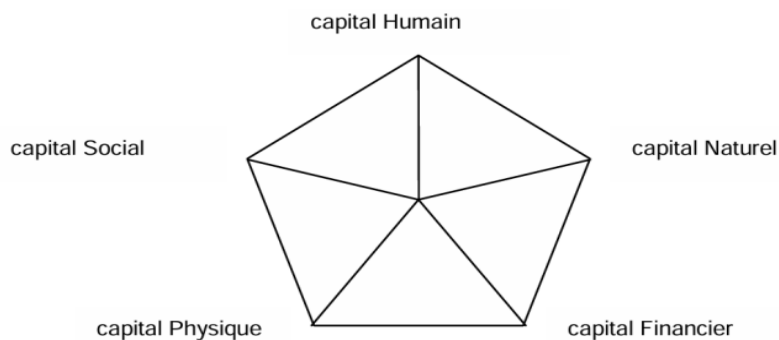
1. **Capital humain** : ensemble des compétences, connaissances, capacités physiques et état de santé nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies de subsistance. Le renforcement du capital humain accroît la capacité d'adaptation et favorise la diversification des revenus (DFID, 1999 ; Ludi et Slater, 2008).
2. **Capital social** : réseaux de relations, adhésion à des groupes et liens de confiance favorisant la coopération, l'accès à l'information et le soutien mutuel. Il inclut les réseaux horizontaux et verticaux, la participation à des structures formelles, et les normes de réciprocité (Putnam, 1993 ; Pretty, 2003).
3. **Capital naturel** : ressources environnementales tangibles (terres, forêts, eau) et intangibles (biodiversité, climat) essentielles à la production et à la sécurité alimentaire. Les chocs environnementaux affectent directement ce capital, souvent au cœur des stratégies rurales (Carney, 1998 ; Scoones, 1998).

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

4. **Capital physique** : infrastructures et biens matériels permettant la production et l'accès aux services essentiels : transports, logements, eau potable, énergie, outils et équipements (Farrington et al., 1999).
5. **Capital financier** : ressources monétaires ou convertibles en liquidités permettant de financer la consommation ou la production. Il inclut les stocks (épargne, bétail, bijoux) et les flux réguliers (salaires, pensions, transferts publics) (Ellis, 2000 ; DFID, 1999).

Le pentagone des avoirs (figure 1) permet de visualiser ces capitaux et de suivre leur évolution dans le temps, mettant en évidence les déséquilibres ou les renforcements qui influencent la durabilité des moyens de subsistance.

Figure 1 : Pentagone des avoirs



Source : DFID : Avril 1999

1.2.3. Structures et processus de transformation

Dans le cadre MED, les **structures** (organisations formelles et informelles) et les **processus** (politiques, règles, normes et pratiques) jouent un rôle central dans la médiation entre les capitaux disponibles et les stratégies de subsistance. Ils déterminent l'accès aux ressources, façonnent les opportunités économiques et influencent les relations de pouvoir (DFID, 1999 ; Le Galès, 2002).

- **Structures** : il s'agit à la fois des organisations publiques (administrations locales, agences techniques, collectivités territoriales) et privées (entreprises, associations, ONG) qui interviennent dans la gestion des ressources et la fourniture des services.
- **Institutions** : elles regroupent les règles formelles (lois, réglementations) et informelles (coutumes, normes sociales) qui régulent l'accès et l'usage des capitaux.
- **Processus** : incluent les dynamiques politiques, les mécanismes de gouvernance, la décentralisation, ainsi que les procédures décisionnelles influençant la répartition des ressources (North, 1990 ; Ostrom, 1990).

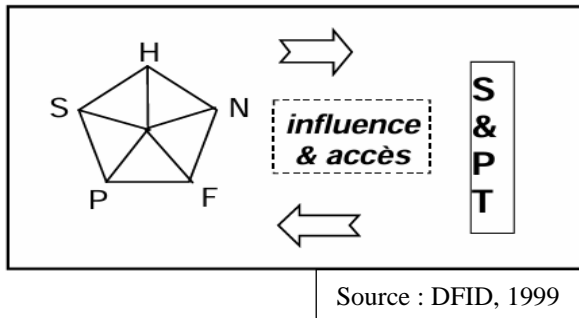
Un dispositif institutionnel inclusif peut faciliter la coopération, réduire les coûts de transaction et favoriser des arrangements locaux efficaces pour la gestion des ressources communes (Ostrom, 1990 ; Brousseau et Raynaud, 2006). A l'inverse, des structures centralisées ou rigides peuvent limiter la capacité d'innovation et d'adaptation des communautés, comme cela a été

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

observé dans plusieurs zones rurales algériennes où les cadres institutionnels peinent à intégrer les spécificités territoriales (Bessaoud, 2013 ; Harrar, 2021).

La figure 2 illustre la manière dont ces structures et processus interagissent avec les capitaux des moyens d'existence, influençant ainsi les choix stratégiques et les résultats.

Figure 2 : Structures et processus de transformation



Ce schéma montre que les structures et processus de transformation agissent comme un **médiateur** entre le contexte de vulnérabilité et les stratégies de subsistance. Ils peuvent élargir l'accès aux ressources ou, au contraire, le restreindre. Leur rôle est donc déterminant pour la résilience des communautés, en particulier dans les zones rurales marginalisées.

1.2.4. Stratégies des moyens d'existence

Les stratégies de subsistance correspondent aux combinaisons d'activités et de choix que les ménages mettent en œuvre pour atteindre leurs objectifs de bien-être. Elles dépendent de l'accès aux capitaux, du contexte de vulnérabilité et du cadre institutionnel (Ellis, 2000 ; Scoones, 1998).

Ces stratégies peuvent être classées en trois grandes catégories :

1. **Intensification agricole** : amélioration de la productivité par des pratiques optimisées ou l'adoption de nouvelles technologies.
2. **Diversification** : engagement simultané dans plusieurs activités économiques (agricoles, artisanales, commerciales, migratoires) afin de répartir les risques et d'accroître les revenus.
3. **Migration et transferts** : recours au travail saisonnier ou à la migration permanente, les envois de fonds constituant alors une source importante de capital financier.

Dans les zones montagneuses, la diversification occupe souvent une place stratégique, permettant aux ménages de compenser la faible productivité agricole par des activités forestières, artisanales ou liées au tourisme rural.

L'évaluation de ces stratégies doit tenir compte :

- De leur **durabilité environnementale** (préservation du capital naturel) ;
- De leur **viabilité économique** (génération de revenus stables) ;

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

- De leur **acceptabilité sociale** (équité, répartition des bénéfices).

Le lien avec la gouvernance territoriale est ici direct : des institutions locales réactives et participatives peuvent soutenir la diversification et l'adaptation, alors qu'un environnement réglementaire inadapté ou centralisé tend à freiner l'innovation et à accentuer les inégalités d'accès aux ressources (North, 1990 ; Van der Ploeg, 2008).

1.2.5. Résultats des moyens d'existence

Dans le cadre MED, le terme "résultats" est préféré à "objectifs" car il reflète mieux deux aspects fondamentaux :

- La **durabilité** (impact à long terme sur les conditions de vie) ;
- L'**orientation vers les accomplissements** (réalisation concrète et mesurable plutôt qu'intention).

Les résultats génériques identifiés par le DFID (1999) constituent des catégories indicatives, à adapter selon le contexte local et validées par une étude participative. Ils incluent notamment :

- Augmentation des revenus ;
- Amélioration du bien-être (santé, éducation, conditions de logement) ;
- Réduction de la vulnérabilité face aux chocs et incertitudes ;
- Sécurité alimentaire accrue ;
- Utilisation plus durable des ressources naturelles.

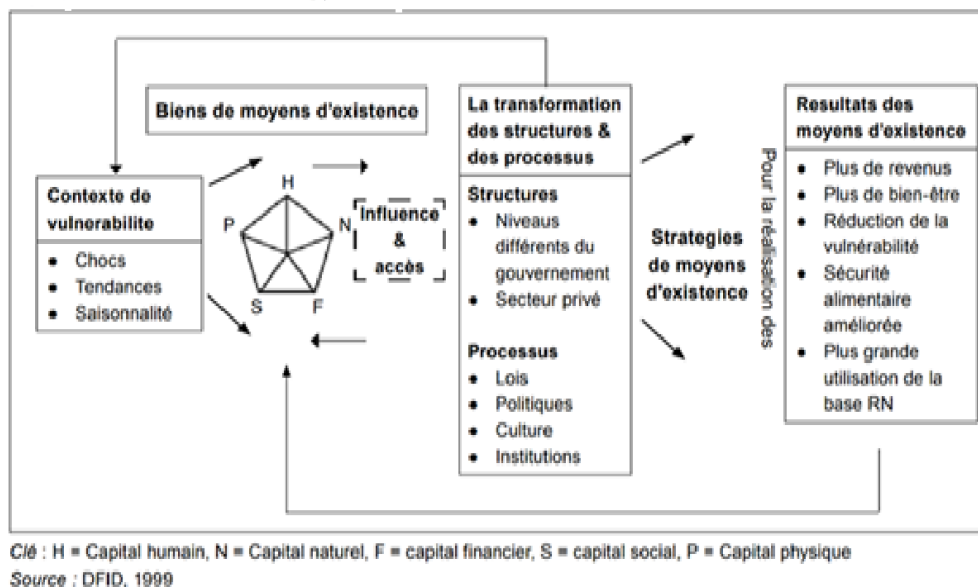
L'un des défis majeurs réside dans le fait que ces résultats ne sont pas toujours cohérents entre eux et restent souvent incommensurables. Par exemple, comparer la valeur relative d'un revenu accru avec celle d'un bien-être subjectif renforcé pose un problème méthodologique. C'est pourtant le type de compromis que les ménages doivent arbitrer quotidiennement dans leurs choix stratégiques. Cette tension entre aspirations, contraintes et arbitrages a été largement discutée dans les travaux sur le développement rural (Bebbington, 1999 ; Scoones, 1998), qui rappellent que les résultats doivent être évalués non seulement en termes économiques mais aussi sociaux, environnementaux et culturels.

1.2.6. Interactions entre les capitaux et la résilience

Le cadre conceptuel MED est synthétisé dans un schéma global (figure 3) représentant les interactions dynamiques entre :

- Les cinq types de capital (naturel, humain, social, physique, financier) ;
- Le contexte de vulnérabilité ;
- Les structures et processus institutionnels ;
- Les stratégies de subsistance ;
- Les résultats.

Figure 3 : Cadre conceptuel de l'approche MED



La figure 3 met en évidence :

- Comment les capitaux interagissent pour soutenir des stratégies de subsistance durables ;
- Comment le contexte de vulnérabilité affecte chaque capital de manière différenciée ;
- Comment les structures et processus de transformation influencent l'accès aux ressources et la capacité des ménages à faire face aux chocs.

Ces relations sont **circulaires et non linéaires** : les résultats positifs (par exemple, l'amélioration du capital humain ou social) renforcent la résilience, laquelle permet à son tour de consolider les capitaux existants et d'en mobiliser de nouveaux.

Cette vision systémique s'inscrit dans les approches contemporaines du développement durable, qui considèrent que la résilience ne se construit pas uniquement par l'accumulation de ressources, mais aussi par la **capacité d'adaptation, d'innovation et de coopération** (Folke, 2006 ; Béné et al., 2012).

II. Les approches complémentaires au sein du MED

Le cadre conceptuel du MED intègre différentes approches méthodologiques qui peuvent être mobilisées de manière complémentaire. Nous en présentons ici les principales.

2.1. L'approche institutionnaliste

L'approche institutionnaliste analyse l'influence des structures institutionnelles sur l'accès aux capitaux essentiels à la subsistance. Selon Ostrom (1990), des institutions bien organisées favorisent une gestion durable des ressources communes, condition indispensable à une gouvernance territoriale efficace. North (1990) souligne que les institutions formelles et informelles structurent les incitations et déterminent les trajectoires de développement économique et social. Dans le cadre MED, cette approche éclaire la manière dont les cadres

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

institutionnels, à différentes échelles, conditionnent l'accès équitable aux ressources et influencent la résilience communautaire.

2.2. L'approche participative

Robert Chambers (1983) plaide pour une participation active des communautés locales à la définition et à la mise en œuvre des stratégies de développement. Intégrée au MED, cette approche garantit que les interventions correspondent aux besoins réels des populations et s'appuient sur leur savoir-faire. Elle renforce la légitimité des décisions et favorise une gestion collective durable des ressources.

2.3. L'approche réseau

Développée par Lowe, Murdoch et Ward (1995), l'approche réseau met l'accent sur les interactions entre acteurs locaux afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles. Dans le cadre MED, le capital social, constitué des relations de coopération, joue un rôle déterminant pour soutenir les stratégies de subsistance et améliorer la résilience face aux crises. Les réseaux reliant ONG, institutions locales et acteurs privés facilitent l'accès à l'information, aux marchés et aux opportunités, renforçant ainsi la sécurité des moyens d'existence.

2.4. L'analyse multi-niveaux

L'analyse multi-niveaux (Hooghe & Marks, 2001 ; Le Galès, 2002) examine la gouvernance territoriale à trois échelles :

- **Micro** : stratégies de subsistance des ménages ;
- **Méso** : rôle des institutions locales dans l'allocation des ressources ;
- **Macro** : influence des politiques nationales sur la durabilité locale.

Dans le MED, cette approche relie les dynamiques locales aux cadres politiques et économiques plus larges, montrant comment des décisions prises à un niveau supérieur influencent directement les moyens d'existence (Brenner, 2004).

2.5. L'approche de la résilience

La résilience, au cœur du MED, désigne la capacité des communautés à s'adapter aux chocs et à maintenir leur stabilité à long terme (Folke et al., 2002). Appliquée aux territoires, elle implique d'élaborer des stratégies flexibles et adaptatives face aux aléas climatiques, économiques ou sociaux. L'intégration de cette approche dans la MED permet de concevoir des réponses durables qui protègent et valorisent les ressources locales tout en maintenant la cohésion sociale.

2.6. L'approche genre

L'analyse genre interroge la répartition des rôles, l'accès et le contrôle des ressources entre hommes et femmes. Dans la MED, elle vise à corriger les inégalités structurelles et à promouvoir l'autonomisation des femmes, en particulier dans les zones rurales (FAO, 2011 ; Razavi, 2009). Le renforcement du leadership féminin dans les instances décisionnelles

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

(coopératives, associations, institutions de microfinance) est essentiel pour atteindre l'équité et renforcer la durabilité des moyens d'existence.

2.7. Les outils méthodologiques

2.7.1. Diagnostic territorial participatif

Inspiré des travaux de Chambers (1994, 1997), de la FAO (2005) et de l'IIED (2001), le diagnostic territorial participatif est un outil clé pour évaluer la disponibilité et la qualité des capitaux naturel, humain, social, physique et financier. Dans la MED, il permet d'identifier les vulnérabilités locales et de définir des priorités d'action adaptées. La cartographie des ressources, les focus groupes et les enquêtes participatives assurent que l'analyse soit ancrée dans la réalité vécue par les communautés.

2.7.2. Utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG)

Les SIG permettent de spatialiser les capitaux de la MED : localiser les ressources naturelles (capital naturel), les infrastructures (capital physique) et les réseaux sociaux (capital social). Cet outil est crucial pour identifier les zones vulnérables et cibler les interventions. L'intégration de méthodes participatives dans les SIG (Chambers, 1997) accroît la pertinence des diagnostics en intégrant les perceptions et savoirs locaux (De Sherbinin et al., 2002 ; McCall, 2003).

III. Le capital social au cœur du MED

3.1. Définition et typologies du capital social

Le capital social désigne l'ensemble des ressources, tangibles ou intangibles, issues des réseaux de relations entre individus ou groupes. Il se manifeste par la **confiance**, les **normes de réciprocité** et les **connexions sociales** qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel.

Dans le cadre de la MED, le capital social est un **levier essentiel pour renforcer la résilience** des communautés rurales, car il favorise la circulation de l'information, la mobilisation collective et l'accès à des ressources ou opportunités autrement inaccessibles.

Putnam (1993) distingue deux formes principales de capital social :

- **Le capital social liant (bonding)** : relations fortes et denses entre membres d'un groupe homogène (famille, clan, communauté locale), qui renforcent la solidarité interne mais peuvent limiter l'ouverture vers l'extérieur.
- **Le capital social de pont (bridging)** : relations plus faibles mais ouvertes entre groupes différents, favorisant l'échange d'informations, l'innovation et l'accès à de nouvelles ressources.

3.1.1. Capital social de liaison (bonding)

Le capital social de liaison se réfère aux liens forts et aux relations de proximité au sein d'un groupe homogène. Ce type de capital social est essentiel pour renforcer la cohésion et la solidarité au sein des communautés, car il favorise la mise en réseau et le soutien mutuel, des

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

éléments particulièrement cruciaux dans les situations de vulnérabilité ou de besoin (Putnam, 2000). Fukuyama (1995) ajoute que ce capital est une ressource essentielle pour la survie et la résilience des groupes en période de crise, puisqu'il renforce les capacités internes de réponse.

Cependant, Granovetter (1973) considère que ces liens forts peuvent conduire à une "fermeture sociale", où les membres d'un groupe privilégient les relations internes au détriment des relations externes. Cette tendance à l'exclusivité peut limiter l'accès à de nouvelles informations, opportunités et ressources extérieures, freinant l'innovation et la mobilité sociale. Portes (1998) souligne que, bien que le capital social de liaison permette une forte solidarité, il peut également engendrer des comportements de méfiance ou d'hostilité envers les groupes extérieurs, exacerbant les divisions sociales.

3.1.2. Capital social de pont (bridging)

Le capital social de pont se réfère aux liens plus faibles établis entre différents groupes sociaux, économiques ou ethniques. Contrairement au capital social de liaison, qui renforce la cohésion interne, ce type de capital social **élargit les réseaux** en connectant des individus et des groupes autrement non reliés.

Putnam (2000) affirme que le capital social de pont est fondamental pour promouvoir l'inclusion sociale et l'ouverture, car il permet de construire des ponts entre groupes différents, renforçant ainsi la diversité et la coopération intercommunautaire. Woolcock (1998) avertit cependant que bien que ce type de capital favorise l'inclusion et l'innovation, il peut manquer de la profondeur émotionnelle et du soutien que procurent les liens plus étroits du capital de liaison. Burt (2001) souligne que, bien que le capital de pont soit un atout pour élargir l'accès à l'information, il peut également être plus instable et moins fiable, car ces relations sont souvent transactionnelles et temporaires.

3.2. Perspectives théoriques sur le capital social

Plusieurs auteurs ont façonné le concept de capital social, chacun apportant un éclairage spécifique.

Pour **Bourdieu (1980)**, le capital social constitue une ressource liée à l'appartenance à des réseaux durables, conférant un pouvoir social et participant à la reproduction des inégalités. **Coleman (1988)**, dans une perspective fonctionnaliste, met en avant le rôle des normes partagées, de la confiance et des obligations réciproques dans la facilitation de l'action collective.

Ostrom (1990), dans le contexte de la gestion des biens communs, montre que les communautés disposant d'un capital social solide peuvent élaborer des règles collectives efficaces et garantir la durabilité des ressources naturelles. Pour **Fukuyama (1995)**, la dimension culturelle est centrale : le niveau de confiance d'une société détermine sa capacité à développer des organisations complexes et à coopérer de manière durable.

Putnam (1993, 2000), comme nous l'avons vu, distingue les formes bonding et bridging, une distinction enrichie par **Granovetter (1973)** qui met en lumière l'importance des "liens faibles" dans la diffusion de l'information et l'accès à de nouvelles opportunités.

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

Cependant, la littérature critique rappelle que le capital social n'est pas intrinsèquement positif. **Portes (1998)** et **Woolcock (1998)** soulignent les risques d'exclusion, de clientélisme et d'enfermement communautaire. **Le Galès (2002)** montre qu'il peut être mobilisé de manière stratégique par des élites pour maintenir des rapports de pouvoir inégaux, détournant le potentiel collectif au profit d'intérêts restreints.

Trois dimensions apparaissent particulièrement déterminantes dans l'analyse du capital social, surtout dans le cadre de la MED :

- a. **Qualité des réseaux** : des réseaux ouverts et diversifiés favorisent l'innovation, l'adaptation et la résilience, tandis que des réseaux fermés peuvent limiter l'accès à de nouvelles ressources et renforcer les inégalités.
- b. **Effets contextuels** : les impacts du capital social dépendent du contexte socio-économique, institutionnel et culturel.
- c. **Dimensions politiques** : le capital social peut soutenir une gouvernance participative et inclusive, ou au contraire être mobilisé pour verrouiller l'accès aux ressources et renforcer le contrôle d'élites locales.

Ainsi, le capital social, loin d'être un actif univoquement bénéfique, est une **ressource ambivalente** : selon sa configuration et son usage, il peut renforcer la résilience et la coopération ou, au contraire, reproduire l'exclusion et les inégalités.

3.3. Application du capital social à la gouvernance territoriale

Dans le cadre de l'approche MED, le capital social figure parmi les actifs essentiels qui déterminent la capacité des communautés à sécuriser et à améliorer leurs moyens d'existence. Au-delà des simples réseaux de relations, il englobe la confiance mutuelle, les normes sociales et les pratiques de coopération qui permettent aux individus et aux groupes d'agir collectivement pour gérer les ressources, défendre leurs intérêts et participer activement aux processus décisionnels.

Woolcock et Narayan (2000) montrent que des réseaux solides, fondés sur la réciprocité et la confiance, renforcent la résilience des communautés face aux chocs économiques, politiques ou environnementaux. **Coleman (1988)** insiste sur le fait que ces relations structurantes facilitent la coordination, réduisent les coûts de transaction et limitent les risques liés à l'action collective. Dans une perspective territoriale, un capital social fort accroît la capacité des communautés à mobiliser leurs ressources endogènes, à négocier avec les institutions et à coordonner les interventions entre acteurs publics, privés et communautaires.

La MED met également en lumière l'importance des **liens de liaison** (bonding) et des **liens de pont** (bridging) pour diversifier les opportunités et renforcer l'accès aux ressources externes (Putnam, 2000 ; Granovetter, 1973). Les premiers assurent la cohésion interne et la solidarité, tandis que les seconds ouvrent des passerelles vers de nouvelles ressources économiques, institutionnelles et techniques. Dans les stratégies de développement territorial, la combinaison équilibrée de ces deux formes de liens est déterminante pour stimuler l'innovation et soutenir des projets ancrés localement tout en restant connectés à des réseaux plus larges.

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

Cependant, l'application du capital social à la gouvernance territoriale ne se limite pas à ses effets positifs. Des études critiques (Portes, 1998 ; Le Galès, 2002) rappellent qu'il peut aussi être utilisé de manière stratégique par certaines élites pour verrouiller l'accès aux ressources ou maintenir des rapports de pouvoir inégalitaires, limitant ainsi la participation inclusive. Dans la MED, cette ambivalence invite à concevoir des dispositifs de gouvernance qui valorisent les réseaux existants tout en prévenant les effets d'exclusion et les phénomènes de clientélisme.

Ainsi, un capital social dense et actif constitue un **levier stratégique pour la gouvernance territoriale** : il facilite la participation citoyenne, améliore la coordination entre les différents niveaux de décision et soutient l'émergence de projets intégrés adaptés aux réalités locales. Dans la logique de la MED, il agit comme un **catalyseur inter-capital** - reliant le capital naturel, humain, financier et physique - et conditionne la capacité des ménages et des communautés à s'adapter, innover et renforcer leur résilience dans un contexte de vulnérabilités multiples.

3.4. Inclusion sociale, participation citoyenne et renforcement des capacités locales

Notre diagnostic participatif dans les villages du massif des Bibans a mis en évidence que ces localités rurales enclavées sont marquées par un isolement géographique prononcé, une rareté des infrastructures et une faiblesse institutionnelle chroniques (voir Chapitres 5 et 6). Si les chefs-lieux de commune et de daïra concentrent l'essentiel des services administratifs et des infrastructures, les villages périphériques restent largement exclus de ces dynamiques. Dans ce contexte, l'inclusion sociale et la participation citoyenne apparaissent comme des piliers essentiels d'une gouvernance territoriale qui vise à réduire ces disparités.

Pour Sen (1999), le développement ne saurait se réduire à la croissance économique ; il consiste avant tout à élargir les libertés réelles dont disposent les individus pour mener la vie qu'ils valorisent. L'approche par les capacités, développée par Sen (1999) et Nussbaum (2000), met en évidence que la justice sociale implique de garantir à chacun des opportunités concrètes de participation à la vie publique, qu'elles soient d'ordre économique, politique ou culturel.

3.4.1. Intégration des populations marginalisées dans la gouvernance

L'intégration des populations marginalisées dans les processus décisionnels est une condition essentielle pour renforcer le capital humain et le capital social. Ostrom (1990) montre que la gestion durable des ressources communes repose sur des **règles inclusives**, élaborées et acceptées par toutes les parties prenantes. Chambers (1983) insiste sur la nécessité de "mettre les derniers en premier" pour éviter leur exclusion structurelle et renforcer leur autonomie. Boserup (1970) souligne la contribution déterminante des femmes à la gestion des ressources naturelles, souvent ignorée dans les structures décisionnelles.

Ainsi, l'intégration de ces groupes dans la gouvernance territoriale contribue non seulement à réduire les inégalités mais aussi à consolider les moyens d'existence, en élargissant l'accès aux ressources, à l'information et aux réseaux.

3.4.2. Politiques d'inclusion sociale

Les politiques d'inclusion sociale, en renforçant la participation des groupes historiquement marginalisés, agissent directement sur plusieurs capitaux de la MED :

- **Capital social**, en créant des réseaux de confiance (Coleman, 1988 ; Fukuyama, 1995);
- **Capital humain**, en offrant des espaces de formation et de participation ;
- **Capital institutionnel**, en rééquilibrant le rapport de force entre groupes dominants et minoritaires.

Sen (1999) et Nussbaum (2011) montrent que l'inclusion réelle ne se limite pas à l'accès formel aux droits mais à la capacité effective (**capability**) de participer et d'influencer les décisions. Ostrom (1990) a démontré que les règles coconstruites avec les communautés sont plus adaptées, durables et légitimes. Cependant, comme le rappellent Cheema et Rondinelli (2007), ces politiques doivent être conçues de manière à éviter la capture par les élites locales et garantir une représentation équilibrée.

3.4.3. Mécanismes de participation citoyenne

Les mécanismes de participation citoyenne constituent un levier opérationnel pour consolider les capitaux social, humain et institutionnel de la MED. Ils visent à accroître la capacité des communautés à influencer les décisions, à améliorer la transparence et à stimuler l'innovation collective.

1. **Consultations publiques** : elles permettent d'aligner les politiques sur les besoins réels des populations et de renforcer leur légitimité (Cheema et Rondinelli, 2007). Arnstein (1969) les situe à un niveau clé de son "échelle de la participation", où les citoyens deviennent acteurs et non simples spectateurs.
2. **Comités de concertation** : espaces de dialogue entre associations, acteurs économiques, élus et habitants, ils facilitent la médiation et la résolution de conflits (March, 1991). Healey (1997) et Innes et Booher (2004) montrent qu'ils favorisent la planification collaborative.
3. **Budgets participatifs** : ils donnent aux citoyens un pouvoir direct sur l'affectation des ressources financières locales, améliorant la transparence et l'équité (Smoke et White, 2005). Van der Ploeg (2008) souligne leur pertinence pour intégrer les préoccupations des populations rurales et marginalisées.
4. **Plateformes numériques** : outils de participation à distance, elles permettent d'élargir l'accès à la gouvernance, notamment pour les jeunes et les habitants éloignés des centres décisionnels (Moulaert et Nussbaumer, 2005).

En articulant ces mécanismes aux objectifs de la MED, la participation citoyenne devient un vecteur de renforcement durable des moyens d'existence, tout en consolidant la gouvernance territoriale inclusive.

3.4.4. Renforcement des capacités locales

Le renforcement des capacités locales est une condition essentielle pour que la participation soit effective et que les populations puissent réellement améliorer leurs moyens d'existence (Chambers, 1983). Dans cette perspective, qui articule l'approche MED et les travaux sur les capacités (Sen, 1999 ; Nussbaum, 2000), cela implique non seulement de développer les compétences techniques et organisationnelles, mais aussi d'accroître les libertés réelles permettant aux individus et aux communautés de choisir et de réaliser les modes de vie qu'ils jugent valorisants.

Cela passe par :

1. **L'éducation civique et la formation en gouvernance** pour mieux comprendre et influencer les processus décisionnels ;
2. Le **leadership communautaire** afin de stimuler l'initiative locale et la médiation entre acteurs ;
3. Le **soutien aux initiatives endogènes**, en renforçant leur viabilité économique et institutionnelle ;
4. **L'accès à l'information et aux ressources** pour réduire les asymétries de pouvoir.

Moulaert et Nussbaumer (2005) soulignent que l'innovation sociale, soutenue par des politiques inclusives, crée des opportunités d'autonomisation et de développement adapté aux réalités territoriales. Van der Ploeg (2008) rappelle que la participation des communautés marginalisées est essentielle pour éviter les solutions imposées de l'extérieur.

IV. Portée et limites de l'approche MED

4.1. L'utilité du cadre conceptuel MED

Le cadre conceptuel des Moyens d'Existence Durables (MED) offre une **vision systémique** pour analyser et comprendre la complexité des stratégies de subsistance des populations rurales. En intégrant les différents types de capital, le contexte de vulnérabilité et les structures institutionnelles, il permet de coconstruire avec les parties prenantes des solutions de développement adaptées et durables (Ashley et Carney, 1999 ; Serrat, 2017).

Les moyens d'existence durable englobent les capacités, les avoirs (ressources matérielles et sociales incluses) et les activités nécessaires pour vivre. Ils sont dits durables lorsqu'ils peuvent résister aux pressions et aux chocs, s'en remettre, et maintenir ou améliorer leurs capacités et leurs avoirs, aujourd'hui comme demain, sans amoindrir la réserve de ressources naturelles (Chambers & Conway, 1992).

S'inscrivant dans le sillage des travaux de Scoones (1998), Carney (2002), Ellis (2000) et Bebbington (1999), Chouaki et al. (2010) soulignent qu'une analyse centrée sur les moyens d'existence :

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

- Incite à réfléchir aux différents problèmes identifiés, en se focalisant sur les éléments clés du cadre MED et en élargissant le champ aux institutions et organisations concernées ;
- Favorise des approches non sectorielles et relativement ouvertes ;
- Reste sensible à la complexité et aux interactions dynamiques, en offrant des outils méthodologiques adaptés à la diversité ;
- Permet d'acquérir une compréhension intégrée de la durabilité économique, institutionnelle, sociale et environnementale ;
- Met en évidence les liens entre niveaux macro et micro, notamment les impacts différenciés des politiques sectorielles sur les différentes catégories de communautés.

Les principaux outils méthodologiques mobilisés dans ce travail sont : le diagnostic participatif, les enquêtes, le transect historique, les entretiens semi-structurés, les focus groups, la cartographie participative des ressources, l'approche genre et l'analyse documentaire. L'ensemble de la démarche a combiné des recherches bibliographiques, des enquêtes auprès d'acteurs clés, des enquêtes de terrain, des ateliers participatifs, la réalisation de cartes et l'utilisation des SIG.

Tout au long du processus, une attention particulière a été portée au respect des **sept principes de la MED** (tab 4) :

Tableau 4 : Les sept principes directeurs de l'approche des Moyens d'Existence Durable

Principe	Description
1- Les gens au cœur du développement	Placer les individus et les ménages comme acteurs centraux de toute action de développement, en tenant compte de leurs priorités, contraintes et aspirations.
2- Vision holistique	Comprendre les moyens d'existence dans toute leur complexité, en intégrant les dimensions économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales.
3- Flexibilité et dynamisme	Adapter les stratégies et interventions aux évolutions du contexte, aux nouvelles opportunités et aux risques émergents.
4- Valorisation des capitaux et des personnes	S'appuyer sur les atouts existants (naturels, humains, sociaux, physiques et financiers) et renforcer les capacités locales.
5- Interrelations micro-macro	Relier les dynamiques locales aux politiques et aux processus nationaux ou internationaux pour assurer une cohérence des actions.
6- Alliances partenariales larges	Encourager la coopération entre acteurs publics, privés, associatifs et communautaires.
7- Durabilité	Garantir que les moyens d'existence se maintiennent ou s'améliorent à long terme, sans dégrader les ressources naturelles ou compromettre l'avenir des générations futures.

D'après DFID, 1999 ; Carney, 2002)

4.2. Les limites de l'approche MED

L'approche MED s'est imposée comme un outil analytique pertinent, mais elle n'est pas exempte de critiques. Plusieurs auteurs en ont relevé les limites, tant sur le plan conceptuel que pratique.

1. **Prise en compte insuffisante des rapports de pouvoir et des conflits** : Scoones (2009), Cleaver (1999) ainsi que De Haan et Zoomers (2005) soulignent que le cadre tend à minimiser, voire à ignorer, les rapports de pouvoir et les dynamiques conflictuelles qui façonnent l'accès aux ressources et les stratégies de subsistance. Dans les contextes marqués par la vulnérabilité et l'inégalité, cette omission limite la compréhension des mécanismes réels de marginalisation et de résilience.
2. **Perspective temporelle limitée** : De Sherbinin et al. (2008) reprochent au MED son caractère relativement statique, qui ne prend pas suffisamment en compte l'évolution des moyens d'existence sur le long terme. L'absence d'une dimension historique et prospective affaiblit la capacité du cadre à anticiper les mutations structurelles.
3. **Complexité et difficultés d'opérationnalisation** : Bien que conceptuellement riche, le MED demeure difficile à mettre en œuvre sur le terrain. Carney (2002) et Morse et McNamara (2013) pointent la multiplicité de ses dimensions (actifs, vulnérabilités, stratégies, institutions), qui peut décourager les praticiens. De plus, l'accent mis sur le niveau micro (ménages, communautés) tend à occulter les influences macroéconomiques et les politiques nationales ou globales (Ellis et Biggs, 2001 ; De Haan, 2012).
4. **Intégration limitée des dimensions environnementales** : Krantz (2001) et Forsyth (2007) estiment que le MED n'intègre pas pleinement les enjeux écologiques et climatiques. Les impacts du changement climatique, de la dégradation des sols ou de la perte de biodiversité sont souvent abordés de manière partielle, alors qu'ils influencent directement la durabilité des moyens de subsistance. Ashley et Hussein (2000) ajoutent que l'absence d'indicateurs standardisés et de méthodologies rigoureuses rend difficile l'évaluation de l'impact environnemental et social des stratégies adoptées.
5. **Adaptation limitée aux contextes urbains** : Initialement conçu pour des contextes ruraux, le MED s'adapte difficilement aux réalités urbaines. Beall et Kanji (1999) ainsi que Rakodi et Lloyd-Jones (2002) soulignent que des problématiques telles que l'emploi informel, l'accès au logement ou aux services publics nécessitent des ajustements méthodologiques spécifiques.

4.3. L'apport complémentaire de l'approche par les capacités

Si le MED demeure un outil analytique précieux, ses limites invitent à le compléter par d'autres approches. C'est dans cette perspective que les travaux d'**Amartya Sen** et de **Martha Nussbaum** sur l'approche par les capacités apportent un éclairage complémentaire.

En mettant l'accent sur les **libertés réelles**, les **capacités fondamentales** et les **conditions structurelles** qui permettent aux individus de choisir et de mener la vie qu'ils valorisent, cette approche offre un cadre capable de pallier certaines insuffisances du MED, notamment en matière de justice sociale, d'égalité d'opportunités et de durabilité humaine (Sen, 1999 ; Nussbaum, 2000).

Chapitre III : L'approche des Moyens d'Existence Durable : Un cadre d'analyse intégrateur

L'approche par les capacités enrichit la lecture MED en soulignant que **les ressources (les capitaux) ne sont qu'un moyen** : l'objectif ultime du développement est d'élargir l'éventail des choix réels des individus. Cette perspective est particulièrement pertinente pour notre recherche, car elle permet de dépasser une simple description des actifs disponibles pour interroger les **capacités effectives** des populations à les convertir en bien-être et en liberté.

Conclusion du Chapitre III

Ce chapitre a présenté l'approche des Moyens d'Existence Durables, qui constituera la **grille de lecture privilégiée** de notre diagnostic territorial dans la seconde partie de cette thèse.

En articulant les cinq capitaux, le contexte de vulnérabilité et les structures de transformation, ce cadre nous permettra d'analyser finement comment les populations des Bibans mobilisent (ou non) leurs ressources pour faire face aux contraintes et construire leur résilience.

Le MED offre ainsi un pont entre l'analyse macro-institutionnelle de la gouvernance (Chapitres I et II) et l'analyse micro-sociale des stratégies des ménages. Il nous permettra de **tester nos trois hypothèses de recherche** en reliant les blocages de la gouvernance aux conséquences concrètes sur les moyens d'existence :

- **H1 – Le déficit d'autonomie financière et de décision** : la centralisation des ressources et des pouvoirs de décision limite-t-elle la capacité des acteurs locaux à convertir leurs atouts (savoir-faire, ressources naturelles) en projets de développement durable ?
- **H2 – La compensation par le capital social** : le capital social (solidarités communautaires, réseaux d'entraide) compense-t-il les déficits institutionnels ?
- **H3 – Le levier de la gouvernance participative** : une gouvernance participative peut-elle activer les synergies entre capitaux et renforcer la résilience ?

C'est à cette analyse empirique que sera consacrée la seconde partie de cette thèse, avec le diagnostic territorial participatif mené dans les quatre villages du massif des Bibans.

CHAPITRE IV

LES ZONES DE MONTAGNE EN ALGERIE :
SPECIFICITES, POLITIQUES ET
DYNAMIQUES

CHAPITRE IV : LES ZONES DE MONTAGNES EN ALGERIE : SPECIFICITES, POLITIQUES ET DYNAMIQUES

Introduction

Les chapitres précédents ont posé les cadres conceptuels de la gouvernance territoriale (Chapitre I), analysé la décentralisation comme levier potentiel de son opérationnalisation (Chapitre II), et présenté l'approche des Moyens d'Existence Durables (MED) comme grille de lecture privilégiée pour appréhender les réalités vécues par les populations (Chapitre III).

Ce quatrième chapitre opère un recentrage sur l'objet même de notre étude : les zones de montagne en Algérie. Il s'agit ici de contextualiser l'analyse en présentant les spécificités de ces territoires, le cadre juridique qui leur est dédié, et les dynamiques paradoxales qui les traversent, entre blocages institutionnels persistants et résilience communautaire.

L'objectif est double. Il s'agit d'abord de fournir au lecteur les clés de compréhension nécessaires pour appréhender la singularité du contexte montagnard algérien. Il s'agit ensuite de préparer le terrain pour la seconde partie de cette thèse, en montrant en quoi le massif des Bibans constitue un terrain d'étude représentatif des défis et des potentialités de ces espaces.

I. Contraintes structurelles et marginalisation des territoires de montagne

1.1. Contraintes naturelles et écologiques

Le développement rural en milieu montagnard en Algérie est entravé par un ensemble de contraintes structurelles qui combinent facteurs naturels, écologiques, sociaux et institutionnels.

Sur le plan physique, le relief accidenté, avec des pentes souvent supérieures à 25 %, des sols peu profonds et sensibles à l'érosion, ainsi que des conditions climatiques extrêmes (gel, sécheresse, pluies intenses) limitent les possibilités d'intensification agricole et fragmentent l'espace productif (FAO, 2011 ; PNUE, 2005). Cette vulnérabilité naturelle est accentuée par une pression démographique soutenue, le surpâturage et la déforestation.

1.2. Marginalisation socio-économique et institutionnelle

La marginalisation est également **sociale et institutionnelle**. Les zones de montagne souffrent d'un isolement prononcé, d'un déficit d'infrastructures de base (routes, écoles, centres de santé) et d'un accès inégal aux services publics (Acherard & Boukerzeza, 2011). Les politiques publiques, conçues selon des logiques descendantes et uniformisées, peinent à reconnaître et à prendre en compte les spécificités locales. Le manque d'investissement ciblé contribue à l'exode rural, à la dévitalisation des villages et à l'affaiblissement du capital humain (Chouaki et al., 2010 ; Launay, 2007).

Ces inégalités structurelles appellent une lecture dépassant la simple analyse écologique. Comme le soulignent Pasquier (2012), Debarbieux et Rudaz (2010) ou Angeon et Caron (2013), la marginalisation montagnarde est d'abord **politique** : elle résulte d'un déficit de

territorialisation de l'action publique et d'une gouvernance centralisée peu sensible à la diversité des territoires.

II. Un cadre juridique spécifique : entre avancées et ineffectivité

2.1. La loi n° 04-03 et ses instruments

La reconnaissance officielle des zones de montagne en Algérie a débuté avec le décret exécutif n° 86-228 (1986) et l'arrêté interministériel du 18 août 1993, qui ont établi les premiers critères de classement (altitude, pente, accessibilité). Cette approche initiale restait toutefois essentiellement techniciste et juridique, sans réelles déclinaisons stratégiques en matière d'aménagement ou d'investissements adaptés au terrain.

Une évolution notable intervient avec la **loi n° 04-03 du 23 juin 2004**, qui introduit une typologie plus fine des espaces montagnards, intégrant à la fois des critères physiques (relief, discontinuité) et socio-économiques (densité, accessibilité). Cette loi, qui s'aligne sur les recommandations internationales (FAO, 2011 ; Convention alpine), prône l'intégration des massifs dans les politiques nationales et régionales de développement.

La loi 04-03 propose plusieurs instruments de planification spécifiques :

- La **délimitation des massifs** selon leurs vocations ;
- Les **Plans d'Aménagement de Massif (PAMA)**, qui doivent définir les orientations de développement et de protection à l'échelle de chaque massif ;
- Le **Conseil National de la Montagne (CNM)**, instance de coordination et de pilotage stratégique ;
- Le **Fonds National de la Montagne (FNM)**, destiné à financer les actions de développement.

Une typologie officielle des zones de montagne a été élaborée par le BNEDER en 2003, définissant **28 massifs** sur la base de critères physiques, écologiques et d'accessibilité (cf. Annexes 5, Tab 1 et annexe 6, fig 2).

2.2. Les blocages de la mise en œuvre

Malgré cette architecture juridique ambitieuse, l'effectivité des dispositifs prévus par la loi 04-03 reste très limitée. Aucun règlement de massif n'a été promulgué, le CNM est resté inactif, et le FNM n'a jamais été doté (JORADP, 2004 ; CENEAP, 2012). Comme le soulignent Harrar (2021) et, dans une perspective complémentaire, Agharmiou-Rahmoun & Ben Allak (2020) à travers l'étude des dynamiques d'innovation sociale en Kabylie, cette loi, bien que juridiquement valide, est institutionnellement neutralisée par des logiques sectorielles et centralisatrices.

2.2.1. Des comités de massif sans effectivité

Le décret n° 05-469 (2005), censé opérationnaliser la loi, prévoyait la création de comités de massif tripartites. Dans la pratique, ces comités sont restés des **coquilles vides** :

- Seuls **8 %** ont tenu des réunions régulières (enquête CENEAP, 2018) ;
- Les acteurs locaux y étaient minorisés, les représentants de l'Etat détenant l'essentiel du pouvoir décisionnel ;
- Aucun budget dédié aux PAMA n'a été inscrit dans les lois de finances entre 2006 et 2022 ;
- **24 massifs sur 28** ne disposent pas de cartographie fine des ressources.

2.2.2. La contradiction institutionnelle

La superposition de normes contradictoires a transformé les PAMA en un "droit fantôme" : juridiquement valides, mais matériellement inopérants. Cette neutralisation s'explique par deux mécanismes :

- **L'hégémonie sectorielle** : les ministères techniques (Ressources en Eau, Agriculture) ont fréquemment contourné les comités locaux en s'appuyant sur la loi n° 06-06 (2006) permettant de déclarer des projets d'"intérêt national". Entre 2010 et 2020, 14 barrages ont ainsi été imposés dans des zones classées "à haute valeur écologique", entraînant la destruction de 42 hectares de forêts protégées.
- **La recentralisation par le bas** : l'article 45 du Code communal (modifié en 2010) a renforcé les pouvoirs de tutelle des walis, réduisant les comités de massif à de simples organes consultatifs.

2.3. Le Fonds National de la Montagne : une architecture budgétaire inopérante

Prévu par l'article 11 de la loi 04-03, le FNM devait constituer le levier financier central du développement montagnard. Il est resté un **dispositif purement théorique** :

- Aucune dotation dans 12 lois de finances successives (2005-2023) ;
- Seulement **0,02 %** des crédits "montagne" transitent par le FNM, contre 97 % pour le Fonds Forestier National (FFN) et le Fonds de Développement Rural Intégré (FDRI) (Cour des Comptes, 2022) ;
- **48 projets locaux** bloqués faute de financements.

Trois facteurs expliquent cet échec : la concurrence institutionnelle (FFN et FDRI captent les ressources), l'absence de tutelle politique claire, et la faiblesse des relais institutionnels de proximité (comités de massif inactifs, CNM bloqué).

2.4. L'exemple de l'ANCC : techno-centralisme et effacement territorial

L'Agence nationale des changements climatiques (ANCC), créée en 2005, illustre les limites d'une gouvernance technocratique centralisée. Sa mission théorique - promouvoir une gouvernance climatique intégrée - pourrait contribuer à la résilience des massifs face à l'érosion et aux sécheresses. Dans les faits, son action révèle trois échecs structurels :

- **Sous-équipement chronique** : 38 agents permanents pour couvrir 58 wilayas ; 72 % des postes techniques vacants ; budget annuel de 127 millions DZD, soit 0,17 % du budget du ministère de l'Environnement.
- **Coordination fragmentée** : l'ANCC, la DGF et la DRE élaborent des rapports contradictoires, sans cadre méthodologique unifié (exemple du bassin-versant des Babors en 2021).
- **Territorialisation inachevée** : aucun Plan d'Adaptation Climatique Territorial (PACT) n'a été déployé dans les 15 massifs prioritaires ; 98 % des communes de montagne n'ont pas été consultées lors de l'élaboration du Plan National Climat 2025.

2.5. Des expérimentations locales prometteuses mais sans essaimage

Quelques tentatives de mise en œuvre de la loi 04-03, bien que ponctuelles, confirment la pertinence d'une approche territorialisée :

- **Projet pilote de Skikda (2011-2015)**, dans le cadre du PPDR : reboisement de 1 200 hectares (+37 % de couverture végétale), création de huit coopératives agropastorales, réduction de 40 % de l'érosion.
- **Observatoire de Tlemcen (2016-2020)**, financé par l'UE : système d'alerte précoce contre les incendies et l'érosion, couvrant 18 communes montagnardes.

Ces initiatives, efficaces sur le plan technique, ont été abandonnées faute de modèle de transfert institutionnel et de relais pérennes.

III. Dynamiques communautaires et résilience territoriale

3.1. Initiatives locales et savoirs endogènes

Malgré la marginalisation persistante et l'absence d'un cadre opérationnel soutenu par l'Etat, les territoires montagnards algériens développent des dynamiques de résilience fondées sur des ressources endogènes. Ces dynamiques prennent la forme de :

- Pratiques agroécologiques adaptées (cultures en terrasses, arboriculture de versant, gestion communautaire de l'eau) ;
- Activités artisanales ancrées localement ;
- Initiatives collectives souvent invisibles aux yeux des politiques publiques (Van der Ploeg, 2008 ; Chambers, 1983).

Ces stratégies, bien que souvent fragmentaires et précaires, révèlent une capacité d'organisation sociale, une mémoire territoriale et un savoir-faire intergénérationnel qu'il est essentiel de reconnaître et de valoriser (Caron et al., 2017).

3.2. Le capital social comme ressource face aux défaillances institutionnelles

Ces dynamiques s'articulent autour d'un capital social fort, mobilisé à travers des formes de solidarité villageoise, de gestion collective des ressources naturelles, et de pratiques agricoles écologiquement résilientes (Béné & Fournier, 2015).

Dans un contexte de retrait de l'Etat, ces initiatives peuvent être vues comme les prémices d'un **modèle de gouvernance locale polycentrique**, fondé sur la co-construction des règles d'usage, la coopération horizontale et l'auto-organisation (Ostrom, 1990). Leur déploiement à plus grande échelle reste toutefois conditionné par la capacité des institutions à leur accorder une reconnaissance, un appui technique et un cadre légal facilitant leur mise à l'échelle.

IV. Le massif des Bibans : un terrain d'étude représentatif

C'est dans ce contexte contrasté - entre blocages institutionnels persistants et dynamiques communautaires de résilience - que s'inscrit notre terrain d'étude : **le massif des Bibans**, situé à l'extrême sud-ouest de la wilaya de Béjaïa.

Ce massif présente toutes les caractéristiques des zones de montagne marginalisées en Algérie:

- Un **enclavement géographique** prononcé, avec des villages difficilement accessibles et un déficit chronique d'infrastructures ;
- Une **marginalisation institutionnelle** ancienne, les politiques publiques peinant à y produire des effets tangibles ;
- Des **ressources naturelles** importantes (forêts, eau, biodiversité) mais sous-exploitées et menacées par l'érosion et la déforestation ;
- Un **capital social** exceptionnel, fondé sur des solidarités communautaires anciennes (Tajmaath) et des savoir-faire locaux précieux (oléiculture, artisanat) ;
- Une **histoire prestigieuse** – le territoire fut le cœur du Royaume des Ath Abbas, qui nourrit une forte identité locale et une mémoire de l'autonomie politique.

Le massif des Bibans constitue ainsi un **observatoire privilégié** pour analyser, à une échelle fine, les tensions entre logiques centralisées et dynamiques locales, et pour évaluer la pertinence de l'approche MED comme outil de diagnostic et de levier de gouvernance participative.

Conclusion du chapitre IV

Ce chapitre a mis en évidence les profondes tensions qui traversent les territoires montagnards en Algérie. D'un côté, un **cadre juridique spécifique** (loi 04-03) reconnaît théoriquement leurs particularités et prévoit des instruments de planification et de financement. De l'autre, une **mise en œuvre défaillante** - due à l'absence de volonté politique, au cloisonnement institutionnel et à la persistance de logiques centralisées - réduit ce dispositif à un "droit fantôme" sans effectivité réelle.

Chapitre IV : Les zones de montagnes en Algérie : Spécificités, Politiques et Dynamiques

Paradoxalement, c'est dans cet espace laissé vacant par l'Etat qu'émergent des **dynamiques communautaires de résilience**, fondées sur le capital social, les savoirs locaux et des formes d'auto-organisation. Ces initiatives, bien que fragiles et souvent invisibilisées, constituent un point d'appui essentiel pour penser une gouvernance territoriale véritablement adaptée aux réalités montagnardes.

C'est précisément pour analyser ces dynamiques, à l'échelle fine d'un territoire représentatif “ **le massif des Bibans** ” que la seconde partie de cette thèse mobilisera l'approche des Moyens d'Existence Durables (MED). Dans une démarche de diagnostic territorial participatif, il s'agira de comprendre comment les populations locales mobilisent leurs capitaux (humain, social, naturel, physique, financier) pour faire face aux vulnérabilités, et comment les blocages institutionnels identifiés dans cette première partie affectent concrètement leurs stratégies de résilience.

DEUXIEME PARTIE
LECONS D'UN DIAGNOSTIC
TERRITORIAL PARTICIPATIF EN
MILIEUR MONTAGNARD

INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE : LEÇONS D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF EN MILIEU MONTAGNARD

Cette deuxième partie de la thèse constitue la restitution et l'analyse des résultats issus d'une démarche de diagnostic territorial participatif conduite dans quatre villages (Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel) de la commune d'Ighil Ali, localisée sur le versant nord du massif des Bibans, à l'extrême sud-ouest de la wilaya de Béjaïa.

I. Contexte et justification du diagnostic

Le choix de ce terrain d'étude répond à une double exigence. D'une part, ce territoire, marqué par son enclavement, son relief contraignant et sa marginalité historique, est représentatif des défis structurels et de gouvernance propre aux zones de montagne en Algérie. D'autre part, il offre un observatoire privilégié pour analyser les effets concrets des politiques publiques - ou de leur absence - sur les moyens d'existence des populations rurales.

L'initiative de ce travail s'inscrit dans le constat critique d'un déséquilibre profond dans les politiques agricoles et rurales menées depuis l'indépendance. L'Etat algérien a concentré ses efforts sur le développement de l'agriculture intensive dans les zones de plaine, perçues comme prioritaires dans la quête de sécurité alimentaire nationale. A l'inverse, l'agriculture de montagne, familiale, peu mécanisée et fortement dépendante des aléas climatiques, est restée en marge des grands dispositifs d'appui, de recherche et d'investissement. Cette marginalisation plurielle a conduit à une **dévitualisation chronique** des espaces concernés, caractérisée par un taux élevé de chômage, une précarisation durable des ménages, l'intensification de l'exode rural, et une pression croissante sur des ressources naturelles fragiles.

Ce constat a progressivement été reconnu par les pouvoirs publics, entraînant un repositionnement de l'action de l'Etat en faveur des zones dites "difficiles", dont les montagnes, dans le cadre du Renouveau agricole et rural initié au début des années 2000. Le Plan National de Développement Agricole (PNDA), lancé en 2000, a constitué un tournant en introduisant la nécessité d'une approche territorialisée et inclusive, visant à corriger les déséquilibres hérités des politiques antérieures tout en tenant compte des transformations induites par la mondialisation et la montée des enjeux environnementaux.

II. Dispositif méthodologique du diagnostic de terrain

La méthodologie déployée dans cette recherche repose sur une approche mixte, combinant des outils qualitatifs et quantitatifs dans une perspective résolument compréhensive et participative.

2.1. Outils méthodologiques mobilisés

Afin de saisir la complexité des dynamiques locales, une pluralité d'outils a été mise en œuvre:

- Transect historique : pour retracer l'évolution du territoire et identifier les ruptures et continuités.

Introduction à la deuxième partie : Leçons d'un diagnostic territorial participatif en milieu montagnard

- Entretiens semi-directifs : menés auprès de différentes catégories d'acteurs (hommes, femmes, jeunes, âgés, élus, responsables associatifs, agents de développement, etc.).
- Enquête ménage : questionnaire administré auprès des chefs de ménage pour quantifier les accès aux ressources, les pratiques économiques et les revenus.
- Ateliers participatifs : espaces de dialogue et de co-construction des analyses.
- Cartographie participative : pour visualiser les ressources, les usages et les représentations territoriales.
- Focus groupes : organisés séparément pour les hommes et les femmes, afin d'approfondir les perceptions et la dimension genre.

2.2. Objectifs poursuivis

Cette démarche visait à :

- Comprendre les stratégies d'acteurs, les blocages institutionnels et les perceptions locales ;
- Quantifier les accès aux ressources, les pratiques agricoles et les revenus des ménages ;
- Valider les résultats par la confrontation aux regards des habitants ;
- Visualiser les ressources et leurs usages à travers des cartes participatives ;
- Approfondir la connaissance du territoire, de ses besoins et de ses potentialités ;
- Intégrer pleinement la dimension genre dans l'analyse.

2.3. Données clés de l'enquête

L'enquête de terrain a mobilisé deux niveaux complémentaires de collecte :

- Une enquête par ménage auprès de 77 ménages répartis dans les quatre villages (environ 25 par village), permettant de recueillir des données socio-économiques détaillées sur la composition familiale, l'accès aux ressources, les activités productives et les revenus.
- Plus de 200 entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs de tous âges et de toutes catégories : hommes et femmes, jeunes et âgés, élus locaux, représentants d'associations, agents des services techniques (agriculture, forêts, hydraulique), ainsi que des acteurs privés et institutionnels au niveau communal et de la wilaya. Ces entretiens ont permis de croiser les regards et de contextualiser les dynamiques locales.
- 40 % de femmes enquêtées, grâce à des focus groupes dédiés et à une attention spécifique à leur parole dans les entretiens individuels.
- 4 villages comparés (Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel).
- 2 ateliers de restitution par village, permettant une validation communautaire des résultats.

Introduction à la deuxième partie : Leçons d'un diagnostic territorial participatif en milieu montagnard

- 4 cartes villageoises réalisées de manière participative.
- 8 focus groupes (2 par village), répartis entre hommes et femmes.

2.4. Démarche d'analyse : triangulation et validation

Pour garantir la rigueur de l'interprétation, une procédure de double codage des données qualitatives a été réalisée par deux chercheurs indépendants. Une triangulation systématique a été opérée entre :

- les entretiens individuels ;
- les focus groupes ;
- les observations directes ;
- les documents officiels (Plans Communaux de Développement, rapports de projet, etc.).

Enfin, la restitution communautaire a constitué une étape clé de validation : les résultats préliminaires ont été présentés et discutés avec les habitants, permettant d'ajuster, d'enrichir et de valider collectivement les analyses.

2.5. Posture de recherche

Nous avons privilégié une démarche compréhensive, attentive aux logiques d'acteurs et aux contextes locaux, sans renoncer à la rigueur de la comparaison inter-villages. La confiance, condition indispensable à la libération de la parole, a été construite par une présence longue sur le terrain et une écoute non directive, respectueuse des temporalités et des sensibilités locales.

2.6. Synthèse du dispositif méthodologique

Le tableau ci-dessous (tab 5) synthétise l'ensemble des éléments méthodologiques déployés lors du diagnostic territorial participatif dans les quatre villages du massif des Bibans.

Introduction à la deuxième partie : Leçons d'un diagnostic territorial participatif en milieu montagnard

Tableau 5 : Récapitulatif de la méthodologie de recherche

Élément	Description détaillée	Chiffres clés / Précisions
Période de l'enquête de terrain	Décembre 2008 à Juillet 2009	8 mois d'immersion sur le terrain
Zone d'étude	4 villages de la commune d'Ighil Ali (Massif des Bibans, wilaya de Béjaïa)	Kalâa, Tazla, Tiniri, Belayel
Objectifs du diagnostic	Identifier les contraintes structurelles ; Repérer les innovations endogènes ; Promouvoir les produits de terroir ; Co-construire des pistes d'action pour la gestion durable des ressources.	Approche compréhensive et participative
Cadre d'analyse principal	Approche des Moyens d'Existence Durables (MED)	Articulation des 5 capitaux (H, S, N, P, F), contexte de vulnérabilité, structures de transformation.
Méthodes de collecte des données	Qualitatives : Entretiens semi-directifs, Focus groupes, Observation directe, Ateliers participatifs, Cartographie participative, Transect historique.	Permet de saisir les perceptions, les stratégies d'acteurs et les dynamiques sociales.
Enquête qualitative	Quantitatives : Enquête par questionnaire auprès des ménages.	Permet de quantifier les données socio-économiques, l'accès aux ressources et les revenus.
	Entretiens individuels : Menés auprès d'une large diversité d'acteurs.	Plus de 200 entretiens avec : habitants (hommes, femmes, jeunes, âgés), élus locaux (APC), représentants d'associations, agents techniques (DSA, Forêts, Hydraulique), acteurs privés.
	Focus groupes : Organisés de manière distincte pour les hommes et les femmes.	8 focus groupes (2 par village) : 4 groupes hommes, 4 groupes femmes.
Enquête quantitative	Enquête ménage : Questionnaire administré auprès des chefs de ménage.	Echantillon de 77 ménages , répartis dans les 4 villages (environ 25 par village). Sélection raisonnée pour assurer la diversité des profils socio-économiques.
Diagnostic Genre	Méthodologie spécifique : Focus groupes animés par une enquêtrice femme, maîtrisant le kabyle, pour garantir la liberté de parole.	4 focus groupes femmes (un par village) + exploitation analytique des données des enquêtes ménages.
Démarche d'analyse	Triangulation systématique des données (entretiens / focus groupes / observations / documents officiels). Double codage des données qualitatives.	Restitution communautaire : Ateliers de validation dans chaque village pour confronter, enrichir et valider collectivement les résultats.
Posture de recherche	Démarche compréhensive, écoute active, co-construction des outils. Présence longue sur le terrain pour instaurer un climat de confiance.	Les "enquêtés" sont considérés comme des co-chercheurs, producteurs de connaissances ancrées dans leur vécu.

III. Cadre méthodologique : l'approche MED comme grille de lecture

La présente thèse s'appuie sur un diagnostic socio-économique et environnemental approfondi mené dans quatre villages de la commune d'Ighil Ali (Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel). Le choix de ces villages repose sur une sélection raisonnée, fondée sur la diversité des contextes, des

Introduction à la deuxième partie : Leçons d'un diagnostic territorial participatif en milieu montagnard

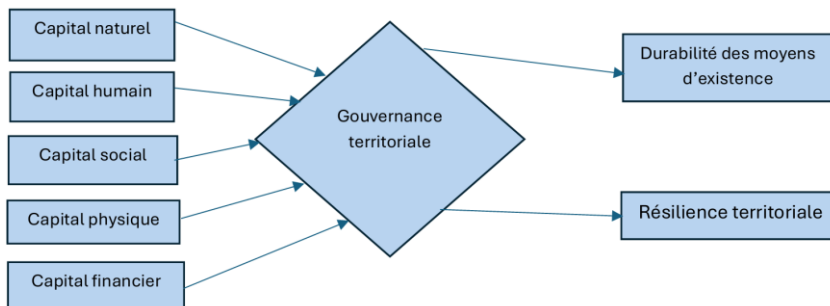
ressources et des configurations socio-économiques, avec une forte implication des acteurs locaux dans l'identification des problématiques et des priorités.

La démarche méthodologique adoptée repose sur l'**Approche des Moyens d'Existence Durable (MED)**, formulée initialement par Chambers et Conway (1992) et opérationnalisée par le DFID (1999). Cette approche, appliquée pour la première fois en Algérie dans le contexte montagnard, permet une lecture systémique et transversale de la pauvreté et de la résilience. Elle articule cinq dimensions interdépendantes :

- Les **avoirs** (capitaux naturels, humains, sociaux, physiques, financiers) ;
- Le **contexte de vulnérabilité** (chocs, tendances, saisonnalité) ;
- Les **structures et processus de transformation** (politiques, institutions, normes) ;
- Les **stratégies des ménages** (activités, choix, adaptations) ;
- Les **résultats** en matière de conditions de vie (sécurité alimentaire, revenus, bien-être).

Cette recherche adopte un cadre théorique intégrant l'approche MED et la gouvernance territoriale. Comme l'illustre la figure 4, les cinq capitaux du MED sont transformés en résultats de résilience territoriale grâce à des **mécanismes de gouvernance** qui agissent comme des médiateurs clés (Ostrom, 1990 ; Scoones, 1998). Ce modèle guide notre analyse des dynamiques observées à Ighil Ali.

Figure 4 : Articulation théorique MED-Gouvernance⁵



IV. Objectifs spécifiques du diagnostic

Les objectifs spécifiques de l'étude consistent à :

- **Identifier les contraintes structurelles** pesant sur les systèmes de culture et d'élevage en milieu montagnard ;
- **Repérer et valoriser les innovations endogènes** susceptibles d'intensifier durablement les systèmes de production ;

⁵ Modèle conceptuel adapté de Scoones (1998) et Ostrom (1990). La gouvernance territoriale (institutions, processus décisionnels, coordination multi-niveaux) transforme les capitaux en résultats durables. Les flèches pleines = interactions directes ; la zone centrale = médiation politique.

Introduction à la deuxième partie : Leçons d'un diagnostic territorial participatif en milieu montagnard

- **Promouvoir les produits de terroir et les savoir-faire locaux** comme leviers de diversification économique et d'augmentation des revenus ;
- **Elaborer, avec les communautés, des pistes d'action** pour la gestion durable des ressources naturelles.

V. Présentation des résultats et validation participative

Les résultats sont présentés selon une **logique d'analyse ascendante** : d'abord à l'échelle de la commune à travers la monographie territoriale (Chapitre I), puis à l'échelle des villages (Chapitre II), des ménages (Chapitre III), et enfin à travers une lecture genrée des vulnérabilités et des capacités d'action (Chapitre IV). L'ensemble repose sur une **triangulation** de données issues d'une revue documentaire ciblée, de focus groups, d'entretiens semi-directifs avec des personnes ressources, et d'enquêtes de terrain menées auprès des exploitations agricoles et des ménages.

Le diagnostic a permis de faire émerger plusieurs constats clés. Il révèle que la région dispose de **ressources naturelles importantes** (eaux de surface, forêts, biodiversité), susceptibles de soutenir une trajectoire de développement fondée sur la durabilité et la valorisation des atouts locaux. De même, le **patrimoine paysager et historique**, aujourd'hui sous-exploité, constitue une base pertinente pour le développement d'un écotourisme raisonné.

Les résultats de l'étude ont été présentés et discutés lors d'un **atelier participatif de validation communautaire**, organisé à Kalâa. Cette restitution a permis de confronter les analyses aux perceptions locales, d'enrichir les recommandations, et de **coconstruire un plan d'action opérationnel**, reflétant les objectifs, la vision et les priorités exprimés par les habitants.

VI. Structure de la deuxième partie

La présente deuxième partie de la thèse est structurée comme suit :

- **Chapitre I** : Monographie de la commune d'Ighil Ali (cadre naturel, socio-économique, institutionnel) ;
- **Chapitre II** : Diagnostic villageois – hétérogénéité et spécificités locales (dynamiques locales, atouts, contraintes) ;
- **Chapitre III** : Stratégies des ménages et économie domestique (stratégies économiques, accès aux ressources, résilience) ;
- **Chapitre IV** : Diagnostic genre en milieu montagnard (place des femmes, répartition des charges, accès aux ressources et à la décision) ;
- **Conclusion de la deuxième partie** : Synthèse des enseignements du diagnostic et transition vers les recommandations stratégiques.

CHAPITRE I

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE
D'IGHIL ALI : DYNAMIQUES
TERRITORIALES ET ENJEUX DE
GOUVERNANCE EN ZONE DE
MONTAGNE

CHAPITRE I : MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'IGHIL ALI

Introduction

La commune d'Ighil Ali, située sur le versant nord du massif des Bibans à l'extrême sud-ouest de la wilaya de Béjaïa (cf. Annexe 2, fig 1), constitue un terrain d'étude représentatif des défis et des potentialités des zones de montagne en Algérie. Elle cumule les caractéristiques typiques de ces espaces : isolement géographique, fragmentation agraire, contraintes climatiques, précarité économique, mais aussi des ressources endogènes significatives (forêts, oliviers, patrimoine culturel) et un capital social fondé sur des solidarités communautaires anciennes.

Ce chapitre a pour objectif de dresser un **état des lieux multidimensionnel** de la commune, en mobilisant une approche monographique appuyée sur des données quantitatives et qualitatives. Il s'agit d'identifier les forces, les faiblesses et les potentialités du territoire, à travers une lecture par les cinq capitaux de l'approche MED (naturel, humain, social, physique, financier). Une sélection de photographies illustrant les paysages, les activités et les réalités de la zone d'étude est présentée en Annexe 11. Ce diagnostic à l'échelle communale servira de toile de fond aux analyses plus fines qui seront menées dans les chapitres suivants à l'échelle des villages et des ménages.

Le chapitre est organisé en six sections. La première présente le cadre naturel et les contraintes morphoclimatiques. La deuxième analyse la dynamique démographique et l'organisation sociale. La troisième dresse un état des lieux de l'accès aux services publics et aux équipements collectifs. La quatrième est consacrée à l'organisation productive locale. La cinquième examine les politiques publiques et les dispositifs d'intervention mis en œuvre sur le territoire. Enfin, la sixième section propose une synthèse des enjeux et des potentialités qui se dégagent de ce diagnostic.

I. Cadre naturel et contraintes morphoclimatiques

1.1. Localisation et configuration géographique

La commune d'Ighil Ali est localisée à l'extrême sud-ouest de la wilaya de Béjaïa, au sein du massif des Bibans, sur le versant nord de cette chaîne montagneuse. Elle s'étend sur une superficie de 195,37 km² et se situe à environ 90 km du chef-lieu de wilaya (cf. Annexe 1 : Figure 1). Cette position enclavée, combinée à la discontinuité topographique, place la commune dans une situation de **faible accessibilité**, renforçant sa marginalité fonctionnelle dans l'espace régional (cf. Annexe 10, fig 5)

Du point de vue géomorphologique, le territoire communal est structuré autour de plusieurs unités topographiques, avec une alternance de sommets, piémonts et vallons. Les altitudes varient de 381 mètres à 1 314 mètres, avec une prédominance des terrains situés entre 600 et 1 000 mètres d'altitude, qui couvrent environ 64 % du territoire. Cette configuration conditionne fortement l'usage des sols et les dynamiques d'occupation spatiale. Sur l'ensemble du massif des Bibans, les reliefs les plus élevés oscillent entre Djebel Mansoura (1862 m) et Tizi El Manchar (1 127 m), imposent une contrainte majeure à l'extension des infrastructures, au désenclavement et à la desserte inter-villageoise (cf. Annexe 7, tab 3).

1.2. Climat et saisonnalité agricole

La commune relève du domaine bioclimatique **subhumide à semi-aride froid**. En l'absence de station météorologique propre, les données de référence indiquent une pluviométrie moyenne de 400 mm/an, pouvant atteindre 600 mm certaines années. Cette variabilité interannuelle, accentuée par le dérèglement climatique, rend difficile toute planification agricole ou hydrique à moyen terme.

Les températures moyennes annuelles avoisinent 19°C, avec des pics de chaleur atteignant 30°C entre juin et août, et des températures minimales autour de 8°C en hiver. La période de croissance végétative s'étend de mars à novembre, offrant une fenêtre de neuf mois favorable à l'exploitation agricole. Toutefois, des **aléas climatiques récurrents** (gel, grêle, sécheresse estivale, vents chauds de type sirocco) affectent la viabilité des cultures, particulièrement les productions sensibles comme l'olivier, les rosacées et l'apiculture.

1.3. Organisation écologique du territoire

Le territoire communal peut être subdivisé en trois grandes unités agroécologiques (cf. Annexe 9, fig4):

- **Zone forestière** : représentant environ 62 % de la superficie communale, elle est constituée de forêts naturelles ou dégradées (maquis) sur les versants sud de la chaîne des Bibans. Cette forêt joue un rôle écologique majeur dans la régulation hydrique, la conservation des sols et la biodiversité. Elle est toutefois menacée par des incendies fréquents et le surpâturage, sans dispositifs efficaces de cogestion.
- **Haut piémont (500–900 m)** : constituant 90 % de la Surface Agricole Utile (SAU), cette zone est dominée par l'arboriculture rustique, notamment l'olivier et le figuier. L'accès difficile à ces parcelles en pente et l'absence de mécanisation adaptée limitent l'intensification agricole.
- **Bas piémont (< 500 m)** : localisé autour de certains noyaux villageois, il concentre les cultures vivrières (céréaliculture, maraîchage, fourrages) sur environ 10 % de la SAU. Cette zone est la plus favorable à la diversification agricole, mais demeure faiblement exploitée en raison du manque d'irrigation, de l'abandon foncier et du vieillissement des exploitants.

1.4. Synthèse des contraintes naturelles

L'analyse du cadre naturel met en évidence une série de contraintes lourdes pour l'action publique locale : fragmentation des terres, forte pente des parcelles, vulnérabilité climatique accrue, déficit pluviométrique structurel, dégradation forestière, érosion des sols, et insuffisance des équipements d'irrigation. Ces contraintes appellent une gouvernance territoriale intégrée, capable d'articuler les dimensions écologiques, sociales et productives, et un renforcement des capacités techniques et institutionnelles des collectivités locales.

II. Dynamique démographique et organisation sociale

2.1. Evolution et répartition de la population

La commune d'Ighil Ali compte **13 232 habitants** répartis dans 13 villages, dont une part importante (5 450 habitants, soit 42 % de la population totale) réside dans le chef-lieu. Cette distribution traduit une concentration relative dans les zones les mieux équipées, laissant les villages périphériques dans une situation de moindre densité et de marginalisation.

La densité moyenne de 68 habitants/km² masque des disparités importantes entre les noyaux denses et les villages reculés. La dynamique démographique locale est caractérisée par un ralentissement de la croissance, voire une tendance à la décroissance dans certaines localités, en raison de l'exode rural, du vieillissement de la population et du faible taux de renouvellement intergénérationnel. Ce phénomène de **dévitilisation territoriale** (Debarbieux & Rudaz, 2010) se manifeste par la diminution de la densité humaine dans les espaces productifs périphériques, entraînant un recul des services, un abandon foncier et une perte de cohésion territoriale.

2.2. Structure par sexe et âge

La répartition par sexe fait apparaître une parité quasi parfaite (6 642 hommes et 6 590 femmes). Toutefois, l'analyse qualitative révèle que la population féminine, bien que nombreuse, reste **marginalisée** dans les circuits de gouvernance locale et faiblement intégrée dans les sphères décisionnelles.

La tranche d'âge dominante est celle des 20–60 ans, représentant la majorité de la population active. Ce potentiel humain reste cependant sous-exploité, en raison du manque d'opportunités économiques, de l'inadéquation des formations et de l'absence de dispositifs d'accompagnement à l'emploi local. La structure par âge met en évidence un **capital humain latent** important, mais faiblement valorisé, ce qui contribue à l'émigration des jeunes et à un sentiment de désenchantement local.

2.3. Emploi, chômage et vulnérabilité socioéconomique

La commune enregistre une population active estimée à 3 065 personnes, dont seulement 1 348 sont occupées, soit un **taux de chômage alarmant de 56 %**. Cette situation révèle une profonde inadéquation entre l'offre de travail et les opportunités d'emploi local, notamment dans les secteurs structurants (agriculture, artisanat, services).

La répartition des emplois montre une dominance du secteur dit "autres activités" (49,7 %), révélant un tissu économique dominé par l'informel, le travail occasionnel ou le secteur public peu productif. L'agriculture reste le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois (28,2 %), devant le BTP (18,6 %) et l'industrie (3,6 %), confirmant une économie faiblement diversifiée et peu résiliente aux chocs exogènes.

2.4. Dynamiques migratoires et exode rural

L'émigration, notamment vers la France et les pôles urbains régionaux (Akbou, Béjaïa, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Blida, Alger), constitue une **stratégie de contournement** du sous-développement local. Cette dynamique engendre à la fois des ressources financières (transferts) et des effets pervers : vieillissement de la population résidente, désertification de certains villages, déséquilibres générationnels et perte de continuité des savoir-faire agricoles.

Les familles migrantes participent parfois, via des transferts ciblés, à la réhabilitation du bâti ou à des investissements individuels. Cette mobilité circulaire n'est toutefois ni accompagnée ni canalisée par des politiques publiques. L'absence de dispositifs de gouvernance multi-niveaux intégrant les diasporas locales, constitue un manque majeur dans l'activation des ressources du territoire.

2.5. Cohésion communautaire et capital social

Le tissu social d'Ighil Ali est marqué par des formes anciennes d'organisation communautaire fondées sur la solidarité villageoise, la **Tadjmaath** et les réseaux de parenté. Bien que ces structures soient affaiblies par les mutations sociales, elles constituent encore un **capital social latent**, potentiellement mobilisable pour des projets de développement concerté.

Les politiques publiques ont souvent ignoré ces ancrages sociétaux dans la conception des programmes de développement, favorisant des démarches technicistes déconnectées des logiques locales. Cette fracture entre gouvernance institutionnelle et gouvernance communautaire constitue un frein majeur à la co-construction territoriale (Le Galès, 1995 ; Pecqueur, 2000).

III. Accès aux services publics et équipements collectifs

3.1. Habitat et logement

L'habitat est structuré autour de villages traditionnels à l'architecture kabyle, organisés en noyaux compacts sur des replats ou flancs de collines. Le parc immobilier est en grande partie ancien et en mauvais état. Les aides publiques, notamment celles du Fonds national pour le logement rural, ont été marginales : seuls huit ménages en ont bénéficié, illustrant la faible territorialisation des politiques de logement.

3.2. Infrastructures sociales

Les équipements sociaux disponibles restent limités : une salle de soins, un centre de santé, quelques écoles primaires, un collège, un lycée, et une agence postale. Les infrastructures sportives, culturelles et de loisirs sont quasiment absentes. Cette carence freine la vie sociale, l'ancrage des jeunes, et l'émergence d'une citoyenneté locale active.

3.3. Equipements économiques et commerces

Les infrastructures de soutien à l'activité économique sont embryonnaires. Le marché hebdomadaire, autrefois espace d'échange central, a vu sa surface réduite du fait de l'implantation du nouveau siège de l'APC, illustrant un conflit d'usage mal régulé entre fonctions administratives et commerciales.

3.4. Services administratifs et gestion locale

La commune dispose d'une APC, d'une daïra, d'un poste de la Garde communale et d'un district des forêts. La capacité d'action de ces institutions demeure limitée par le manque de ressources humaines qualifiées, de marges budgétaires d'investissement et de compétences en aménagement du territoire. Le centralisme institutionnel laisse peu de place à la délibération locale et à l'innovation organisationnelle.

3.5. Gestion environnementale et hygiène

La gestion des déchets constitue un problème récurrent. En l'absence de service de collecte structuré, les ordures sont déversées dans les ravins ou en bordure de route, formant des

décharges sauvages. Ce phénomène reflète un double déficit : carence en infrastructures environnementales et absence de gouvernance environnementale de proximité.

IV. Organisation productive locale

4.1. Le système agricole

Le secteur agricole reste le pilier économique local, mais il se caractérise par une faible productivité, un encadrement limité et une orientation vivrière. L'agriculture repose sur un mode familial non mécanisé, organisé autour de petites parcelles morcelées en pente, rarement supérieures à 3 ha. La commune compte 1 969 exploitants et seulement trois Exploitations Agricoles Individuelles (EAI), témoignant de la domination de l'autoproduction.

L'arboriculture fruitière est dominée par l'olivier (98 % des superficies arboricoles). Les rendements sont modestes, les cultures maraîchères quasi absentes, ce qui fragilise la sécurité alimentaire locale.

4.2. L'élevage : un secteur en déclin

Historiquement structurant, l'élevage connaît un net recul. Les effectifs sont faibles (139 bovins, 1 179 ovins, 103 caprins), en raison de la diminution des parcours, de la dégradation des ressources fourragères et du désintérêt des jeunes générations. L'aviculture et l'apiculture offrent un potentiel de diversification, mais ces filières restent marginales et peu soutenues.

4.3. Artisanat local : potentiel sous-exploité

La commune dispose d'un riche patrimoine artisanal (poterie, tissage, travail du bois, de l'alfa, bijouterie). Ces savoir-faire constituent un capital culturel à forte valeur identitaire et économique, aujourd'hui faiblement valorisé. Aucune structure collective (coopérative, GIE) n'a vu le jour, faute de soutien institutionnel.

4.4. Tissu industriel embryonnaire

Le tissu industriel est très limité : deux chocolateries, une fabrique de cornets à glace, quelques menuiseries, une douzaine d'huileries souvent à l'arrêt. Des gisements minéraux (gypse, argile, célestine, calcaire) ont été identifiés, mais leur valorisation reste inexistante.

4.5. Gestion des ressources naturelles

- **Ressources hydriques** : malgré un réseau hydrographique dense, les ressources en eau sont sous-mobilisées. La dotation en eau potable est très faible (36 litres/jour/habitant), avec un taux de satisfaction limité à 24 %.
- **Ressources pédologiques** : les sols, majoritairement schisteux, présentent une faible fertilité et une structure instable, avec des risques élevés d'érosion.
- **Patrimoine forestier** : couvrant 62 % du territoire, il subit une dégradation systémique due aux incendies, au surpâturage et à l'absence de cogestion.

V. Politiques publiques et dispositifs d'intervention

5.1. Structures locales de gouvernance

Les structures administratives de base (APC, daïra, district des forêts, services sectoriels) fonctionnent dans un cadre restreint, marqué par un manque de moyens et un pouvoir décisionnel limité. L'APC, bien qu'élue, reste fortement dépendante des dotations centralisées et agit surtout comme relais administratif de décisions prises à l'échelle de la wilaya ou des ministères.

5.2. Le PNDAR et ses déclinaisons locales

Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) a constitué l'un des principaux dispositifs publics d'intervention en milieu rural. A Ighil Ali, le plan décennal (2005–2015) prévoyait le soutien à 287 ménages isolés, l'attribution de 22 hectares à de jeunes agriculteurs, et le lancement de 10 microprojets agricoles. La mise en œuvre locale s'est heurtée à un ciblage administratif restrictif et à une absence d'accompagnement technique, limitant fortement l'impact sur le terrain.

5.3. Les Projets de Proximité de Développement Rural (PPDR)

Les PPDR ont représenté une tentative de décentralisation relative des interventions, en introduisant une dimension de proximité. A Ighil Ali, ils ont porté sur l'ouverture de pistes, l'électrification rurale, l'extension de centres de santé, des corrections torrentielles, et des actions de plantation. Si ces actions ont répondu à certains besoins, elles ont été conçues dans une logique sectorielle et descendante, avec peu de concertation préalable.

5.4. Stratégie de la wilaya et absence de déclinaison territoriale

La stratégie de développement rural de la wilaya de Béjaïa (valorisation forestière, développement agricole, mobilisation des ressources en eau, promotion du tourisme et de l'artisanat) reste faiblement traduite à l'échelle locale. Les dispositifs d'appui demeurent dispersés, sans intégration territoriale ni vision partagée.

VI. Synthèse des enjeux et potentialités

6.1. Potentiels territoriaux sous-exploités

L'analyse territoriale révèle de nombreux atouts endogènes :

- **Ressources naturelles et agroécosystèmes** : diversification agroécologique, longue période végétative, massifs forestiers, parcours collectifs, ainsi que des ressources hydriques non mobilisées (cf. Annexe 8, Figure 3).
- **Patrimoine culturel, artisanal et identitaire** : savoir-faire artisanaux, institutions communautaires (Tadjmaath), réseaux diasporiques.
- **Capital humain et dynamique sociale** : population jeune et active dans plusieurs segments, potentiel de transformation locale à condition d'être soutenue par des politiques de formation et d'insertion.

6.2. Obstacles à la transformation territoriale

La commune reste confrontée à des verrous structurels :

- **Déficit de capital physique** : enclavement, infrastructures insuffisantes.
- **Faible capital institutionnel** : fragmentation des dispositifs publics, absence d'ingénierie de coordination.
- **Sous-utilisation du capital social** : dynamiques communautaires ignorées ou instrumentalisées.
- **Vulnérabilité du capital naturel** : dégradation des ressources (eau, sol, forêt), conflits d'usage.

Ces vulnérabilités croisées traduisent une **gouvernance faible**, marquée par une délégation verticale des politiques, une faible autonomie locale et une inadaptation structurelle aux réalités des territoires de montagne.

Conclusion du Chapitre I

Ce diagnostic monographique de la commune d'Ighil Ali met en évidence les **tensions systémiques** qui traversent les territoires de montagne en Algérie : une richesse écologique, agro-pastorale et culturelle significative, confrontée à une marginalisation socio-économique persistante et à des déficiences de gouvernance. L'analyse croisée des capitaux territoriaux révèle que les obstacles au développement ne relèvent pas uniquement de facteurs naturels ou techniques, mais résultent surtout d'un déficit structurel de pilotage territorial intégré.

Malgré des ressources mobilisables, la commune reste enfermée dans une dynamique de sous-développement rural, due à des politiques publiques sectorielles descendantes, une faible ingénierie institutionnelle, et une absence de délibération collective.

Ce diagnostic à l'échelle communale pose le cadre général dans lequel s'inscrivent les analyses plus fines qui suivent. Le prochain chapitre (Chapitre II) approfondira cette lecture en examinant, à travers une approche comparative, les **spécificités et les hétérogénéités** des quatre villages étudiés (Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel), en mobilisant l'approche MED pour analyser leurs capitaux respectifs et leurs stratégies de résilience.

CHAPITRE II

DIAGNOSTIC VILLAGE :

HETEROGENEITE ET SPECIFICITES

LOCALES

CHAPITRE II : DIAGNOSTIC VILLAGE - HETEROGENEITE ET SPECIFICITES LOCALES

Introduction

Si la monographie de la commune d'Ighil Ali a permis de dresser un tableau général des caractéristiques socio-économiques et environnementales de la région, il est crucial de reconnaître que ce niveau d'analyse masque une hétérogénéité significative au sein du territoire. Les réalités de développement, l'accès aux ressources et les défis varient considérablement d'un village à l'autre, même au sein d'une même commune.

C'est pourquoi le diagnostic participatif des moyens d'existence durables par village a constitué une étape fondamentale de cette étude⁶. Menée dans quatre villages emblématiques - **Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel** - cette approche a permis de recueillir des données fines et les perceptions directes des populations locales. L'objectif était de dépasser l'analyse agrégée pour identifier les spécificités de chaque localité en termes de :

- **Ressources disponibles** : capital naturel (terres, eau, forêts), capital physique (infrastructures, équipements), capital humain (compétences, main-d'œuvre), capital financier (revenus, épargne, accès au crédit), et capital social (réseaux, organisations, confiance).
- **Activités économiques dominantes** : variations dans les pratiques agricoles, l'élevage, l'artisanat.
- **Vulnérabilités spécifiques** : sensibilité aux aléas climatiques, aux dynamiques du marché, à l'isolement géographique.
- **Perceptions locales du développement** : aspirations des habitants, priorités identifiées.

Ce chapitre restitue les résultats de ce diagnostic. Il est structuré en quatre sections. La première replace le diagnostic dans son contexte historique, à travers un transect qui éclaire la résilience des communautés. La deuxième présente, de manière comparative et synthétique, le profil de chaque village à travers le prisme des cinq capitaux du MED. La troisième propose une analyse transversale des politiques, institutions et processus (PIP) qui encadrent - ou entravent - les dynamiques locales. Enfin, une quatrième section synthétise les enseignements du diagnostic et ouvre sur la suite de la recherche.

Le cadre global des Moyens d'Existence Durables qui guide cette analyse a été présenté en détail au Chapitre IV (section 3.1.6, figure 3).

⁶ Les données brutes présentées dans ce chapitre sont issues du diagnostic participatif mené dans le cadre du projet INRAA/ICARDA/SDC (Chouaki et al., 2010). J'ai personnellement collecté l'ensemble des données, à l'exception des focus groupes femmes du diagnostic genre, qui ont été animés par une enquêtrice de l'équipe du projet en raison des normes socioculturelles locales limitant l'accès des hommes à la parole des femmes. L'analyse comparative, l'interprétation des profils villageois et la mise en perspective avec les hypothèses de recherche sont personnelles et relèvent de ma seule responsabilité scientifique.

I. Contexte historique : le poids du passé dans la résilience présente

Le massif des Bibans possède une histoire riche qui a profondément façonné le développement socio-économique de ses villages et leurs caractéristiques actuelles. Un transect historique a été mené afin de situer la région, et plus particulièrement Kalâa, dans son évolution temporelle. Il permet de comprendre comment les dynamiques passées - phases de prospérité, ruptures violentes, traumatismes collectifs - continuent d'influencer les moyens d'existence des populations aujourd'hui.

Le tableau ci-dessous (tab 6) synthétise les principaux jalons de cette histoire :

Tableau 6 : Synthèse du transect historique du massif des Bibans

Période / Date	Événement historique
Début XVIe siècle	Fondation de la Kalâa des Ath Abbas par Ahmed, fils de Sidi Abderrahmane
1510	La Kalâa devient capitale politique après la chute de Bougie
1545	Pacte avec les Ottomans (Beylerbey d'Alger)
1559	Mort d'Abdelaziz face aux Ottomans à Alger
Fin XVIe - XVIIe	Administration par Amokrane, création de routes et système de signalisation
XIXe siècle	Développement industriel (textile, armurerie, orfèvrerie)
1839	Expédition française des Portes de Fer
1871	Insurrection d'El Mokrani contre la colonisation française
1954–1962	Guerre de libération nationale, Qalaa centre de résistance
1958–1962	Zone interdite, destruction des villages et exode
1992–2002	Décennie noire, désertification démographique
2001–2003	Mouvement des Arouchs : réaffirmation identitaire et rejet du pouvoir central

Ce passé tumultueux a laissé des traces profondes. Les traumatismes collectifs (déportations, destruction des villages, violence des années 1990) ont contribué à l'érosion démographique, à la rupture des chaînes de transmission des savoirs, et à une défiance durable envers les institutions de l'Etat. Mais ils ont également forgé une **identité forte** et des **solidarités communautaires** qui, aujourd'hui encore, constituent le socle de la résilience des populations face aux chocs et à la marginalisation.

Ce regard rétrospectif est essentiel pour interpréter les résultats du diagnostic actuel des moyens d'existence des quatre villages, et pour formuler des recommandations pertinentes et culturellement adaptées.

II. Diagnostic comparatif des quatre villages

L'analyse par village a été menée selon une grille commune, structurée autour des cinq capitaux de l'approche MED (humain, social, naturel, physique, financier). Pour chaque village, une évaluation synthétique a été réalisée, aboutissant à une notation sur une échelle de 0 à 5, où 0 correspond à un capital inexistant ou effondré, et 5 à un capital pleinement mobilisé et fonctionnel.

Le tableau suivant (tab 7) offre une vue d'ensemble comparative des profils villageois, mettant en lumière leurs forces et faiblesses respectives. Il servira de fil conducteur pour la présentation détaillée qui suit.

Tableau 7 : Profil synthétique des quatre villages

Critère	Kalâa	Tazla	Tiniri	Belayel
Altitude	1200	950	920	880
Population	~180 hab.	~80 hab.	~90 hab.	~1500 hab.
Tendance démographique	Déclin (exode)	Déclin sévère	Déclin	Moyennement Stable
Accès/services	Isolé, piste	Très isolé	Isolé	Relativement accessible
Activité principale	Oléiculture, élevage	Oléiculture, maraîchage	Oléiculture, élevage	Oléiculture, maraîchage, transformation
Capital social	Très fort (ADDMB, El Mokrani, Tajmaath)	Modéré	Faible	Faible
Atout spécifique	Dynamique associative	Agrobiodiversité, sources	Forêts	Huileries, transformation (piment)
Contrainte majeure	Enclavement	Isolement extrême	Vieillesse	Manque d'organisation collective
Stratégies de résilience	Associations, solidarités	Pluriactivité, transformation	Dépendance transferts, Touiza	Valorisation équipements

Ce tableau met en évidence une diversité de situations qui appelle des **réponses différenciées**. Aucune solution unique ne peut convenir à l'ensemble du territoire.

2.1. Kalâa : le paradoxe d'un capital social exceptionnel dans un environnement dégradé

Présentation générale

Kalâa, ancienne capitale du Royaume des Ath Abbas, est un village perché à environ 1 300 mètres d'altitude. Sa population, estimée à environ 270 habitants répartis en 67 ménages, a connu une chute démographique vertigineuse depuis les 7 000 habitants recensés avant 1954. Cette dévitalisation est le résultat de vagues successives d'émigration, des déportations de 1871 à l'exode contemporain des jeunes diplômés.

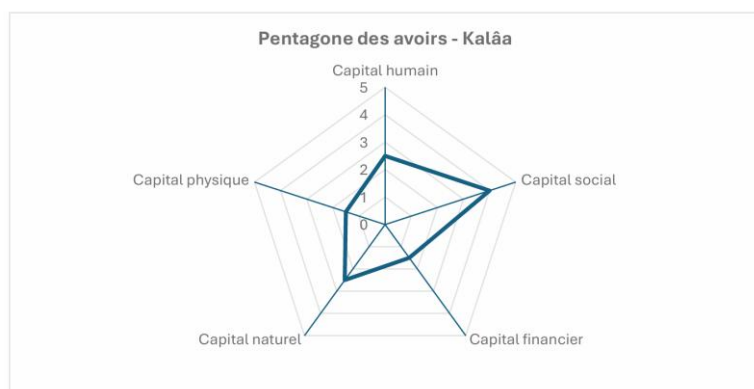
Afin de traduire cette réalité complexe dans le langage analytique de l'approche MED, une évaluation des cinq capitaux a été réalisée de manière participative avec la communauté⁷. Le tableau suivant (tab 8) synthétise cette évaluation, où chaque capital est noté sur une échelle de 0 (capital inexistant ou effondré) à 5 (capital pleinement mobilisé et fonctionnel). Il met en évidence le déséquilibre frappant entre un capital social exceptionnel et la faiblesse des autres capitaux, notamment physique et financier.

Tableau 8 : Score des capitaux de Kalâa

Capital	Score (0-5)	Justification
Humain	2,5	Savoir-faire traditionnels préservés (oléiculture, artisanat), mais vieillissement et exode des jeunes. Niveau d'instruction inégal.
Social	4	Cohésion communautaire remarquable, associations dynamiques (ADDMB, Association socioculturelle), liens forts avec la diaspora. Défiance envers les institutions publiques.
Naturel	2,5	Patrimoine foncier important mais dégradé (érosion, friches). Ressources en eau sous-mobilisées. Biodiversité en recul.
Physique	1,5	Infrastructures routières dégradées, habitat vétuste, équipements agricoles rudimentaires. Accès limité aux services de base.
Financier	1,5	Revenus agricoles faibles et instables. Forte dépendance aux transferts des migrants et aux pensions. Absence d'inclusion bancaire.

Le **pentagone des avoires de Kalâa** (tab 8 et figure 5) visualise ce déséquilibre frappant entre un capital social exceptionnel et la faiblesse des autres capitaux, notamment physique et financier.

Figure 5 : Pentagone des avoires du village de Kalâa]



Forces et vulnérabilités spécifiques

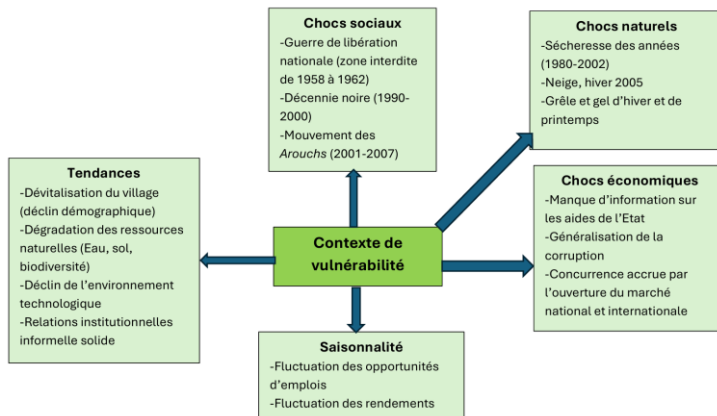
- **Force principale** : un capital social exceptionnel, fondé sur une identité historique forte, des réseaux de solidarité denses et un tissu associatif actif. Ce capital compense partiellement les déficits des autres capitaux et constitue un levier majeur pour tout projet de développement endogène.

⁷ La méthodologie de notation des capitaux (échelle de 0 à 5) a été élaborée collectivement lors des ateliers participatifs du projet INRAA/ICARDA/SDC. La synthèse présentée ici et l'analyse des déséquilibres entre capitaux relèvent de mon interprétation personnelle.

- **Vulnérabilité majeure** : l'enclavement et la dégradation des infrastructures physiques, qui limitent l'accès aux services, aux marchés et aux opportunités économiques. Le capital financier, très faible, ne permet pas d'investir pour sortir de ce cercle vicieux.

La figure 6 synthétise le contexte de vulnérabilité spécifique à Kalâa, articulant tendances structurelles, chocs conjoncturels et saisonnalités.

Figure 6 : Contexte de vulnérabilité du village de Kalâa

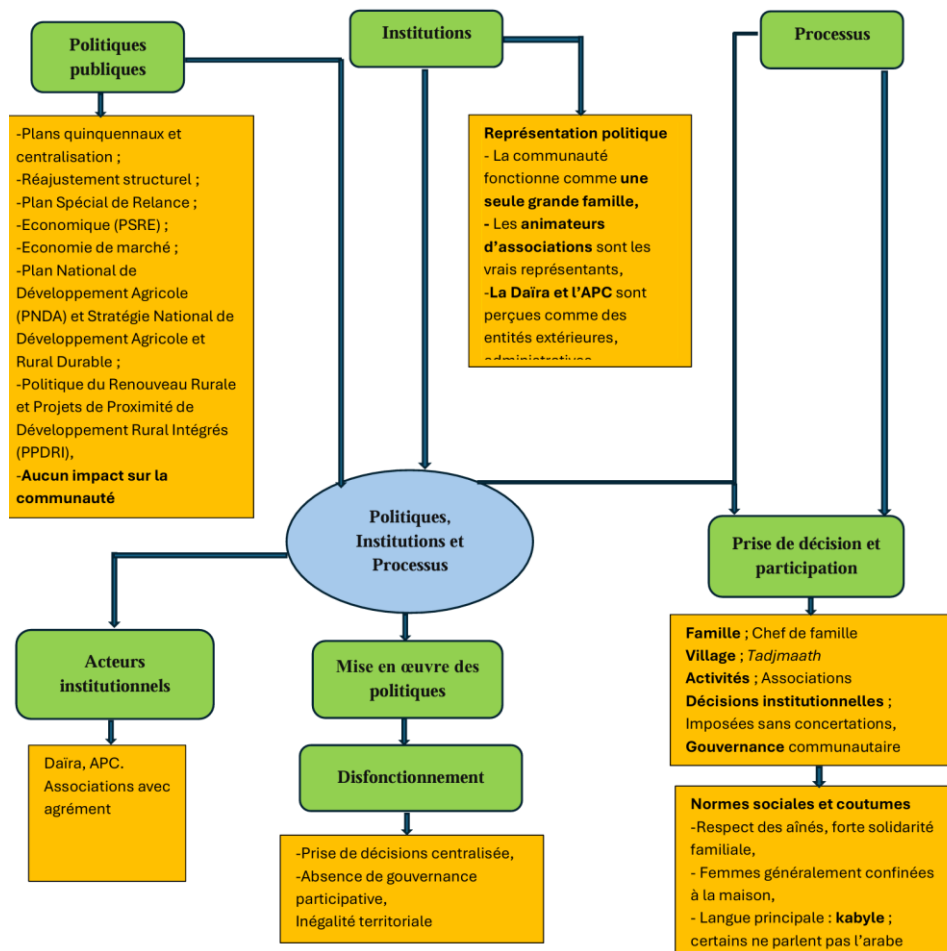


Stratégies de résilience dominantes

- **Mobilisation associative** : les associations (ADDMB, Association des agriculteurs, Association socioculturelle) jouent un rôle supplétif face aux carences institutionnelles, initiant des projets (électrification, AEP, transport) et faisant le lien avec les autorités.
- **Solidarités familiales et transferts** : la survie économique des ménages repose en grande partie sur les pensions de retraite et les transferts des membres de la famille installés en ville ou à l'étranger.
- **Pluriactivité et migration** : face à l'insuffisance des revenus agricoles, les ménages combinent agriculture de subsistance, petits travaux informels et migration temporaire.

La **figure 7** illustre l'interconnexion de ces stratégies au sein du système de moyens d'existence de Kalâa.

Figure 7 : Stratégies des moyens d'existence à Kalâa



2.2. Tazla : l'extrême vulnérabilité d'un village isolé

Présentation générale

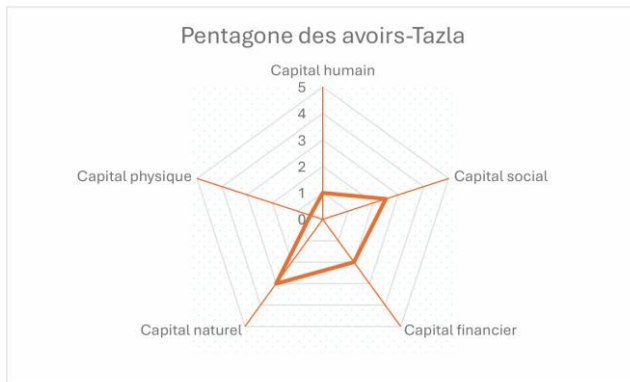
Tazla, village de montagne enclavé, comptait environ 200 habitants répartis en 22 ménages au moment de l'enquête, soit moins de la moitié de sa population de l'indépendance. L'émigration y a été précoce et massive, touchant des familles entières dès le début du XXe siècle. La décennie noire a aggravé ce phénomène, provoquant une quasi-disparition de la population et la fermeture de l'école.

Tableau 9 : Score des capitaux de Tazla

Capital	Score (0-5)	Justification
Humain	1	Dévitilisation démographique sévère, perte des jeunes diplômés. Savoir-faire traditionnels persistants mais relève absente.
Social	2,5	Cohésion communautaire résiduelle, structures traditionnelles (Tajmaath) encore actives. Dynamique associative émergente (ADDMB).
Naturel	3	Ressources hydriques et foncières potentiellement abondantes mais sous-exploitées. Sols sensibles à l'érosion. Forêt en déprise.
Physique	0,5	Infrastructures essentielles dégradées ou absentes (AEP en panne depuis 2001, pas de réseau téléphonique, pas de santé). Électrification seule exception.
Financier	2	Forte dépendance aux transferts externes (pensions, aides familiales). Revenus agricoles très limités. Accès au crédit inexistant.

Le **pentagone des avoires de Tazla** (tab 9 et figure 8) révèle l'extrême fragilité des capitaux humain et physique, contrastant avec le potentiel du capital naturel.

Figure 8 : Pentagone des avoires du village de Tazla

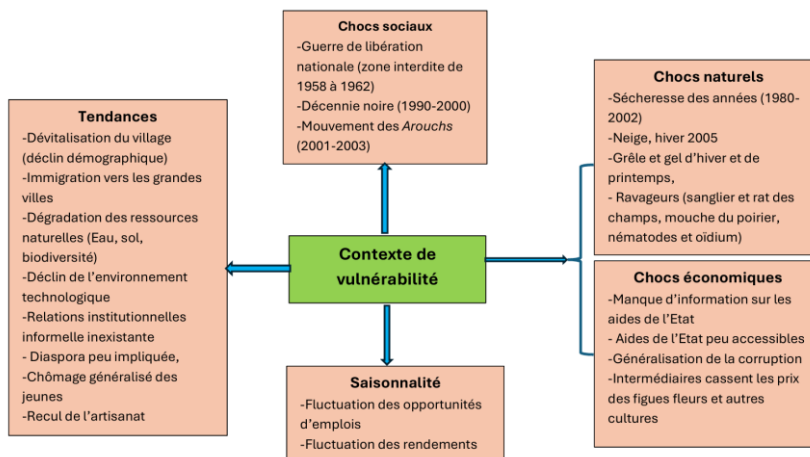


Forces et vulnérabilités spécifiques

- **Force principale** : un capital naturel relativement préservé, avec un potentiel hydrique et des terres qui pourraient être valorisés. Un savoir-faire artisanal (transformation du poivre rouge) qui constitue une niche économique.
- **Vulnérabilité majeure** : un isolement physique et communicationnel extrême, couplé à une désorganisation sociale et institutionnelle. Le village cumule les handicaps, ce qui en fait un territoire prioritaire pour toute action de développement.

La figure 9 présente le contexte de vulnérabilité de Tazla, marqué par des chocs historiques profonds et une faible capacité d'anticipation institutionnelle.

Figure 9 : Contexte de vulnérabilité du village de Tazla



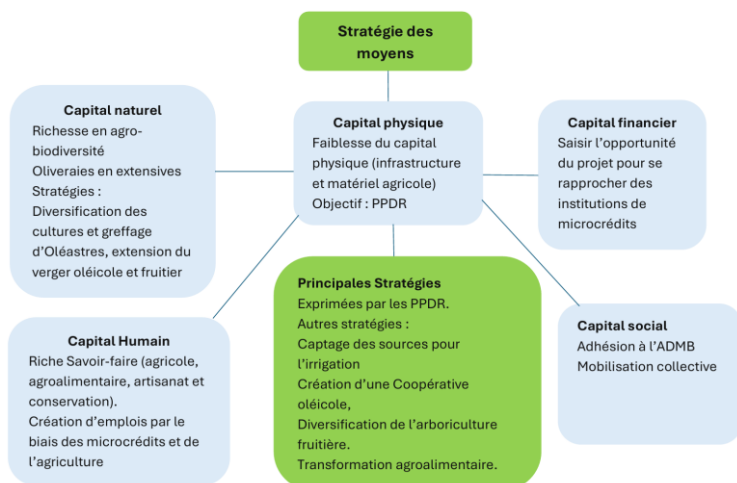
Stratégies de résilience dominantes

- **Dépendance aux transferts** : les pensions de retraite (anciens émigrés, moudjahidine) et les aides familiales sont vitales pour la survie des ménages.
- **Agriculture de subsistance** : l'oléiculture et le maraîchage fournissent l'essentiel de l'alimentation, avec de faibles excédents commercialisés.

- **Transformation agroalimentaire par les femmes** : la fabrication artisanale de paprika, de conserves d'ail et d'olives représente une activité à forte valeur ajoutée, mais reste informelle et non soutenue.

La figure 10 schématise l'articulation de ces stratégies à Tazla.

Figure 10 : Stratégies des moyens d'existence à Tazla



2.3. Tiniri : la désorganisation sociale face à la dégradation écologique

Présentation générale

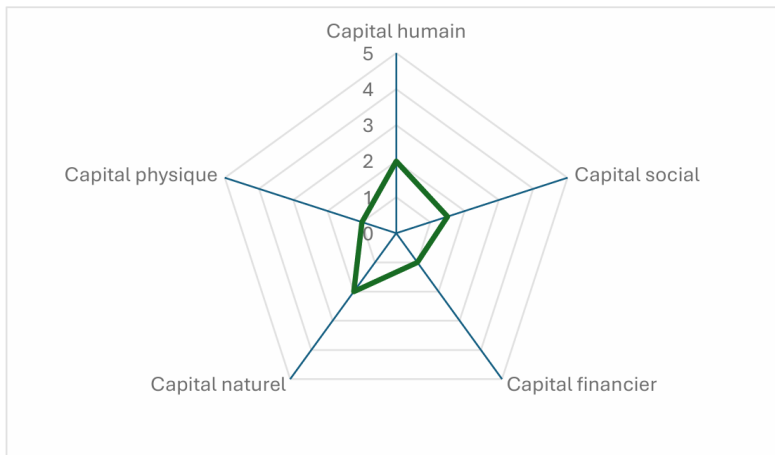
Tiniri, village de 220 habitants répartis en 17 ménages, a connu une érosion démographique continue depuis l'indépendance (400 habitants). L'émigration économique, les déportations historiques et l'exode éducatif ont vidé le village de sa substance, fragilisant les structures sociales et institutionnelles.

Tableau 10 : Score des capitaux de Tiniri

Capital	Score (0-5)	Justification
Humain	2	Savoir-faire traditionnels vivaces, mais vieillissement, déscolarisation et exode des jeunes. Accès à la santé très limité.
Social	1,5	Solidarités familiales résiduelles, mais effondrement des institutions communautaires (Tajmaath inactive). Absence d'associations locales.
Naturel	2	Sols érodés, ressources en eau non mobilisées, biodiversité en recul. Potentiel agro-sylvo-pastoral latent mais non valorisé.
Physique	1	Infrastructures de base défaillantes (école dégradée, pas de santé, route vétuste, pas de transport). Habitat ancien non réhabilité.
Financier	1	Précarité chronique, absence totale d'inclusion bancaire, dépendance aux transferts familiaux. Revenus agricoles insignifiants.

Le **pentagone des avoires de Tiniri** (tab 10 et figure 11) met en évidence une situation de vulnérabilité cumulative, où tous les capitaux sont déficitaires.

Figure 11 : Pentagone des avoires du village de Tiniri

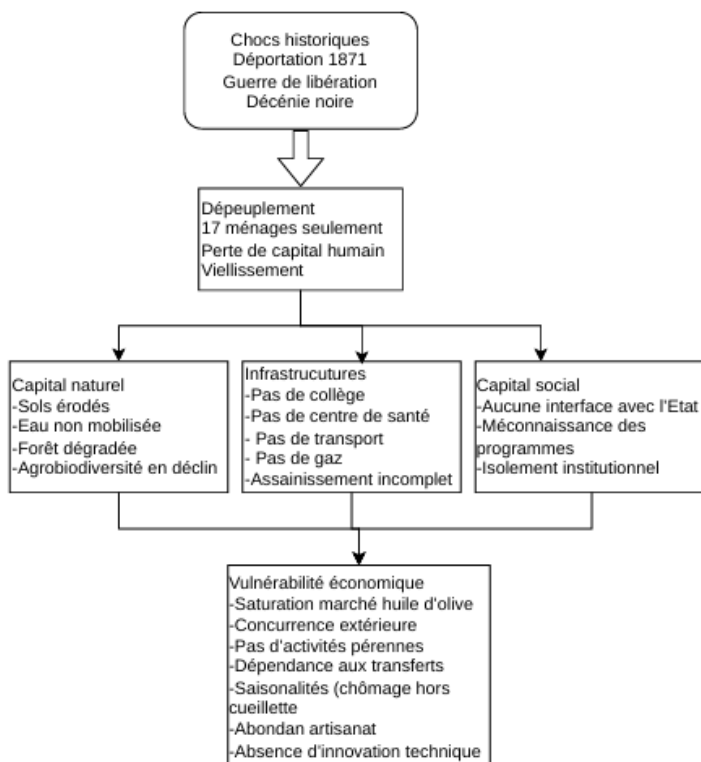


Forces et vulnérabilités spécifiques

- **Force principale** : la persistance de savoir-faire traditionnels et d'un système coutumier de gestion de l'eau (Khem's) qui pourrait servir de base à une gouvernance locale des ressources.
- **Vulnérabilité majeure** : une désorganisation sociale profonde, avec la disparition des instances collectives et un repli sur la sphère familiale. Le village est en situation de "vulnérabilité cumulative", où les déficits de capitaux se renforcent mutuellement.

La figure 12 détaille le contexte de vulnérabilité de Tiniri, où s'articulent déclin démographique, dégradation écologique et lacunes institutionnelles.

Figure 12 : Contexte de vulnérabilité du village de Tiniri

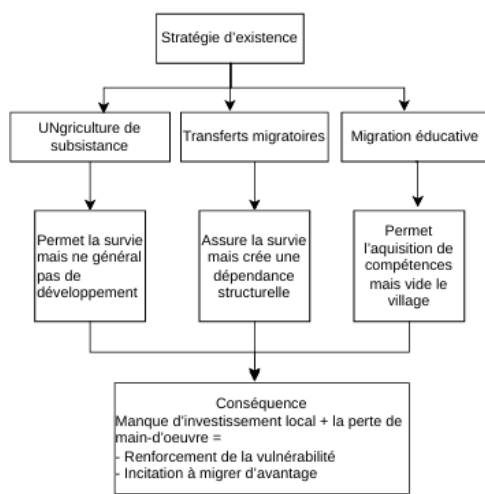


Stratégies de résilience dominantes

- **Agriculture de subsistance** : l'oléiculture extensive est la seule activité générant un excédent, mais les rendements sont faibles et irréguliers.
- **Dépendance aux transferts** : les aides familiales des migrants urbains assurent la survie des ménages, mais entretiennent une économie de l'assistance sans dynamique d'investissement.
- **Migration éducative** : les familles envoient leurs enfants étudier ailleurs, contribuant à la dévitalisation mais aussi à l'acquisition de compétences pour l'avenir.

La figure 13 illustre les stratégies de subsistance à Tiniri, dominées par une logique de survie.

Figure 13 : Stratégies des moyens d'existence à Tiniri



2.4. Belayel : un capital physique à consolider par une gouvernance communautaire

Présentation générale

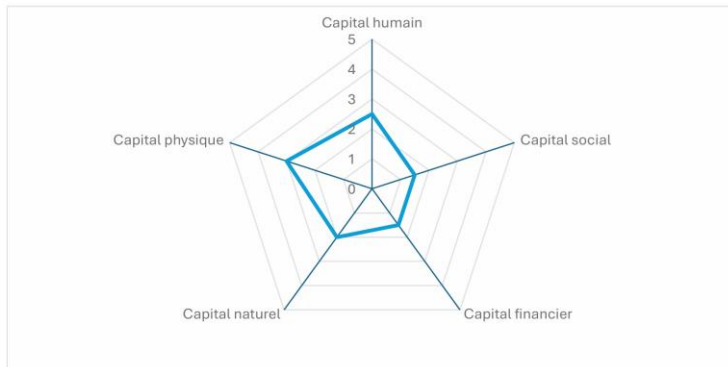
Belayel, avec environ 1 500 habitants, est le village le plus peuplé de la zone. Il a cependant connu un déclin démographique spectaculaire depuis ses 10 000 habitants d'avant 1954. L'émigration y a été principalement masculine, induisant un déséquilibre de genre et une fragilisation des dynamiques sociales.

Tableau 11 : Score des capitaux de Belayel

Capital	Score (0-5)	Justification
Humain	2,5	Densité démographique relative, savoir-faire traditionnels diversifiés, mais exode des diplômés et précarité sanitaire.
Social	1,5	Solidarités de type Touiza subsistent, mais Tajmaath inactive, absence d'organisations communautaires, méfiance envers les institutions.
Naturel	2	Ressources diversifiées (saline, forêts, eau) mais dégradées et sous-exploitées. Sols érodés, friches étendues.
Physique	3	Infrastructures publiques relativement développées (écoles, poste de santé, huileries, moulins). Routes et réseaux en état moyen.
Financier	1,5	Revenus agricoles limités, forte dépendance aux transferts migratoires. Accès au crédit marginal.

Le **pentagone des avoires de Belayel** (tab 11 et figure 14) révèle un profil contrasté : un capital physique relativement solide, mais des capitaux social et financier fragiles.

Figure 14 : Pentagone des avoires du village de Belayel

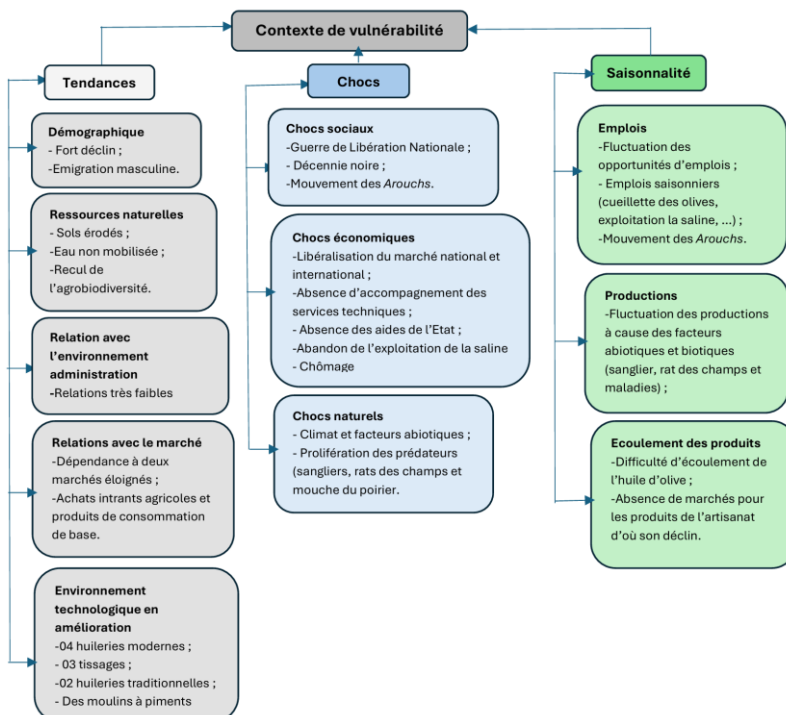


Forces et vulnérabilités spécifiques

- **Force principale** : un capital physique relativement solide, avec des infrastructures de transformation (huileries, moulins) et un accès aux services de base meilleur que dans les autres villages.
- **Vulnérabilité majeure** : une carence en capital social, avec l'absence de structures d'organisation communautaire pérennes et une faible capacité de médiation avec les institutions. Le potentiel productif existant ne peut être pleinement valorisé faute de dynamique collective.

La figure 15 présente le contexte de vulnérabilité de Belayel, marqué par une dévitalisation démographique structurelle et une déconnexion institutionnelle.

Figure 15 : Représentation systémique du contexte de vulnérabilité à Belayel



Stratégies de résilience dominantes

- **Valorisation des équipements productifs** : les huileries et moulins à piment, bien que sous-utilisés, constituent un atout pour la transformation locale.
- **Transferts migratoires** : les envois des hommes émigrés (en Algérie ou à l'étranger) sont vitaux pour l'économie locale.
- **Tentatives de relance** : la demande de réhabilitation de la saline traditionnelle témoigne d'une volonté de valoriser les ressources endogènes.

III. Analyse transversale des politiques, institutions et processus (PIP)

L'analyse des Politiques, Institutions et Processus (PIP) à l'échelle des quatre villages révèle des **défaillances structurelles communes** qui limitent significativement la capacité des populations locales à accéder aux ressources et à s'inscrire dans une trajectoire de développement durable.

3.1. Un déficit d'information et une faible insertion institutionnelle

Les ménages des quatre villages expriment une méconnaissance généralisée des programmes de soutien public (PNDA, ANSEJ, dispositifs de logement rural, etc.) et des modalités pour y accéder. Ce déficit d'information est aggravé par l'absence de relais locaux (agents agricoles, conseillers, animateurs de développement rural). Seule l'ADDMB, à travers son action, tente de pallier cette défaillance.

3.2. Une perception d'abandon et une méfiance envers les institutions

Un **sentiment prononcé d'abandon** prévaut dans tous les villages. L'absence des autorités locales (APC, Daïra, Wilaya) sur le terrain, l'absence de concertation sur les projets, et les promesses non tenues alimentent une **défiance généralisée** envers les institutions étatiques. Cette défiance se traduit par un repli sur les structures communautaires et un désengagement civique.

3.3. Une gouvernance locale dominée par les normes traditionnelles, mais affaiblie

Le fonctionnement décisionnel des villages repose encore largement sur des **structures coutumières** (chef de famille, Tajmaath). Ces instances assurent une certaine cohésion sociale et une régulation interne, mais elles peinent à interagir avec les processus formels de développement. La Tajmaath, en particulier, est affaiblie ou inactive dans plusieurs villages (Tiniri, Belayel), ce qui limite la capacité de mobilisation collective.

3.4. Des politiques publiques peu lisibles et peu efficaces

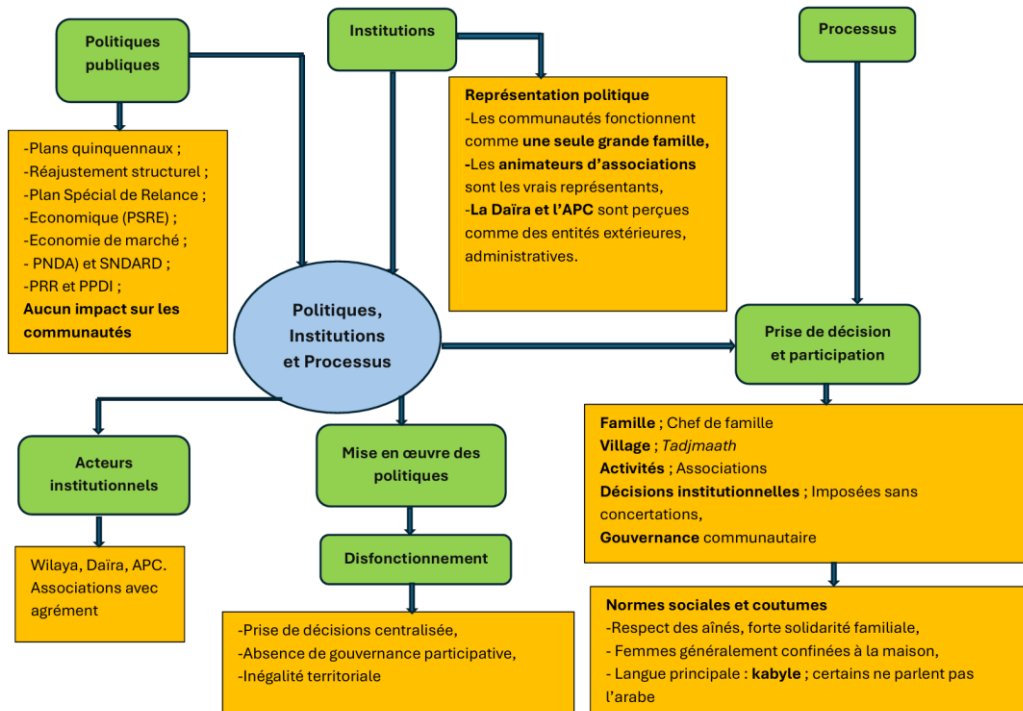
Malgré des réformes ambitieuses (PNDA, SNDRD, PPDR), leur impact sur le terrain reste **marginal**. Les projets sont conçus selon des logiques sectorielles et descendantes, sans

réelle concertation avec les populations. La faible coordination intersectorielle et l'absence de territorialisation des dispositifs limitent leur efficacité et leur appropriation locale.

Ce constat, déjà établi au niveau national (cf. Partie I-Chapitre 2), se vérifie avec acuité à l'échelle locale.

La figure 16 synthétise ces dynamiques, mettant en lumière le fossé entre les institutions formelles et les communautés, ainsi que le rôle supplétif des associations comme l'ADDMB.

Figure 16 : Synthèse des Politiques, Institutions et Processus (PIP)



IV. Synthèse comparative : leçons du diagnostic participatif

4.1. Analyse du contexte de vulnérabilité

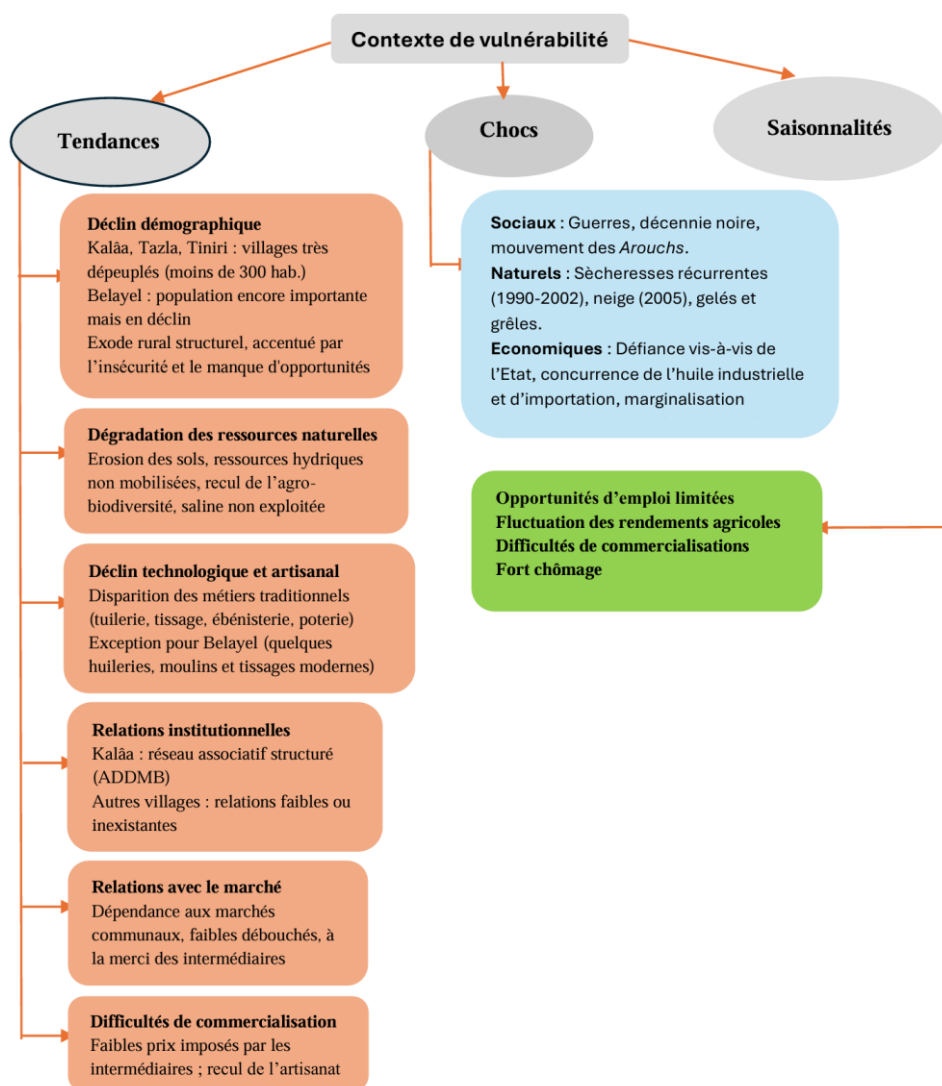
L'histoire longue du territoire, marquée par la résistance et la prospérité passée (Royaume des Ath Abbas), contraste fortement avec la **vulnérabilité structurelle** observée aujourd'hui. Les enquêtes révèlent un triple processus de marginalisation :

1. **Dépopulation continue** liée à l'exode rural et à la désaffection des jeunes générations.
2. **Dégradation des ressources naturelles** (érosion, appauvrissement des vergers, recul de l'élevage).
3. **Isolement institutionnel** couplé à une faible efficacité des politiques publiques.

Les populations restent exposées à des chocs multiformes : sociaux (conflits identitaires, marginalisation), naturels (sécheresse, gel, grêle) et économiques (instabilité des prix, pauvreté monétaire).

La figure 17 offre une cartographie comparative des contextes de vulnérabilité à l'échelle des quatre villages.

Figure 17 : Synthèse du contexte de vulnérabilité des quatre villages



4.2. Analyse des capitaux

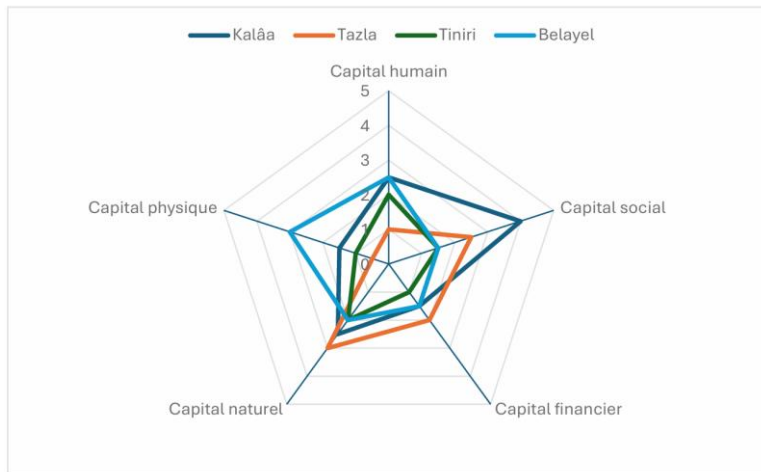
L'analyse comparative des cinq capitaux met en évidence une hétérogénéité marquée entre les villages, mais aussi un socle commun de fragilités. Le tableau 12 ci-dessous synthétise les scores attribués à chaque village, permettant de visualiser ces disparités et d'identifier les forces et faiblesses relatives de chaque communauté.

Tableau 12 : : Scores comparés des capitaux

Capital	Kalâa	Tazla	Tiniri	Belayel
Humain	2,5	1	2	2,5
Social	4	2,5	1,5	1,5
Naturel	2,5	3	2	2
Physique	1,5	0,5	1	3
Financier	1,5	2	1	1,5

La figure 18 visualise ces disparités à travers les pentagones superposés des quatre villages.

Figure 18 : Pentagone des avoirs des quatre villages



Enseignements clés :

- **Kalâa** se distingue par un **capital social exceptionnel** qui compense des capitaux physique et financier très faibles. C'est le "paradoxe de Kalâa" : une force associative unique dans un environnement matériellement très dégradé.
- **Tazla et Tiniri** cumulent les vulnérabilités : faiblesse des capitaux humain, social, physique et financier. Seul le capital naturel (forêts, agro-biodiversité, eau) reste un atout potentiel, mais sous-exploité.
- **Belayel** présente un profil plus équilibré, avec un capital physique relativement développé. Mais ce potentiel est fragilisé par une carence en capital social, limitant la dynamique collective et la médiation institutionnelle.

4.3. Stratégies des moyens d'existence

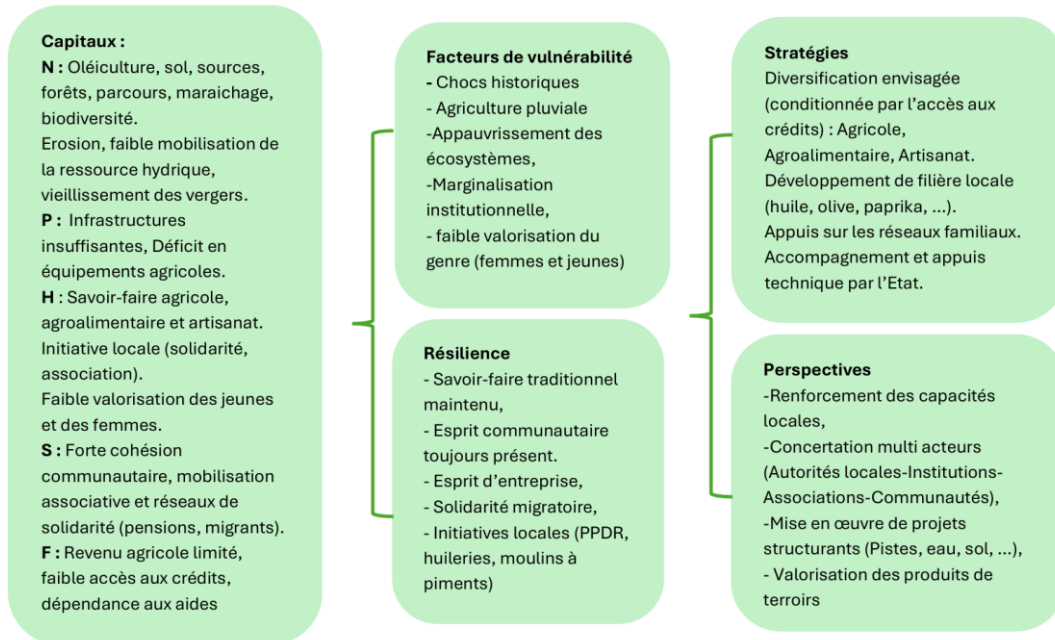
Face à ces vulnérabilités, les ménages déploient des stratégies de résilience qui, bien que variées, restent dominées par une **logique de subsistance** :

- **Agriculture familiale** : l'oléiculture est l'activité centrale, mais elle est extensive, peu productive et génère de faibles revenus monétaires.
- **Pluriactivité contrainte** : les ménages combinent agriculture, petits travaux informels et migration temporaire pour diversifier leurs sources de revenus.
- **Dépendance aux transferts** : les pensions de retraite, les aides familiales des migrants et les transferts sociaux constituent un filet de sécurité vital, mais entretiennent une économie de l'assistance peu propice à l'investissement local.

- **Mobilisation du capital social** : les solidarités familiales et villageoises (Touiza) jouent un rôle clé dans la gestion des risques et la survie quotidienne, mais elles restent informelles et non reconnues par les institutions.

La figure 19 synthétise ces stratégies à l'échelle des quatre villages.

Figure 19 : Stratégies des moyens d'existence et perspectives



4.4. Enseignements pour la gouvernance territoriale

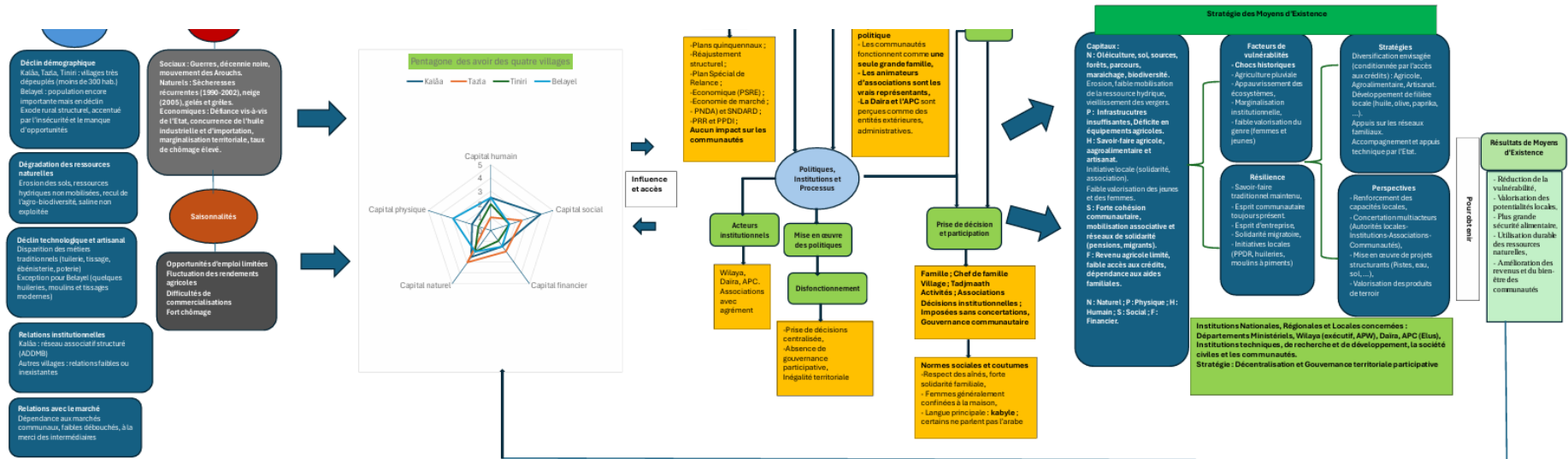
Ce diagnostic villageois met en lumière plusieurs enseignements majeurs pour penser une gouvernance territoriale adaptée aux zones de montagne :

1. **L'hétérogénéité des situations exige des réponses différenciées.** Les politiques uniformes, conçues au niveau central, sont vouées à l'échec. Il faut partir des spécificités de chaque village (ses forces, ses faiblesses, ses dynamiques sociales) pour construire des projets sur mesure.
2. **Le capital social est une ressource stratégique.** Dans tous les villages, les solidarités communautaires et les réseaux informels constituent le principal amortisseur des vulnérabilités. Ignorer ce capital, c'est se priver d'un levier essentiel pour tout projet de développement.
3. **La faiblesse du capital institutionnel est un frein majeur.** L'absence de relais locaux, la méfiance envers les institutions et le déficit d'information empêchent l'appropriation des politiques publiques et limitent la capacité d'action collective.
4. **La valorisation des ressources endogènes est la clé de la résilience.** Qu'il s'agisse des savoir-faire artisanaux (transformation agroalimentaire), des ressources naturelles (eau, forêts, saline) ou du patrimoine culturel, le développement durable passe par l'activation de ces potentialités locales, trop souvent sous-exploitées.

La figure 20 propose une lecture intégrée de l'ensemble des dynamiques analysées, en appliquant le cadre global des Moyens d'Existence Durables aux quatre villages du massif des Bibans.

Les profils contrastés des quatre villages, tels qu'ils viennent d'être exposés, constituent la **base empirique** sur laquelle les chapitres suivants s'appuieront pour tester les hypothèses de cette recherche. Nous verrons notamment comment le poids de la centralisation (H1) se manifeste différemment selon les villages – plus violemment dans l'enclavement de Tazla, plus insidieusement dans le paradoxe de Kalâa. Nous analyserons comment le capital social (H2) joue un rôle amortisseur plus ou moins important, et comment les conditions d'une gouvernance participative (H3) – déjà esquissées dans certaines initiatives locales – pourraient être réunies pour transformer ces vulnérabilités en leviers de développement.

Figure 20 : Cadre global des Moyens d'Existence Durables des quatre villages du Massif des



Conclusion du Chapitre II

L'approche des Moyens d'Existence Durables, appliquée aux quatre villages du massif des Bibans, révèle une **diversité de situations** qui appelle une **territorialisation fine des politiques publiques**. Loin d'être un espace homogène, le territoire est une mosaïque de profils contrastés, où se combinent de manière différenciée forces endogènes et vulnérabilités structurelles.

Le diagnostic met en évidence un **paradoxe central** : des communautés dotées d'un capital social remarquable et de savoir-faire précieux, mais maintenues dans une situation de dépendance et de sous-développement par un environnement institutionnel défaillant et des politiques inadaptées. La résilience dont elles font preuve, jour après jour, est une force sur laquelle il est possible de s'appuyer, mais elle ne saurait se substituer à une action publique volontariste et territorialisée.

Ce diagnostic à l'échelle des villages pose les bases de l'analyse qui suivra. Le prochain chapitre (Chapitre III) approfondira la lecture des **stratégies des ménages**, en se focalisant sur l'économie domestique, les revenus, et les dynamiques de pluriactivité. Il permettra de comprendre, à une échelle encore plus fine, comment les familles composent avec les contraintes et mobilisent leurs capitaux pour assurer leur subsistance et, parfois, construire des trajectoires d'émancipation.

CHAPITRE III

**STRATEGIES DES MENAGES ET ECONOMIE
DOMESTIQUE EN MILIEU MONTAGNARD :**

**ENSEIGNEMENT D'UN DIAGNOSTIC
PARTICIPATIF DANS QUATRE VILLAGES
D'IGHIL ALI**

**CHAPITRE III : STRATEGIES DES MENAGES ET ECONOMIE
DOMESTIQUE – UNE ANALYSE TRANSVERSALE**

Introduction

Le chapitre précédent a établi, à travers un diagnostic villageois approfondi, l'hétérogénéité des situations et des profils de résilience au sein des quatre villages du massif des Bibans. Il a mis en lumière des configurations contrastées de capitaux (humain, social, naturel, physique, financier) et des stratégies d'adaptation différenciées face aux vulnérabilités structurelles.

Ce troisième chapitre approfondit l'analyse en se focalisant sur l'échelle des **ménages**. Il propose une lecture transversale des dynamiques foncières, démographiques, productives et économiques qui traversent l'ensemble des villages, au-delà de leurs spécificités locales⁸. L'objectif est de comprendre comment les ménages combinent leurs ressources, diversifient leurs activités et construisent - ou non - des trajectoires de résilience face aux contraintes multiples qui pèsent sur eux.

L'analyse s'articule autour de neuf sections. La première présente le cadre méthodologique spécifique à l'enquête ménage. Les sections suivantes examinent successivement le profil foncier, les dynamiques démographiques, la dotation en moyens de production, les activités agricoles, la structure des revenus, et une typologie des profils économiques. Une section est consacrée aux enseignements transversaux sur les leviers de résilience. Enfin, une discussion finale relie ces résultats aux hypothèses de recherche et ouvre sur le chapitre suivant, consacré à la dimension genre.

I. Cadre d'analyse et méthodologie

Cette section présente les résultats du diagnostic participatif que nous avons mené entre décembre 2008 et juillet 2009 auprès de 77 ménages répartis dans les quatre villages du massif des Bibans (Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel).

L'approche analytique mobilisée repose sur le cadre des **Moyens d'Existence Durables (MED)** (Chambers, 1997 ; DFID, 1999), qui permet une lecture transversale des ressources mobilisées par les ménages, des vulnérabilités auxquelles ils sont confrontés, des stratégies qu'ils déploient et des résultats qu'ils obtiennent. Ce cadre est complété par les travaux d'Ostrom (1990) sur l'importance des institutions locales et des régulations collectives.

Face à la méfiance profonde des populations envers les interventions extérieures, **nous avons adopté** une posture d'écoute active et de co-construction des outils d'enquête. Les méthodes classiques (questionnaires fermés ou semi-directifs) se sont révélées inefficaces. L'usage de **cartes participatives** a permis de renverser la logique verticale d'intervention : les "bénéficiaires" sont devenus co-chercheurs, produisant une connaissance ancrée dans leur expérience vécue (Rancière, 2004 ; Santos, 2018 ; Escobar, 2018). Ce travail a instauré un climat de confiance et a réactivé les réseaux de solidarité et les normes de réciprocité au sein des villages (Putnam, 2000).

⁸ L'enquête ménage auprès des 77 foyers a été réalisée par l'équipe du projet INRAA/ICARDA/SDC, à laquelle j'ai participé activement (cf. Préambule). La typologie des ménages, l'analyse transversale des stratégies de résilience et la discussion en lien avec les hypothèses de recherche sont des constructions analytiques personnelles.

Pour une description détaillée de la méthodologie générale du diagnostic participatif, nous renvoyons le lecteur à l'introduction de la Partie 2 et au Chapitre I (II. Cadre méthodologique, page 64).

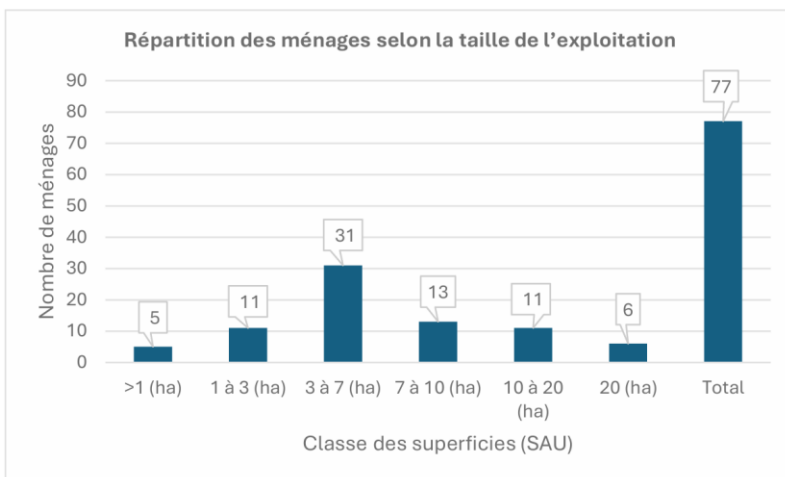
II. Profil foncier et accès aux ressources productives

L'analyse du foncier constitue une entrée structurante pour comprendre les contraintes systémiques qui pèsent sur les ménages ruraux en milieu montagnard.

2.1. Taille des exploitations et inégalités d'accès

La taille moyenne des exploitations agricoles demeure modeste. Plus de la moitié des ménages déclarent disposer de moins de 7 hectares de superficie agricole utile (SAU), dont une part significative possède moins de 3 hectares (figure 21). Cette micro-parcellisation, aggravée par la forte pente et la faible mécanisabilité des sols, limite les perspectives de diversification culturale et d'intensification productive.

Figure 21 : Répartition des ménages selon la taille de l'exploitation (SAU en ha)

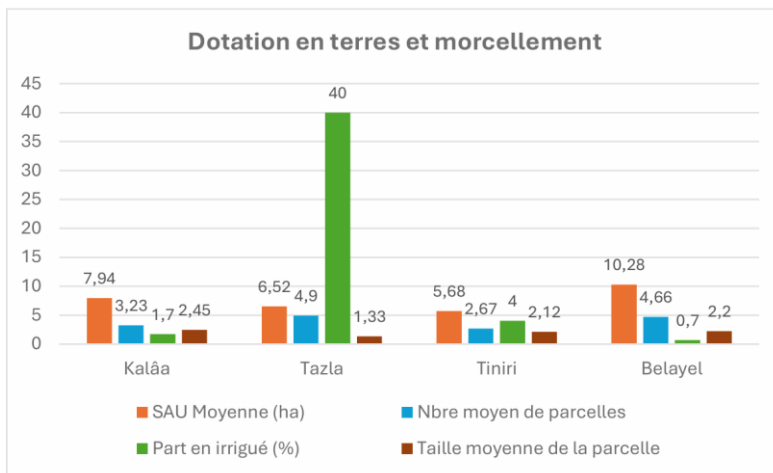


La catégorie des exploitations de taille moyenne (entre 3 et 10 ha), souvent considérée comme un seuil critique de viabilité en milieu montagnard, représente la majorité des ménages enquêtés. Ce constat relativise l'idée d'une domination exclusive des micro-exploitations et laisse entrevoir un potentiel de redynamisation agricole si les conditions techniques et institutionnelles sont réunies. Cependant, les effets cumulés du morcellement des parcelles, de la faible mécanisabilité des sols et du manque d'infrastructures d'irrigation limitent la capacité réelle de ces exploitations à générer un revenu durable.

2.2. Morcellement foncier et contraintes spatiales

Malgré une superficie moyenne relativement stable, la structure parcellaire des exploitations reste particulièrement fragmentée. La majorité des ménages déclarent gérer entre deux et cinq parcelles disjointes (figure 22), parfois dispersées sur plusieurs versants.

Figure 22 : Dotation en terre et morcellement

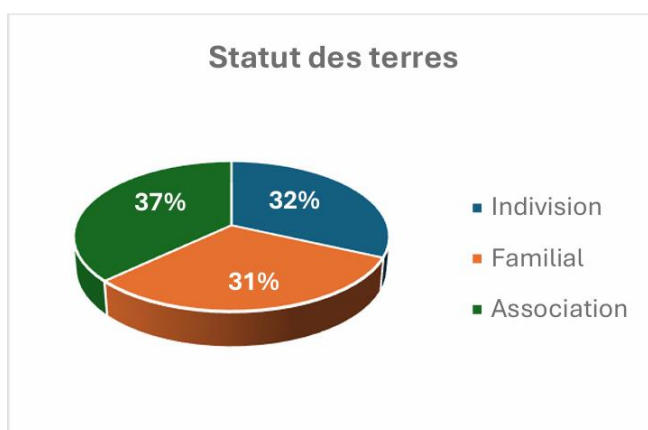


Ce morcellement, hérité de logiques successorales en indivision et de pratiques coutumières de partage égalitaire, engendre des contraintes majeures : il complexifie l'organisation du travail agricole, allonge les temps de déplacement, augmente les coûts d'exploitation et freine l'adoption d'innovations techniques nécessitant une continuité spatiale (irrigation gravitaire, mécanisation légère, pratiques agroécologiques intégrées). La multiplication des copropriétés et l'absence de délimitation claire des parcelles exposent les ménages à des risques accrus de conflits fonciers.

2.3. Statuts juridiques et incertitudes foncières

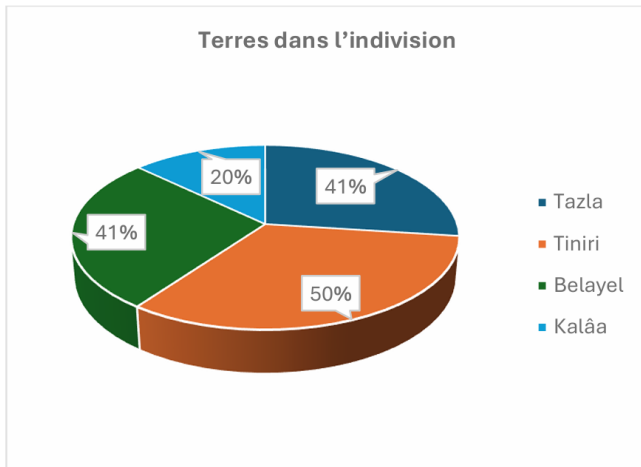
En matière de statut foncier, trois formes principales coexistent (figure 23) : la propriété privée héritée, l'indivision familiale, et les terres en association.

Figure 23 : Statut des terres



L'**indivision familiale** constitue la forme foncière la plus répandue, représentant entre 40 % et 50 % des cas selon les villages (figure 24).

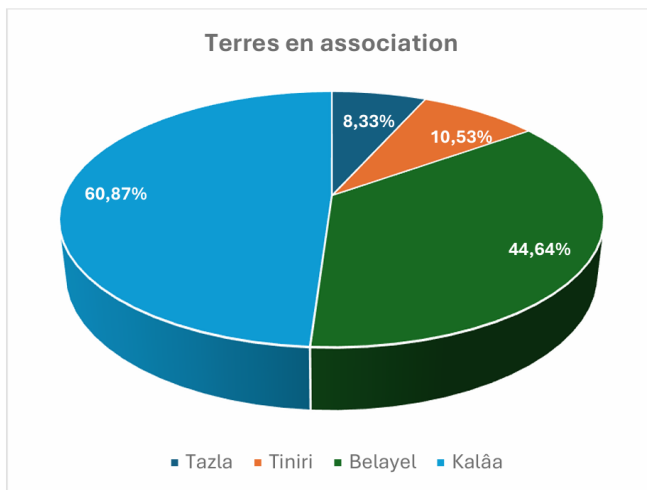
Figure 24 : Terres dans l'indivision



Bien que cette forme repose sur des logiques de solidarité familiale, elle génère fréquemment des blocages décisionnels, en particulier lorsque plusieurs ayants droit doivent s'accorder sur l'usage ou l'exploitation des terres. L'absence de statuts juridiques clairs ou de mécanismes de régulation efficaces alimente une **incertitude foncière persistante**, qui freine les initiatives d'investissement, de modernisation ou même de régularisation formelle. Ce flou juridique est aggravé par l'inexistence d'un cadastre opérationnel et l'insuffisance des dispositifs institutionnels de médiation.

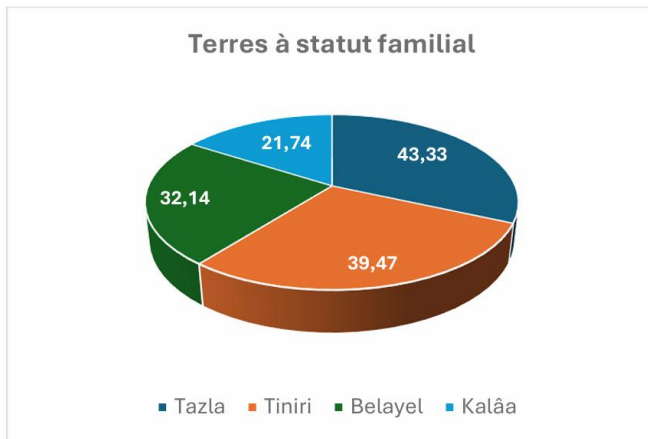
Les terres en association, plus marginales (figure 25), reposent sur des formes de solidarité lignagère ou villageoise. Bien que porteuses de potentialités pour une gestion collective, elles restent aujourd'hui peu soutenues juridiquement.

Figure 25 : Terres en association



Quant à la propriété privée individuelle (figure 26), elle concerne une minorité de ménages. Bien qu'offrant un cadre légal plus stable, elle ne garantit pas pour autant la viabilité économique, en raison de la faiblesse des superficies concernées et du manque d'appui institutionnel à l'investissement.

Figure 26 : Terres à statut familial



III. Profils démographiques des ménages

L'analyse des profils démographiques permet de mieux cerner la composition des unités domestiques et les facteurs influençant les stratégies d'existence. Dans les quatre villages, la taille moyenne des ménages varie entre cinq et sept personnes, reflétant la persistance de structures familiales élargies.

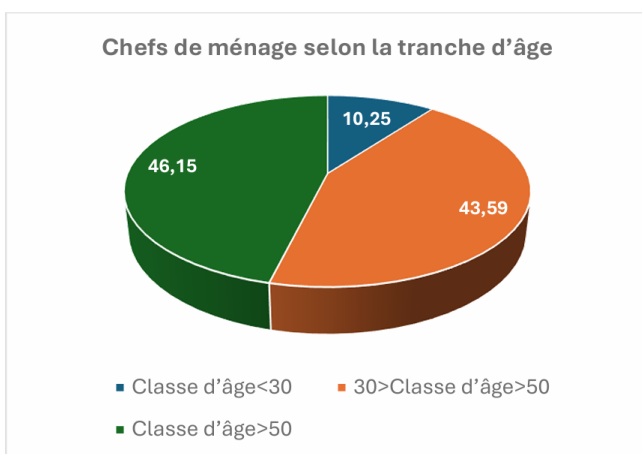
3.1. Genre et statut des chefs de ménage

La répartition sexuée des chefs de ménage indique une **forte prédominance masculine**, conforme aux structures patriarcales de gestion foncière et économique. Toutefois, une proportion significative de **femmes chefs de ménage** est observée, notamment dans les cas de veuvage, de divorce, ou d'absence prolongée du conjoint en migration. Cette féminisation partielle introduit de nouveaux enjeux en termes d'accès aux ressources productives, de reconnaissance institutionnelle, et de visibilité dans les dispositifs d'appui.

3.2. Vieillesse de la population active

La structure par âge des chefs de ménage (figure 27) reflète une tendance au vieillissement. Environ 46 % des chefs de ménage ont plus de 50 ans, 43,5 % se situent dans la tranche 30–50 ans, et seulement 10 % ont moins de 30 ans.

Figure 27 : Répartition des chefs de ménage selon la tranche d'âge



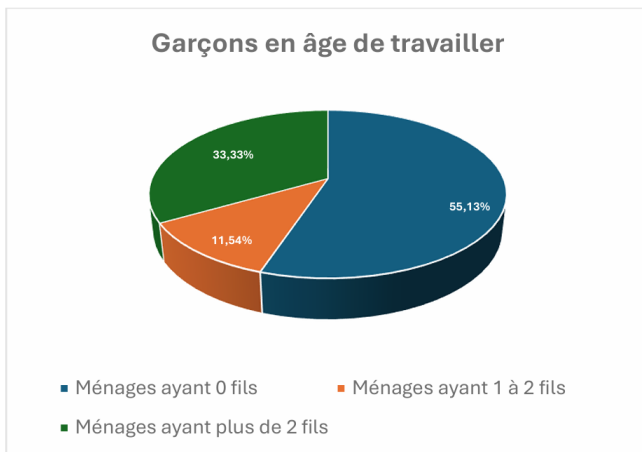
Chapitre III : Stratégies des ménages et économie domestique en milieu montagnard

Cette distribution révèle une surreprésentation des générations mûres, qui concentrent l'essentiel des responsabilités économiques et foncières. La faible présence des moins de 30 ans signale une difficulté d'insertion des jeunes dans l'activité agricole, en raison d'un accès limité au foncier, du manque de perspectives économiques locales, et de politiques publiques peu adaptées.

3.3. Présence des jeunes et sous-emploi rural

Les données relatives à la composition des ménages (figure 28) indiquent qu'une part importante des unités domestiques ne disposent d'aucun garçon en âge de travailler (55,13 % des ménages). A l'inverse, 11,54 % des ménages comptent un à deux fils de plus de 18 ans, tandis que 33,33 % en comptent plus de deux.

Figure 28 : Nombre de garçons en âge de travailler



Cette répartition révèle une hétérogénéité des potentiels de renouvellement générationnel. Parmi les ménages disposant de jeunes, beaucoup restent confrontés à des situations de sous-emploi ou de migration latente. Ce réservoir potentiel de main-d'œuvre demeure peu valorisé, alors qu'il pourrait devenir un levier structurant du développement territorial.

IV. Dotation en moyens de production et infrastructures agricoles

4.1. Faible équipement et disparités inter-village

L'enquête révèle que seuls 14,81 % des ménages de Kalâa, 50 % à Tazla, 26,66 % à Tiniri et 100 % à Belayel déclarent disposer d'au moins un moyen de production agricole structurant (hangar, matériel de traction ou d'irrigation, source, etc.). Le tab 13 détaille ces dotations.

Tableau 13 : : Moyens de production

Moyens de production	Kalâa	Tazla	Tiniri	Belayel	Total
Hangars	2	8	0	7	17
Matériel de traction	1	0	0	1	2
Matériel tracté	1	0	0	1	2
Cheptel de trait	0	0	0	16	16
Bergeries	0	0	0	6	6
Etables	1	0	0	1	2
Sources/Puits	1	1	4	3	9
Matériel d'irrigation	0	1	1	1	3
Huileries traditionnelles	0	0	0	1	1

Belayel se distingue par une concentration exceptionnelle des équipements, mais cette donnée mérite d'être nuancée : la forte densité des moyens est due à une concentration chez un nombre réduit d'exploitants, et non à une diffusion large au sein de la communauté.

4.2. Motorisation quasi absente

La motorisation agricole reste marginale. On ne recense que deux cas de matériel de traction (ânes ou motoculteurs) et deux cas de matériel tracté. Ce déficit résulte du coût élevé des équipements, de l'absence de service de maintenance de proximité, et de la topographie escarpée. La traction animale demeure la principale ressource pour le transport et les labours.

4.3. Infrastructures de stockage et de transformation

Les infrastructures de stockage (hangars, silos, bergeries) sont très peu représentées, et souvent concentrées à Belayel. Une seule huilerie traditionnelle a été identifiée. Dans la majorité des cas, les produits agricoles sont vendus immédiatement après récolte, souvent à perte, faute d'espace de conservation.

4.4. Accès à l'eau et systèmes d'irrigation

Seuls neuf ménages disposent de sources ou puits déclarés, et trois ménages ont accès à un matériel d'irrigation. L'agriculture reste largement pluviale, extrêmement vulnérable aux sécheresses.

4.5. Services agricoles et accès aux intrants

L'absence de services d'entretien et d'approvisionnement en intrants constitue un frein majeur. Le conseil agricole de proximité est quasi inexistant.

V. Activités agricoles et orientations productives

5.1. Un système agraire de subsistance

Dans l'ensemble des villages, les systèmes agricoles reposent sur une **polyculture-élevage de subsistance**, faiblement intensifiée et prioritairement orientée vers l'autoconsommation. Les cultures dominantes incluent l'olivier, le figuier, les céréales rustiques et quelques cultures maraîchères.

5.2. Spécialisations villageoises

Les variations inter-village ont été détaillées dans le Chapitre 6. Nous renvoyons le lecteur à cette analyse comparative pour une compréhension fine des profils productifs de Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel.

5.3. Pratiques culturelles et limites techniques

Les pratiques culturelles sont essentiellement traditionnelles. La fertilisation repose sur le fumier d'élevage, utilisé irrégulièrement. L'usage d'engrais minéraux est très limité. Ces limites techniques réduisent les perspectives d'intensification durable et de montée en qualité des produits.

5.4. L'élevage : pilier économique domestique

L'élevage (ovins et caprins) joue un rôle structurant dans les économies familiales, apportant lait, viande, fumier et parfois revenus d'appoint. Les pratiques pastorales reculent cependant, en raison de la désaffection des jeunes et de la pression foncière.

5.5. Filières alternatives et diversification émergente

L'aviculture familiale et l'apiculture, bien que marginales, présentent un potentiel de diversification, notamment lorsqu'elles sont portées par des femmes.

5.6. Verrouillage commercial et absence de filières organisées

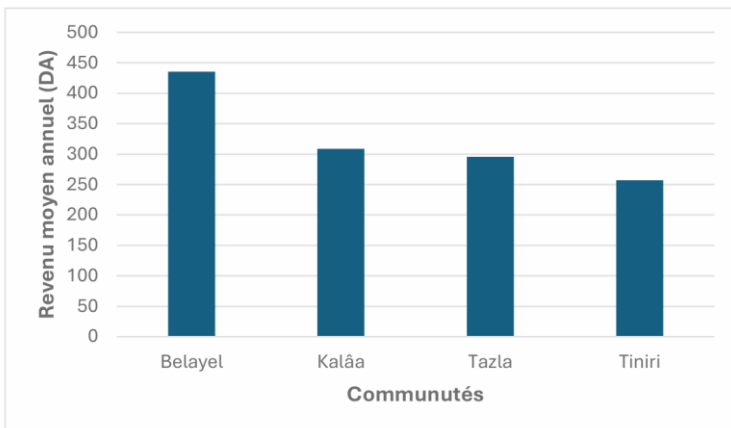
L'absence de filières structurées, de dispositifs de transformation et de débouchés locaux contraint les agriculteurs à rester dans des logiques domestiques à faible valeur ajoutée. Il n'existe ni labellisation, ni coopératives de collecte.

VI. Revenus des ménages et structure économique

6.1. Faible contribution de l'agriculture au revenu monétaire

Le revenu agricole direct demeure faible dans toutes les localités (figure 29). Il provient principalement de la vente d'olives, de figues sèches et de produits laitiers. La faible productivité et l'absence de valorisation réduisent le potentiel de monétarisation.

Figure 29 : Revenu moyen annuel par communauté

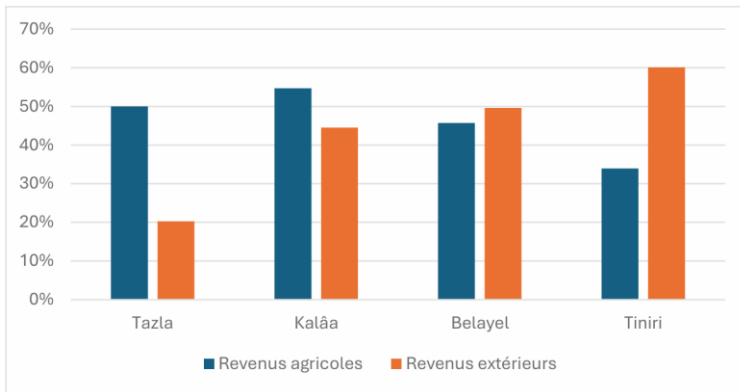


Les écarts entre villages sont marqués : à Kalâa, l'agriculture monétaire est marginale ; à Tazla, elle représente plus de 75 % du revenu total ; à Belayel, la proximité des marchés facilite l'écoulement des produits.

6.2. Poids dominant des revenus non agricoles

Les revenus non agricoles (retraites, salariat, transferts) représentent en moyenne plus des **deux tiers du revenu total** des ménages (figure 30).

Figure 30 : Structure des revenus selon leurs sources

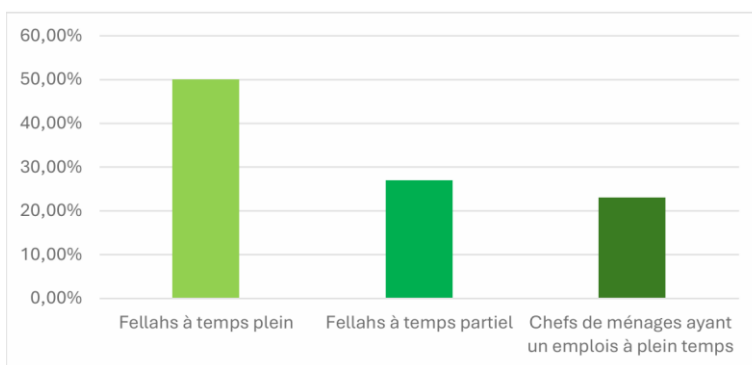


La dépendance aux pensions de retraite (anciens émigrés, moudjahidine) joue un rôle stabilisateur, mais elle expose les ménages aux réformes des systèmes de retraite et à la réduction des transferts.

6.3. La pluriactivité comme stratégie d'adaptation

La pluriactivité est généralisée : emplois saisonniers, activités artisanales, petit commerce, transferts. La figure 31 illustre la diversité des statuts des chefs de ménage.

Figure 31 : Statut du chef de ménage et pluriactivité



Cette pluriactivité, souvent subie, illustre les tensions entre subsistance locale et insertion dans des économies urbaines ou diasporiques.

6.4. Vulnérabilités économiques et dépendance externe

Trois constats structurants émergent :

1. **Dépendance croissante** à des revenus non agricoles et non reproductibles localement.
2. **Marginalisation progressive** de l'agriculture dans l'économie monétaire.
3. **Vulnérabilité aux chocs exogènes** : fluctuations climatiques, réduction des transferts, réformes des retraites.

VII. Typologie des profils économiques et résilience des ménages

Les données du diagnostic permettent de construire une typologie des ménages fondée sur leurs ressources productives, leurs sources de revenus et leur capacité d'adaptation⁹. Cette typologie complète et affine les profils villageois présentés dans le Chapitre II.

7.1. Ménages "sécurisés par transferts"

Composés de retraités, anciens migrants ou veuves bénéficiant de pensions, ces ménages disposent d'un revenu monétaire stable, indépendant de l'agriculture. Leur lien à la terre est faible ou symbolique. Ils jouent un rôle important dans la stabilité économique villageoise et le soutien intergénérationnel.

- **Revenu principal** : retraites, transferts migratoires
- **Résilience** : modérée, fondée sur l'épargne ou les flux réguliers

7.2. Ménages "agro-dépendants à faible productivité"

Ces foyers tirent l'essentiel de leur revenu de l'agriculture vivrière, très peu monétarisée. Ils disposent de moins de 3 ha, sans équipements. Leur vulnérabilité est accentuée par l'absence d'emplois alternatifs.

- **Revenu principal** : production vivrière (huile, figues)
- **Résilience** : très faible
- **Villages dominants** : Kalâa, Tiniri

7.3. Ménages "pluriactifs adaptatifs"

Ces ménages cumulent activité agricole et revenus extra-agricoles stables, diversifiant ainsi les risques. Généralement plus jeunes ou mieux formés, ils incarnent un potentiel de transformation endogène.

- **Revenu principal** : mixte (agriculture + salariat/artisanat)
- **Résilience** : forte
- **Villages dominants** : Tazla, Kalâa

7.4. Ménages "précaires et dépendants"

Ces foyers cumulent les vulnérabilités : dotation foncière quasi nulle, pas de revenus stables, forte charge familiale. Ils survivent grâce à l'entraide communautaire ou aux aides irrégulières de proches migrants.

- **Revenu principal** : entraide, transferts aléatoires, travail journalier
- **Résilience** : très faible

⁹ Cette typologie a été élaborée à partir des données de l'enquête ménage du projet. Le choix des critères de classification et l'interprétation des profils de résilience relèvent de mon analyse personnelle.

- **Villages dominants** : Kalâa, Tiniri

7.5. Synthèse : une typologie fonctionnelle

Le tab 14 synthétise ces profils et leurs implications pour l'action publique.

Tableau 14 : Typologie fonctionnelle des profils de résilience

Type de ménages	Critères clés	Ressources productives	Revenus	Temps de résilience	Villages représentatifs	Stratégies dominantes
Type A – Très vulnérables	SAU < 3 ha, parcelles non irriguées	Très faible	Aides, retraites, travail journalier	> 3 ans	Kalâa, Tiniri	Réduction conso, touiza, migration saisonnière
Type B – Pluriactifs à capital moyen	SAU 3–7 ha, parcelles partiellement irriguées	Moyen	Mixte (huile + salariat/artisanat)	1–2 ans	Kalâa, Belayel, Tazla	Rotation culturale, culture à cycle court, appui familial
Type C – Agricoles intermédiaires	SAU 7–20 ha, parcelles sèches	Moyen à bon	Majoritairement agricole	< 1 an	Belayel, Kalâa	Diversification (élevage, apiculture), stockage
Type D – Foncier sous-exploité	SAU > 20 ha, morcelé, foncier dormant	Élevé mais non mobilisé	Potentiel latent (absentéisme)	6 mois à 1 an	Belayel, Tiniri	Location, métayage, appui diaspora, stratégie d'attente

VIII. Enseignements transversaux : leviers de résilience et apprentissages collectifs

L'analyse comparative des quatre villages met en lumière plusieurs enseignements transversaux qui enrichissent la typologie socio-économique et ouvrent la voie à une réflexion plus large sur les conditions de résilience communautaire.

Acceptabilité sociale différenciée : A Tiniri, le rejet initial de certaines actions (notamment celles nécessitant un crédit ou une sécurisation foncière) a révélé l'importance d'une médiation sociotechnique adaptée.

Effet d'exemplarité : Le succès d'un agriculteur-pionnier, perçu au départ comme marginal, a fini par légitimer l'innovation et déclencher une dynamique d'adhésion villageoise élargie.

Capital social et engagement collectif : A Tazla, l'auto-organisation des villageois (captage nocturne d'une source, contribution de la diaspora, recours à la touiza) illustre un potentiel d'action communautaire élevé.

Innovations écologiques et éducatives : Plusieurs villages ont expérimenté des solutions novatrices: clôtures solaires contre les sangliers, compost collectif, inventaire de la biodiversité locale avec les enfants.

Effets institutionnels induits : Le processus participatif de diagnostic a conduit à l'engagement de services déconcentrés de l'Etat (PPDR), démontrant l'effet inducteur d'une gouvernance ascendante bien construite.

Ces observations confirment que la résilience territoriale ne repose pas uniquement sur l'apport de ressources techniques ou financières, mais sur des **fondements sociaux et méthodologiques solides** : qualité relationnelle, flexibilité méthodologique, reconnaissance des savoirs endogènes, investissement symbolique dans le territoire.

IX. Discussion : ce que les stratégies des ménages nous disent de la gouvernance territoriale

Les résultats de ce chapitre offrent un éclairage empirique sur les trois hypothèses qui guident cette recherche.

9.1. Retour sur H1 : le blocage de la conversion des capitaux

H1 postulait que la centralisation excessive des ressources et des pouvoirs de décision prive les acteurs locaux des moyens d'investir dans leurs propres priorités, bloquant ainsi la conversion des atouts locaux en développement durable.

Les données de ce chapitre confirment ce blocage à plusieurs niveaux :

- Le **morcellement foncier** et l'**insécurité juridique** (indivision) empêchent toute dynamique d'investissement et de modernisation. Les ménages ne peuvent pas utiliser la terre comme garantie pour accéder au crédit.
- La **faiblesse du capital physique** (absence de mécanisation, d'infrastructures de stockage et de transformation) limite la capacité à valoriser les productions agricoles.
- La **dépendance aux transferts** (pensions, aides) et la faible monétarisation de l'agriculture montrent que le système productif local est incapable de générer des revenus suffisants, faute d'un environnement institutionnel favorable (accès au crédit, services agricoles, filières organisées).

La centralisation se manifeste ici moins par un prélèvement que par une absence : absence de services, absence de cadastre, absence de politiques de soutien à la petite agriculture de montagne. Cette "absence" est la forme que prend le blocage dans ces territoires marginalisés.

9.2. Retour sur H2 : le rôle central du capital social

H2 postulait que le capital social (solidarités communautaires, réseaux d'entraide, savoirs locaux) compense partiellement les déficits institutionnels et maintient la résilience des communautés.

Les résultats valident largement cette hypothèse :

- La **Touiza** et les solidarités familiales jouent un rôle crucial dans la gestion des risques et la survie quotidienne des ménages les plus vulnérables.
- Les **transferts migratoires** (internes et internationaux) sont un pilier de l'économie locale, illustrant la force des liens familiaux trans-locaux.
- Les **savoir-faire traditionnels** (transformation agroalimentaire, artisanat) persistent et constituent un potentiel de valorisation économique, bien que non soutenu institutionnellement.

Chapitre III : Stratégies des ménages et économie domestique en milieu montagnard

- A Kalâa, le capital social exceptionnel (associations, cadres en ville) compense en partie les déficits des autres capitaux.

Cependant, le diagnostic montre aussi les **limites de cette compensation** : le capital social, aussi fort soit-il, ne peut se substituer à l'absence d'infrastructures, de services publics et de politiques adaptées. Il permet de "tenir", mais pas de "transformer".

9.3. Retour sur H3 : les conditions d'une gouvernance participative

H3 postulait qu'une gouvernance participative, en activant les synergies entre capitaux, pourrait renforcer durablement la résilience des territoires.

Les expériences rapportées (cf. point VIII, page 106) montrent que des **dynamiques ascendantes** sont possibles et productives. Le projet participatif a permis :

- De faire émerger une **intelligence collective** du territoire.
- De **réactiver** des formes de solidarité et de coopération.
- D'**interpeller** les institutions et d'obtenir des engagements concrets (PPDR).

Cependant, ces dynamiques restent **fragiles et dépendantes** de la volonté politique et de la capacité des institutions à reconnaître et à soutenir les initiatives locales. La gouvernance participative ne peut fonctionner sans un **changement de posture de l'Etat** : passer d'une logique d'intervention descendante à une logique de co-construction avec les territoires.

9.4. Les défis pour l'action publique

Ce chapitre met en évidence plusieurs défis pour une action publique territorialisée :

1. **Sécuriser le foncier** : clarifier les statuts, résoudre l'indivision, créer un cadastre opérationnel.
2. **Investir dans le capital physique** : infrastructures de base, équipements collectifs, accès à l'eau.
3. **Soutenir la diversification** : filières de qualité, transformation locale, accès aux marchés.
4. **Valoriser le capital social** : reconnaître les institutions communautaires (Tajmaath, Comités de village), appuyer les associations, mobiliser la diaspora.
5. **Adapter les dispositifs** aux réalités montagnardes : procédures simplifiées, ingénierie de proximité, médiation territoriale.

Conclusion du Chapitre III

Ce chapitre a proposé une analyse transversale des stratégies des ménages dans les quatre villages du massif des Bibans. Il met en évidence la complexité des dynamiques foncières, démographiques, productives et économiques à l'œuvre, et confirme la pertinence de l'approche MED pour appréhender ces réalités.

Les résultats soulignent la **faiblesse structurelle du système productif local**, incapable de générer des revenus suffisants et fortement dépendant des transferts externes. Ils révèlent également le **rôle**

Chapitre III : Stratégies des ménages et économie domestique en milieu montagnard

crucial du capital social comme amortisseur des vulnérabilités et comme levier potentiel de transformation. Enfin, ils montrent que les blocages institutionnels (absence de services, insécurité foncière, politiques inadaptées) sont au cœur des difficultés rencontrées par les ménages.

Ce diagnostic à l'échelle des ménages pose les bases d'une réflexion plus large sur les inégalités et les capacités d'action différenciées au sein des communautés. Le prochain chapitre (Chapitre IV) approfondira cette question en se focalisant sur la **dimension genre**, afin de comprendre comment les rapports sociaux de sexe structurent les vulnérabilités et les stratégies de résilience.

CHAPITRE IV

**DIAGNOSTIC GENRE EN MILIEU
MONTAGNARD : REPRESENTATIONS,
ROLES ET INEGALITES DANS LES
COMMUNAUTES D'IGHIL ALI**

CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC GENRE EN MILIEU MONTAGNARD – REPRESENTATIONS, RÔLES ET INEGALITES

Introduction

Le diagnostic participatif du genre constitue un complément essentiel aux analyses menées précédemment à l'échelle des villages (Chapitre II) et des ménages (Chapitre III). Il vise à approfondir la compréhension des rapports sociaux entre les femmes et les hommes dans les communautés rurales de Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel, en s'intéressant à leurs rôles, responsabilités, accès aux ressources, et capacités d'action. Ce travail permet ainsi d'éclairer la sociologie locale sous l'angle des rapports de genre et d'enrichir les résultats déjà produits¹⁰.

Dans un contexte marqué par des normes socioculturelles traditionnelles, la démarche méthodologique a été adaptée afin de créer un espace propice à la libre expression des femmes. L'enquête a été conduite par une femme maîtrisant la langue locale, ce qui a facilité la constitution d'un climat de confiance au sein des groupes de discussion. Cette précaution méthodologique s'est révélée indispensable pour contourner les réticences initiales et garantir la qualité des données recueillies.

Le guide d'entretien semi-directif a été construit à partir des enseignements des diagnostics villageois et des enquêtes ménages, permettant un croisement analytique des données selon une logique comparative. Des discussions de groupe ont été organisées avec des femmes appartenant à différentes tranches d'âge, dans le but de cerner les évolutions générationnelles dans les représentations et les pratiques.

Ce chapitre présente les résultats du diagnostic genre en suivant une structure thématique. La première section détaille la méthodologie spécifique. La deuxième expose les principaux résultats : profils d'activités, accès aux ressources, prise de décision, savoir-faire, besoins et aspirations. La troisième propose une analyse transversale et une discussion, notamment en lien avec les hypothèses de recherche. Enfin, une conclusion synthétise les apports du chapitre et ouvre sur la conclusion générale de la Partie 2.

I. Méthodologie spécifique au diagnostic genre

1.1. Adaptation de la démarche

L'approche méthodologique adoptée repose sur la triangulation entre des outils qualitatifs et l'exploitation analytique des résultats issus des diagnostics villageois et des enquêtes ménages. Ces derniers ont fourni une base empirique solide pour l'élaboration du guide d'entretien, permettant d'identifier les thématiques les plus pertinentes en lien avec les rapports de genre.

Afin de garantir un climat de confiance et de parole libre, les discussions ont été animées par une **enquêteuse femme maîtrisant la langue locale** (kabyले), reconnue par les habitantes. Cette

¹⁰ Les focus groupes femmes ont été animés par une enquêteuse de l'équipe du projet (chercheur-femme). Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse secondaire personnelle, croisée avec les résultats des enquêtes ménages et des entretiens masculins, pour produire une lecture intersectionnelle originale des rapports de genre.

précaution a facilité l'accessibilité des échanges et la qualité des interactions, en levant les barrières culturelles et linguistiques.

1.2. Outils : focus groupes et guide d'entretien

Les focus groupes ont constitué le principal outil de recueil de données qualitatives. Ils ont été menés dans chacun des quatre villages auprès de groupes de femmes représentatives des différentes tranches d'âge et catégories sociales. Chaque séance a débuté par une présentation claire et accessible des objectifs de la **démarche** et de son caractère non intrusif. L'animatrice a veillé à répondre aux questions, à lever les appréhensions, et à clarifier l'usage des informations recueillies.

Le guide d'entretien, de nature semi-directive, a été structuré autour de **six axes analytiques** principaux :

1. **Profil des activités féminines** : distinction entre activités reproductives (soins, tâches domestiques), productives (agriculture, élevage, artisanat) et communautaires (participation aux événements, entraide locale).
2. **Accès aux ressources et aux bénéfices** : foncier, eau, crédit, outils de production, revenus, formation.
3. **Niveau de participation aux prises de décision** : au sein du ménage et à l'échelle communautaire.
4. **Savoirs et savoir-faire spécifiques** détenus et transmis par les femmes (culinaire, médicinal, agricole, artisanal).
5. **Besoins pratiques et intérêts stratégiques** : identification des besoins immédiats et des aspirations à plus long terme.
6. **Aspirations individuelles et collectives**, en particulier celles des jeunes filles.

1.3. Conduite des focus groupes et traitement des données

La dynamique du groupe a été activement entretenue par des techniques d'écoute active, de relance et de reformulation. L'ambiance conviviale, l'absence de jugement et le respect du rythme des participantes ont contribué à créer un **espace d'expression protégé**, où les femmes ont pu témoigner de leurs expériences, de leurs difficultés et de leurs aspirations.

Les échanges ont permis de révéler des points de vue divergents entre générations, des tensions entre aspirations individuelles et contraintes familiales, et des formes subtiles de résistance ou d'adaptation aux normes sociales. Le croisement des données qualitatives avec les discours masculins recueillis lors des enquêtes précédentes a permis de mettre en évidence des dynamiques de pouvoir invisibles et des écarts de perception sur des aspects centraux de la vie communautaire.

II. Résultats du diagnostic genre

2.1.1. Profils d'activités féminines et masculines

L'analyse des profils d'activités révèle une **forte segmentation des rôles** en fonction du genre. Le tableau 15 présente de manière synthétique la répartition des activités reproductives, productives et communautaires entre les femmes et les hommes.

Tableau 15 : Répartition genrée des activités dans les quatre villages d'Ighil Ali

Type d'activité	Domaines	Femmes	Hommes
Activités reproductives	Procréation, soins aux enfants et personnes âgées, tâches ménagères, collecte de bois de chauffe	XXX	
Activités productives	Production végétale (jardins, cueillette d'olives)	XX	X
	Production animale (petit élevage)	XX	X
	Transformation agroalimentaire (piments, figues, raisins, pâtes)	XXX	
	Artisanat : tissage, broderie	XXX	
Activités communautaires	Préparation de plats, roulage du couscous, participation aux cérémonies et à l'entraide (Touiza)	XXX	X

Note : XXX = réalisation exclusive ; XX = participation principale ; X = aide occasionnelle.

2.1.2. Activités reproductives : le fardeau invisible des femmes

Les femmes assument l'**intégralité** des activités reproductives : procréation, soins aux enfants et aux personnes âgées, tâches ménagères quotidiennes, collecte du bois de chauffe dans certaines zones isolées. Ce travail, bien que non rémunéré et peu valorisé, constitue le socle du fonctionnement quotidien des foyers. Il en ressort une **charge physique et mentale importante**, rarement prise en compte dans les dispositifs d'appui au développement.

2.1.3. Activités productives : une contribution centrale mais dévalorisée

Les femmes contribuent de manière significative aux activités agricoles : travail dans les jardins, cueillette des olives durant trois à quatre mois, élevage familial, soins aux animaux. Dans le secteur agroalimentaire, elles assument un rôle prépondérant dans la transformation artisanale : fabrication de paprika, séchage de figues et raisins, conservation traditionnelle d'olives, préparation de compote d'ail et de pâtes alimentaires.

Toutefois, leur rôle est souvent réduit à une "simple participation", reflétant une **sous-reconnaissance institutionnelle et symbolique** de leur contribution. Cette dévalorisation est d'autant plus marquée que les femmes ne détiennent pas le pouvoir de décision sur l'affectation des revenus générés.

2.1.4. Activités artisanales et communautaires : un savoir-faire en déclin

Les femmes sont les dépositaires d'un **patrimoine artisanal riche** : tissage traditionnel, broderie, confection de trousseaux. Ces activités sont aujourd'hui en net recul, faute de débouchés économiques, de reconnaissance marchande et de soutien institutionnel. La participation à la vie communautaire (fêtes, funérailles, Touiza) reste importante, mais cantonnée à des rôles d'exécution, sans accès aux instances de décision.

2.1.5. Accès aux ressources et contrôle des bénéfices

Le diagnostic révèle une série d'**inégalités structurelles** entre femmes et hommes en matière d'accès, de contrôle et de bénéfice des ressources productives (tab 16).

Tableau 16 : Accès, contrôle et bénéficiaires des ressources selon le genre

Ressource	Accès	Contrôle	Bénéficiaires	Accès au revenu	Contrôle du revenu
Oliveraies	Femme	Homme	Huile	Femme (foyer)	Homme (vente)
Matière première agroalimentaire	Femme			Achat par homme	
Paprika	Femme (commande)			Femme (commande) / Homme (vente libre)	
Matière première artisanale	Femme			Achat par homme	
Articles tissés	Femme (commande)			Femme (commande)	
Terre	Homme	Homme	Produits agricoles	Homme	Homme
Forêt (PAM)	Femme / Homme	Homme / Femme	PAM	Femme et homme	Femme et homme
Eau potable	Ménage	Ménage	–	–	–
Irrigation	Homme	Homme	Rendements agricoles	Homme	Homme
Moyens de production	Homme	Homme	Usage	Homme	Homme
Crédit bancaire	Homme	Homme	Investissement	Homme	Homme
Emploi externe	Homme	Homme	Revenus externes	Homme	Homme

2.1.6. Inégalités dans l'accès à la terre et aux ressources productives

L'accès des femmes à la terre demeure **limité, informel et dépendant de relations familiales**. Le contrôle effectif des terres – pouvoir de décider de leur usage, de leur mise en valeur ou de leur transmission – reste quasiment exclusivement masculin. Cette inégalité foncière compromet l'autonomie économique des femmes et les exclut des dispositifs de soutien agricole (accès au crédit, subventions, formation), souvent conditionnés par la détention foncière formelle.

De manière générale, les moyens de production (équipements agricoles, matériel d'irrigation, outils de transformation) sont sous le contrôle exclusif des hommes, plaçant les femmes dans une situation de **dépendance économique structurelle**.

2.1.7. Asymétrie dans le contrôle des revenus

Même lorsque les femmes participent activement à la production, les revenus sont majoritairement contrôlés par les hommes, en particulier pour les produits commercialisables (huile d'olive, figes, produits laitiers). Une exception notable concerne le revenu généré par la vente du paprika sur commande, où les femmes gardent le contrôle, illustrant la possibilité d'espaces d'**autonomie économique partielle** dans des niches peu institutionnalisées.

2.1.8. Cas des ressources partagées

L'accès aux ressources forestières (bois, plantes aromatiques et médicinales) semble faire l'objet d'un usage partagé entre hommes et femmes, mais le contrôle légal ou économique reste majoritairement masculin. Cette cogestion informelle reste fragile en l'absence de reconnaissance institutionnelle.

2.1.9. Niveaux de prise de décision

L'analyse de la participation des femmes aux décisions (Tab 17) révèle un système où coexistent des formes de concertation quotidienne et une exclusion persistante des sphères décisionnelles économiques.

Tableau 17 : Répartition des décisions selon le genre au sein des ménages

Type de décision	Femme	Homme
Décisions journalières (achats, consommation)	X	X
Scolarité des enfants	x	X
Activité professionnelle	–	X
Dépenses domestiques (investissements, construction)	x	X
Décisions périodiques (événements familiaux, fêtes)	x	X
Dépenses sociales (solidarités, dons)	x	X
Déplacements des membres du ménage	x	X
Consultations médicales	X	X

X = décision finale / x = concertation partagée / – = non concernées

2.1.10. Décisions quotidiennes : une concertation équilibrée

Les femmes sont régulièrement associées aux décisions de la vie quotidienne : achats courants, consommation domestique, scolarisation, consultations médicales, organisation des événements familiaux. Ces décisions sont généralement prises en concertation, traduisant une forme de **collaboration équilibrée** dans la gestion domestique.

2.1.11. Décisions économiques et communautaires : un monopole masculin

Les décisions relatives à l'activité professionnelle, aux investissements agricoles, à la construction ou à l'emploi salarié sont **exclusivement prises par les hommes**. Les femmes peuvent gérer le quotidien, mais les hommes conservent le pouvoir sur les orientations stratégiques de l'économie familiale. Ce déséquilibre réduit l'autonomie économique des femmes et limite leur capacité d'initiative.

2.2. Savoirs et savoir-faire féminins : héritages et pratiques résilientes

2.2.1. Agroalimentaire : un savoir-faire enraciné

Les femmes excellent dans la transformation de produits agricoles, en particulier dans des niches à forte valeur ajoutée : fabrication de paprika, compote d'ail, séchage de tomates et d'olives, conservation de fruits saisonniers. Ces activités, réalisées à domicile, sont essentielles pour la sécurité alimentaire familiale mais restent **informelles et peu valorisées économiquement**.

2.2.2. Artisanat : entre déclin et potentiel de relance

Le tissage traditionnel (tapis, kachabia, couvertures) constitue l'expression la plus visible du savoir-faire féminin. En déclin faute de débouchés, il représente pourtant un **gisement de relance économique locale** potentiel, à condition de structurer la production et d'en assurer la valorisation.

2.3. Besoins pratiques et intérêts stratégiques exprimés par les femmes

Les femmes expriment des besoins pratiques immédiats :

- Approvisionnement en eau potable au niveau des habitations ;
- Création d'un centre de santé de proximité ;

- Dotation en moyens de transport pour désenclaver les villages ;
- Mise en place de circuits courts de commercialisation ;
- Création d'un centre de formation pour les jeunes filles ;
- Aide à la construction ou réhabilitation des logements ;
- Création d'emplois locaux adaptés aux compétences des femmes et jeunes au chômage.

Ces besoins traduisent à la fois l'insuffisance des services de base et la volonté des femmes de jouer un rôle plus actif dans l'économie locale.

2.4. Aspirations différenciées selon l'âge

2.4.1. Jeunes filles (15-25 ans) : émancipation et mobilité

Les jeunes filles expriment des aspirations fortes à l'émancipation : accès à la formation, mobilité, autonomie résidentielle et économique. Elles rejettent les activités traditionnelles, perçues comme ingrates et non rémunérées, et se tournent vers des métiers modernes (coiffure, esthétique). Le mariage en ville est souvent envisagé comme une stratégie de sortie du territoire.

2.4.2. Femmes mariées (30-60 ans) : autonomie productive encadrée

Les femmes mariées souhaitent une amélioration des conditions de vie par la valorisation collective de leurs compétences. Elles proposent la création de **coopératives féminines** (artisanat textile, transformation agroalimentaire, apiculture) et demandent un accompagnement sur l'accès au microcrédit, la formation technique et la reconnaissance institutionnelle.

III. Analyse transversale et discussion

3.1. Synthèse des inégalités structurelles

Le diagnostic met en évidence un **paradoxe central** : les femmes jouent un rôle central dans l'économie montagnarde (reproduction sociale, production agricole, transformation, artisanat, dynamiques communautaires) mais restent structurellement marginalisées en termes d'accès aux ressources, de contrôle des revenus et de participation aux décisions.

Ces inégalités, souvent naturalisées dans le discours local, constituent un **frein direct au développement**. Elles restreignent le potentiel de mobilisation des compétences, réduisent les capacités d'innovation et excluent une partie des actrices locales des processus de gouvernance.

3.2. Lecture intersectionnelle : genre, âge et classe

L'approche intersectionnelle permet de dépasser une analyse homogénéisante de la condition féminine. Le tableau 18 croise genre et âge, le tableau 19 croise genre et classe sociale.

Tableau 18 : Aspirations différenciées selon les générations

Variables	Jeunes filles (15-25 ans)	Femmes mariées (30-60 ans)
Aspirations	Accès à la formation, mobilité, autonomie	Amélioration des conditions de vie, valorisation du travail
Rejet du modèle	Désengagement vis-à-vis des activités traditionnelles	Revalorisation des savoirs dans une logique collective
Mobilité sociale	Orientée vers l'extérieur (mariage en ville, métiers urbains)	Ancrée dans le territoire (transformation, artisanat, circuits courts)
Contraintes	Normes familiales restrictives, manque de formation locale	Faible accès aux ressources et à la reconnaissance

Tableau 19 : Formes différenciées de vulnérabilité et de résistance

Variables	Femmes issues de ménages "précaires"	Femmes issues de ménages "sécurisés"
Statut économique	Faible dotation foncière, revenus irréguliers, dépendance aux aides	Revenus stables, pluriactivité maîtrisée, patrimoine foncier
Réseaux d'entraide	Recours à la solidarité locale et diasporique	Mobilisation du capital social pour l'investissement
Rapport au travail	Charge domestique forte, activités de subsistance	Capacité à valoriser les savoirs dans une logique entrepreneuriale
Capacités d'expression	Faible visibilité, peu d'accès à la parole publique	Représentation dans les dispositifs participatifs

L'analyse révèle un **clivage générationnel** : les jeunes filles aspirent à l'émancipation par la rupture avec le modèle hérité, tandis que les femmes mariées cherchent à reconfigurer leur statut à partir des savoirs existants. Elle montre aussi que la **pauvreté aggrave l'invisibilité sociale** : les femmes précaires restent cantonnées à une logique de survie, malgré une charge de travail souvent supérieure.

3.3. Retour sur les hypothèses de recherche

H1 : La centralisation excessive bloque la conversion des capitaux

Le diagnostic genre confirme que les blocages institutionnels (absence de cadastre, de services, de crédit) pèsent plus lourdement sur les femmes. L'insécurité foncière et le manque d'accès aux ressources productives sont des manifestations concrètes de ce blocage, qui empêche les femmes de convertir leur capital humain et social en revenus et en autonomie.

H2 : Le capital social compense les déficits institutionnels

Le capital social féminin - réseaux de solidarité, entraide (Touiza), transmission des savoir-faire - joue un rôle crucial dans la résilience des ménages. Cependant, ce capital reste **informel et non reconnu**, limitant son effet de levier. Les femmes précaires y ont davantage recours, mais sans pouvoir le transformer en capital économique ou politique.

H3 : Une gouvernance participative peut activer les synergies entre capitaux

L'inclusion des femmes dans les instances de décision est une condition de la gouvernance participative. Les aspirations des femmes mariées à des coopératives et à une reconnaissance institutionnelle montrent la demande sociale pour une telle inclusion. Les jeunes filles, quant à elles, appellent à une **modernisation des opportunités** (formation, emplois) qui passe par une action publique volontariste.

3.4. Enjeux pour la gouvernance territoriale

Ce diagnostic appelle une transformation profonde des politiques de développement en zone de montagne, autour de plusieurs axes :

- **Reconnaître et sécuriser l'accès des femmes aux ressources productives** (terre, crédit, formation).
- **Valoriser économiquement les savoir-faire féminins** (coopératives, labels, circuits courts).
- **Intégrer les femmes dans les instances de gouvernance locale** (quota, formation à la prise de parole).
- **Adapter les politiques aux aspirations générationnelles** : formation aux métiers modernes pour les jeunes filles, appui à l'entrepreneuriat collectif pour les femmes adultes.
- **Adopter une approche intersectionnelle** pour ne pas reproduire les inégalités de classe au sein des politiques de genre.

Conclusion du Chapitre IV

Ce chapitre a mis en lumière la complexité des rapports de genre dans les communautés montagnardes des Bibans. Il révèle que les femmes, bien qu'au cœur des dynamiques de résilience, sont structurellement marginalisées par des normes sociales, des blocages institutionnels et des politiques inadaptées.

Le diagnostic genre enrichit la compréhension des vulnérabilités territoriales en montrant comment les inégalités se construisent et se reproduisent à l'intersection du genre, de l'âge et de la classe sociale. Il ouvre la voie à une réflexion plus large sur les conditions d'un développement local équitable et inclusif, qui sera approfondie dans la conclusion de la deuxième partie.

Conclusion de la deuxième partie : Enjeux croisés du développement territorial en zone de montagne

L'analyse approfondie menée dans les quatre villages du massif des Bibans, Kalâa, Tazla, Tiniri et Belayel, met en lumière les dynamiques complexes d'un espace rural montagnard à la fois marginalisé et porteur de potentiels inexploités¹¹. Cette enquête, fondée sur le cadre analytique des Moyens d'Existence Durables (MED) et sur des outils participatifs, confirme l'intérêt d'une approche systémique pour appréhender les interactions entre ressources, institutions, stratégies familiales et dynamiques territoriales.

L'étude fait ressortir plusieurs caractéristiques communes aux quatre villages : un état relativement satisfaisant des ressources naturelles mais un très faible niveau de valorisation ; la prédominance de l'oléiculture au détriment d'autres spéculations ; un faible impact des programmes de soutien étatiques ; la quasi-disparition de l'artisanat ; un chômage élevé, surtout chez les jeunes ; une faible dotation en capital physique ; et une absence d'innovations technologiques.

¹¹ La synthèse des enjeux présentée dans cette conclusion, bien qu'ancrée dans les constats du diagnostic collectif du projet INRAA/ICARDA/SDC (Chouaki et al., 2010), propose une lecture systémique personnelle qui engage ma seule responsabilité scientifique et prépare les recommandations stratégiques de la conclusion générale.

Chapitre IV : Diagnostic genre en milieu montagnard – Représentations, Rôles et Inégalités

Mais elle révèle aussi de **fortes disparités inter et intra-villages** : degré de solidarité communautaire, accès aux marchés, orientation des systèmes de culture, performances techniques et économiques. Ces inégalités soulignent l'inadéquation des approches sectorielles uniformes et renforcent la nécessité de concevoir des **interventions différenciées et territorialement ciblées** (Perrier-Cornet, 1996).

L'enquête confirme une baisse marquée de l'agro-biodiversité et une dépendance excessive aux revenus extérieurs, conséquences de la désarticulation des économies locales. L'effacement progressif des structures traditionnelles (Tajmaath) au profit d'associations peu ancrées localement illustre les limites de la gouvernance rurale, dans un contexte où la médiation entre société civile et administration reste faible (Sahli, 2009 ; Le Galès, 2002).

Face à ce constat, les principes du développement local participatif doivent être pleinement opérationnalisés : reconnaissance des savoirs endogènes, accompagnement de proximité, renforcement du pouvoir d'agir des populations. La co-construction des politiques territoriales, telle que défendue par Caron et al. (2008), constitue une voie stratégique pour favoriser la résilience des communautés.

Le diagnostic a abouti à un constat synthétique :

- Ressources naturelles relativement satisfaisantes mais très faible mobilisation de l'eau ;
- Déclin de l'agrobiodiversité (arboriculture, élevage, apiculture) ;
- Bas niveau d'exploitation et pratiques extensives ;
- Déperdition de l'organisation sociale traditionnelle ;
- Faible ancrage des associations professionnelles ;
- Niveau d'instruction bas des chefs de ménage et des jeunes ;
- Fortes disparités socioéconomiques ;
- Dynamique d'investissement dans certains villages, recul dans d'autres ;
- Abandon du mode de vie traditionnel menaçant la sécurité alimentaire ;
- Problèmes aigus de valorisation des produits agricoles ;
- Chômage élevé et exode rural ;
- Très faible participation aux programmes de développement ;
- Faible impact du PNDAR et autres dispositifs ;
- Priorité donnée aux emplois hors agriculture ;
- Absence d'innovations technologiques ;
- Perte de crédibilité des services de l'Etat.

Malgré ces insuffisances, la région dispose de **potentialités et d'atouts avérés** pour un développement durable, à condition que des efforts ciblés soient entrepris. C'est dans cet esprit qu'un

Chapitre IV : Diagnostic genre en milieu montagnard – Représentations, Rôles et Inégalités

plan d'action a été élaboré, sur la base de l'état des lieux, pour contribuer à la réhabilitation de l'agriculture de montagne et à la revitalisation de ces territoires.

Les résultats de ce travail ont fait l'objet d'une large vulgarisation auprès des populations et des acteurs de développement, permettant une validation collective du diagnostic et du plan d'actions.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

I. Bilan de la recherche

Cette thèse avait pour ambition d'analyser les conditions de mise en œuvre d'une gouvernance territoriale adaptée aux spécificités des zones de montagne en Algérie, à travers une étude de cas approfondie dans le massif des Bibans (commune d'Ighil Ali, wilaya de Béjaïa). Elle s'inscrivait dans une dynamique critique, interrogeant à la fois les dispositifs institutionnels, les capacités des acteurs locaux et les formes de participation citoyenne dans un contexte marqué par la centralisation, la fragmentation institutionnelle et la vulnérabilité socio-économique des territoires marginalisés.

Pour relever ce défi, la recherche a mobilisé une **articulation originale de plusieurs cadres théoriques et méthodologiques**, dont la complémentarité a permis d'appréhender la complexité des réalités observées.

La gouvernance territoriale a fourni le cadre général d'analyse des interactions entre acteurs et des dynamiques institutionnelles. En mettant l'accent sur les dimensions horizontale (coordination entre acteurs locaux) et verticale (articulation des échelles de décision), ce concept a permis de décrypter les blocages liés à la centralisation persistante et au caractère inachevé de la décentralisation. Il a également éclairé les tensions entre logiques sectorielles et approches territorialisées, révélant les obstacles à une action publique cohérente.

L'approche des Moyens d'Existence Durables (MED) a constitué la grille de lecture privilégiée pour appréhender les réalités vécues par les populations. En décomposant les ressources mobilisées par les ménages en cinq capitaux (naturel, physique, humain, social et financier), elle a offert une vision holistique des vulnérabilités et des stratégies de résilience. Son articulation avec la gouvernance territoriale s'est révélée féconde : elle a permis de comprendre comment les blocages institutionnels (gouvernance) entravent la **conversion** des capitaux (MED) en bien-être durable, et comment, à l'inverse, un capital social fort peut partiellement compenser les défaillances institutionnelles.

L'analyse genre, intégrée au diagnostic MED, a enrichi cette lecture en révélant les inégalités structurelles qui traversent les communautés. Elle a montré que les femmes, bien qu'au cœur des dynamiques de résilience (notamment dans la transformation agroalimentaire et les solidarités familiales), restent marginalisées dans l'accès aux ressources et aux instances de décision. Cette dimension a permis de souligner que toute gouvernance territoriale inclusive doit nécessairement intégrer une perspective genrée.

Enfin, **les outils participatifs** (cartographie des ressources, focus groups, transect historique) ont été bien plus que de simples instruments de collecte de données. En plaçant les populations au cœur du diagnostic, ils ont contribué à réactiver le capital social, à faire émerger une intelligence collective du territoire et à instaurer un climat de confiance entre les communautés et les institutions. Ils ont également permis de valider collectivement les résultats, renforçant ainsi leur légitimité et leur pertinence pour l'action.

L'interaction de ces différentes approches a permis de dépasser une analyse fragmentée pour produire une **lecture systémique** des dynamiques territoriales. Elle a mis en lumière un paradoxe central : des communautés dotées d'un capital social remarquable et de savoir-faire précieux, mais maintenues dans une situation de dépendance et de sous-développement par un environnement institutionnel défaillant et des politiques inadaptées. La résilience dont elles font preuve, jour après jour, est une force sur laquelle il est possible de s'appuyer, mais elle ne saurait se substituer à une action publique volontariste et territorialisée.

Ainsi, le bilan de cette recherche ne réside pas seulement dans les résultats obtenus, mais aussi dans la **démonstration de la pertinence d'une approche croisée** pour comprendre et agir sur la complexité des territoires de montagne.

II. Apports de la thèse

2.1. Apports théoriques

Cette thèse contribue à enrichir les débats sur la gouvernance territoriale à partir de trois principaux apports :

1. **L'opérationnalité du concept de gouvernance territoriale en contexte centralisé** : elle montre que les instruments de coordination multi-niveaux restent largement absents ou inefficaces en zones de montagne, et que la "gouvernance" y est souvent un mot creux, capiteux masquant la persistance de logiques descendantes.
2. **Une lecture systémique et territorialisée des vulnérabilités rurales** : en articulant les cinq du MED avec les dimensions politiques et institutionnelles de la gouvernance, elle propose un cadre d'analyse intégré pour comprendre les blocages et les potentialités des territoires marginalisés.
3. **La démonstration de la pertinence d'une approche ascendante** : elle montre que les communautés locales, souvent marginalisées, peuvent devenir les actrices d'une transformation territoriale endogène, pour peu qu'on leur en donne les moyens institutionnels.

2.2. Apports méthodologiques

La mobilisation d'outils participatifs - cartes de ressources, transect historique, focus groups, ateliers de validation - a permis une **implication effective des populations** dans le diagnostic de leur territoire. Cette démarche a non seulement produit une lecture fine des dynamiques locales et des jeux d'acteurs, mais elle a également contribué à **renforcer la confiance** entre les communautés et les institutions, et à **réactiver le capital social** par la mise en débat collective.

L'approche MED, appliquée pour la première fois de manière aussi systématique dans le contexte montagnard algérien, a prouvé sa pertinence comme **grille de lecture pour un diagnostic territorial participatif**. En révélant les interactions complexes entre capiteux, vulnérabilités et stratégies, elle a fourni une base solide pour, ensuite, réfléchir à des orientations de planification adaptées.

III. Recommandations opérationnelles

3.1. Pour une gouvernance territoriale repensée

Cette recherche a permis de dégager plusieurs orientations concrètes pour une gouvernance territoriale adaptée aux zones de montagne.

3.1.1. Renforcer les capacités des collectivités locales

- Développer des programmes de **formation continue** pour les élus et les cadres territoriaux, en partenariat avec les universités et les écoles spécialisées.
- Créer des **pôles d'ingénierie territoriale de proximité** pour accompagner les petites communes dans la conception et la mise en œuvre de projets.
- S'inspirer des **modèles polycentriques** (Ostrom, 1990 ; Le Galès, 2002) pour organiser la coopération intercommunale et la gestion des ressources communes.

3.1.2. Instituer des mécanismes de médiation et de négociation

- Mettre en place des **dispositifs de médiation** pour traiter les conflits d'usage liés à la gestion des ressources (eau, forêts, foncier), particulièrement importants dans les zones à forte pression.
- Créer des **espaces de concertation permanents** associant élus, services techniques, associations et citoyens.

3.1.3. Reconnaître et intégrer le capital social

- **Reconnaître institutionnellement** les formes d'organisation communautaire (Tajmaath, associations villageoises) comme des interlocuteurs légitimes dans les processus de développement.
- **Valoriser les savoirs locaux** et les intégrer dans les dispositifs de planification (gestion de l'eau, agroécologie, artisanat).
- **Mobiliser la diaspora** comme acteur du développement local, en créant des dispositifs d'accompagnement aux investissements et au retour.

3.1.4. Territorialiser les politiques publiques

- Adapter l'ensemble des **dispositifs publics de soutien au développement** (qu'ils soient agricoles, sociaux ou liés à l'emploi) aux spécificités des zones de montagne : procédures simplifiées, critères d'éligibilité adaptés, ingénierie de proximité.
- Instaurer une **réelle subsidiarité** entre les échelons de gouvernance, en transférant aux collectivités locales les compétences et les ressources nécessaires à l'exercice de leurs missions.

3.1.5. Promouvoir des stratégies de diversification économique

- Soutenir les **filières de qualité** : huile d'olive AOP, produits de terroir, artisanat labellisé.

- Développer les **circuits courts** de commercialisation (marchés paysans, AMAP, vente directe).
- Encourager l'**écotourisme** et la valorisation du patrimoine culturel et paysager.
- Appuyer la **transformation locale** des produits agricoles (coopératives, ateliers collectifs).

3.2. Synthèse des leviers par échelle d'action

Le tableau ci-dessous (tab 20) synthétise les principaux leviers de gouvernance identifiés à chaque niveau d'échelle, du ménage à l'Etat central.

Tableau 20 : Leviers de gouvernance territoriale par échelle d'action

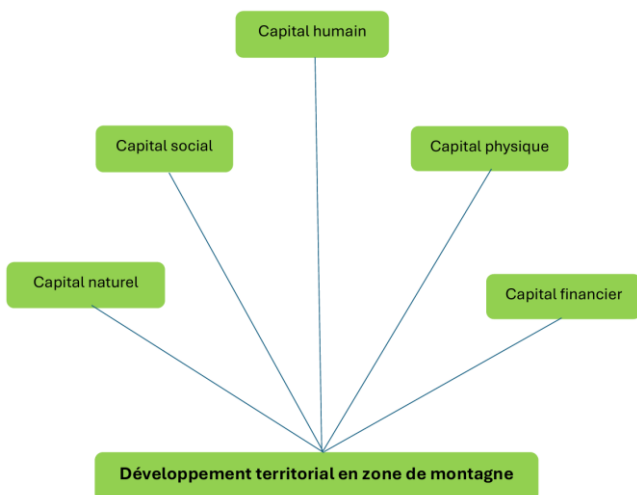
Echelle	Leviers identifiés	Acteurs impliqués
Ménage	Renforcement du capital humain (formation, autonomie) ; Mobilisation des savoirs endogènes ; Stratégies d'adaptation agroécologiques	Femmes, jeunes, chefs de ménage
Village	Activation du capital social (entraide, solidarité) ; Gestion collective des ressources ; Concertation communautaire	Associations locales, comités de village, diaspora
Commune/ Intercommunalité	Planification participative ; Médiation foncière et gestion des conflits ; Coordination des politiques sectorielles	APC, DSA, conservations des forêts, chambres d'agriculture
Wilaya	Renforcement des capacités techniques et financières ; Ingénierie territoriale différenciée ; Mise en réseau des acteurs	Exécutif, services déconcentrés, bureaux d'études
Echelle nationale	Réforme du cadre institutionnel (subsidiarité, décentralisation) ; Territorialisation des politiques publiques ; Soutien différencié aux zones de montagne	Ministères sectoriels, ANDI, bailleurs internationaux

Ce tableau montre qu'une gouvernance territoriale efficace repose sur l'**articulation des initiatives du sommet avec les dynamiques de la base**. Ce principe de **subsidiarité active** est essentiel pour garantir une participation effective et adapter les réponses aux vulnérabilités propres aux zones de montagne.

3.3. Schéma d'intégration des cinq capitaux

La figure ci-dessous propose une représentation synthétique du modèle intégré de développement territorial adapté aux zones de montagne, fondé sur l'approche MED.

Figure 32 : Modèle intégré des cinq capitaux du MED



Ce modèle illustre la centralité du **capital humain** (compétences, santé, éducation), du **capital social** (solidarités locales, confiance collective) et du **capital naturel** (eau, forêts, sols) dans les dynamiques territoriales. Il démontre que la synergie entre les capitaux **physique** (infrastructures, équipements) et **financier** (accès aux ressources monétaires) est essentielle pour permettre l'émergence d'un développement endogène, inclusif et écologiquement soutenable.

IV. Limites et controverses

Cette recherche a également mis en évidence plusieurs limites et controverses qui appellent à la prudence dans l'interprétation des résultats et à la poursuite des investigations.

En Algérie, la gouvernance territoriale est confrontée à des défis spécifiques :

- **L'insuffisance des capacités institutionnelles locales** empêche une réelle appropriation des outils de planification territoriale.
- **L'héritage centralisateur** empêche l'émergence de dynamiques autonomes : les décisions sont souvent imposées sans réelle concertation, ce qui engendre une défiance des populations envers les autorités.
- La gouvernance territoriale, bien qu'ayant vocation à être inclusive, peut reproduire voire renforcer les rapports de pouvoir existants lorsque les acteurs dominants captent les ressources participatives à leur avantage (Perucca, 2017 ; Van der Ploeg, 2008). Cette ambivalence, loin d'invalider le projet d'une gouvernance participative, en souligne au contraire l'exigence. Elle nous rappelle que la participation ne se décrète pas ; elle se construit, se négocie et se défend. Elle suppose des garde-fous institutionnels, une vigilance citoyenne et une volonté politique de redistribution effective du pouvoir. C'est à l'aune de ces exigences que notre propre proposition d'une « gouvernance de la reliance » doit être évaluée.

Par ailleurs, la thèse a soulevé plusieurs controverses structurantes, notamment autour de la décentralisation, des modèles de développement, et de l'articulation entre préservation de l'environnement et exigences économiques. Ces controverses révèlent la **tension constante entre impératifs globaux** (lutte contre le changement climatique) et **réalités locales** (survie économique, ancrage identitaire).

V. Perspectives de recherche

Cette thèse ouvre plusieurs pistes pour des recherches futures :

1. **Approfondir l'analyse comparative** avec d'autres régions montagnardes méditerranéennes et internationales (Afrique du Nord, Amérique latine, Asie), afin d'identifier des modèles transférables de gouvernance locale.
2. **Explorer les dynamiques de gouvernance environnementale** dans les aires protégées (Chrèa, Djurdjura, Belezma), où se jouent des tensions similaires entre conservation et développement local.
3. **Analyser les effets à long terme de la participation communautaire** sur la transformation des rapports entre l'Etat et les territoires, à travers des études longitudinales.

4. **Etudier la dimension intergénérationnelle de la gouvernance**, notamment comment les savoirs locaux sont transmis et transformés dans les processus d'innovation (Nonaka et Takeuchi, 1995 ; Wenger, 1998).
5. **Approfondir l'analyse des inégalités intra-communautaires**, en croisant plus systématiquement les dimensions de genre, d'âge et de classe sociale, pour affiner les politiques d'inclusion.

VI. Mot de la fin

Au terme de ce parcours, une conviction s'impose avec force : la gouvernance territoriale en milieu montagnard ne peut plus être pensée comme un simple prolongement de l'administration centrale. Les blocages que nous avons identifiés, “centralisation persistante, déficit de participation, fragilité des capitaux physique et financier”, ne sont pas des fatalités. Ils sont le symptôme d'un modèle qui a atteint ses limites : celui du **territoire administré**.

Dans ce modèle, les décisions viennent d'en haut, les politiques sont uniformes, et les habitants sont réduits au statut de spectateurs, voire d'assistés. La défiance que nous avons rencontrée dans les Bibans n'est pas une donnée culturelle immuable ; elle est le produit d'une longue histoire de promesses non tenues et de logiques descendantes qui ont ignoré les réalités du terrain.

Pourtant, ce même terrain nous a aussi révélé l'émergence d'une autre réalité. Face aux carences de l'action publique, les communautés ont développé des stratégies de résilience silencieuses mais efficaces. Le capital social, les savoir-faire traditionnels, la force des solidarités villageoises, tout cela constitue un gisement de ressources endogènes trop longtemps ignoré. C'est là que se dessine l'horizon d'un autre modèle : celui du **territoire habité**.

Un territoire habité, ce n'est pas un espace que l'on administre de loin. C'est un espace que l'on construit avec ceux qui y vivent. **Mais cette construction n'a rien d'un long fleuve tranquille. Elle est traversée par des rapports de force, des conflits d'intérêts et le risque permanent de voir les mécanismes participatifs confisqués par les plus influents.** Notre recherche ne nie pas cette ambivalence ; elle la place au contraire au cœur de sa réflexion. La gouvernance que nous appelons de nos vœux n'est pas une gouvernance naïve. C'est une gouvernance **exigeante**, qui requiert des institutions robustes, une société civile vigilante et une volonté politique de rééquilibrer les pouvoirs.

C'est un territoire où les femmes ne sont pas une variable d'ajustement mais des actrices économiques ; où les assemblées villageoises ne sont pas un folklore mais des lieux de décision légitimes ; où la montagne cesse d'être perçue comme une contrainte pour devenir un capital.

Cette thèse a montré que cette transition est possible, **mais à certaines conditions**. Elle passe par ce que j'ai choisi d'appeler une **gouvernance de la reliance**, une gouvernance qui relie :

- les ressources aux besoins, en valorisant les potentialités endogènes plutôt qu'en important des solutions standardisées ;
- les institutions aux communautés, en reconnaissant la légitimité des formes d'organisation locales et en construisant des espaces de dialogue ;
- le local au global, en articulant les dynamiques territoriales avec les cadres nationaux et les défis planétaires.

Une gouvernance qui ne planifie pas depuis un bureau, mais qui écoute, valorise et s'appuie sur ce qui existe déjà : la résilience des habitants, la richesse des paysages, la force du lien social. **Une gouvernance qui, consciente des risques de capture, se dote des garde-fous nécessaires pour que la participation profite au plus grand nombre.**

"Du territoire administré au territoire habité : pour une gouvernance de la reliance montagnarde."

Cette formule n'est pas un slogan. Elle résume l'ambition profonde de cette recherche : contribuer à faire des zones de montagne non plus des marges subissant des politiques conçues ailleurs, mais des **territoires de projet**, capables de penser et de construire leur propre avenir, **en conscience de leurs propres complexités**. C'est à cette condition que la gouvernance territoriale pourra tenir sa promesse : celle d'un développement plus équitable, plus durable, et véritablement enraciné.

BIBLIOGRAPHIE

Références bibliographiques

Ouvrages et Chapitres

- Addi, L. (1999). *Les mutations de la société algérienne*. L'Harmattan.
- Agarwal, B. (1994). *A field of one's own: Gender and land rights in South Asia*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ageron, C. R. (1968). *Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Agnew, J. (1998). *Geopolitics: Re-visioning world politics*. London ; New York : Routledge.
- Albareda, L., Lozano, J. M., & Ysa, T. (2007). *Public Policies on Corporate Social Responsibility: The Role of Governments in Europe*. Journal of Business Ethics.
- Allaire, G., & Sylvander, B. (1997). *Qualité spécifique et systèmes d'innovation territoriale*. Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales.
- Amrouche, N. (2012). Chapitre 10. *Les Arouch : la tribu à la conquête de la ville*. In Y. Bonny, et al. (Eds.), *Espaces de vie, espaces enjeux* (pp. 173–184). Rennes: Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34447>
- Argyris, C., & Schön, D. (1978). *Organizational Learning: A Theory of Action Perspective*. Addison-Wesley.
- Aydalot, P. (1985). *Économie régionale et urbaine*. Paris : Economica.
- Bardhan, P., & Mookherjee, D. (2006). *Decentralization and local governance in developing countries: A comparative perspective*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Behar, D. (2009). *L'ingénierie territoriale*. Editions de l'Aube.
- Benachenhou, A. (2005). *Le prix de l'avenir : le développement durable en Algérie* (175 p., ill., graph.). Paris, France : Fortem International. ISBN 978-2-914531-04-7.
- Bennoune, M. (1988). *The making of contemporary Algeria, 1830–1987: Colonial upheavals and post-independence development*. Cambridge University Press.
- Bensahel, L., & Louargant, S. (2006). Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique du genre. In H. Gumuchian & B. Pecqueur (Eds.), *La ressource territoriale* (pp. 191-228). Paris, France : Economica Anthropos.
- Bertrand, N. (2006). *Territoires « repoussoirs » et territoires « ressources » : dynamiques rurales et recompositions territoriales*. Paris : L'Harmattan.
- Berry, M. (1983). *Une technologie invisible : L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*. Paris : Editions de l'Ecole Polytechnique.
- Bessaoud, O. (2019). *Agriculture et paysannerie en Algérie. De la période coloniale aux politiques agricoles et rurales d'aujourd'hui (1962-2019)*. Editions Qatifa-Apic.
- Bevir, M. (2011). *The SAGE Handbook of Governance*. SAGE Publications.
- Bird, R. M., & Vaillancourt, F. (Eds.). (1998). *Fiscal decentralization in developing countries*. Cambridge University Press.
- Boserup, E. (1970). *Woman's Role in Economic Development*. St. Martin's Press.

- Boughalem, M., Mazour, M., & Zaagane, M. (2012). Utilisation des SIG pour l'aménagement du bassin-versant de l'ISSER (Algerie). In Éric Roose, H. Duchaufour, & G. De Noni (éds.), *Lutte antiérosive* (1-). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.13898>
- Boukerzâza, H. (1990). *Décentralisation et aménagement du territoire en Algérie (la wilaya de Skikda)*. Alger : Office des Presses Universitaires.
- Boutinot, L., et al. (2008). *Les outils de la gouvernance territoriale*. Karthala.
- Brenner, N. (2004). *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford University Press.
- Brenner, N. (2020). *New Urban Spaces: Urban Theory and the Scale Question*. Oxford University Press.
- Bulkeley, H., & Betsill, M. M. (2005). *Cities and Climate Change: Urban Sustainability and Global Environmental Governance*. Routledge.
- Burt, R. S. (2001). The social capital of structural holes. In M. F. Guillén, R. Collins, P. England & M. Meyer (Eds.), *New directions in economic sociology* (pp. 31–56). New York: Russell Sage Foundation.
- Chambers, R. (1983). *Rural Development: Putting the Last First*. Longman.
- Chambers, R. (1997). *Whose reality counts? Putting the first last*. London: Intermediate Technology Publications.
- Cheema, G. S., & Rondinelli, D. A. (Eds.). (2007). *Decentralizing Governance: Emerging Concepts and Practices*. Brookings Institution Press.
- Chia, E., et al. (2008). *La gouvernance territoriale*. Quae.
- Cooke, B., & Kothari, U. (Eds.). (2001). *Participation: The new tyranny?* London: Zed Books.
- Crook, R. C., & Manor, J. (1998). *Democracy and decentralisation in South Asia and West Africa: Participation, accountability and performance*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511609323>
- D'Aquino, P. (2002). *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante*. L'Espace Géographique.
- Davezies, L. (2008). *La République et ses territoires : La circulation invisible des richesses*. Seuil.
- Davezies, L. (2012). *La crise qui vient : La nouvelle fracture territoriale*. Seuil.
- Debarbieux, B., & Raffestin, C. (1995). *L'espace, une ressource pour l'action*. In A. Bailly, H. Béguin & H. Reymond (Eds.), *Les concepts de la géographie humaine* (pp. 157-175). Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Debarbieux, B., & Price, M. F. (2008). *Mountain regions: A global common good?* Paris: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO).
- Debarbieux, B., & Rudaz, G. (2010). *Les faiseurs de montagne : Imaginaires politiques et territorialités*. Paris: CNRS Éditions.
- Debarbieux, B., Rudaz, G., & Messerli, B. (2011). *Mountain policies and mountain research: Transformative approaches to sustainable development*. Geneva: United Nations University – Centre for Development and Environment (CDE).
- Deffontaines, J.-P. (1995). *L'agriculteur, gestionnaire de l'espace rural*. Paris : INRA Editions.

- Donzelot, J. (2012). *La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification*. Paris : Seuil.
- Dufumier, M. (2004). *Agricultures et paysanneries des Tiers-Mondes*. Paris : Karthala.
- Ellis, F. (2000). *Rural livelihoods and diversity in developing countries*. Oxford : Oxford University Press.
- Escobar, A. (2018). *Designs for the pluriverse: Radical interdependence, autonomy, and the making of worlds*. Durham, NC: Duke University Press.
- Faguet, Jean-Paul (2012) *Decentralization and popular democracy: governance from below in Bolivia*. University of Michigan Press, Ann Arbor, USA. ISBN 9780472118199
- Fisher, R., & Ury, W. (1981). *Getting to yes: Negotiating agreement without giving in*. Boston: Houghton Mifflin.
- Fisher, R., Ury, W., & Patton, B. (1991). *Getting to yes: Negotiating agreement without giving in* (2nd ed.). New York: Penguin Books.
- Folke, C., Carpenter, S., Elmqvist, T., Gunderson, L., Holling, C. S., & Walker, B. (2002). Resilience and sustainable development: Building adaptive capacity in a world of transformations. *Ambio*, 31(5), 437-440.
- Forsyth, T. (2003/2005). *Critical political ecology: The politics of environmental science* [e-book edition]. London: Routledge.
- Foucault, M. (1977). *Discipline and Punish: The Birth of the Prison*. Vintage Books.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés* (H. de Grauwe, Trad.). Paris : Maspero.
- Fukuyama, F. (1995). *Trust: The Social Virtues and the Creation of Prosperity*. Free Press.
- Granovetter, M. (1973). *The strength of weak ties*. *American Journal of Sociology*.
- Harvey, D. (1996). *Justice, Nature and the Geography of Difference*. Blackwell.
- Harvey, D. (2001). *Spaces of capital: Towards a critical geography*. Routledge.
- Harvey, D. (2005). *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford University Press.
- Hervieu, B. (2002). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. Editions de l'Aube.
- Hibou, B. (2021). *The Bureaucratization of the World in the Neoliberal Era: An International and Comparative Perspective*. Palgrave Macmillan.
- Hooghe, L., & Marks, G. (2001). *Multi-Level Governance and European Integration*. Rowman & Littlefield.
- Jessop, B. (2002). *The Future of the Capitalist State*. Polity Press.
- Johnson, C. (2003). *Decentralisation in India: Poverty, politics and Panchayati Raj*. London : Overseas Development Institute.
- Julien, C.-A. (1951). *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome I : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Julien, C.-A. (1970). *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II : De 1871 à 1954*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Keating, M. (1998). *The New Regionalism in Western Europe: Territorial Restructuring and Political Change*. Edward Elgar.
- Khelifa, A. (2011). *Cirta, Constantine, la capitale céleste*. Alger : Éditions Colorset.

- Lardon, S., Paoli, J.-C., & Piveteau, V. (2010). *La prospective territoriale : pour quoi faire ?* Versailles : Editions Quae.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2007). *Sociologie de l'action publique*. Paris : Armand Colin.
- Latour, B. (1989). *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers through Society*. Harvard University Press.
- Launay, M. (2007). "Paysans algériens : 1960–2006" (3^e éd. revue et augmentée). Paris : Karthala.
- Leff, E. (2008). *Discursos sustentáveis*. Cortez Editora.
- Lefebvre, H. (1991). *The production of space*. Oxford: Blackwell.
- Le Galès, P. (2002). *European Cities: Social Conflicts and Governance*. Oxford University Press.
- Le Galès, P. (2004). *Le retour des villes européennes*. Presses de Sciences Po.
- Le Galès, P. (2021). *Le désir de villes*. Presses Universitaires de France.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?* Géographie, économie, société.
- Lévesque, B. (2003). *Le développement régional : de l'analyse à l'action*. Presses de l'Université du Québec.
- Lévesque, B. (2003). La gouvernance des territoires : entre le local et le global. In M. H. Bacqué, H. Rey, & Y. Sintomer (Eds.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative* (pp. 45-68). Paris : La Découverte. **ISBN : 9782707140975**
- Loughlin, J. (2007). *Reconfiguring the State: Trends in Territorial Governance in European States*. Regional & Federal Studies.
- Lowe, P., Murdoch, J., & Ward, N. (1995). *Networks in rural development: Beyond exogenous and endogenous models*. In *Beyond Modernization: The Impact of Endogenous Rural Development*.
- Mahé, J. (2001). *La Qalaa des Béni Abbès : histoire d'une manufacture d'armement au XVIII^e siècle*. Institut d'histoire moderne et contemporaine.
- Massey, D. (2013). *Pour l'espace*. Paris : Editions des Prairies Ordinaires.
- Maugeri, S. (2001). *Les outils de la gouvernance territoriale*. L'Harmattan.
- Méral, P. (2012). *Les paiements pour services environnementaux, un instrument de marchandisation de la nature ?* Natures Sciences Sociétés.
- Mormont, M. (2003). *La gouvernance territoriale*. L'Harmattan.
- Mosse, D. (2005). *Cultivating development: An ethnography of aid policy and practice*. London: Pluto Press.
- Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2005). *The social region: beyond the territorial dynamics of the learning economy*. European Urban and Regional Studies.
- Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2008). *La logique sociale du développement territorial*. Presses de l'Université du Québec.
- Muchnik, J. (2011). *Le patrimoine alimentaire, un atout pour le développement local*. Quae.

- Nivolle, P. (2006). Gouvernance territoriale et développement local durable. In J.-M. Fontan, J.-L. Klein, & D.-G. Tremblay (Eds.), *Innovation sociale et développement des territoires* (pp. 75-90). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Nonaka, I., & Takeuchi, H. (1995). *The Knowledge-Creating Company: How Japanese Companies Create the Dynamics of Innovation*. Oxford University Press.
- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nussbaum, M. C. (2000). *Women and human development: The capabilities approach*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nussbaum, M. C. (2011). *Creating capabilities: The human development approach*. Cambridge, MA: Belknap Press of Harvard University Press.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2004). *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'analyse ethnographique en Afrique*. Paris : Karthala.
- Osborne, S. P. (2010). *The New Public Governance? Emerging Perspectives on the Theory and Practice of Public Governance*. Routledge.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- Ostrom, E. (2012). *The Future of the Commons: Beyond Market Failure and Government Regulations*. Institute of Economic Affairs.
- Pasquier, R. (2007). *La capacité politique des régions*. Presses Universitaires de Rennes.
- Pasquier, R. (2012). *Le pouvoir régional*. Presses de Sciences Po.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local* (2e éd.). Paris: Syros. **ISBN** : 2841466396. **Pages** : 132 p. **Collection** : Alternatives économiques
- Perrier-Cornet, P. (1996). *Repenser les campagnes*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube. **ISBN** : 978-2876783115. **Collection** : Monde en cours / Bibliothèque des territoires. **Pages** : 263 p.
- Perrini, F., & Tencati, A. (2006). *Developing Corporate Social Responsibility: A European Perspective*. Edward Elgar.
- Perry, C., & Clegg, C. W. (1987). *Strategic management: Concepts and cases*. Oxford: Butterworth-Heinemann.
- Perucca, G. (2017). *The Role of Territorial Capital in Local Economic Growth: Evidence from Italy*. Springer.
- Pierre, J., & Peters, B. G. (2000). *Governance, Politics and the State*. Macmillan.
- Pontier, J.-M. (2016). *La décentralisation française : évolutions et perspectives*. Issy-les-Moulineaux: LGDJ-Lextenso éditions
- Prud'homme, R. (1995). *La centralisation: freins à l'efficacité et à l'adaptation des politiques publiques*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Putnam, R. D. (1993). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press.
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling alone: The collapse and revival of American community*. New York: Simon & Schuster.

- Rakodi, C., & Lloyd-Jones, T. (2002). *Urban livelihoods: A people-centred approach to reducing poverty*. Earthscan Publications.
- Rancière, J. (2004). *La maîtresse ignorante: Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle* (Éd. 5e). Paris : Editions La Fabrique.
- Raufflet, E. (2009). *La responsabilité sociale d'entreprise*. Presses Universitaires de France.
- Raymond, G. (2008). *La gouvernance territoriale*. L'Harmattan.
- Revéret, J.-P. (2004). *L'évaluation des impacts environnementaux*. Presses de l'Université du Québec.
- Rhodes, R. A. W. (1996). *The new governance: Governing without government*. Political Studies.
- Ribot, J. C. (2004). *Waiting for democracy: The politics of choice in natural resource decentralization*. Washington, D.C.: World Resources Institute. ISBN 1-56973-564-6.
- Roberts, H. (2023). *Gouvernement berbère, la cité kabyle, dans l'Algérie précoloniale*. Alger : Éditions Barzakh.
- Rodrik, D. (2007). *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions, and Economic Growth*. Princeton University Press.
- Rondinelli, D. A. (1999). *What is Decentralization?* In J. Litvack & J. Seddon (Eds.), *Decentralization briefing notes* (pp. 2-5). Washington, DC : World Bank Institute.
- Sachs, I. (2015). *L'écodéveloppement : Stratégies pour le XXIe siècle*. Editions de l'Aube.
- Sahli, Z. (2022). *Le monde rural algérien : Etat des lieux, situation de crise et enjeux de développement*. Editions Universitaires Européennes.
- Santos, B. de S. (2018). *Epistémologies du Sud : La fin de l'empire cognitif* (trad. M. R. de Oliveira). Paris : Editions La Découverte.
- Scott, J. C. (1998). *Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Sen, A. (1981). *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation*. Oxford: Clarendon Press.
- Sen, A. (1992). *Inequality reexamined*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.
- Senge, P. M. (1990). *The Fifth Discipline: The Art and Practice of the Learning Organization*. Doubleday.
- Soja, E. W. (2010). **Seeking spatial justice**. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Stiglitz, J. E. (2002). *Globalization and Its Discontents*. W. W. Norton.
- Swyngedouw, E. (2005). *Governance innovation and the citizen: The Janus face of governance-beyond-the-state*. Urban Studies.
- Thénault, S. (2005). *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*. Flammarion.
- Tilly, C. (2003). *The politics of collective violence*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Torre, A., & Rallet, A. (2005). *Proximity and localization*. Regional Studies.
- Uphoff, N. (1985). *Local institutional development: An analytical sourcebook with cases*. West Hartford, CT: Kumarian Press.

- Van der Ploeg, J. D. (2000). *Revitalizing agriculture: Farming economically as starting ground for rural development*. Sociologia Ruralis.
- Van der Ploeg, J. D. (2008). *The New Peasantries: Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*. Earthscan.
- Vanier, M. (2008). *Le pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité*. Paris : Anthropos.
- Vivien, F.-D. (2005). *Le développement soutenable*. La Découverte.
- Weber, M. (1971). *Économie et société* (J. Freund, trad.). Paris : Plon. (Ouvrage original publié en 1922)
- Wenger, E. (1998). *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*. Cambridge University Press.
-

Thèses et mémoires

- Bencherif, A. (2012). *La gouvernance locale en Algérie : entre centralisation et décentralisation* [Thèse de doctorat, Université d'Alger].
- Bencherif, A. (2015). *Les défis de la décentralisation en Algérie* [Mémoire de magister, Université de Constantine].
- Bencherif, A. (2022). *Centralisation et décentralisation en Algérie : analyse des réformes* [Thèse de doctorat, Université d'Oran].
- Boumar, R. (2014). **Etude des potentialités biologiques, cartographie et aménagement de la chaîne des Babors dans la démarche du développement durable** (Thèse de doctorat). Université Ferhat Abbas Sétif 1. catalogue-biblio.univ-setif.dz Popups ULiège
- Djanane, C. (2012). *Conflits d'usage et gouvernance territoriale en zones de montagne* [Thèse de doctorat, Université de Tizi Ouzou].
- Hamlaoui, M. S. (2014). *Evaluation du projet d'emploi rural (PER II) dans la zone nord-ouest de l'Algérie* [Mémoire de magister, Université de Tlemcen].
- Harrar, S. (2017). *Politiques d'aménagement du territoire et disparités spatiales de développement en Algérie* (Thèse de doctorat, Université de Tlemcen).
- Mebtoul, A. (2013). *Les politiques de décentralisation en Algérie : entre héritage et réforme* [Thèse de doctorat, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne].
- Naak, R. (2019). La participation des citoyens à la prise de décision publique : Cas de la commune de Maatkas. *Mémoire de Master, Université de Tizi-Ouzou*.
- Rezzoug, S. (2017). *La gouvernance multi-niveaux en Algérie : défis et perspectives* [Thèse de doctorat, Université de Bejaïa].
- Zerari, F. (2017). *L'autonomie des collectivités locales et les fondements du Conseil de la Nation en Algérie* (Thèse de doctorat, Université de Bordeaux). Université de Bordeaux. <http://www.theses.fr/2017BORD0673/document>
- Zettam, A. (2018). *Transfert des nitrates du bassin versant de la Tafna (Nord-Ouest de l'Algérie) vers la mer Méditerranée – approche couplant mesures, modélisation et changement d'échelle vers les grands bassins versants nord-africains* (Thèse de doctorat). Institut National Polytechnique de Toulouse ; Université Aboubekr Belkaid de Tlemcen. (NNT : 2018INPT0034). (tel-04200950).

Rapports

Agence Française de Développement (AFD). (2019). *Compte-rendu, réunion de capitalisation, PCPA – Algérie – Jousour* [Document d'évaluation publié le 20 juin 2019]. AFD.

Banque mondiale. (2023). *Note sur les forêts algériennes : gestion durable des forêts pour lutter contre les feux de forêt*. Washington, DC : Banque mondiale. Disponible sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099110823163530127/pdf/P1776690df4652080094ed07663fc864a5a.pdf>

Bessaoud, O., Pellissier, J.-P., & Rolland, J.-P. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture algérienne*. Montpellier : CIHEAM-IAMM, 82 p.

Bureau PROGRESS. (2016). *Etude d'évaluation du secteur de l'eau en Algérie* (chap. GIRE bassin côtier algérois 02A). Ministère des Ressources en Eau.

CENEAP. (2012). *Identification et classification des zones de montagne en Algérie* [Rapport commandé par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, réception vers 2012]. Centre national des études en économie appliquée.

CENEAP. (2018). *Evaluation de la mise en œuvre de la loi 04-03 relative aux massifs montagneux*. Alger : Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le Développement.

Chouaki, S., Cherfaoui, M. L., Aït-Hamlat-Ouferhat, N., Moussaoui, M., El Mourid, M., Martini, M., & Buerli, M. (2010). *Renforcement des moyens d'existence des ménages et développement rural : Cas de quatre villages du massif des Bibans (commune d'Ighil Ali, wilaya de Béjaïa)* [Rapport de recherche]. Dépôt légal n° 1340-2010. ISBN 978-9961-9902-6-1.

CLEG. (2023). *Rapport sur l'autonomie fiscale des collectivités locales en Algérie*. Compte de liaison électronique du gouvernement.

Convention sur la diversité biologique (CBD). (2014). *Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) en Algérie 2016-2030*. Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement. Disponible sur : <https://www.cbd.int/doc/world/dz/dz-nbsap-v2-fr.pdf>

Cour des comptes (2020) : Rapport annuel, deuxième partie "les collectivités territoriales" (page 113-278).

Cour des comptes (2022) : Rapport annuel, deuxième partie "les collectivités territoriales" (page 129-330)

Cour des comptes (2023) : Rapport annuel, deuxième partie "les collectivités territoriales" (page 152-305)

FAO. (2011). *Les ressources naturelles et le développement rural en Afrique du Nord*. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

FAO. (2016). *Optimiser la production des biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux* [Rapport technique].

Government of Ghana. (2021). *Climate Public Expenditure and Institutional Review (CPEIR): 2015-2020*. Ministry of Finance, Accra

International Monetary Fund (IMF). (2023). *Senegal: 2023 Article IV Consultation—Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Senegal* (IMF Country Report No. 23/435). IMF. <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2023/435/article-A003-en.xml>

- JORADP. (2004). *Loi n° 04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable*. Journal officiel de la République algérienne, n° 41, 27 juin 2004.
- Joussour (2022). *Vade-mecum : « Une décennie d'actions associatives solidaires : méthodes, pratiques et apprentissages »*. Programme Joussour.
- MATE. (2022). *Rapport sur la plateforme E-Takatouf à Oran*. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- MATE. (2023). *Evaluation des principes OCDE dans dix wilayas pilotes*. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- OECD. (2001). *Citizens as Partners: Information, Consultation and Public Participation in Policy-Making*. OECD Publishing.
- OECD. (2019). *Regional Governance in OECD Countries: Trends, Typology and Tools*. OECD Publishing.
- OECD. (2022). *Principles on Effective Public Investment Across Levels of Government*. OECD Publishing.
- ONM. (s. d.). *Qui sommes-nous ?* (Présentation du réseau). Office National de la Météorologie. Consulté en juillet 2025.
- Plan Bleu. (2016). *Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives, Parc National de Chréa, Algérie*.
- PNUE. (2005). *Etat de l'environnement mondial*. Programme des Nations Unies pour l'Environnement.
- PNUD. (2014). *Evaluation des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) en Algérie*. Programme des Nations Unies pour le Développement. (Rapport d'évaluation).
- PROGRESS / Bureau d'études (pour GIZ) (2016). *Étude d'évaluation du secteur de l'eau en Algérie : état des lieux*. Rapport PROGRESS / CREM – GIZ (déc. 2016). (Analyse institutionnelle et recommandations sur gouvernance et planification). projet.oss-online.org
- République Algérienne Démocratique et Populaire. (2021). *Premier rapport biennal actualisé de l'Algérie à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*. Ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.

Articles

- Acherard, S., & Boukerzaza, H. (2011). La mobilité dans les montagnes littorales algériennes : caractéristiques et organisation territoriale. *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, (53-54), 141-163. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.12889>
- Addar, A., & Dahmani-Megrerouche, M. (2014). Apport de la cartographie des habitats forestiers dans l'évaluation d'indicateurs de biodiversité : cas du massif du Djurdjura. In A. Chouikh & A. Arab (Eds.), *Proceedings of CIPCA-4* (pp. 286–292). INOCTR. [Écologie Végétale et EnvironnementCepf](http://www.écologie-vegetale.org)
- Agharmiou-Rahmoun, N., & Ben Allak, A. (2020). L'innovation sociale, un levier du développement territorial : cas des villages de Tiferdoud, Iguersafene et Zouvga en Kabylie du Djurdjura (Algérie). *Les Cahiers du CREAD*, 35(4)-2019 - Published: 07/05/2020
- Agrawal, A., & Gibson, C. C. (1999). Enchantment and disenchantment: The role of community in natural resource conservation. *World Development*, 27(4), 629-649. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(98\)00161-2](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(98)00161-2)

- Agrawal, A., & Gupta, K. (2005). Decentralization and participation: The governance of common pool resources in Nepal's Terai. *World Development*, 33(7), 1101-1114. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2005.04.009>
- Akerkar, A. (2015). Coopération décentralisée et développement territorial : l'expérience franco-algérienne. *Revue Recherches et Etudes en Développement*, 2(2), 35-61.
- Akerkar, A. (2021). Retour sur la gouvernance territoriale et l'action publique en Algérie : une traduction locale de la politique de renouveau rural. *Mondes en développement*, 193(1), 57-74. <https://doi.org/10.3917/med.193.0057>
- Angeon, V., & Lardon, S. (2008). Participation et gouvernance territoriale : une relecture de la gouvernance dans les projets de développement durable. *Natures Sciences Sociétés*, 16(1), 19-29. <https://doi.org/10.1051/nss:2008003>
- Angeon, V., & Caron, A. (2013). Les apports de la gouvernance adaptative pour analyser les enjeux d'une mise en œuvre effective de la Trame verte et bleue. *Développement durable et territoires*, 4(1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9675>
- Arnstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>
- Ashley, C., & Carney, D. (1999). *Sustainable livelihoods: Lessons from early experience*. London: Department for International Development (DFID).
- Ashley, C., & Hussein, K. (2000). *Developing methodologies for livelihood impact assessment: Experience of the African Wildlife Foundation in East Africa*. Overseas Development Institute.
- Bahl, R. W. (2008). *Subnational taxes in developing countries: The way forward*. *Public Budgeting & Finance*, 28(4), 1–25. <https://doi.org/10.1111/j.1540-5850.2008.00924.x>
- Barca, F., McCann, P., & Rodríguez-Pose, A. (2012). The case for regional development intervention: place-based versus place-neutral approaches. *Journal of Regional Science*, 52(1), 134–152.
- Bardhan, P. (2002). *Decentralization of Governance and Development*. *Journal of Economic Perspectives*, 16(4), 185–205. <https://doi.org/10.1257/089533002320951037>
- Beall, J., & Kanji, N. (1999). *Household livelihoods in the urban environment: Vulnerabilities and coping strategies*. *Environment and Urbanization*, 11(1), 63–70. <https://doi.org/10.1177/095624789901100108>
- Bebbington, A. (1999). Capitals and capabilities: A framework for analyzing peasant viability, rural livelihoods and poverty. *World Development*, 27(12), 2021–2044. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(99\)00104-7](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(99)00104-7)
- Bebbington, A., Brown, J., & Bury, J. (2008). An Andean model of development: Agency, livelihood, and globalization. *World Development*, 36(7), 1162–1177. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2007.04.013>
- Bedrani, S. (2002). La participation locale dans les politiques de développement rural en Algérie : entre formalisme et réalité. *Revue Tiers Monde*, 43(172), 853–872.
- Belarbi, S., & Ould Ahmed, M. (2019). L'expérience de la GIRE dans le bassin versant de la Tafna (Algérie) : analyse critique et recommandations. *Journal Africain de Gestion de l'Eau*, 10(2), 56–72.
- Benakezouh, C. (2003). De la gouvernance locale en Algérie à travers les processus de déconcentration et décentralisation. 263-233 ,(1)13 ,إدارة. <https://asjp.cerist.dz/en/article/147442>

- Bencherif, A. (2012). La fragmentation des compétences dans les wilayas algériennes : un frein à la coordination des politiques d'aménagement. *Revue des Sciences Sociales*, 45, 67–82.
- Bencherif, A. (2015). La dépendance financière des collectivités locales en Algérie : un obstacle à l'autonomie. *Revue des Collectivités Locales*, 12(3), 45–60.
- Béné, C., Godfrey-Wood, R., Newsham, A., & Davies, M. (2012). Resilience: New Utopia or New Tyranny? Reflection about the Potentials and Limits of the Concept of Resilience in Relation to Vulnerability Reduction Programmes. *IDS Working Papers*, 2012(405), 1–61. <https://doi.org/10.1111/j.2040-0209.2012.00405.x>
- Bené, A., & Fournier, A. (2015). Réflexion sur la notion de services écologiques : étude de cas à Kotoudéni (Burkina Faso). *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.16758>
- Bensaoula, F., Bensalah, M., & Adjim, M. (2005). **Les forages récents dans les aquifères karstiques des monts de Tlemcen**. *Larhyss Journal*, 4, 7–22 (numéro thématique). larhyss.net/ASJP
- Berkane, Y., & Moussaoui, A. (2012). La politique du renouveau rural en Algérie : un essai d'évaluation. *Revue des Sciences Économiques et de Gestion*, 5(8), 1-19.
- Bessaoud, O. (2004). Les politiques de reboisement en Kabylie : conflits et résistances. *Revue des Sciences Sociales et Humaines*, 15, 123–145.
- Bessaoud, O. (2006). Les zones de montagne en Algérie : marginalisation et enclavement. *Revue Méditerranéenne*, 28, 89–104.
- Bessaoud, O. (2011). Les politiques publiques de modernisation agricole au Maghreb : enjeux et défis pour le futur. In T. Dahou, M. Elloumi, F. Molle, M. Gassab & B. Romagny (Éds.), *Pouvoirs, sociétés et nature au sud de la Méditerranée* (pp. 81–108). Paris : Éditions Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.dahou.2011.01.0081>
- Bird, R. M., & Smart, M. (2002). Intergovernmental fiscal transfers: International lessons for developing countries. *World Development*, 30(6), 899–912. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(02\)00016-5](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(02)00016-5)
- Blair, H. (2000). Participation and accountability at the periphery: Democratic local governance in six countries. *World Development*, 28(1), 21–39. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(99\)00109-6](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(99)00109-6)
- Blondiaux, L. (2008). Démocratie délibérative vs. démocratie participative : le débat. *Raisons Politiques*, 32, 131–147.
- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). *L'impératif délibératif*. *Politix*, 15(57), 17-35. <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1435>
- Bouedja, K., & Belgacem, S. (2019). *La gestion intégrée de l'eau des retenues collinaires en Algérie : reflet d'une gouvernance territoriale en devenir ?* RECMA, 354(4).
- Boujrouf, S. (1996). La montagne dans la politique d'aménagement du territoire du Maroc. *Revue de Géographie Alpine*, 84(4), 37-50. <https://doi.org/10.3406/rga.1996.3750>
- Boukhedimi, K. (2012). *La structure et le rendement de la fiscalité locale*. *Revue algérienne de finances publiques*, 2(1), 336–350.
- Bouleau, G. (2014). The co-production of science and waterscapes: The case of the Seine and the Rhône Rivers, France. *Geoforum*, 57, 248–257.
- Bounoua, L., et al. (2024). *Climate change impacts on the Chiffa basin (northern Algeria) using bias-corrected datasets*. *Frontiers in Water*. (exemple algérien mobilisant des données corrigées).

- Bourdieu, P. (1980). Le capital social [liminaire]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.2079>
- Bourret, C. (2008). *Éléments pour une approche de l'intelligence territoriale comme synergie de projets locaux pour développer une identité collective*. *Projectique*, (2008/1), 79–92.
- Brahiti, I., Mansouri, F. Z., & Haddad, F. Z. (2017). *Évaluation des dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie*. 19-7, (1)4, *المجلة الجزائرية للاقتصاد والمالية*.
- Camau, M. (2020). La persistance des pratiques centralisatrices en Tunisie post-révolution. *Revue des Sciences Politiques*, 75(2), 189–206.
- Casteigts, M. (2003). La gouvernance territoriale : un concept pour l'action. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 4, 635–658.
- Chaib, B., & Baroudi, N. (2014). La stratégie du développement rural en Algérie dans un cadre de renouveau et approche participative. *Revue Algérienne de Développement Economique*, 1(1), 31-46.
- Chambers, R. (1994). *Participatory rural appraisal (PRA): Analysis of experience*. *World Development*, 22(9), 1253–1268. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(94\)90003-5](https://doi.org/10.1016/0305-750X(94)90003-5)
- Chambers, R., & Conway, G. R. (1991). *Sustainable rural livelihoods: Practical concepts for the 21st century* (IDS Discussion Paper No. 296). Brighton : Institute of Development Studies.
- Chenoune, O., Pecqueur, B., & Djenane, A. (2017). La territorialisation de la politique rurale en Algérie, adaptation ou rupture ? Analyse à partir d'une étude de cas : la wilaya de Tizi Ouzou. *Mondes en développement*, 177(1), 79–100. <https://doi.org/10.3917/med.177.0079>
- CIRAD. (2019). *Pour une approche territoriale du développement : vers une alliance internationale*. <https://www.cirad.fr/Media/actualites/actualite/documents/2021-documents-actus/pour-une-approche-territoriale-du-developpement-vers-une-alliance-internationale>
- Cleaver, F. (1999). Paradoxes of participation: Questioning participatory approaches to development. *Journal of International Development*, 11(4), 597-612. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1099-1328\(199906\)11:4<597::AID-JID610>3.0.CO;2-Q](https://doi.org/10.1002/(SICI)1099-1328(199906)11:4<597::AID-JID610>3.0.CO;2-Q)
- Coleman, J. S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology*, 94, S95–S120.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie et Institutions*, (6–7), 51-74. <https://doi.org/10.4000/ei.900>
- Cornwall, A. (2003). Whose voices? Whose choices? Reflections on gender and participatory development. *World Development*, 31(8), 1325-1342. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(03\)00086-X](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(03)00086-X)
- Cornwall, A. (2008). Unpacking 'participation': Models, meanings and practices. *Community Development Journal*, 43(3), 269-283. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsn010>
- Crevoisier, O., & Jeannerat, H. (2009). Les dynamiques territoriales de connaissance : relations multilcales et ancrage régional. *Revue d'économie industrielle*, 128(4), 77–99. <https://doi.org/10.4000/rei.4072>
- Darly, S., & Torre, A. (2013). Conflicts over farmland uses and the dynamics of “agri-urban” localities in the Greater Paris Region: An empirical analysis based on daily regional press and field interviews. *Land Use Policy*, 33, 90-99. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2012.12.014>
- De Haan, L., & Zoomers, A. (2005). Exploring the frontier of livelihoods research. *Development and Change*, 36(1), 27-47. <https://doi.org/10.1111/j.0012-155X.2005.00401.x>

- De Haan, L. (2012). *The livelihood approach: A critical exploration*. *Erdkunde*, 66(4), 345–357. <https://doi.org/10.3112/erdkunde.2012.04.05>
- De Sherbinin, A., Carr, D., Cassels, S., & Jiang, L. (2002). Population and environment. *Annual Review of Environment and Resources*, 28, 25–45. <https://doi.org/10.1146/annurev.energy.28.050302.105459>
- De Sherbinin, A., VanWey, L. K., McSweeney, K., Aggarwal, R., Barbieri, A., Henry, S., ... Walker, R. (2008). Rural household demographics, livelihoods and the environment. *Global Environmental Change*, 18(1), 38–53. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2007.05.005>
- Devereux, S., & Sabates-Wheeler, R. (2004). *Transformative social protection* (IDS Working Paper No. 232). Brighton: Institute of Development Studies.
- Djebbar, M. R., & Hammani, A. (2018). La gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins versants algériens : défis et perspectives. *Revue Internationale des Sciences de l'Eau*, 25(1), 89–105.
- Djeflal, R., Chadi, M., & El Hadj Brahim, Y. (2023). Structural lineament mapping using remote sensing in the Aures Massif (NE Algeria). *Global Journal of Geological Sciences*, 21(1), 129–142. <https://doi.org/10.4314/gjgs.v21i1.9>
- Djeli, Y. (2011). Les inégalités de ressources entre régions en Algérie. *Revue des Collectivités Locales*, 8(1), 78–92.
- Donzelot, J. (2012). A quoi sert la rénovation urbaine ? *Revue Française de Science Politique*, 62(5), 843–860. <https://doi.org/10.3917/rfsp.625.0843>
- Driessen, P. P. J., Dieperink, C., van Laerhoven, F., Runhaar, H. A. C., & Vermeulen, W. J. V. (2012). Towards a conceptual framework for the study of shifts in modes of environmental governance – Experiences from the Netherlands. *Environmental Policy and Governance*, 22(3), 143–160.
- Duran, P. (1998). Gouvernance. *Politiques et management public*, 16(1), 3–4. https://www.persee.fr/doc/pomap_0758-1726_1998_num_16_1_2396
- Elissalde, B., & Santamaria, F. (2020). La gouvernance territoriale : entre coordination et conflit. *Revue de Géographie Alpine*, 108(2).
- Ellis, F., & Biggs, S. (2001). Evolving themes in rural development 1950s–2000s. *Development Policy Review*, 19(4), 437–448. <https://doi.org/10.1111/1467-7679.00143>
- Escobar, A. (2001). Culture sits in places: Reflections on globalism and subaltern strategies of localization. *Political Geography*, 20(2), 139–174. [https://doi.org/10.1016/S0962-6298\(00\)00064-0](https://doi.org/10.1016/S0962-6298(00)00064-0)
- Faguet, J. P. (2004). Does decentralization increase government responsiveness to local needs? Evidence from Bolivia. *Journal of Public Economics*, 88(3–4), 867–893. [https://doi.org/10.1016/S0047-2727\(02\)00185-8](https://doi.org/10.1016/S0047-2727(02)00185-8)
- Faguet, J. P. (2014). Decentralization and governance. “World Development”, 53(C), 2–13. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.01.002>
- Farrington, J., Carney, D., Ashley, C., & Turton, C. (1999). Sustainable livelihoods in practice: Early applications of concepts in rural areas. “Natural Resource Perspectives”, 42, 1–15. London: Overseas Development Institute (ODI).
- Ferrah, A., Chouaki, S., Ouferhat, N & Triaa, M. (2019). *La petite agriculture familiale en Algérie : analyse et perspectives (2000-2018)*. Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/333308756_La_petite_Agriculture_Familiale_en_Algerie_Analyse_et_perspectives_2000-2018

- Folke, C. (2006). Resilience: The emergence of a perspective for social–ecological systems analyses. *Global Environmental Change*, 16(3), 253–267. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.04.002>
- Forsyth, T. (2007). Are environmental social movements socially exclusive? An historical study from Thailand. *World Development*, 35(12), 2110-2130.
- Fouilland, B. (2011). *Territoire et gouvernance : quel outil pertinent pour le développement ?* In B. Pecqueur (Ed.), *Territoire et gouvernance : quel outil pertinent pour le développement ?* (pp. 1–14). Université de Grenoble.
- Fung, A., & Wright, E. O. (2003). *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*. Verso.
- Gani, M., Chikhi, B., & Chikhi, K. (2019). La problématique des finances publiques locales en Algérie et le processus de décentralisation inachevée : Analyse de la situation financière de la commune de Tizi-Ouzou à travers la méthode des ratios. *International Journal of Economic Performance*, 3(1), 11–26. <https://doi.org/10.54241/2065-000-003-011>
- Gaventa, J. (2006). Finding the spaces for change: A power analysis. “IDS Bulletin”, 37(6), 23–33. <https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.2006.tb00320.x>
- Gaventa, J., & Cornwall, A. (2008). Power and powerlessness in participatory development. “Development in Practice”, 18(4–5), 1–18. <https://doi.org/10.1080/0961452080217340>
- Godard, O. (1994). Le développement durable et le devenir des villes : bonnes intentions et fausses bonnes idées. *Futuribles*, 188, 5–28.
- Goodwin, M. (1998). The governance of rural areas: some emerging research issues and agendas. *Journal of Rural Studies*, 14(1), 5–12.
- Grin, J. (2010). Understanding transitions from a governance perspective. In *Transitions to Sustainable Development: New Directions in the Study of Long Term Transformative Change* (pp. 223–318). Routledge.
- Grindle, M. S. (2007). “Good enough governance revisited”. *Development Policy Review*, 25(5), 533–574. <https://doi.org/10.1111/j.1467-7679.2007.00373.x>
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (2007). L’approche territoriale du développement : concepts et méthodes. “Economie Rurale”, 302, 5–19.
- Harrar, S. (2021).** Evolutions des inégalités et développement territorial en Algérie. *مجلة الدراسات التجارية والاقتصادية المعاصرة* [Revue des études commerciales et économiques contemporaines] , 4(2) , 530-543. [En ligne] <https://asjp.cerist.dz/en/article/160045>
- Harvey, D. (2005). The sociological and geographical imaginations. *International Journal of Politics, Culture, and Society*, 18(3-4), 211–255.
- Harza, G., & Mebarki, A. (2008). *Le système « Beni-Haroun » (oued Kebir-Rhumel, Algérie) : Aménagements hydrauliques et contraintes morpho-géologiques*. *Revue des Sciences de l'Eau*, 21(1), 1–13.
- Hooghe, L., & Marks, G. (2003). Unraveling the central state, but how? Types of multi-level governance. *American Political Science Review*, 97(2), 233–243. <https://doi.org/10.1017/S0003055403000692>
- Jessop, B. (1998). The rise of governance and the risks of failure: the case of economic development. *International Social Science Journal*, 50(155), 29–45.

- Kais, C. (2022). La dépendance des collectivités locales à l'égard de l'Etat en Algérie. *Revue Critique de Droit et Sciences Politique*, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Volume 17 Numéro 2 Année 2022 PP : 27-44.
- Kara, A.-S., & Aknine-Souidi, R. (2021). La décentralisation et le développement local en Algérie : état des lieux et perspectives. *Forum d'études et de recherches économiques*, 5(2), 457–470.
- Kennouche, S., & Chabi, T. (2017). L'impact de l'optimisation des coûts variables sur la compétitivité de l'entreprise ALCOST de Béjaïa. *Revue des sciences économiques et de gestion et des sciences commerciales*, 18, 457–470.
- Khatim, M. L., & Mahmoudi, H. (2021). Collectivités locales et indépendance financière en Algérie. *مجلة دراسات وأبحاث اقتصادية في الطاقات المتجددة*, (2) 8, 671–690
- Khelifa, A. (2011). Histoire de l'Algérie, la période turque. *Amenhis*, (32), janvier-février 2011.
- Khodja, A. (2009). *Les zones de montagne en Algérie*. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction Générale des Forêts.
- Krantz, L. (2001) The Sustainable Livelihood Approach to Poverty Reduction. Swedish International Development Cooperation Agency. <https://www.researchgate.net/publication/269576058>
- Laggoune, A. (2009). Les disparités nord-sud en Algérie : un héritage de la centralisation. *Revue des Sciences Sociales*, 42, 56–71.
- Lajarge, R., & Mormont, M. (2003). Territoires et actions collectives : pour une sociologie de la médiation. *Natures Sciences Sociétés*, 11(4), 389-396. [https://doi.org/10.1016/S1240-1307\(03\)00155-1](https://doi.org/10.1016/S1240-1307(03)00155-1)
- Lardon, S., et al. (2006). *Les outils de la gouvernance territoriale : entre innovation et tradition*. Actes du colloque.
- Lardon, S., et al. (2018). La concertation territoriale : un outil pour gérer les conflits d'usage ? *Développement Durable et Territoires*, 9(2).
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2005). *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.lasco.2005.01>
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2007). Introduction: Understanding public policy through its instruments. *Governance*, 20(1), 1–21.
- Le Galès, P. (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue Française de Science Politique*, 45(1), 57-95. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1995.403468>
- Le Meur, P.-Y. (2006). Les conflits autour des ressources naturelles en Afrique : entre tensions et négociations. *Afrique Contemporaine*, 218(3), 17–31. <https://doi.org/10.3917/afco.218.0017>
- Lemos, M. C., & Agrawal, A. (2006). Environmental governance. *Annual Review of Environment and Resources*, 31, 297–325.
- Levitt, B., & March, J. G. (1988). Organizational learning. *Annual Review of Sociology*, 14, 319–338.
- Loudiyi, S. (2008). Les SCoT : des outils au service d'une vision territoriale partagée ? *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 5, 789–810.
- Lovering, J. (1999). Theory led by policy: the inadequacies of the 'new regionalism'. *International Journal of Urban and Regional Research*, 23(2), 379–395.

- Lowe, P., Murdoch, J., & Ward, N. (1995). *Beyond endogenous and exogenous models: Networks in rural development*. In J. D. van der Ploeg & G. van Dijk (Eds.), *Beyond modernization: The impact of endogenous rural development* (pp. 87-105). Assen: Van Gorcum.
- Ludi, E., & Slater, R. (2008). *Using the sustainable livelihoods framework to understand and tackle poverty*. London: Overseas Development Institute (ODI).
- McCall, M. K. (2003). Seeking good governance in participatory-GIS: A review of processes and governance dimensions in applying GIS to participatory spatial planning. *Habitat International*, 27(4), 549-573. [https://doi.org/10.1016/S0197-3975\(03\)00005-5](https://doi.org/10.1016/S0197-3975(03)00005-5)
- Macchi, M., Gurung, A. M., Hoermann, B., & Choudhury, D. (2014). *Integrating adaptation to climate change into sustainable mountain development in the Hindu Kush-Himalayas: Policy and institutional innovations*. Kathmandu: International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD).
- Manor, J. (2004). User committees: A potentially damaging second wave of decentralisation? *European Journal of Development Research*, 16(1), 192–213. <https://doi.org/10.1080/09578810410001688793>
- March, J. G. (1991). Exploration and exploitation in organizational learning. *Organization Science*, 2(1), 71–87.
- Mathew, G. (2000). *Panchayati Raj in India: An overview*. In G. Mathew (Ed.), *Status of Panchayati Raj in the States of India, 1994* (pp. 1-22). New Delhi: Concept Publishing Company.
- Medour, O., & Khaled, F. (2021). Gouvernance et rôles des acteurs en Kabylie : La Touiza : de la participation sociale à l'attractivité territoriale. *Fabriques Urbaines, Revue de la ville et l'environnement de l'UC3*, 2(1), 64–74. <https://asjp.cerist.dz/en/downArticle/945/2/1/237508>
- Moulaert, F., & Nussbaumer, J. (2005). Defining the social economy and its governance at the neighbourhood level: A methodological reflection. *Urban Studies*, 42(11), 2071–2088. <https://doi.org/10.1080/00420980500279880>
- Mebtoul, M. (2011). Gouvernance locale et reconnaissance sociale en Algérie. *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, (51-52), 11-31. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.12252>
- Mecheri, S. (2010). L'autonomie formelle des collectivités locales en Algérie. *Revue des Collectivités Locales*, 7(2), 45–61.
- Mezirow, J. (1991). *Transformative Dimensions of Adult Learning*. Jossey-Bass.
- Meddi, M., Assani, A. A., & Meddi, H. (2010). Temporal variability of annual rainfall in the Macta and Tafna catchments, northwestern Algeria. *Water Resources Management*, 24, 3817–3833. <https://doi.org/10.1007/s11269-010-9635-7>. (travaux hydrologiques utiles sur le bassin de la Tafna). ideas.repec.org
- Moulaert, F., et al. (2013). Social innovation and governance in European cities: urban development between path dependency and radical innovation. *European Urban and Regional Studies*, 20(2), 180–186.
- Nichane, M., & Khelil, M. A. (2015). Changements climatiques et ressources en eau en Algérie : vulnérabilité, impact et stratégie d'adaptation. *Algerian Journal of Arid Environment (AJAE)*, 5(1), 56-62.
- Ojha, H., et al. (2009). *Adaptive collaborative governance of community forests in Nepal: Lessons from practice*. *International Journal of the Commons*, 3(1), 101–127.
- Ojha, H., et al. (2013). *Adaptive collaborative governance: A study of Nepal's community forestry*. *Ecology and Society*, 18(2), 12. <https://doi.org/10.5751/ES-05321-180212>

- Ostrom, E. (2010). Polycentric systems for coping with collective action and global environmental change. *Global Environmental Change*, 20(4), 550-557. Lien : <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2010.07.004>
- Paasi, A. (2003). *Region and place: Regional identity in question*. *Progress in Human Geography*, 27(4), 475–485. <https://doi.org/10.1191/0309132503ph439pr>
- Pasquier, R. (2007). La capacité politique des régions. *Revue Française de Science Politique*, 57(3), 307–330.
- Pecqueur, B. (2000). Gouvernance territoriale et développement local. *Economie Rurale*, 259, 11-23.
- Pecqueur, B., & Colletis, G. (2011). L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 5, 815–838.
- Perucca, G. (2017). Territorial capital and the effectiveness of cohesion policies: an assessment for CEE regions. *Investigaciones Regionales*, 38, 165–190.
- Pinson, G. (2006). Projets de ville et gouvernance urbaine. *Revue Française d'Administration Publique*, 118, 45–62.
- Pinson, G. (2010). La gouvernance des villes françaises. *Pôle Sud*, 33(1), 73–92. <https://doi.org/10.3917/ps.033.0073>
- Portes, A. (1998). Social capital: Its origins and applications in modern sociology. *Annual Review of Sociology*, 24, 1–24. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.24.1.1>
- Pretty, J. N. (1995). Participatory learning for sustainable agriculture. *World Development*, 23(8), 1247–1263. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(95\)00046-F](https://doi.org/10.1016/0305-750X(95)00046-F)
- Pretty, J. N. (2003). Social capital and the collective management of resources. *Science*, 302(5652), 1912–1914. <https://doi.org/10.1126/science.1090847>
- Provan, K. G., & Kenis, P. (2008). Modes of network governance: Structure, management, and effectiveness. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 18(2), 229–252.
- Rahmouni, D., & Aknine, D. (2022). Processus de décentralisation en Algérie : réalités et contraintes. *Recherches Économiques*, 17(1), 527-543. *Revue des Recherches Economiques*. ISSN 1112-6612.
- Razavi, S. (2009). Engendering the political economy of agrarian change. *Journal of Peasant Studies*, 36(1), 197-226. <https://doi.org/10.1080/03066150902820412>
- Ribot, J. C. (2002). *African decentralization: Local actors, powers and accountability*. Programme on Democracy, Governance and Human Rights Paper No. 8. United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD).
- Ribot, J. C., & Larson, A. M. (2012). *Recentralizing while decentralizing: How national governments reappropriate forest resources*. *World Development*, 40(1), 1–11. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2011.05.007>
- Rodríguez-Pose, A., & Sandall, R. (2008). *From identity to the economy: analysing the evolution of the decentralisation debate*. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 26(1), 54–72. <https://doi.org/10.1068/c0648>
- Rodríguez-Pose, A., & Ezcurra, R. (2010). *Does decentralization matter for regional disparities? A cross-country analysis*. *Journal of Economic Geography*, 10(5), 619–644. <https://doi.org/10.1093/jeg/lbq010>

- Rondinelli, D. A. (1981). Government decentralization in comparative perspective: Theory and practice in developing countries. *International Review of Administrative Sciences*, 47(2), 133–145.
- Rondinelli, D. A., McCullough, J. S., & Johnson, R. W. (1983). *Analyzing decentralization policies in developing countries: A political-economy framework*. *Development and Change*, 14(2), 257–287. <https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.1983.tb00113.x>
- Sahli, Z. (2001). *Les zones de montagnes forestières en Algérie : situation, contraintes et possibilités de mise en valeur*. Publication sur le site de MEDFORUM.
- Sahli, Z. (2009). *Produits de terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts*. Options méditerranéennes, Série A, 89, 99–110.
- Sahli, Z., & Amrani, M. (2019). *Les politiques agricoles maghrébines dans l'ère des accords climatiques*. Tunis : FAO.
- Saïdoun, M., Chehat, F., & Ait Hammou, K. (2021). La mise en œuvre des PPDR dans la wilaya de Médéa : limites et perspectives. *Revue des Sciences Sociales*, 54, 112–130.
- Santamaria, F., & Elissalde, B. (2018). Le territoire comme construit social. *L'Espace Géographique*, 47(3), 193–208.
- Scoones, I. (1998). Sustainable Rural Livelihoods: A Framework for Analysis. *IDS Working Paper*, 72.
- Scoones, I. (2009). Livelihoods perspectives and rural development. *Journal of Peasant Studies*, 36(1), 171–196. <https://doi.org/10.1080/03066150902820503>
- Serrat, O. (2017). *The sustainable livelihoods approach*. In O. Serrat (Ed.), *Knowledge solutions: Tools, methods, and approaches to drive organizational performance* (pp. 21–26). Singapore: Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-10-0983-9_5
- Smoke, P. (2003). *Decentralisation in Africa: Goals, dimensions, myths and challenges*. *Public Administration and Development*, 23(1), 7–16. <https://doi.org/10.1002/pad.259>
- Smoke, P., & White, R. (2005). *Subnational Revenues in Real World: A Review of the Literature*. World Bank Institute.
- Stiglitz, J. E. (2002). Participation and development: perspectives from the comprehensive development paradigm. *Review of Development Economics*, 6(2), 163–182.
- Thornton, J. M., et al. (2021). *Low climate station density in the world's mountain regions* (note de synthèse GEO Mountains).
- Touitou, M., & Al-Amin, A. Q. (2018). Climate change and water resources in Algeria: Vulnerability, impact and adaptation strategy. *Economic and Environmental Studies*, 18(1), 411–429. <https://doi.org/10.25167/ees.2018.45.23>
- Van der Ploeg, J. D., et al. (2000). Rural development: from practices and policies towards theory. *Sociologia Ruralis*, 40(4), 391–408.
- White, S. C. (1996). Depoliticising development: The uses and abuses of participation. *Development in Practice*, 6(1), 6–15. <https://doi.org/10.1080/0961452961000157564>
- Woolcock, M. (1998). *Social capital and economic development: Toward a theoretical synthesis and policy framework*. *Theory and Society*, 27(2), 151–208. <https://doi.org/10.1023/A:1006884930135>

Woolcock, M., & Narayan, D. (2000). *Capital social: Implications for development theory, research, and policy*. *The World Bank Research Observer*, 15(2), 225-249. <https://doi.org/10.1093/wbro/15.2.225>

Zouaïmia, R. (2002). *L'introuvable pouvoir local*. *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, (16), 31–53.

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE 2 : Encadré 1 – Focus sur des travaux d'Amartia Sen

Encadré 1 : Focus sur les travaux d'Amartia Sen (1981), (1999) et (1992) en lien avec l'approche des Moyens d'existence Durable (MED).

L'approche des **Moyens d'existence durable** (MED), ou **Sustainable Livelihoods Approach** (SLA), se concentre sur l'amélioration des conditions de vie des populations en tenant compte de leur résilience face aux chocs et aux vulnérabilités, tout en gérant durablement les ressources naturelles. Cette approche vise à permettre aux individus et aux communautés de développer des moyens de subsistance durables qui réduisent la pauvreté et renforcent leur bien-être à long terme. Cette approche est en lien direct avec les idées d'Amartya Sen, notamment en ce qui concerne :

Capabilités et moyens d'existence : L'approche MED se concentre sur l'amélioration des moyens de subsistance des populations, non seulement en augmentant les ressources disponibles, mais aussi en renforçant leur capacité à utiliser ces ressources pour mener une meilleure vie ; cela rejoint la théorie des capabilités de Sen, qui met l'accent sur la liberté réelle des individus à choisir et à poursuivre des vies qu'ils valorisent. Pour Sen, le développement consiste à accroître les **opportunités réelles** pour les individus de réaliser leur potentiel, ce qui est essentiel dans l'approche MED, qui cherche à doter les communautés des moyens de se sortir de la pauvreté de manière autonome.

Le concept de capabilités enrichit l'approche MED en soulignant que les ressources seules ne suffisent pas pour garantir des moyens de subsistance durables. Il faut également s'assurer que les individus ont la capacité et les opportunités d'utiliser ces ressources de manière optimale.

Un autre point central de l'approche MED est la **réduction de la vulnérabilité** des individus et des communautés face aux chocs économiques, environnementaux ou sociaux. Sen, dans ses écrits, s'intéresse aux conditions qui limitent la liberté des personnes, notamment la vulnérabilité et la privation ; en particulier, dans son analyse de la pauvreté et des famines (*Poverty and Famines*, 1981), il montre que les crises ne sont pas seulement le résultat d'une pénurie de ressources, mais aussi d'un accès inégal aux ressources. Cette idée se retrouve dans l'approche MED, où il est crucial de renforcer la résilience des ménages et des communautés en leur garantissant un accès équitable aux ressources et en améliorant leurs capacités d'adaptation. Les travaux de Sen sur la pauvreté et la vulnérabilité renforçant la dimension de résilience de l'approche MED, en soulignant l'importance de **l'accès équitable aux ressources et de la capacité des individus à faire face aux crises**.

L'approche MED accorde une attention particulière à la réduction des **inégalités** et à la promotion de la justice sociale, en veillant à ce que les ressources naturelles et économiques soient distribuées de manière plus équitable. Sen a toujours insisté sur la nécessité de **corriger les inégalités**, tant en matière d'accès aux ressources qu'en termes de capacités. Il soutient que, pour que le développement soit réellement durable, il doit reposer sur une base juste et équitable, permettant aux personnes les plus vulnérables d'améliorer leurs moyens d'existence.

L'approche MED trouve un fondement théorique dans la vision de Sen sur la **justice sociale** et la nécessité de combler les écarts entre riches et pauvres pour garantir les moyens d'existence durables ; elle prône la participation active des communautés locales dans la définition et la gestion de leurs moyens de subsistance. Cette idée rejoint le plaidoyer de Sen pour la **participation démocratique** et l'**autonomisation** des individus ; selon lui, la véritable liberté passe par la capacité des individus à prendre des décisions concernant leur propre vie et à participer activement au processus de développement. Cette vision est importante pour la MED, qui vise à autonomiser les communautés locales en leur permettant de prendre le contrôle de leurs ressources et de définir leur propre voie vers un développement durable ; l'accent de Sen sur l'**autonomie** et la **liberté de choix** des individus soutient l'approche participative de la MED, qui cherche à placer les populations locales au centre du processus de développement.

Bien qu'Amartya Sen ne soit pas à l'origine de l'approche des Moyens d'existence durables, ses théories offrent des cadres conceptuels essentiels qui enrichissent et soutiennent cette approche :

Les capabilités ou Capacités comme un cadre clé pour évaluer si les moyens d'existence des populations leur permettent réellement d'améliorer leur qualité de vie.

La résilience et la réduction des vulnérabilités, des concepts importants pour Sen, qui sont directement intégrés dans la MED pour aider les communautés à faire face aux chocs économiques et environnementaux.

La justice sociale et la réduction des inégalités, que Sen considère comme fondamentales pour un développement véritablement durable et inclusif.

L'autonomisation et la participation, des principes qui se trouvent au cœur de la pensée de Sen et de l'approche MED, favorisant un développement qui place les populations locales au centre des décisions.

L'approche des Moyens d'existence durables (MED) et les idées d'Amartya Sen se rejoignent dans la vision d'un développement inclusif, axée sur l'amélioration des conditions de vie à long terme, en intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement.

ANNEXE 3 : Encadré 2 - Analyse approfondie des Moyens d'Existence Durable

Encadré 2

Analyse approfondie des Moyens d'Existence Durable (MED)

Le cadre des Moyens d'Existence Durable (MED) est un outil analytique puissant pour comprendre la complexité des stratégies de subsistance en milieu rural. Cette approche a été largement influencée par les travaux de Robert Chambers et Gordon Conway (1991), qui ont défini les moyens d'existence comme la capacité d'une personne à acquérir les ressources nécessaires pour mener une vie satisfaisante. Les moyens d'existence sont dits « durables » lorsqu'ils peuvent surmonter des chocs externes et maintenir leur résilience à long terme (Chambers & Conway, 1991).

Amartya Sen (1999) a apporté une contribution fondamentale en introduisant la notion de « capacités » ou « capacités », qui se concentre sur les libertés et les choix disponibles pour les individus. Le cadre MED utilise cette notion pour évaluer non seulement les ressources matérielles, mais aussi les conditions nécessaires pour que les populations puissent exercer leur liberté de choix et atteindre leurs objectifs de vie. Cela inclut l'accès à des services sociaux, la participation à la prise de décision, et la capacité à collaborer avec d'autres membres de la communauté (Sen, 1999).

Dans l'analyse des Moyens d'Existence Durables, les différents types de capital jouent un rôle central. Chambers (1983) insiste sur le fait que le capital humain, notamment la santé et l'éducation, est fondamental pour permettre aux individus de poursuivre des stratégies de subsistance. Laurent Lhopitallier (s.d.) ajoute que le capital social - c'est-à-dire les réseaux et les relations de confiance entre individus - est essentiel pour garantir une coopération efficace et l'accès aux ressources communes, renforçant ainsi la résilience communautaire.

La durabilité est également un concept clé de l'approche MED, selon laquelle les moyens d'existence doivent être à la fois écologiquement et économiquement viables. DFID (1999) définit les moyens d'existence durables comme ceux qui non seulement résistent aux perturbations, mais améliorent également les ressources disponibles pour les générations futures. Cette perspective souligne l'importance de préserver le capital naturel, comme la terre et l'eau, tout en assurant un développement économique qui profite aux communautés locales.

L'approche des Moyens d'Existence Durables a été appliquée par de nombreuses organisations, telles qu'OXFAM et CARE, pour développer des interventions locales visant la réduction de la pauvreté. Selon Denis Dubuisson (s.d.), l'utilisation de ce cadre permet de comprendre les dynamiques locales, d'identifier les facteurs de vulnérabilité, et de proposer des solutions adaptées à chaque contexte spécifique, en valorisant le potentiel des communautés. Cette démarche englobante et systémique permet de décloisonner les actions et d'améliorer l'impact des interventions, notamment en milieu rural.

La résilience est un aspect fondamental du cadre MED. Les travaux de Folke et al., mettent en avant la capacité des systèmes sociaux et écologiques à absorber les chocs et à s'adapter aux changements, dans le cadre MED ; cela signifie que les stratégies de subsistance doivent inclure des éléments de flexibilité et d'adaptation pour faire face aux incertitudes, comme les changements climatiques et les crises économiques (Folke et al., 2002).

ANNEXE 4 : Encadré 3 - Les sept principes de l'Approche MED

Encadré 3

Les sept principes de l'Approche MED

Les gens au cœur du développement : Le point de départ de l'intervention réside dans la compréhension des facteurs complexes qui affectent les conditions de vie de personnes vulnérables, qui sont au centre de leur propre développement. Cela implique qu'une intervention doit favoriser la participation à toutes les étapes du cycle du projet (y compris la reddition de comptes), minimiser les barrières à la participation tout en reconnaissant les limites pratiques.

La vision holistique : La MED insiste sur le fait que les gens mettent en œuvre des stratégies diversifiées pour améliorer leurs conditions de vie, et que ces stratégies impliquent des acteurs diversifiés comme la famille élargie, les organisations de base, les autorités locales, régionales ou nationales, le secteur privé, la société civile, les églises, les organisations d'aide... La vision holistique ne signifie pas que l'intervention doit apporter une contribution dans tous les aspects des conditions de vie, mais qu'elle doit tenir compte des interrelations et des impacts croisés de façon très large.

La flexibilité et le dynamisme : Les interventions doivent s'inscrire dans un cadre d'apprentissage permanent et s'adapter à la nature par essence dynamique des conditions de vie et des facteurs les influençant.

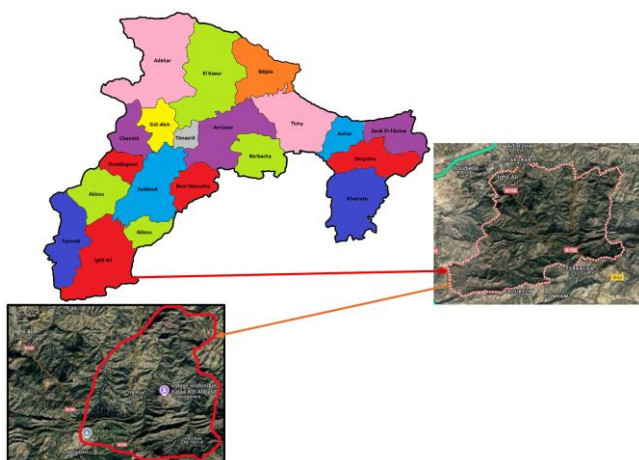
La valorisation du capital et des gens – Les gens ont des besoins, vivent des situations problématiques. Mais, même dans un contexte de pauvreté généralisée, ils possèdent un capital (humain, naturel, financier, physique ou social), des forces et des opportunités sur lesquelles il est possible de construire pour apporter une réponse à ces besoins et problèmes.

Les interrelations micro-macro : L'intervention doit tenir compte des interrelations entre les niveaux micro, méso et macro, et assurer l'alimentation des politiques à partir des préoccupations locales et des priorités des pauvres.

Des alliances partenariales larges : Les interventions s'envisagent en partenariat avec d'autres acteurs de développement, du secteur privé ou public.

La durabilité : La durabilité doit être recherchée à quatre niveaux : au niveau financier en limitant la nécessité d'un recours aux financements extérieurs ; au niveau institutionnel, à travers l'intégration dans des institutions existantes ; au niveau environnemental, en tenant compte du potentiel physique à long terme ; au niveau social, en minimisant l'exclusion sociale.

ANNEXE 5 : Figure 1- Carte de localisation de la zone d'étude

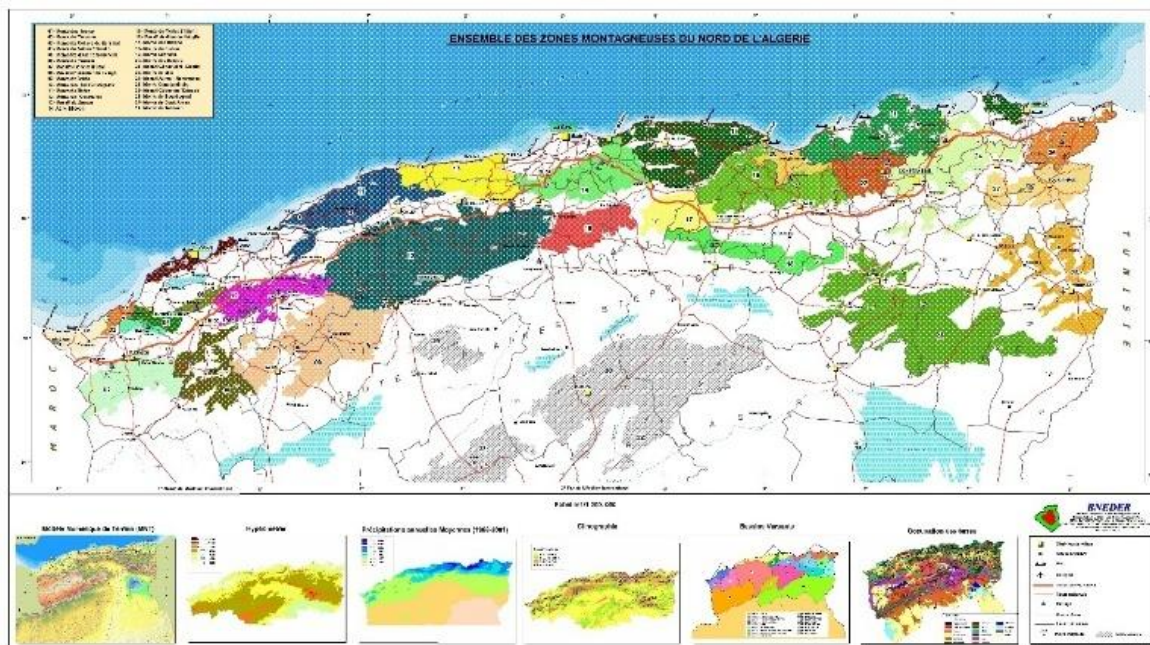


ANNEXE 6 : Tableau 1- Synthèse des massifs montagneux

N°	Nom du Massif	Atouts et Potentialités Clés	Contraintes Clés
01	Monts des Traras	- Relief bas (90% < 600 m), pentes modérées (22%). - Climat doux sans gel, favorable à l'arboriculture. - Réseau hydrographique dense.	- Pentes fortes (>25%) : 66.5%. - Climat semi-aride (86%), précipitations faibles (300-600 mm/an). - Sols instables (50%), faible couvert végétal (30%).
02	Monts de Tlemcen	- Pluviométrie appréciable (62% > 600 mm/an). - Ressources en eau (oueds, barrages). - Couvert végétal pérenne (forêt 19%, maquis 41%).	- Pentes fortes (>25%) : 55%. - Gelées hivernales, engorgement des retenues. - Sols calcaires (86%), cultures sur pentes fortes.
03	Piémonts côtiers de Beni Saf	- Climat tempéré favorable aux primeurs. - Sols stables (78%). - Terres agricoles (77%).	- Pentes fortes (89%). - Ressources en eau limitées/surexploitées. - Faible boisement (2%), érosion.
04	Monts de Sebâa Chioukh	- Altitudes basses (86% < 600 m), pluviométrie >600 mm/an (71.5%). - Bioclimat subhumide (72%).	- Pentes fortes (81%). - Sols calcaires (80%), instables. - Agriculture sur pentes fortes (>12.5%).
05	Piémonts d'Ain Témouchent	- Pluviométrie >600 mm/an (68%), hivers doux. - Viticulture (8%). - Base agricole (90%).	- Pentes fortes (88%). - Ressources en eau faibles. - Sols instables (58%), faible boisement.
06	Monts des Tessala	- Pluviométrie appréciable (27% >600 mm/an). - Terres cultivables (53%), forêts (33%).	- Pentes fortes (90% >12.5%). - Sols érodés (argiles/marnes : 91%). - Faible pluviométrie (34% <500 mm/an).
07	Massifs côtiers d'Oran	- Pentes douces (29%), altitudes basses (90% <400 m). - Climat favorable aux primeurs.	- Pentes fortes (72%). - Ressources en eau surexploitées. - Maquis dégradés, érosion.
08	Massif de Télagh	- Plaines (17%), terres stables (72%). - Potentiel forestier (40%).	- Pentes fortes (62% >12%). - Pluviométrie faible (80% <500 mm/an). - Sols calcaires (90%).
09	Monts de Saida	- Plaines (15%), sols stables (60%). - Pluviométrie 400-600 mm/an (76%).	- Pentes très fortes (>25%) : 28%. - Sols calcaires (80%), instables (10%). - Gelées hivernales.
10	Monts des Beni Chougrane	- Altitudes basses (50% <400 m). - Pluviométrie >600 mm/an (10%).	- Pentes fortes (>25%) : 67%. - Climat semi-aride (85%), gelées. - Faible boisement (18%).
11	Monts du Dahra	- Pluviométrie 500-700 mm/an (78%). - Ressources en eau (retenues, forages).	- Pentes fortes (>25%) : 45%. - Sols marneux sensibles (45%). - Faible débit des forages.
12	Monts de l'Ouarsenis	- Pluviométrie 400-700 mm/an (80%). - Ressources en eau abondantes (barrages).	- Pentes fortes (>25%) : 38%. - Sols instables (54%). - Couvert végétal dégradé (80%).
13	Massif du Zaccar	- Pluviométrie >600 mm/an (92%). - Taux de boisement élevé (55%).	- Pentes très fortes (70% >25%). - Sols instables (65%). - Agriculture sur pentes fortes (80%).
14	Atlas Bidéen	- Pluviométrie >700 mm/an (53%). - Sols fertiles (alluvions : 16 000 ha).	- Pentes fortes (60% >25%). - Sols instables (58%), érosion. - Forêts dégradées (50%).
15	Monts de Titteri	- Terres à pentes modérées (27%). - Sols fertiles (alluvions : 30%).	- Pentes fortes (73%). - Climat semi-aride (60%), gelées. - Faible débit des forages.
16	Monts de Grande Kabylie	- Pluviométrie élevée (77% humide). - Ressources en eau abondantes (barrages). - Arboriculture (29%).	- Pentes fortes (78% >12.5%). - Gelées hivernales. - Sols sensibles à l'érosion (15%).
17	Monts des Bibans	- Pentes modérées (44%). - Pluviométrie >500 mm/an (65%).	- Altitudes élevées (62% >800 m). - Climat semi-aride froid (65%). - Sols calcaires (64%).
18	Monts du Hodna	- Pentes douces (32%), plaines (35 000 ha). - Pluviométrie 300-600 mm/an (88%).	- Altitudes élevées (72% >1000 m). - Climat semi-aride (73%), gelées. - Absence de retenues d'eau.
19	Monts Sétifiens	- Bioclimat humide/subhumide (52%). - Sols fertiles (alluvions : 17%).	- Pentes fortes (87.5% >12.5%). - Sols instables (73.5%).

			- Faible raccordement aux réseaux.
20	Monts des Babors	- Climat humide (88%). - Forêts (69%).	- Pentes très fortes (90% >25%). - Sols calcaires (50%), instables (48%). - Faible équipement hydraulique.
21	Monts côtiers de Jijel-Skikda	- Climat humide (pluviométrie 800-1500 mm/an). - Forêts (67%).	- Pentes fortes (88% >12.5%). - Agriculture sur sols instables (67%). - Faible scolarisation (Jijel).
22	Monts de Mila	- Pentes modérées (32%). - Ressources en eau (barrage, forages).	- Sols marneux instables (52%). - Agriculture sur pentes fortes (92%). - Faible boisement (14%).
23	Aurès et Nememcha	- Plaines (9%), sols stables (70%). - Ressources fourragères.	- Climat aride/semi-aride, gelées. - Sols calcaires (71%), érosion. - Faible densité démographique.
24	Monts du Constantinois	- Pentes modérées (25%). - Pluviométrie >800 mm/an (50%). - Sols fertiles (alluvions : 25%).	- Pentes fortes (75%). - Sols instables (47.5%). - Forte érosion (94.5% SAU).
25	Massif côtier de l'Edough	- Climat humide/subhumide doux. - Forêts (80%).	- Pentes fortes (62% >25%). - Couvert forestier dégradé (44%). - Surcharge animale (82%).
26	Monts de Bouchegouf	- Climat humide (pluviométrie >600 mm/an). - Forêts (73%).	- Pentes fortes (87.5%). - Sols sensibles à l'érosion (marnes : 53%). - Érosion des cultures (73%).
27	Monts de Souk Ahras	- Climat humide/subhumide. - Ressources en eau (barrage, retenues).	- Pentes fortes (77%). - Sols instables (47%), érosion. - Faible raccordement aux réseaux.
28	Monts de Tébessa	- Pentes modérées (73%), plaines (30%). - Sols stables (71%).	- Climat aride froid (87%), faible pluie. - Sols calcaires (54%). - Érosion intense (98% SAU).

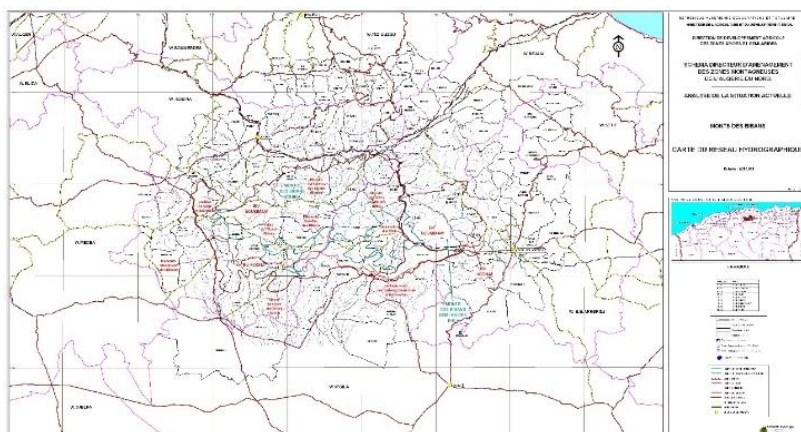
ANNEXE 7 : Figure 2-Répartition des massifs montagneux



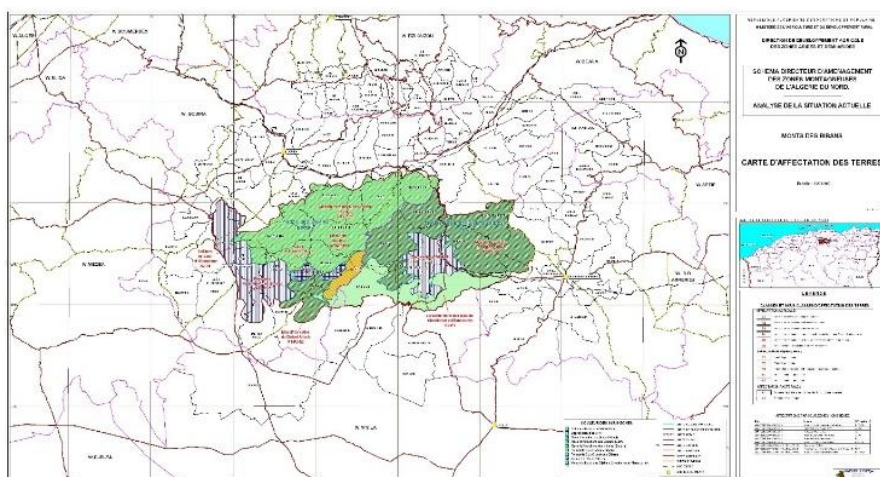
ANNEXE 8 : Tableau 3-Principaux sommets des Bibans-altitudes-localisations

Nom	Altitude (m)	Notes et localisations
Djebel Mansoura	1 862	Au sud de la ville de Mansoura (Bordj Bou Arréridj)
Kteuf	1 860	Sépare la plaine de la Medjana du Hodna
Choukhot	1 836	Frontière ouest des wilayas de Bordj Bou Arréridj et M'Sila
Djebel Dira	1 812	Domine Sour El-Ghozlane (Bouira), couvert de forêts et de pâturages
Guergour	1 800	Région de Hammam Guergour (wilaya de Sétif)
Megris (Megeres)	1 736	Au nord d'El Ouricia, sud-ouest d'Amoucha (Sétif)
Moutene (Tafertast)	1 691	Nord-ouest de Medjana (Bordj Bou Arréridj)
Anini	1 540	Sud de la ville d'Aïn Roua (Sétif)
Morissan	1 497	Nord-est de Medjana (Bordj Bou Arréridj)
Chouf Aïssa (Mnaguer)	1 461	Surplombe la plaine de Sétif
M'zita	1 457	Nord de la ville de Mansoura (Bordj Bou Arréridj)
Afrocen (Ouennougha)	1 453	Point culminant du massif d'Ouennougha (Bordj Bou Arréridj)
Affroun	1 464	Nord-est de Taguedit (Bouira)
Tagdid (Taguedit)	1 450	Sud de Taguedit (Bouira)
Ketaf	1 434	Ouest de Taguedit (Bouira)
Djebel Zamoura	1 380	Commune de Bordj Zemoura (Bordj Bou Arréridj)
Djebel Bouda	1 364	Est de la Kalâa des Béni Abbès (Béjaïa)
Djebel Bouzid	1 308	Frontière entre Bordj Bou Arréridj et Bouira
Azrou n'Saïd	1 283	Frontière Bordj Bou Arréridj / Bouira
Djebel Anechar	1 209	Commune de Djaâfra (Bordj Bou Arréridj)
Guela (Kalâa)	1 200	Kalâa des Béni Abbès (Béjaïa)
Tizi El Manchar	1 127	Col montagneux reliant Béjaïa à Bordj Bou Arréridj, axe stratégique dans les Babors-Bibans

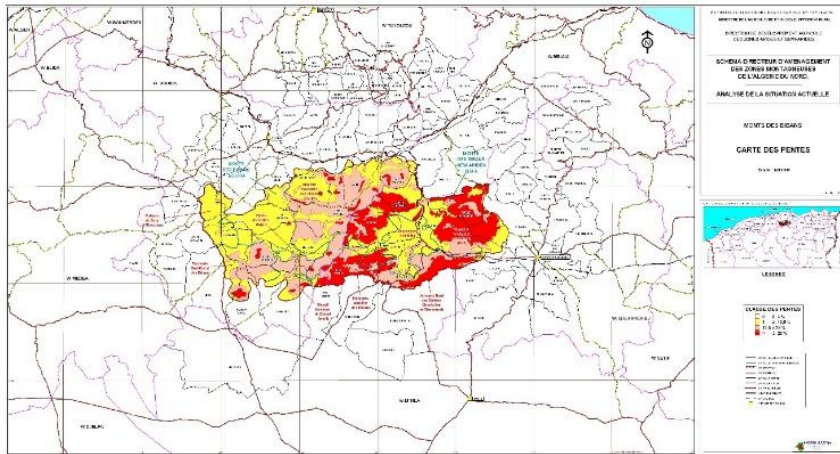
ANNEXE 9 : Figure 3-Carte du réseau hydrographique



ANNEXE 10 : Figure 4-Carte d'affectation des terres



ANNEXE 11 : Figure 5-Carte des pentes



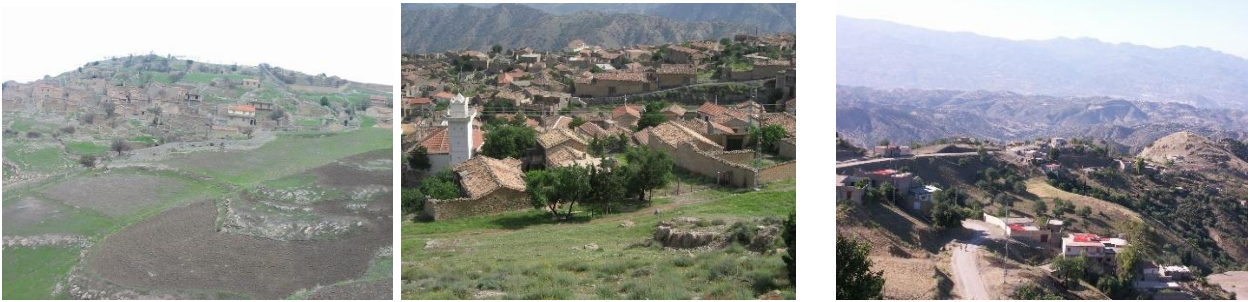
ANNEXE 12 : Photographies des réalités de la zone d'étude

Photos-1 : Maisons kabyle



Photos-2 : Villages





Photos-3 : Décharges sauvages

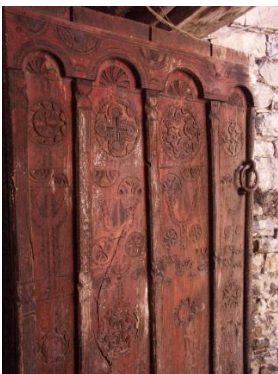


Photos-4 : Exploitations agricoles





Photos-5 : Artisanat



Photos-6 : Ressources naturelles





Photos-7 Diagnostic et enquêtes



Photos 8 : Histoires





Photos 9 : Réalisations



